RENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 452 — 30 PAGES — JEUDI 7 SEPTEMBRE 1978

Les problèmes de l'adoption

DANS LE CONFLIT QUI OPPOSE TERRE DES HOMMES - FRANCE A UNE FAMILLE DE SEDAN DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS POURRAIENT INTERVENIR

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LLETIN DE L'ÉTRANGER

es retombées une défection à Bucarest

rès avoir provoqué la levée immunité parlementaire d'un té en Allemagne fédérale, ire Pacepa, ce général des ces de sécurité roumains à l'Ouest à la fin du mois uillet, vient de coûter son au ministre de l'intérieur à rest.

remous causés dans la ca- roumaine par la défection t homme qui évoluait dans urage immédiat de M. Cesu- ne s'arrêtent pas là. Sur e du chef de l'Etat, une e d'officiers de sécurité, le chef du service des pas- s et deux généraux, auraient rrêtés et une commission le du comité central du communiste aurait été e afin d'enquêter sur tous pects de cette affaire, sans l'une des plus graves dans re de l'espionnage d'après

savait exactement le gé- Mihai Ion Pacepa ? Assu- a liaison entre le chef du t les services de sécurité. t une vue d'ensemble sur ation intérieure roumaine. sponsabilités lui ouvraient re l'accès à nombre d'in- ons concernant le pacte rsovie. On conçoit donc que sa défection a suscité ou et dans d'autres capi- l'Est, encore que certains stes soient sceptiques sur ur des « secrets » confiés s Soviétiques à un allié étant donnée la politique pendance de la Roumanie, raient plutôt tendance à se . Mais on peut être sûr que S., déjà très courroucée récente visite de M. Hua ng à Bucarest et la conni- affichée à cette occasion . Ceausescu avec le diri- chinois, saura mettre cette en bonne place dans le roumain.

aire Pacepa ne pouvait tout cas, plus mal tomber . Ceausescu : il l'a ressentie un affront personnel et t, dit-on, moralement très Malgré une politique de systématique des cadres pour but d'éviter la for- de clans et de contrôler ement les responsables — rges Homosiean, le nou- inistre de l'intérieur, est ième à occuper ce poste 1972. — les services de spionnage roumains sont vement en défaut pour la e fois en six ans.

férence entre la première affaires, au centre de se trouvait un militaire rang — le général Serb, défection de M. Pacepa dant de taille. Le géné- avait « collaboré » un étroitement avec un re », l'Union soviétique. Pacepa s'est livré, lui, Une raison supplémen- r l'U.R.S.S. de renforcer ion à l'égard de la Rou-

lations roumano-sovié- peuvent en tout cas lourdies par ces événe- un moment où Bucarest faire face aux critiques en plus vives de ses propos de sa politique M. Ceausescu a beau pro- e ses bons rapports avec nt utiles à la cause de t du socialisme, il s'est ouvrant aux dirigeants a porte des Balkans, les e Moscou. Les uns après s, tous les organes cen- s partis communistes de l'Est condamnent la « nationaliste », « chau- « antisoviétique » voire xiste » de Pékin.

ux grands du commu- ndial se taquinent à la de leurs zones d'in- I. Hua Kuo-feng se pro- les bords de la mer en Macédoine. M. Brej- orce ses positions au et dans la péninsule ise. Le jeu dépasse de ossibilités de M. Ceau- trop vouloir s'y mêler. -t-il pas un jour de se doigts ?

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

• Un fonds spécial d'adaptation industrielle est créé pour aider les entreprises
• Paris est en faveur d'un accord monétaire européen hardi

Le premier ministre a présenté, ce mercredi 6 septembre, au conseil des ministres, l'ensemble des dispositions destinées à soutenir l'activité économique, à développer l'investissement et à améliorer l'emploi. Dans tous les cas, la création d'emplois est prioritaire. Le premier ministre a déclaré notamment : « Les difficultés et les contraintes qui pèsent sur l'économie française sont plus rigoureuses qu'on ne le pensait il y a deux ans. La réflexion conduite à l'occasion de l'adaptation du VII[e] Plan met en évidence le cheminement selon lequel l'emploi est lié à la croissance, la croissance à l'équilibre extérieur et l'équilibre extérieur à l'adaptation de notre industrie. »

Le conseil des ministres a décidé à cet effet la création d'un Fonds spécial d'adaptation industrielle destiné au renforcement de l'aide publique à l'investissement industriel et à la conversion dans les régions affectées par la crise de l'emploi. Ce fonds doté de 1 milliard de francs en 1978 et de 3 milliards de francs en 1979, sera géré par un comité ministériel prsidé par M. Barre.

Le conseil des ministres a adopté le projet de budget de l'Etat pour 1979 (459 milliards), en augmentation de 15 % par rapport à la loi de finances initiale de 1978 et en déficit de 15 milliards (444 milliards de recettes).

Le président de la République a demandé à M. Bernard Clappier, gouverneur de la Banque de France, de se rendre à l'Elysée ce mercredi 6 septembre afin de l'informer sur l'état de préparation du projet de création d' « une zone de stabilité monétaire en Europe », *au moment où les suppléants du Comité monétaire européen sont réunis pour deux jours à Bruxelles afin de discuter de ce projet. (Lire en dernière page l'article de Paul Fabra.)*

Le projet de budget de l'Etat pour 1979, soumis au conseil des ministres du mercredi 6 septembre, comprend 459 milliards de francs de dépenses, soit une augmentation de 15 % par rapport au budget initial de 1978 voté l'année dernière par le Parlement. Les dépenses de fonctionnement progressent de 11 % en valeur (soit, compte tenu de la hausse des prix, d'à peine 2 % en volume). Elles prévoient notamment la création de 22 000 emplois dans la fonction publique. Les dépenses d'équipement civil augmentent de 9 %, ce qui correspond à une totale stagnation en volume. La charge de la dette publique commence à peser d'un poids très lourd à cause du financement des déficits des budgets précédents (charge des emprunts et des bons du Trésor notamment).

Les recettes de l'Etat pour 1979 sont estimées à 444 milliards de francs. Le déficit accepté d'entrée est de 15 milliards de francs. Compte tenu de l'écart de 20 milliards de francs qui existait entre dépenses et recettes, il restait 5 milliards de francs de ressources supplémentaires à trouver. Nous avons publié les jours précédents l'essentiel des mesures qui ont été soumises au conseil des ministres du 6 septembre (voir notamment nos éditions d'hier). En ce qui concerne les recettes « dites de poche », l'alcool, le tabac et l'essence seraient touchés. Il n'y aurait en revanche pas de relèvement des droits sur la carte grise et la vignette auto. Enfin, la création d'une taxe sur les autoradios n'était pas certaine.

(Lire nos informations page 27.)

LES MESURES SOUMISES AU CONSEIL DES MINISTRES

● DEPENSES

459 milliards de francs (+ 15 %), notamment pour créer 22 000 emplois et majorer de 9 % les dépenses d'équipement civil ; déficit budgétaire de 15 milliards.

● FISCALITE

AUGMENTATION DES TAXES sur l'alcool, le tabac, l'essence ; création possible d'une redevance sur les autoradios.

PLAFONNEMENT DES ABATTEMENTS SPECIAUX pour frais professionnels bénéficiant à quatre-vingt-neuf professions salariées.

LIMITATION DE LA DEDUCTION des 10 % pour frais professionnels.

BARÈME DE L'IMPOT SUR LE REVENU : alourdissement de la pression fiscale pour les deux plus hautes tranches.

REINTEGRATION de certaines indemnités de sécurité sociale dans le revenu imposable.

REVENUS FONCIERS : limitation des avantages accordés à ce titre.

CONSTRUCTION : augmentation des droits d'enregistrement sur la vente des résidences non principales.

SIGNES EXTERIEURS DE RICHESSE : aggravation, au détriment des fraudeurs, de l'imposition forfaitaire d'après ces signes.

● EMPLOI

CRÉATION D'UN FONDS DE CONVERSION destiné à favoriser la création d'emplois dans les régions les plus frappées par le chômage Doté de un milliard de francs en 1978 (500 millions venant du F.D.E.S., 500 millions votés au collectif budgétaire), puis 3 milliards en 1979, il aidera essentiellement au lancement ou au sauvetage d'entreprises.

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL : l'Etat aidera les partenaires sociaux à développer le travail à temps partiel, à réduire la durée maximale du travail, à diminuer les heures supplémentaires et à créer une quatrième équipe et demie dans les travaux postés.

Aide à l'insertion au travail des jeunes, des femmes et des cadres âgés.

Des syndicalistes policiers le 12 septembre à l'Élysée

Après une entrevue avec M. Bonnet, ministre de l'intérieur, les représentants des principaux syndicats de policiers seront reçus le mardi 12 septembre à l'Elysée. Les organisations adhérentes à l'intersyndicale de la police nationale (Fédération autonome des syndicats de police, Syndicat national autonome des policiers en civil, Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale) se sont réunies mardi 5 septembre à Paris pour préparer cette rencontre qu'ils avaient sollicitee après la fusillade de l'ambassade d'Irak qui a coûté la vie à l'inspecteur Jacques Capela.

Pour des moyens et le droit à la dignité

De cette affaire et des événements qui l'ont suivie, les policiers attendent que les plus hautes instances de l'Etat tirent une triple leçon touchant à la fois aux circonstances dans lesquelles se déroulent certaines interventions, à la révision des conceptions gouvernementales en matière de répression du terrorisme et à la dégradation de l'état d'esprit au sein de la police après de tels événements, qui peut un jour conduire aux pires aventures.

Première leçon donc : plus d'« *embuscade* ». C'est le mot — à peine excessif — qu'employa le commissaire Marcel Leclerc, chef de la brigade de recherche et d'intervention, le 31 juillet, alors qu'il venait d'échapper par deux fois aux tueurs irakiens.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 9.)

Flotte, petit drapeau...

par PIERRE DROUIN

Aurions-nous enfin appris l'art du jiu-jitsu économique ? La baisse du dollar utilisée par les Américains pour vendre plus de leurs produits à l'étranger nous sert à renforcer nos positions stratégiques industrielles. Michelin avait compris depuis longtemps comment l'effritement de la devise des Etats-Unis pouvait lui permettre de racheter des firmes outre-Atlantique. Peugeot-Citroën en absorbant Chrysler-Europe sans coup férir a bénéficié également de cette conjoncture financière, comme Rhône-Poulenc qui installe une nouvelle usine aux Etats-Unis.

Que le drapeau français flotte davantage à l'étranger et qu'en Europe un groupe de notre pays figure maintenant au premier rang de l'industrie automobile doit donner plus que des satisfactions d'amour-propre. Cela prouve la vitalité d'industriels dont on se plaisait trop vite à dire qu'ils ne faisaient pas le poids vis-à-vis de leurs concurrents, allemands, par exemple.

Mais si, dans le long terme, la prospérité d'une firme qui s'accroît du fait des « économies d'échelle » est génératrice d'emplois nationaux, dans l'immédiat et en l'occurrence, ce ne sera pas le cas. Les affaires françaises qui s'implantent aux Etats-Unis donneront d'abord du travail aux Américains.

Les lauriers des investissements outre-Atlantique ou le rachat de firmes américaines ne doivent donc pas endormir la vigilance des pouvoirs publics et des industriels. Ce sont les exportateurs qui, entre autres, gagneront la bataille finale, celle qu'il faut livrer, sur tous les fronts, contre le chômage.

Eux non plus ne sont pas mal partis. Ce ne sera pas seulement, en effet, à la baisse du dollar (réduisant le prix de nos achats d'énergie) ou à la faible croissance (qui diminue nos importations) que nous devrons d'obtenir une balance des paiements excédentaire en 1978, mais également à la bonne tenue de nos exportations. Pour le sixième mois consécutif, la balance commerciale française a été positive en juillet et nos exportations ont augmenté à un rythme deux fois plus rapide que nos importations.

Que constate-t-on dans le détail à la lecture du dernier bilan annuel complet que nous ayons du commerce extérieur français, celui de 1977 ? D'abord, une nette amélioration de nos échanges de produits industriels.

(Lire la suite page 27.)

LA VIE RELIGIEUSE EN U.R.S.S.

Mgr Nikodim, métropolite orthodoxe de Léningrad et de Novgorod, mort subitement au Vatican le 5 septembre (« le Monde » du 6 septembre), était la personnalité la plus importante de l'Eglise orthodoxe russe, après Sa Sainteté Pimène, patriarche de Moscou et de toutes les Russies.

Fin diplomate, coprésident du Conseil œcuménique des Eglises et homme de liaison entre son Eglise et le Saint-Siège, il incarnait le meilleur et le pire de l'Eglise orthodoxe russe par son intelligence, sa spiritualité et son acceptation réaliste — pour ne pas dire fataliste — des compromissions nécessaires à la survie de l'Eglise dans un pays où l'idéologie officielle est le matérialisme athée et où la religion est considérée comme un moyen d'exploitation.

Rendre compte de la vie religieuse, chrétienne et musulmane d'un immense pays dont l'athéisme officiel cache les croyances secrètes d'une centaine de nationalités européennes et asiatiques est une gageure. Comme les poupées dans une « matriochka » russe, chaque découverte en recouvre une autre.

I. — Un « modus vivendi » précaire

De notre envoyé spécial ALAIN WOODROW

Lisi-Noss. — Une petite station balnéaire à une trentaine de kilomètres de Léningrad, qui porte le joli nom de « Nez du renard ». L'image sort tout droit d'un film de Tarkovsky : parmi les datchas des Léningradois et les maisons des habitants du village, au milieu d'un bois de bouleaux, se trouve une ravissante petite église en bois, peinte en vert tendre, surmontée de coupoles bleues.

Après l'office du dimanche matin, chanté avec la ferveur et la beauté propres aux orthodoxes, une procession se déroule gravement autour de l'église. Des citadins, venus se mettre au vert, s'arrêtent devant le grillage, intrigués mais silencieux devant ce cérémonial d'un autre âge. Une jeune fille en short enfile une jupe pour venir demander des explications aux *babouchkas* qui occupent le porche de l'église.

Dans le petit presbytère attenant, le curé, le Père Oleg Bekarevitch, nous invite à déjeuner. Il y a sa mère, sa femme, et deux de leurs trois enfants — Lydia, qui vient de terminer des études supérieures pour devenir ingénieur aux chemins de fer, et Nicolas, encore au lycée mais qui songe déjà à devenir prêtre. « *Lydia était première de sa promotion*, explique fièrement son père, *et lors de la remise des prix je suis monté à l'estrade pour prononcer un petit...* « *sermon* » — il rit. *Ma femme, d'ailleurs, qui est comptable de la paroisse, est également secrétaire du comité de parents dans l'école d'Etat.* »

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

CROCHETS A PHYNANCES

Ceux pour qui le résultat des élections législatives a repoussé aux calendes grecques la perspecive du SMIC à 2 400 francs seront fort heureux d'apprendre que « sera plafonnée la déduction de 10 % pour frais professionnels pour les salariés gagnant environ 33 000 francs par mois ».

Ce type de mesure, hautement égalitariste, ne saurait manquer de convaincre les travailleurs des vertus du libéralisme avancé.

Pour peu que certains des travailleurs en question possèdent un auto radio, ils ne sauraient qu'approuver une nouvelle taxe qui, faisant fi des privilèges, frappe sans discrimination aucune aussi bien les acquéreurs de 2 CV que les propriétaires de Rolls.

OLIVIER WARRIN.

CRÉOLE, FRANÇAIS, NÈGRE

Panorama caraïbe

La France connaît-elle la littérature qui s'écrit dans ses départements et ce que dit cette littérature ? La France, c'est-à-dire : Paris. Les départements, en l'occurence, sont ceux des Antilles françaises et de la Guyane. Il semble que non. Il semble que nous avons rangé dans nos bibliothèques, et que hantent nos mémoires, quelques œuvres venues du pays caraïbe, éditées dans le quartier Saint-Germain-des-Prés, vantées par la critique métropolitaine au hasard des parutions. Mais ces œuvres-là ne forment pas un ensemble, ne rendent pas compte d'un discours géographiquement et humainement localisé. Il manquait, sur ce point, un panorama et les éléments d'une approche plus sérieuse. Le travail considérable de Jack Corzani (1) vient à point nommé combler une lacune des plus flagrantes.

C'est sous la conduite d'Etiemble, lui-même très averti des problèmes spécifiques à ces régions, que Jack Corzani a soutenu, en 1976, à la Sorbonne, une thèse fondamentale dont la mise à jour vient de paraître : *la Littérature des Antilles-Guyane françaises.* Il ne s'agissait aucunement de dresser le tableau de ce qui fut écrit ou s'écrit dans ces départements d'outre-mer, ni de ce qu'écrivirent, en métropole, des auteurs d'origine antillaise, guadeloupéenne ou guyanaise. Un catalogue de cette sorte n'aurait présenté qu'un intérêt des plus relatifs. Il importait, et c'est la tâche que Jack Corzani a tenté de mener à bien, d'examiner ce que dit cette littérature.

HUBERT JUIN.

(1) *La Littérature des Antilles-Guyane françaises*, par Jack Corzani. Librairie Désormeaux, Fort-de-France, en vente à Paris chez E.D.C.A., 11, rue de Châteaudun, 6 volumes, 1 225 pages ; brochés, 660 F ; reliés, 1 200 F.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde idées

EUROPE

Sans défaire la France

par
NICOLE DE BLÉGIERS (*)

AU moment où commence à s'amplifier la rumeur des élections à l'Assemblée européenne de juin 1979, élections qui doivent se faire au suffrage universel direct, il convient de bien préciser ce qu'est, dans ses principes et ses objectifs, le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (CIUP).

Créé, comme chacun sait, à l'initiative de M. Michel Debré, qui en est l'inspirateur et l'animateur, le Comité cherche à provoquer un mouvement d'opinion, regroupant toutes les tendances politiques, pour conjurer les glissements inévitables auxquels va nous conduire cette élection, et en tout cas pour en montrer clairement toutes ses implications.

Le Comité entend défendre l'unité et l'indépendance de la France, deux orientations complémentaires qui n'excluent ni la décentralisation ni une coopération dynamique des nations européennes.

L'élection au suffrage universel d'une Assemblée européenne est l'occasion pour le Comité de préciser son action.

Il existe un penchant incontestable et généreux des Français pour une ouverture plus large sur l'Europe.

Malheureusement, l'erreur a toujours, en politique, une présentation plus simple que la vérité, et *il faut distinguer l'Europe* des réalités, dures et difficiles, de la fausse Europe idéale qui comporte de nombreux dangers, dont celui de sa propre dislocation et de la rupture de l'unité nationale.

L'élection au suffrage universel *direct*, dont nous ne contestons pas qu'elle est conforme au traité de Rome, va donner une dimension nouvelle à cette *Assemblée* européenne.

Il ne fait aucun doute que, à partir de ce sentiment accru d'autorité, cette Assemblée, *maîtresse de son ordre du jour*, de ses sessions, va être amenée à accroître ses compétences face aux *Parlements nationaux* et faire pression aussi bien sur la Commission de Bruxelles que sur les gouvernements *des Etats* membres.

Passer de la règle *de* l'unanimité dans la prise des décisions à la règle de la majorité sera *une étape vite franchie.*

Qu'aurait rapporté, si on prend ce seul exemple, notre ministre de l'agriculture de la dernière négociation de Bruxelles, si les prix agricoles avaient été décidés à la majorité ?

Soupçons exagérés, procès d'intention, dira-t-on ? Seuls peuvent prendre en vérité l'exacte mesure des risques encourus ceux qui ont *suivi* les travaux de Bruxelles, ont vu fonctionner les mécanismes européens et, surtout, qui lors *de l'élaboration des traités ont* pu percevoir les arrière-pensées de ceux qui veulent construire une Europe *que* nous refusons.

Il faut lire les déclarations de certains de nos partenaires.

Un communiqué à la suite d'une réunion au sommet de décembre 1974 ne disait-il pas d'ailleurs : « *Les compétences de l'assemblée seraient élargies par l'octroi de certains pouvoirs, dont le processus législatif des Communautés.* » M. Tindemans lui-même confirmait, fin 1974, que l'autorité nouvelle du Parlement aurait pour conséquence l'accroissement de ses compétences et ajoutait que cette élection directe n'aurait de sens que si elle s'inscrivait dans le cadre de la réalisation d'une Europe de caractère supranational ou transnational.

Il est bien certain que nous n'accepterons jamais ces ambiguïtés et ces contradictions entre deux doctrines opposées de l'Europe, contradictions qui, pour l'instant, sont noyées dans le flou d'un idéal européen assez général, mais très vague.

On peut assurer avec une *quasi-certitude que* ces contradictions vont apparaître au grand jour dès que la campagne électorale commencera dans les neuf Etats concernés. On verra alors se ranger d'un côté les tenants très déterminés d'une Europe supranationale et, de l'autre, ceux *qui prendront conscience* que les intérêts nationaux fondamentaux devront être au premier chef protégés si on ne veut pas aller vers des désordres graves.

Libres penseurs et dévots

On *s'est* lancé à la légère dans l'acceptation de la transformation de l'élection ; on n'acceptera pas, *et le pays n'acceptera pas quand* elles surviendront, les conséquences de cette transformation. C'est *pourquoi nous demandons une* négociation de l'acte additionnel du traité, de façon à faire clairement énoncer par *nos* partenaires la nature de leurs projets et de leurs intentions. Nous voulons, par *ailleurs*, en même *temps*, que cette campagne mobilise entièrement l'opinion, pour lui faire mesurer les dangers économiques, sociaux et politiques que leur ferait courir le poids majoritaire des pays qui, au sein de l'Europe, ont des intérêts fondamentalement différents des nôtres.

En France, il est à penser que, par souci de ne pas contredire et de se situer dans un *prétendu sens de l'histoire*, une bonne fraction de la majorité risque de se laisser séduire.

Autour du pouvoir et d'une certaine idée de l'Europe, une sorte de *parti dévot* est en *train* de se constituer. Quant à nous, nous n'hésiterons pas à faire figure de *libres penseurs* à côté de ce parti dévot.

C'est pourquoi nous demandons aux Françaises et aux Français de toutes tendances politiques de *nous rejoindre* pour *soutenir et* aider l'action du Comité dans ce combat, simplement pour que, aujourd'hui, *comme demain*, nous puissions garder une certaine idée de la France, son unité, son indépendance.

(*) Secrétaire générale du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (62, avenue de Suffren, 75015 Paris).

Une évolution inéluctable

par MICHEL COINTAT (*)

CERTAINS *prêchent la croisade* contre l'Europe. Les uns y voient le début de l'Apocalypse avec la fin de l'indépendance nationale, les autres considèrent que l'élection au suffrage universel des membres du Parlement européen apportera à notre pays un cortège de calamités.

Il est normal et même nécessaire que les idées, quelles qu'elles soient, s'expriment librement. Dans une affaire aussi importante pour notre destin, les pessimistes — adeptes de Cassandre — maintiennent une vigilance salutaire.

Mais, quand on descend en permanence au niveau de la polémique, avec des arguties erronées de surcroît, il ne s'agit plus d'une confrontation utile des idées mais d'un état pathologique qui relève plus de l'obsession que de la raison. Parler d'affreuses élections, d'Assemblée européenne déplorable ou d'Europe corrompue n'est pas sérieux. Cette attitude est d'autant plus surprenante que les thèses de la supranationalité ont aujourd'hui perdu toute crédibilité. Ceux qui, depuis vingt ans, défendent avec fermeté les thèses françaises d'une Europe européenne, ceux qui imposent, calmement mais efficacement, une définition claire et détaillée de la politique financière de la Communauté pour éviter dans l'avenir des débordements et des abus, ceux qui contrôlent avec diplomatie mais rigueur des fonds destinés à l'information des citoyens, ne peuvent qu'être agacés ou peinés par de telles déclarations.

Il est des évolutions inéluctables. L'Europe est une nécessité pour essayer d'apporter un facteur d'équilibre *entre les deux Super-Grands.* Le général de Gaulle l'avait parfaitement compris, lui qui a imposé la *seule politique réellement communautaire* existant à ce jour : la politique agricole commune dont l'intérêt *pour la France et pour* la Communauté n'est plus à démontrer, si ce n'est outre-Manche. Si l'on avait écouté *les détracteurs de l'Europe*, cette politique n'existerait pas et nos amis britanniques seraient tellement contents !

Le général de Gaulle a accepté la construction européenne, car s'il l'avait voulu la C.E.E. ne serait plus aujourd'hui qu'un vague souvenir. Personne *ne demande* à l'Europe d'être un mariage d'amour entre Etats, un mariage de raison est suffisant.

Rien que sur le plan économique, aucun de nos Etats ne *peut* plus affronter *seul* la concurrence mondiale. Aussi, qu'on le veuille ou non, les pays du Vieux Continent occidental sont condamnés à vivre ensemble ou à perdre leur personnalité. Construire une Europe indépendante est encore le plus sûr moyen de préserver nos souverainetés nationales et de donner encore un sens dans l'avenir à cette notion.

Le gouvernement français ne cesse depuis quatre lustres de répéter aux agriculteurs, aux artisans, aux commerçants, aux industriels, qu'il est indispensable de s'organiser et de se grouper. Il en est de même au niveau des nations. Il est nécessaire de créer un vaste groupement d'intérêt économique européen où l'indépendance de chacun pourra être préservée.

La *Communauté* existe. Sa légitimité ne peut être niée. Le traité de Rome a été, à cinq reprises *depuis 1957, approuvé par le Parlement* et par le peuple français. C'est ce même traité qui a prévu, dans un *fameux article 138*, d'instituer — quand il serait opportun — une Assemblée parlementaire élue au suffrage universel direct. L'élection du Parlement européen n'est donc pas, loin s'en faut, une nouveauté.

Pour au moins deux raisons, le moment est venu d'appliquer cet article du traité : d'une part la *Communauté est désormais financée* avec des « *ressources propres* » (droits de douane, prélèvements, *T.V.A., etc.) qui ne sont contrôlées* par aucun Parlement national. Cette situation n'est pas normale dans une société *démocratique. D'autre part*, le conseil des ministres de la Communauté cumule actuellement les *pouvoirs réglementaire et législatif* sans véritable contrôle. Cela n'est pas raisonnable non plus.

Informer la population

L'Assemblée élue n'aura pas plus de pouvoirs que ceux détenus par l'institution actuelle. Seule son autorité sera renforcée. Il existe un traité. Il doit être appliqué. Il n'est pas question de le transgresser, ni possible d'y parvenir. Certes, personne n'empêchera des déclarations intempestives ou fracassantes au sein de cet hémicycle. C'est la rançon de la liberté. C'est d'ailleurs ce qui se passe déjà depuis vingt ans que l'Assemblée européenne existe. Et, vraiment, il n'y a pas grand risque d'assister un jour à un « serment du Jeu de paume » en six langues et prêté par neuf nations, ou alors il faudrait changer la mentalité des Anglais, des Irlandais, des Français et de quelques autres.

La conclusion est que, au lieu de dénigrer cette Assemblée qui n'a pas encore vu le jour, au lieu de refuser une élection qui est décidée, au lieu de s'élever contre une Communauté dont nous avons tous besoin, il est préférable de faire campagne pour informer la population du problème européen sans jouer aux prophètes et aux apprentis sorciers, ainsi que pour envoyer à Strasbourg une équipe d'hommes ayant la volonté de construire une Europe indépendante de type confédéral et, surtout, l'autorité nécessaire pour convaincre nos partenaires que la France est déterminée à ne pas dépasser certaines limites dictées par le bon sens.

J'espère que ceux qui ne voient que des défauts dans cette future *Assemblée élue auront au moins* l'honnêteté de ne pas s'y *présenter* pour ne pas être compromis.

(*) Ancien ministre, *député R.P.R.*, maire de Fougères, membre du Parlement européen.

Une génération communautaire

par XAVIER ALLOUIS (*)

NOTRE génération est née avec l'Europe du traité de Rome. Nous avons eu vingt ans en même temps qu'elle. Mais, quel paradoxe ! Cette Europe nous paraît déjà vieille, maniaque, dérisoire. Peut-être n'est-ce là qu'une impression, mais nous aimerions comprendre.

Comprendre pourquoi après vingt ans notre Europe est *déjà* essoufflée. Comprendre pourquoi, dans un pays comme la France, la simple question de *l'élection du* Parlement européen devient une guerre de religion. Comprendre pourquoi ces intégristes refusent l'intégration.

En *attendant de comprendre*, nous sera-t-il possible de porter *témoignage*, de dire comment *nous ressentons* la *nécessité de* l'existence de l'Europe. Nous voudrions mettre assez de conviction dans *nos propos pour qu'ils soient* entendus et compris.

On dit aujourd'hui que le traité de Rome est vétuste, qu'il n'est plus adapté à l'Europe de 1978. Certes. Mais nous comprenons l'Europe à la lecture de son préambule : « *Etablir une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens.* » Or, est-ce possible qu'en 1957 les Européens aient vu avec tant de bon sens l'évidente nécessité de la construction européenne, et qu'aujourd'hui ils se mettent à douter ? Je voudrais dire pourquoi la génération à laquelle j'appartiens croit encore à l'Europe.

La première de nos raisons vient d'un constat facile à établir pour qui regarde la carte de l'Europe : l'étroitesse des Etats, leur ridicule petitesse à l'échelle du monde, leur morcellement, qui paraît insensé lorsqu'on le regarde avec des yeux neufs. Nous *ne saisissons pas la raison de ces* frontières.

La jeunesse d'Europe voyage aujourd'hui plus qu'elle ne l'a jamais fait. Nos vacances, nos études, sont l'époque des grandes transhumances, des séjours linguistiques, des échanges culturels. Les compagnies de chemins de fer nous proposent une carte de transport unique, valable dans la plupart des pays européens. L'Europe se rétrécit aux dimensions d'un pays, et au-delà des frontières, par-delà les différences de langage, c'est le voisin, l'ami, le semblable, que nous rencontrons à « l'étranger ». Pour nous, c'est la porte à côté.

Une logique évidente

A-t-on seulement réfléchi à ceci : notre génération a toujours vécu dans la France du Marché commun. Tous les Français qui ont aujourd'hui vingt ans ne connaissent sans doute pas le nom du ministre des affaires étrangères, mais nous savons tous une chose : notre pays fait partie d'une union que l'on nomme le Marché commun. Et cette logique nous paraît évidente. Nous n'imaginons pas notre continent sans l'existence de la Communauté européenne. « *Nous sommes la première génération européenne.* »

Un second sentiment me paraît se manifester de la même manière : parfois vague, souvent inconscient, mais certainement bien réel. Cette seconde raison de croire en l'Europe tient dans la certitude que notre continent n'a pas la place qui lui reviendrait dans le monde *tel qu'il est. C'est-à-dire* n'a pas la place qui lui revient logiquement. Il nous semble *que l'Europe est diminuée* et complexée. Le modèle américain a encore ses fidèles. Un sondage révélait dans *l'Expansion* (1) qu'un Français sur dix âgé de dix-huit à vingt-quatre ans aurait choisi d'être Américain si la possibilité lui en avait été offerte à sa naissance. La question était surprenante, il est vrai ; mais la réponse est significative. C'est la constatation de cette évidente faiblesse qui nous fait espérer l'inévitable union. Ce sentiment a beaucoup plus d'importance que nombre de politiciens ne veulent, ou ne peuvent, s'en rendre compte.

Nous avons nos idées, nous avons aussi nos raisons. Puissent les hommes politiques se rendre compte que nous portons peut-être en nous le nouvel « esprit du siècle », et que ça n'est pas une mode passagère. Qu'ils fassent en sorte que la génération née avec l'Europe soit celle qui vive avec elle.

Nous faisons nôtre la parole de Jean Monnet mise en exergue à ses *Mémoires* : « *Nous ne coalisons pas les Etats, nous unissons les hommes.* »

(*) Etudiant.

(1) Numéro de février 1977.

ONU et Parlement des Neuf

par DIMITRI T. ANALIS (*)

LES débats passionnels sont souvent peu passionnants. Pour projeter leurs pensées, *leurs fantasmes*, les chefs des majorités, les chefs des minorités, ceux des groupes, des associations, les autorités morales, culturelles et politiques, sont prêts à *former* des équipes destinées à *marquer des buts*, comme au football. Ainsi en va-t-il du Parlement européen. Destiné à unir le destin des pays de l'Europe de l'Ouest dans la marche de l'histoire, selon les uns. A abolir l'indépendance nationale et à soumettre la volonté d'un peuple aux fumisteries lénifiantes d'une Assemblée somme toute grise et irresponsable, selon les autres.

Il n'y a pas lieu, ici, de défendre l'une ou l'autre thèse, mais d'essayer de voir dans la pratique, hypothétique évidemment, ce que serait ce Parlement pour les pays concernés.

Si, par exemple, telle grande puissance veut faire *pression* sur la France, elle suit une règle immuable : pressions directes ou pressions *indirectes* à travers d'autres pays. Ces pressions ne sont pas — diplomatie oblige — *visibles au niveau des peuples*. Le débat, le dialogue, la discussion, se passent entre experts et groupes *restreints. Rarement* ils atteignent le grand public, sauf si l'« affaire » éclate *dans la presse, comme* ce fut le cas du choix posé à propos du renouvellement d'une partie des avions de guerre de pays membres de l'OTAN dans une compétition qui opposait Paris à Washington. On connaît le résultat : ce sont les Etats-Unis qui ont eu la commande. Si cette affaire était passée au Parlement européen, son vote aurait-il été plus défavorable à la France ?

Une autre affaire : Suez. C'est une opération militairement réussie. La *France et la Grande-*Bretagne attaquent en 1956 l'Egypte et le régime nationaliste de Nasser. *Moscou et Washington* font pression sur Paris et Londres, qui retirent, presque *immédiatement*, leurs troupes. L'ONU (on en reparlera) condamne cette expédition. Si le Parlement européen existait à l'époque, aurait-il voté « encore plus contre » la France et la Grande-Bretagne ?

Le *Parlement* européen, vaste bureaucratie (comme l'ONU d'ailleurs), n'est *destiné* ni à *sauver ni à détruire* l'indépendance nationale de qui que ce soit de ses membres.

C'est une vaste tribune dans laquelle se reflètent les tendances, les désirs, les pressions des *gouvernements mais aussi* des partis politiques de chaque pays et, bien entendu, les *pressions indirectes de Moscou*, de Washington, éventuellement de Pékin, des pays arabes, du tiers-*monde, des non-alignés, etc.* Tout comme l'ONU (qui possède même une armée, les « casques *bleus* »), *il sera probablement* incapable de sauver qui que ce soit ou même d'imposer une *solution à un pays qui n'en veut* pas et qui peut, dédale juridique et jurisprudentiel oblige, très *facilement rendre cette* décision quasiment impraticable. Ce *qui, finalement*, jouera, ce seront les pressions, évitables ou pas. Tel est le destin du droit international et des organismes supranationaux de notre siècle. Le Parlement européen sera une tribune vaste et télévisée qui informera les peuples des *contradictions éternelles* et des politiques de manière moins précieuse et subtile qu'un *service* diplomatique ou une présidence de la République.

Par ce biais, il pourrait intéresser les Européens, individuellement et collectivement, un peu *plus à leur destin. Pourvu qu'ils* ne se mettent pas trop à *croire* à des solutions miraculeuses ou à la justice. *Et, peut-être, le seul* point intéressant, à part l'information, et donc la démocratie directe, ce sera l'apport des partis à l'élaboration d'une politique qui ne peut être que celle du parti dirigeant de *chaque* pays. Le tableau des *forces* politiques *européennes* et *des pressions* des groupes sera un peu plus vulgarisé, un peu plus visible. *Et personne n'empêchera* les alliances, les intrigues, les rapports de forces.

Les Français pourront ainsi, s'ils le veulent bien sûr, avoir plus d'informations et moins d'illusions.

(*) Ecrivain, journaliste, chercheur *spécialisé dans* les problèmes balkaniques et européens.

Le Monde

étranger

L'OUVERTURE DES ENTRETIENS DE CAMP DAVID

WASHINGTON : sous le signe de la discrétion et de la prudence

De notre correspondant

Washington. — Le sommet de Camp David commence ce mercredi 6 septembre sous le signe de l'intimité, de la discrétion et d'une prudence poussée jusqu'à la lenteur. Conscients des risques de l'entreprise, les participants ne se sont pas hâtés d'ouvrir ce qu'il faut bien appeler les hostilités. M. Carter, qui avait commencé par « *prendre à part* » M. Begin, mardi soir, ne devait recevoir M. Sadate pour un premier entretien au fond que mercredi matin, la conférence à trois devant s'ouvrir encore plus tard dans la journée. Chaque chef de délégation a été installé dans un des nombreux chalets (dits « cabines ») qui composent la résidence, M. Carter se réservant le plus important pour y tenir une partie des réunions.

Les seules indications données sur le fond l'ont été par MM. Sadate et Begin au cours de brèves déclarations faites à leur arrivée à la base militaire d'Andrews, près de Washington, où ils ont été accueillis à deux heures d'intervalle, mardi après midi, par MM. Mondale, vice-président, et Vance, secrétaire d'État. Le président égyptien, qui est arrivé le premier, a dit : « *Le défi est énorme, mais nous n'avons pas d'autre choix que de l'accepter. Nous ne pouvons nous permettre d'échouer. Personne n'a le droit de bloquer la route de la paix. L'heure n'est plus aux manœuvres et aux idées usées, mais à la magnanimité et à la raison.* »

Les commentaires de M. Kissinger

Cette dernière déclaration a été énéralement interprétée comme ne allusion implicite à M. Begin, nais le premier ministre israélien, ans la relever, s'est contenté de éaffirmer son interprétation plus estrictive, ou du moins plus volutive, de ce qu'il a appelé n « *conclave politique unique* ». *Nous ferons tous les efforts possibles pour parvenir à un accord,* -t-il dit, *en sorte que le processus de paix puisse continuer et tre couronné en fin de compte par des traités de paix.* »

Les deux présidents ont ensuite agné en hélicoptère Camp David, l M. Carter les a accueillis par s accolades soigneusement partgées. M. Begin sembla seulement vouloir quelque peu forcer la dose s effusions, peut-être pour effar le souvenir de ses précédentes ncontres avec le président amé-ain, notamment celle de mars rnier, dont l'ambiance a laissé rtout ici un souvenir affligé.

Dans le flot des « précommentaires » consacrés à l'événement, les prises de position des anciens responsables de l'administration Nixon ont été remarquées. Tour à tour MM. Kissinger et Sisco, ancien adjoint du secrétaire d'État pour le Proche-Orient, ont pris avec plus ou moins de prudence la défense de M. Carter et fait preuve d'optimisme sur les résultats de la rencontre. Pour M. Kissinger, qui commentait l'événement pour la chaîne de télévision N.B.C. « *Les conséquences d'un échec seraient si sérieuses, y compris pour le président* (américain), *que cela servira d'énorme stimulant pour parvenir à quelque degré d'accord* ». « *Je ne puis imaginer*, a poursuivi l'ancien secrétaire d'État, de manière un peu plus perfide, *que le président aurait couru un tel risque s'il n'était pas certain du succès.* »

M. Kissinger s'attend au minimum à la rédaction d'une déclaration de principe qui serait accompagnée d'un accord moins formel (*understanding*) sur l'interprétation à lui donner et conduirait à une reprise des discussions au niveau des ministres des affaires étrangères. S'il est en faveur de la création de postes d'observation américains dans les territoires occupés, à l'instar de ceux qui ont été créés sous ses auspices dans le Sinaï, l'ancien lieutenant de M. Nixon s'oppose, en revanche, « *totalement* » à l'envoi de troupes américaines en Cisjordanie : non seulement un tel geste provoquerait à son avis l'U.R.S.S., mais ces troupes s'exposeraient à des attaques militaires ou à des critiques politiques de toutes les parties en cause. M. Kissinger a encore affirmé que l'Europe occidentale et le Japon « *prendraient probablement leurs distances à notre égard si surgissait une crise provoquée par notre incapcité à modeler les événements* ».

MICHEL TATU.

MOSCOU : seule la conférence de Genève peut permettre un règlement

De notre correspondant

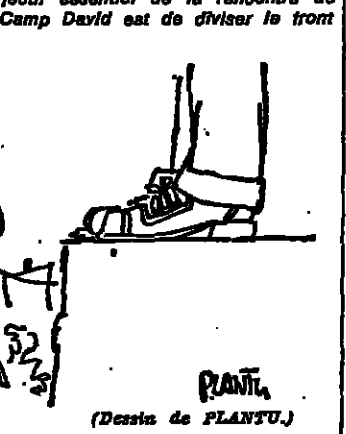
Moscou. — « *Seuls les efforts collectifs de toutes les parties intéressées, dans le cadre de la conférence de Genève, peuvent permettre un règlement juste au Proche-Orient. Les tentatives séparées, menées au détriment des intérêts légitimes des Arabes, quelles que soient les étiquettes qu'on leur colle, ne conduisent nullement à la paix... Cette politique est irréaliste et, en fin de compte, elle ne débouchera sur rien.* » Le ministre des affaires étrangères, M. Gromyko, a réaffirmé en ces termes, le mardi 5 septembre, la condamnation soviétique de la rencontre tripartite de Camp David, à l'occasion de la visite à Moscou de M. Georges Rallis, ministre grec des affaires étrangères. Il a évité cette fois de s'en prendre directement aux États-Unis comme il l'avait fait quelques jours auparavant, en recevant son collègue syrien, M. Khaddam.

Les Soviétiques considèrent la rencontre de Camp David avec un scepticisme mêlé d'inquiétude et insistent beaucoup dans leurs commentaires sur l'intransigeance du gouvernement de Jérusalem.

L'Union soviétique souhaite, une fois de plus, faire la démonstration que rien n'est possible sans elle, et c'est pourquoi elle estime qu'un échec définitif du dialogue israélo-égyptien n'équivaudrait pas à un « *effondrement des espoirs de paix au Proche-Orient* », comme on le dit aux États-Unis, mais qu'il provoquerait seulement une « *perte de prestige pour ceux qui misent sur un arrangement séparé* ».

Pourtant, Moscou n'a pas réussi à reprendre l'initiative au Proche-Orient depuis le voyage de M. Sadate à Jérusalem, qui avait rendu pratiquement caduque la déclaration soviéto-américaine adoptée le 1er octobre 1977. Dans ce texte, les deux pays proclamaient leur intention de faire des « efforts communs » pour trouver une solution au conflit proche-oriental. Les dirigeants soviétiques avaient vu dans cette déclaration une reconnaissance officielle par les Américains de leur rôle dans la région. Cette « reconnaissance » *n'ayant pas eu de suite pratique, les* Soviétiques sont aujourd'hui inquiets de voir les Américains continuer à *faire cavalier seul* et à profiter du dialogue israélo-arabe pour renforcer leur présence au Proche-Orient.

Selon la *Pravda*, il existe « *un dangereux projet d'engagement direct américain* ». Pour les *Izvestia*, « *l'objectif essentiel de la rencontre de Camp David est de diviser le front anti-israélien, de consolider les régimes arabes conservateurs pro-occidentaux, et de trouver un* modus vivendi *entre la réaction arabe et Tel-Aviv* ». — D. Vt.



(Dessin de PLANTU.)

● *Le vingt-septième village israélien en territoire syrien* a été inauguré lundi 4 septembre sur les hauteurs du Golan. Au cours d'une cérémonie officielle, pour la création du kibboutz d'Ortal, des représentants du gouvernement israélien se sont engagés à continuer de peupler les territoires occupés depuis 1967. Les membres du kibboutz, pour la plupart anciens citadins, ont commencé à travailler sur cet emplacement il y a six mois. — (*Reuter.*)

● *L'O.L.P. a revendiqué*, mardi 5 septembre, les deux attentats à la bombe commis à Jérusalem, a annoncé l'agence palestinienne d'informations Wafa à Beyrouth (*le Monde* du 2 septembre). — (*A.F.P.*)

L'AGITATION EN IRAN

L'opposition religieuse prépare une nouvelle manifestation de masse

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La déclaration que le premier ministre, M. Charif-Emami, devait faire, jeudi, devant le Majlis (Parlement iranien), a été reportée au dimanche 10 septembre. Selon M. Manoucher Asmoun, ministre d'État chargé des affaires de l'exécutif, cet ajournement a été demandé par le bureau du Parlement, qui a fait valoir qu'il ne disposait pas de suffisamment de temps pour organiser un débat convenable.

Ce prétexte ne trompe personne. En fait, l'ajournement semble dû au souci du gouvernement d'éviter que le débat ne coïncide avec la grève générale à laquelle appellent les religieux pour la journée du jeudi 7 septembre. Le député de Tabriz, M. Ahmed Beni Ahmed, avait déjà invité le peuple à venir manifester devant le Majlis peu après l'ouverture de la séance matinale, et il est fort probable que cette manifestation aurait pris dans les circonstances actuelles une tournure peu agréable pour le gouvernement.

De toute manière, le premier ministre est sûr de ne rencontrer au sein du Majlis, dont les députés sont réputés pour leur fidélité au régime, aucune opposition sérieuse. Seuls les amis de M. Beni Ahmed et de M. Mohsen Peshkspour, dirigeant du parti paniranien, voteront contre la confiance, soit au total huit députés auxquels pourraient éventuellement se joindre une quinzaine d'opposants occasionnels.

Le danger pour M. Charif-Emami n'est pas là, mais dans la rue contrôlée par les religieux qui se réclament de l'ayatollah Khomeiny. Jeudi sera une journée de deuil national en souvenir des manifestants tombés récemment à Téhéran et dans l'ensemble des villes de province. Dans les milieux proches des religieux, on ne dissimule guère l'intention de faire de cette journée une manifestation aussi imposante que celle qui s'est déroulée lundi. On se dit prêt à répéter l'opération autant de fois qu'il sera nécessaire pour obtenir le départ du gouvernement et ébranler le trône des Pahlevi.

La « succession » du premier ministre

Récusé avec une telle unanimité par l'ensemble de l'opposition, le nouveau premier ministre ne peut envisager pour son gouvernement de se maintenir bien longtemps, mais il ne semble pas que son départ puisse intervenir avant le retour du chah, qui doit accomplir du 11 au 17 septembre un voyage officiel en Roumanie et en Allemagne de l'Est. Dans tous les milieux de Téhéran, aussi bien proches de l'opposition que du palais, on parle ouvertement du « *problème de la succession* » et on avance à ce propos le nom de M. Ali Amini comme le « *dernier atout de la classe dirigeante iranienne* ». Premier ministre en 1961 — les superstitieux soulignent qu'il avait déjà succédé à l'époque à un cabinet dirigé par M. Charif-Emami — il a des qualités politiques évidentes. La moindre n'est pas son crédit auprès des Américains, dont il a longtemps été considéré comme un agent. On affirme à ce propos que M. Ardeshir Zahedi, ambassadeur de Téhéran à Washington, est arrivé mardi à l'improviste dans la capitale iranienne, où il s'est longuement entretenu avec M. Amini. M. Zahedi, qui est très proche du chah — il a épousé la princesse Chahnaz — pourrait être chargé de la mission délicate de convaincre le souverain, qui nourrit une forte antipathie à l'égard de M. Amini, d'abandonner ses préventions « *dans l'intérêt général* ».

Une mise en garde

Auprès de l'opposition, M. Amini ne fait pas l'unanimité. Certains soulignent qu'après tout il fait partie de l'« establishment » et qu'il n'est pas exempt de tout reproche ; ils rappellent surtout qu'il a signé en 1954, après la chute du gouvernement Mossadegh, le fameux accord consacrant la capitulation de l'Iran face au cartel pétrolier international, qu'en un mot ce n'est pas la personnalité sans tache et sans reproche qui pourrait faire sortir le pays de la crise actuelle. En revanche, d'autres milieux proches des religieux modérés affirment que M. Amini a évolué au cours des dernières quinze années et que, de toute façon « *nous n'avons pas d'autre solution* ». Tout dépendra en définitive de l'appui même tacite que pourrait lui accorder l'ayatollah Khomeiny, devenu — les manifestations de lundi l'ont prouvé — *l'homme politique sans lequel rien ne peut plus se faire à l'heure actuelle en Iran.*

Le groupe d'étude des problèmes iraniens, l'aide intellectuelle du parti unique Rastakhiz, qui continue son naufrage, vient d'annoncer qu'il formait un parti politique indépendant.

Cette éventualité était prévue de longue date et l'information ne vaudrait pas la peine d'être citée si le nouveau groupement n'avait pas, dans son manifeste annonçant sa création, adressé un net avertissement aux responsables « *extrémistes* » de la vague actuelle de violences, affirmant que leur action « *menaçait de mettre un terme au développement de la liberté dans le pays* ».

« *Si la liberté*, déclare le manifeste, *est suivie par l'anarchie et la violence, et met en danger la sécurité de la population, elle suscitera immanquablement une réaction qui ne sera pas dans l'intérêt du pays.* »

La mise en garde est sans équivoque. Elle a d'autant plus de poids que l'aide intellectuelle du Rastakhiz a toujours été considérée comme étant proche du palais et que plusieurs de ses représentants figurent au sein du gouvernement de M. Charif-Emami.

JEAN GUEYRAS.

● *Cinq dignitaires religieux iraniens* ont été libérés de prison dernièrement et un sixième, condamné au bannissement, a vu l'exécution de sa peine reportée, a annoncé mardi 5 septembre la presse de Téhéran.

L'ayatollah Tabatabai, exilé à Karadj, près de la capitale, a été autorisé à regagner Mached. D'autre part, l'hodjatolilam Rouhani, de Babal, et l'ima Djomeh, de Semnan, ont été libérés, de même que trois religieux connus de Téhéran, Cheikh Hassan Kafi, Mohamed Khandagh Abadi et Hamidzandjan.

LE PARTI TOUDEH (communiste) LANCE UN APPEL POUR UN FRONT UNI CONTRE LE RÉGIME IMPÉRIAL

Le parti communiste iranien (Toudeh) a lancé lundi 4 septembre un appel à « *toutes les forces d'opposition* » pour la formation d'un front uni contre le régime impérial et la mise en œuvre d'un programme de gouvernement nationalisant les industries du pétrole et mettant fin aux alliances militaires de l'Iran. Voici les principaux objectifs que le parti communiste iranien assigne au futur gouvernement de l'Iran :

— Renversement de la monarchie et son remplacement par une république ;
— Mise en jugement et châtiment des principaux responsables du régime impérial ;
— Abolition de toute législation contraire à la Constitution ou aux libertés et droits fondamentaux ;
— Dissolution de la Chambre des députés et du Sénat et démantèlement de la police politique (SAVAK) ;
— Election d'un « conseil de la Constitution » ;
— Rétablissement de la législation sur la nationalisation des industries du pétrole ;
— Expulsion des conseillers militaires américains, dénonciation du traité irano-américain, sortie de l'Iran du CENTO (traité de défense mutuelle assorti d'un programme de développement économique qui groupe l'Iran, la Grande-Bretagne, la Turquie et le Pakistan) ;
— Confiscation des richesses amassées par la famille impériale ;
— Abandon de la politique économique de la « porte ouverte ».

A TRAVERS LE MONDE

Chili

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CHILIENS EN EXIL organise un « *temps de prière œcuménique* » le lundi 11 septembre à 19 heures à l'église Saint-Merri, dans le 4e arrondissement de Paris. (Le coup d'État militaire au Chili a eu lieu le 11 septembre 1973.)

Espagne

M. GIULIO ANDREOTTI, président du conseil italien, en visite officielle à Madrid, a confirmé mardi 5 septembre à M. Adolfo Suarez, président du gouvernement espagnol, le soutien de l'Italie à la candidature de l'Espagne à l'entrée dans la C.E.E.

Guinée

LE « COLLOQUE IDEOLOGIQUE INTERNATIONAL » et le onzième congrès du Parti démocratique de Guinée (P.D.G.), prévus pour la mi-septembre ont été reportés au mois de novembre en raison du « *prolongement cette année de la période pluvieuse dans la zone de Conakry* ».

Namibie

LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN ne prendra aucune décision immédiate au sujet du « *plan Waldheim* » (*le Monde* du 1er septembre) concernant les modalités d'application du projet occidental de règlement pacifique du problème namibien, a-t-on annoncé officiellement mardi 5 septembre à Pretoria.

Niger

LE LIEUTENANT-COLONEL SEYNI KOUNTCHE, président de la République du Niger, a procédé, mardi 5 septembre, à un remaniement de son cabinet. Pulsieurs ministres ont changé de portefeuille, et le commandant Idriss Arouna, ancien ministre de l'éducation nationale, a quitté ses fonctions. Le nouveau gouvernement comprend six militaires et onze civils. — (*Reuter.*)

Pays-Bas

● L'AFFAIRE MENTEN, du nom du collectionneur d'art poursuivi pour crimes de guerre (*le Monde* du 6 septembre), a été renvoyée au juge d'instruction pour complément d'enquête sur les promesses qu'aurait faites à l'inculpé M. Donker, alors ministre de la justice (et décédé depuis). Il aurait assuré le millionnaire qu'il ne serait plus poursuivi pour crimes de guerre.

République populaire du Congo

● M. PHILIPPE FAVRE, de nationalité française, trente-quatre ans, père de trois enfants, arrêté le 13 août dernier au Congo (*le Monde* du 24 août), n'a toujours pas pu recevoir la visite des autorités diplomatiques et consulaires françaises, apprend-on de source privée. M. Favre était employé depuis deux ans par la Société congolaise d'importation alimentaire (SITRACO).

Tchad

● LE MOUVEMENT DEMOCRATIQUE DE RENOVATION TCHADIENNE (M.D.R.T.), commentant la récente nomination de M. Hissène Habré au poste de premier ministre du Tchad, diffuse un communiqué affirmant notamment : « *Le M.D.R.T. n'entend aucunement cautionner une politique de réconciliation unissant deux anciens tombalbayistes au détriment des intérêts réels des populations tchadiennes. Il ne suffit pas de partager le pouvoir entre Nordistes et Sudistes pour que cesse l'exploitation des populations tchadiennes.* »

LA SITUATION AU SUD-LIBAN

Beyrouth retire aux commandants Haddad et Chidiac toute autorité légale

Beyrouth (*A.F.P.*). — Le Liban « *dénie aux commandants Haddad et Chidiac* (chefs des milices chrétiennes au Sud-Liban) *le droit de négocier avec les Nations unies ou d'exercer un commandement légal dans la région* », déclare un mémorandum du gouvernement libanais présenté aux Nations unies et dont le texte a été publié mardi 5 septembre à Beyrouth.

Aux termes de ce texte remis au président du Conseil de sécurité par le délégué permanent du Liban aux Nations unies, M. Ghassan Tuéni, *des prétendues « Forces libanais* « *estime que les commandants Saad Haddad et Sami Chidiac, des soi-disant « Forces libanaises de facto »* (milices chrétiennes) *doivent dorénavant être considérés comme n'ayant plus qualité ou autorité d'agir au nom de l'armée libanaise* ».

Le document indique que la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) « *n'a pu encore accomplir entièrement sa mission en se déployant totalement dans la zone frontalière, de manière à garantir le strict respect de la souveraineté libanaise* ».

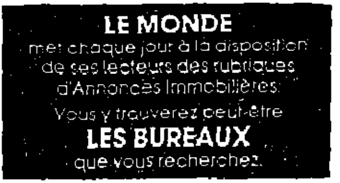
Rappelant que le mandat des « casques bleus » expire en septembre, le gouvernement libanais « *estime nécessaire que le Conseil de sécurité définisse les nouvelles possibilités de la FINUL, afin de lui permettre de garantir la mise en application des résolutions 425 et 426* ».

D'autre part, le document accuse Israël de « *s'opposer de manière active au déploiement aussi bien de la FINUL que de l'armée libanaise, par une triple action politique, diplomatique et militaire.* » Un bataillon de six cents soldats libanais est bloqué depuis plus d'un mois à Kaoukaba, en raison de l'obstruction des milices chrétiennes, appuyées par Israël.

Les commandants Saad Haddad, quarante-sept ans, Sami Chidiac, quarante-trois ans, contrôlent depuis le 13 juin dernier l'ensemble de la région frontalière du Liban, qui leur a été remise par Israël lors de son retrait.

Les deux officiers commandent un groupe de soldats libanais évalué à mille cinq cents hommes, et les milices locales, fortes de deux mille cinq cents hommes environ. Jusqu'à présent, ils se sont opposés à tout contrôle de leur région par les « casques bleus » et n'autorisent l'entrée de leur territoire qu'à des « *observateurs* » de l'ONU.

Ce sont les troupes de ces deux officiers, payés jusqu'au mois dernier — comme tous les officiers de l'armée régulière — par le gouvernement de Beyrouth, qui empêchent, depuis le 31 juillet, le contingent de l'armée libanaise bloqué à Kaoukaba (Sud-Liban) de traverser leurs lignes dans la région de Marjayoun pour se rendre à Tibnine.



ASIE

LE VOYAGE DE M. DE GUIRINGAUD EN ASIE DU SUD-EST

HANOI : la relance de la coopération économique dépendra largement des conditions politiques

Bangkok. — Bien entendu des atermoiements, des contre-temps et des gestes en apparence inamicaux ont présidé, depuis deux mois dans les coulisses de la diplomatie, à la visite de M. de Guiringaud à Hanoï. Que ce voyage ne se présente pas, à certains égards, sous les meilleurs auspices, il suffit de mesurer l'étendue de la querelle sino-vietnamienne et ses répercussions planétaires pour s'en convaincre. Or la France se veut l'amie des deux adversaires.

Une fois de plus, après une douloureuse histoire commune, les rapports franco-vietnamiens traversent une période de désenchantement. Les Français ne mettent pas ce fait au compte d'une « mauvaise volonté » de Hanoï. Ils l'expliquent par les difficultés intérieures et extérieures du Vietnam. On est assez loin de la chaleur, des retrouvailles de M. Pham Van Dong, premier ministre du Vietnam réunifié, avec la France, en avril 1977.

Ce mercredi 6 septembre, MM. Dong et de Guiringaud se croisent sans se rencontrer. Le *chef du gouvernement vietnamien*, qui avait invité le ministre français l'an dernier, arrive de Hanoï *et commence son voyage* en Thaïlande. M. de Guiringaud fait le trajet inverse. Il n'a pas été possible — officiellement pour des raisons d'agenda — de ménager un entretien entre les deux hommes. Le *ministre* français sera donc reçu par son homologue et vice-premier *ministre*, M. Nguyen Duy Trinh. Le protocole est sauf.

Le ralentissement de la coopération franco-vietnamienne n'est pas sans corrélation avec le conflit khméro-vietnamien et la querelle sino-vietnamienne, qui font peser de graves incertitudes sur la région. Dans ces conditions, il pouvait paraître aventureux de donner l'impression, par une visite officielle, que l'on conforte Hanoï au risque de mécontenter Pékin. A cela les Français répondent que, quatorze mois après la visite de M. Pham Van Dong à Paris, il était indispensable de faire le point dans le domaine politique et dans celui de la coopération économique. On ajoute : *« Nous ne décidons pas de notre politique étrangère en fonction des réactions de telle ou telle capitale. Nous nous décidons sur le plan bilatéral. C'est sur cette base que nous nous rendons à Hanoï. »*

Le souci apparent qu'ont les Français, dans les circonstances actuelles, de maintenir un profil bas à Hanoï ne saurait cependant empêcher les Vietnamiens de tirer avantage de cette visite, s'ils le jugent opportun. Le ministre des affaires étrangères cambodgien, M. Ieng Sary, avait, lui, fait preuve d'un bel opportunisme en déclarant au *Monde*, en marge de la conférence des pays non alignés, à Belgrade : *« Nous apprécions hautement la décision du ministre des affaires étrangères français d'annuler sa visite à Hanoï lorsqu'a éclaté le conflit entre le Kampuchéa et le Vietnam. »* (*Le Monde* daté 30-31 juillet.)

C'était effectivement pour éviter de sembler prendre parti dans ce conflit que M. de Guiringaud avait, en janvier, reporté sa visite prévue à Hanoï.

Les Vietnamiens, dit-on du côté français, l'avaient *« parfaitement compris »*.

En dépit de l'aggravation de la situation, le Quai d'Orsay s'est décidé, à contre cœur, au voyage promis. Pour ne pas donner l'impression de mettre tous les œufs dans le même panier, le parcours inclut deux pays anticommunistes de la région, la Thaïlande et l'Indonésie, tous deux membres de l'ASEAN, qui a le soutien de la Chine et à laquelle d'ailleurs Vietnamiens et Soviétiques font aujourd'hui des avances.

Des crédits sous-utilisés

Jusqu'aux derniers jours d'août, la date du voyage à Hanoï, sa réalisation même, sont restées incertaines. C'est alors qu'a été annoncée la visite de M. Pham Van Dong à Bangkok pour le 6 septembre. Il n'était plus possible aux Français de reculer sans aggraver encore les choses.

Ces difficultés surviennent à moins de deux semaines de la rupture *de facto* des relations diplomatiques entre la France et le Laos, à l'initiative de Vientiane. *« Les Soviétiques et les Vietnamiens, étant donnée leur influence, auraient sans doute pu, s'il l'avaient souhaité, conseiller à leurs alliés laotiens d'éviter cette décision extrême »*, remarquait ici un diplomate, reflétant le point de vue de nombre de ses collègues. Il y a eu, semble-t-il, des erreurs de chaque côté. Mais ces faits ajoutés à des questions de susceptibilité promptes à refaire surface chez les Vietnamiens et chez les Laotiens, en particulier lorsqu'il s'agit de l'ancienne puissance coloniale, suffisent-ils à expliquer cette altération des relations alors que le Vietnam et le Laos sont à la recherche d'amis ?

Hanoï, dont certaines initiatives ont provoqué une suspicion contagieuse, joue contre la Chine une partie armée à l'enjeu considérable. Ses dirigeants paraissent estimer que la France, en dépit de ses déclarations, n'est pas absolument neutre. Selon eux, elle aurait pour Pékin les yeux de Chimène et cela en dépit — ou à cause — de l'antisoviétisme des Chinois. Les Vietnamiens s'irritent aussi des négociations franco-chinoises portant sur la livraison d'armements à Pékin. *« Rien n'est encore conclu »*, affirmait-on du côté français, où l'on ajoute que *« rien ne s'y oppose »*.

Dans ces conditions, peut-on espérer la relance d'une coopération économique languissante ? Moins de la moitié des crédits français — près de 2 milliards de francs — ont été utilisés par les Vietnamiens ; les projets traînent (ELF-ERAP) ou sont renégociés à la demande de Hanoï (Creusot-Loire) ; d'autres n'ont pas été conclus (houillères, fibres synthétiques, produits pharmaceutiques, télécommunications). Commentaire d'un fonctionnaire du commerce extérieur français : *« Nous ne faisons guère preuve de dynamisme. Les Vietnamiens tergiversent. Leur bureaucratie, leur méfiance, sont décourageantes. Leur capacité d'absorption reste très faible. »*

L'entrée du Vietnam dans le Comecon n'arrangera sans doute pas les choses. Cependant, la décision des Chinois de cesser toute aide à Hanoï devrait inciter les Vietnamiens à utiliser plus rapidement les crédits français, voire à demander un accroissement de la coopération économique. Mais, là encore, dans la situation incertaine qui prévaut, il serait illusoire d'attendre beaucoup. L'économie suivra la politique. M. de Guiringaud se rend à Hanoï avec les fonctionnaires du Quai d'Orsay, mais il laisse à Bangkok ceux des finances et l'important groupe d'hommes d'affaires qui l'accompagnent.

R.-P. PARINGAUX.

BANGKOK : la parole est désormais aux hommes d'affaires français

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — *« Cette région a trop souffert d'avoir été si longtemps un enjeu dans la rivalité des grandes puissances. Il est temps de la laisser construire son propre avenir à l'abri des ingérences injustifiées de puissances extérieures. »* Cette déclaration, à la fois limpide et ambiguë, a été faite, mardi 5 septembre, à *Bangkok, par M. de Guiringaud*, au cours d'une conférence de presse. Elle prend d'autant plus de relief *qu'elle émane du représentant d'un* pays qui a longtemps été l'une des puissances coloniales de la région.

Ce discours rappelle, toutes proportions gardées, celui de De Gaulle à Phnom-Penh, en 1966, alors que la seconde guerre d'Indochine battait son plein. Formellement, la politique française n'a guère varié depuis douze ans. Volontairement floue — elle permet, en effet, à chaque grande puissance de se convaincre *que seul l'adversaire est oencerné*, — la déclaration devrait satisfaire divers Etats qu'inquiète de plus en plus la montée des rivalités à leurs portes : guerre khméro-vietnamienne, querelle sino-vietnamienne et antagonisme entre Pékin et Moscou par alliés interposés. Comment ne pas *nourrir de fortes appréhensions* devant cet engrenage ?

La visite de M. de Guiringaud en Thaïlande — une « première » — a été réussie, au moins sur le plan des relations publiques. Rien d'exceptionnel n'a été obtenu dans le domaine économique bilatéral. Rien n'était d'ailleurs attendu. La France n'a pas proposé de protocole d'aide, mais *elle est disposée à signer* une convention sur la protection des investissements dont un projet est à l'étude. Il reviendra, dans un second temps, aux hommes d'affaires français que le ministre a inclus dans la délégation officielle de poursuivre les contacts avec les Thaïlandais.

Sur le plan politique, les conversations avec les dirigeants thaïlandais ont été surtout consacrés à *la* situation dans les pays de l'ancienne Indochine et à l'avenir de l'ASEAN, association envers laquelle la France nourrit un *« préjugé tout à fait favorable »*.

Mardi après-midi, le ministre s'était avait reçu M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, en visite en Thaïlande, et qui devrait partir en fin de semaine pour le Laos et le Vietnam. Les autorités et la presse thaïlandaises ont loué les Français pour leur politique humanitaire envers les réfugiés. La France est, en effet, le *pays qui, depuis plus de trois ans*, a accueilli le plus grand nombre de réfugiés de l'ancienne Indochine (plus de quarante mille), réfugiés venus notamment des camps thaïlandais. M. de Guiringaud a affirmé que le rythme moyen de mille réfugiés acceptés chaque mois par la France serait *maintenu*.

Mard iaprès-midi, le ministre s'était rendu dans le Sud. Il a été reçu par le roi Bumiphol, auquel il a remis une lettre de M. Giscard d'Estaing.

M. de Guiringaud a profité de son passage en Thaïlande, pays frontalier du Cambodge, pour aborder le problème des relations entre Paris et Phnom-Penh. *« Nous déplorons de ne pas avoir de relations avec le Cambodge. Nous déplorons les souffrances endurées, semble-t-il, depuis trois ans par le peuple cambodgien. Nous avons fait savoir aux Cambodgiens, par différents moyens, que nous étions ouverts à l'établissement de relations diverses avec eux, s'ils le souhaitent. »* Après quarante mois de silence, d'absence de relations diplomatiques et, apparemment, de tout contact officiel, cette déclaration, faite mardi, à Bangkok, par M. de Guiringaud, à la veille de son départ pour Hanoï, peut être interprétée comme une invitation à renouer le dialogue. Nous avons *appris, de source bien informée, que* c'est en fait le régime de M. Pol Pot qui a fait très récemment des avances au gouvernement français. L'information n'est pas confirmée par la délégation française. On note cependant certaines récentes déclarations des dirigeants de Phnom-Penh *« par voie de presse »* (1).

Le ministre français des affaires étrangères est l'un des rares chefs de diplomatie à avoir dénoncé, à la tribune des Nations unies, les *souffrances du peuple khmer* depuis 1975. Pourtant, la politique de la France a toujours été de reconnaître les Etats, *pas leurs régimes. Il n'y a pas* d'exceptions morales à cette règle politique. On sait que Paris juge plus opportun d'utiliser les voies diplomatiques pour œuvrer discrètement en faveur du respect des droits de l'homme, plutôt que de conduire une politique de rejet de tout lien formel *et de critique ouverte de tel ou tel* régime. Au demeurant, l'incertitude quant à la longévité de celui de M. Pol Pot et la sensibilisation de l'opinion publique rendent peu probable dans l'immédiat une reprise des relations entre Paris et Phnom-Penh.

R.-P. P.

(1) Voir l'interview au *Monde* de M. Ieng Sary (*le Monde* daté 30-31 juillet).

LE RAPPROCHEMENT SINO-INDIEN

Le chef de la diplomatie de New-Delhi discutera du différend frontalier lors de sa visite à Pékin en octobre

De notre correspondant

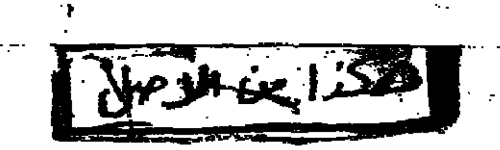
Pékin. — La Chine et l'Inde ont une *« approche commune »* des relations internationales, notamment à propos de l'« *hégémonisme* », a déclaré, mardi 5 septembre, M. Subramanian Swamy, *parlementaire du parti* Janata, après avoir été reçu par M. Chi Peng-fei, vice-président de l'Assemblée nationale et ancien ministre chinois des affaires étrangères. *« Le mot hégémonie est nouveau pour l'Inde, mais le concept est une chose que nous acceptons »*, a ajouté M. Swami, pour qui les dirigeants chinois ont une *« connaissance particulière de l'U.R.S.S. »* et souhaitent faire profiter d'autres pays de leur expérience en ce domaine.

Le parlementaire indien estime cependant que la Chine *« envisage désormais ses relations avec l'Inde de manière strictement bilatérale, comme des rapports de bon voisinage, sans aucun lien avec les relations entre l'Inde et des pays tiers »*. C'est dans cette perspective que la République populaire serait prête à ouvrir des négociations sur les frontières *« simultanément »* au processus de normalisation des relations sino-indiennes, *« et même durant la visite de M. Vajpayee »*, ministre indien des affaires étrangères, prévue à Pékin pour la troisième semaine d'octobre. *« La Chine*, dit encore M. Swami, *veut laisser de côté les divergences et se concentrer sur les zones majeures d'entente. »*

Afin de démontrer sa bonne volonté, elle s'apprête à rouvrir aux visiteurs venant de l'Inde l'accès au mont Kailash, important centre de pèlerinage hindou situé sur le territoire qu'elle occupe actuellement. Diverses déclarations, du côté indien, avaient déjà laissé prévoir que la question des frontières serait abordée lors de la prochaine visite à Pékin de M. Vajpayee. On notera que, d'après des propos tenus par M. Vajpayee en février, sa solution ne constituerait pas un préalable à une amélioration des rapports sino-indiens mais que les négociations sur ce sujet pourraient se poursuivre parallèlement aux progrès réalisés *d'autre part*. Cette formule représenterait une légère évolution de la position chinoise, selon laquelle le règlement frontalier ne devait être étudié qu'une fois établi un climat d'entente entre les deux pays.

Plus nouvelle, toutefois est l'opinion exprimée par le représentant du parti Janata en ce qui concerne la *« communauté d'approche »* entre la Chine et l'Inde sur la notion d'« hégémonisme ». *En clair, cela signifierait* que, en se rapprochant de la Chine, l'Inde modifierait le style de ses rapports avec l'U.R.S.S., *dont* M. Vajpayee évoquait encore récemment l'inébranlable amitié un peu de la même manière que le *Japon*, quand il acceptait, le mois dernier, l'inclusion d'une clause « anti-hégémonique » dans son traité avec la Chine. On attendra avec intérêt les réactions que les propos de M. Swami sur ce point pourront provoquer à New-Delhi et à Moscou.

ALAIN JACOB.



EUROPE

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DES TRADE-UNIONS

M. Callaghan s'est refusé à préciser la date des élections anticipées

Brighton. — Le congrès des T.U.C. a adopté mardi 5 septembre à l'unanimité une motion assurant le gouvernement travailliste du soutien total du mouvement syndical dans la prochaine bataille électorale. Mais le congrès devait voter mercredi, également à l'unanimité, une motion réaffirmant l'opposition des syndicats à la politique des salaires du gouvernement. Néanmoins, les dirigeants travaillistes trouveront dans ce texte des points suffisamment ambigus pour pouvoir escompter que, au moment des négociations salariales, les syndicats ne s'écarteront pas trop de la limite de 5 % recommandée pour les augmentations de salaires.

Dans l'immédiat, la préparation de la campagne électorale imminente chasse les autres préoccupations. C'est pourquoi le congrès a fait une ovation chaleureuse, mais non délirante, à M. Callaghan, après un discours franc, fort habile, du premier ministre, très à l'aise dans le milieu syndical d'où il est issu. Néanmoins, M. Callaghan doit beaucoup de son succès à M. Scanlon, leader du syndicat des métallurgistes, dont « le chant du cygne » — il va prendre sa retraite — s'est transformé en cri de guerre propre à galvaniser les délégués.

De notre envoyé spécial

Passé maître dans l'art du suspense, M. Callaghan n'a pas donné d'indications précises sur la date de la prochaine consultation. Il s'est même amusé à brouiller les pistes. En indiquant qu'il ferait *« très prochainement »* une déclaration sur ses intentions, il a laissé prévoir une annonce imminente, peut-être même dès jeudi prochain, à l'issue d'une réunion du cabinet. La très grande majorité des experts et stratèges politiques estiment toujours qu'il choisira le 5 octobre, alors qu'une minorité penche pour le 28 septembre.

Une mise en garde

Dans son discours, M. Callaghan tint le langage du bon oncle, comprenant certes les préoccupations des syndicats, mais sans pour autant renoncer à son devoir de les mettre en garde et de les admonester. Une faible productivité et de hauts salaires ne sont pas compatibles longtemps, dit-il, et le taux d'inflation dépend essentiellement du niveau auquel s'établiront les augmentations de salaires. Il ajouta que les bons résultats de 1978 n'avaient pas été un succès total parce que la moyenne des augmentations de salaires avait atteint 13 %, soit trois points de plus que prévu.

M. Callaghan ne manqua pas d'un certain courage politique en déclarant, sous les huées, qu'une réduction éventuelle à 35 heures de la semaine de travail devait tenir compte de la limite de 5 % ; elle devrait être discutée dans un cadre multilatéral, afin d'éviter que la Grande-Bretagne ne devienne moins compétitive que ses concurrents. A propos du chômage, il a souligné que les changements technologiques, la concurrence du tiers-monde, posaient des problèmes à tous les pays industriels et indiqué que le gouvernement continuerait d'intervenir, directement ou indirectement, pour créer des emplois ou les protéger. Il faisait aussi écho à M. Basnett, président actuel des T.U.C., qui avait affirmé qu'en 1985 les neuf pays de la Communauté européenne compteraient neuf millions de demandeurs d'emplois de plus, car la révolution technologique et la récession économique suppriment plus rapidement les emplois qu'elles n'en créent.

Commentant, ce mercredi, le discours de M. Callaghan, l'éditorialiste du *Times* écrit : *« Etant données ses compétences de premier ministre et sa capacité à comprendre l'esprit du public, M. Callaghan sera un homme difficile à battre... L'électorat admettra qu'il a un premier ministre honnête, compétent et sérieux, contrôlant bien son parti ».*

HENRI PIERRE.

Italie

ttentat sur la voie ferrée Bologne-Florence

De notre correspondant

Rome. — Une catastrophe a été tée de justesse le lundi 4 sepnbre sur la ligne ferroviaire logne-Florence. Il était 23 h. 30 and le train Conca d'Oro, ve- nt de Milan et transportant elque quatre cents passagers, t engagé sur le viaduc de enzio. A ce moment précis, forte explosion pulvérisait mètre de rail sur la voie opposée, celle qu'aurait dû emprunter train si des travaux n'avaient en cours. Des dégâts mineurs t été enregistrés mais le trafic devait être interrompu pendant huit heures.

Il s'agit d'un attentat commis avec plusieurs kilos d'explosif.

La région où a eu lieu l'explosion du 4 septembre est l'un des champs d'action privilégiés de l'extrême droite. C'est à elle que l'on attribue d'ailleurs la plupart des attentats contre des trains. Cela n'empêche pas les enquêteurs de conduire aussi leurs recherches parmi les groupes du bord opposé.

Pour ce qui les concerne, les Brigades rouges n'ont jamais commis d'attentats indiscriminés : elles s'attaquent à des personnes précises, quitte à assassiner aussi leurs gardes du corps. Un document publié cette semaine par l'hebdomadaire *Panorama* leur attribue un nouveau slogan : *« Contre-attaquer pour ne pas être anéantis. »* Mais il ne s'agit, semble-t-il, que d'une *« stratégie pénitentiaire »* illustrée récemment par une explosion dans le parloir de la « prison spéciale » de l'Asinara. A la suite de cet exploit — l'Asinara est une île gardée comme une forteresse et les détenus ne peuvent avoir aucun contact physique avec les visiteurs, — deux membres de l'organisation terroriste, dont Renato Curcio, viennent d'être transférés dans une autre prison.

ROBERT SOLÉ.

L'Union interparlementaire. Le chancelier d'Allemagne érale a ouvert mardi 5 sepibre à Bonn la soixantequième conférence annuelle l'Union interparlementaire, nissant mille deux cents délés de soixante-douze pays. Schmidt s'est prononcé pour recherche de l'équilibre straque et militaire ainsi que r la poursuite de la détente. a insisté (comme l'ancien nceller, M. Brandt, qui a lement pris la parole) sur la essité de réaliser des progrès s le dialogue nord-sud. Il a nandé à tous les pays de socier à la résolution adoptée juillet au sommet économique Bonn pour lutter contre la iterie aérienne. — (A.F.P.)

Union soviétique

« DES MILLIERS DE CHINOIS VIVENT ISOLÉS DANS DES « RÉSERVES » FACE A LA MANDCHOURIE »

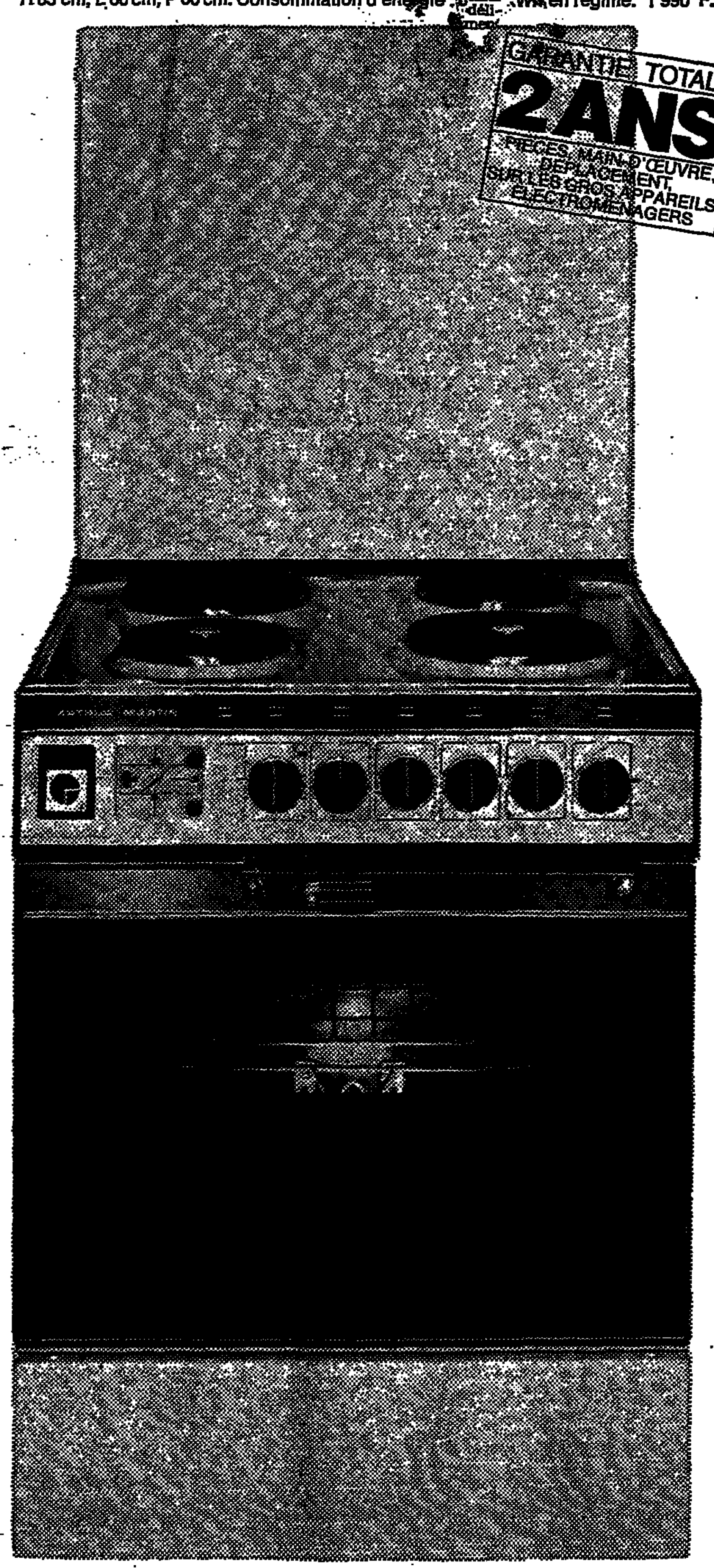
affirme un dissident

Vienne (A.P.). — M. Mikhaïl Makarenko est arrivé récemment à Vienne après avoir passé huit ans dans un camp à régime sévère pour avoir notamment géré un club non conformiste à Akademgorok, la ville universitaire sibérienne. Il a précisé que les autorités l'avaient forcé, « par leurs conseils », à émigrer avec sa fille, son gendre et son petit-fils.

Lors de son procès, on lui avait reproché notamment *« d'avoir aidé un espion chinois »*. Or, dit-il, *« des milliers de Chinois qui ont quitté leur pays pour des raisons diverses vivent en U.R.S.S. dans des « réserves » situées dans les régions limitrophes de la Mandchourie, sans papiers d'identité et sans aucune chance de pouvoir se déplacer sur le territoire soviétique »*.

Il a annoncé que Mme Ida Nudel, assignée à résidence pour quatre ans après avoir réclamé publiquement le droit d'émigrer en Israël, se trouvait dans la région de Tomsk, en Sibérie occidentale, et travaillait comme femme de ménage dans un foyer de travailleurs.

Enfin, selon lui, un jeûne a été observé, en U.R.S.S. et à l'étranger, par les dissidents soviétiques pour commémorer la « terreur rouge » du 5 septembre 1918 qui marqua le début des persécutions en U.R.S.S. de « dissidents politiques ».



EUROPE

La vie religieuse en U.R.S.S.

(Suite de la première page.)

Nous avons raconté cette scène idyllique à un bon connaisseur de la vie religieuse en U.R.S.S., qui habite à Paris. Celui-ci sourit d'un air entendu : *« Ah, on vous a montré Lisi-Noss ? C'est une église modèle qui impressionne toujours les étrangers ! »*

Il faut saisir l'allusion à mi-mot, savoir lire entre les lignes d'une déclaration, interpréter des silences lourds de sens. Lorsqu'un membre du patriarcat affirme que l'Eglise officielle ignore les dissidents chrétiens, mais ajoute ingénument : *« Bien sûr, sur le plan individuel, on doit apporter une aide humanitaire à tous ceux qui souffrent »* ; lorsqu'un évêque note qu'au séminaire on doit faire des cours sur l'histoire de la Constitution, mais que le programme est *« trop chargé pour laisser du temps à la critique de la philosophie marxiste »* ; ou que le patriarche Pimène, lui-même, dans son discours officiel aux délégués venus célébrer le 60e anniversaire du rétablissement du patriarcat de Moscou (*le Monde* du 1er juin), déclare que le nombre d'églises ou de paroisses peut diminuer dans tel ou tel diocèse *« quand diminue le chiffre des fidèles, qui se comptent par millions »* : que celui qui a des oreilles entende... Nous nous bornerons donc à rapporter ce qu'on nous a dit, à décrire ce qu'on nous a montré. Comme le dit le proverbe russe : *« Mieux vaut voir soi-même une fois, que d'entendre parler dix fois. »*

20 % de pratique religieuse ?

Nous avons vu des églises pleines, le dimanche et même en semaine. Des séminaires bondés avec cinq candidats pour une place disponible, malgré la récente augmentation des quotas. Une Eglise hiérarchique qui paraît riche, au moins aux échelons supérieurs, et vivant en bonne intelligence avec l'Etat.

« Compte tenu de l'absence dans notre Eglise de l'habitude de tenir des statistiques, il est impossible de citer des chiffres exacts. Nos fidèles se comptent par millions », se borne à dire le patriarche Pimène. En privé, un patriarcat avance le chiffre de soixante millions de pratiquants, réguliers ou occasionnels, sur une population de cent quatre-vingts millions d'habitants d'origine orthodoxe. D'autres, plus prudents, fixent le nombre de pratiquants entre trente et cinquante millions — soit plus de 20 %, — ce qui serait nettement plus élevé qu'en France !

Quoi qu'il en soit, le nombre d'églises ouvertes au culte est loin de suffire aux besoins des fidèles. Là encore, les chiffres précis ne sont jamais publiés, mais on estime entre 5 000 et 7 000 le nombre d'églises orthodoxes ouvertes en U.R.S.S., contre 54 174 avant la révolution. Deux exemples : à Moscou, en 1917, on comptait 657 églises et chapelles pour un million neuf cent mille habitants. Aujourd'hui, pour plus de sept millions d'habitants, une quarantaine seulement de la centaine d'édifices religieux encore existants sont ouverts au culte. En 1917, Léningrad (alors Pétrograd) comptait plus de 460 lieux de culte (orthodoxes, catholiques, protestants, vieux-croyants) pour deux millions cent mille habitants. Aujourd'hui, avec une population de trois millions et demi d'habitants, il ne reste plus qu'une quinzaine d'églises ouvertes.

La fortune de l'Eglise a connu des hauts et des bas. Après les premières vagues de répression qui ont failli la submerger — en 1939, il n'y avait plus que quatre évêques diocésains, quelques centaines de prêtres et aucun monastère ou séminaire — la guerre a permis une certaine libéralisation. Pour remercier l'Eglise de son patriotisme, traduit concrètement par des collectes qui ont financé l'escadrille d'avions Alexandre-Nevsky et la colonne de chars Dimitri-Donskoï, Staline rouvrit de nombreuses églises et monastères.

Une nouvelle vague de répression s'est abattue sur l'Eglise dans les années 60, sous Khrouchtchev, qui a fermé environ 10 000 églises, réduit le nombre de monastères de 67 à 30 et des séminaires de 8 à 3. Actuellement, avec 76 évêques et environ 15 000 prêtres, l'Eglise orthodoxe russe connaît une vie précaire.

Pas de crise de vocations

Les deux académies de théologie supérieure et les trois grands séminaires, à Moscou (Zagorsk), Leningrad et Odessa, qui existent aujourd'hui (contre 4 académies, 57 grands séminaires et 185 petits séminaires en 1917) ont un total de 1 617 étudiants (788 internes, 814 par correspondance et 15 aspirants). Les études ne sont pas aisées. Aucun ouvrage de théologie ni de catéchèse n'a été publié depuis 1917. Quant aux cours par correspondance, la polycopie étant très rare, la reproduction est faite soit à la machine à écrire, avec carbones, soit par un reproducteur à alcool, très rudimentaire. D'autre part, les places dans les séminaires sont très *convoitées et leur nombre* limité par le comité d'Etat.

Comment s'opère la sélection ? Outre les normes canoniques établies par l'Eglise, le candidat doit être agréé par le comité d'Etat, qui effectue un *« contrôle médical »* et peut *rejeter une demande* sans donner de raison. *« Il existe trois filtres*, nous a affirmé un prêtre dissident, *d'abord l'Eglise, ensuite le comité d'Etat, mais c'est le K.G.B. qui a le dernier mot ! »*

Quatre-vingt dix-huit pour cent des étudiants vont jusqu'au sacerdoce — la proportion était souvent l'inverse dans les séminaires *d'avant la révolution* — et 90 % se marient avant l'ordination. Dans l'Eglise orthodoxe, seuls les moines — célibataires — peuvent accéder à *l'épiscopat*. Mais on commence à contester cette pratique discriminatoire qui déprécie le clergé marié au profit de la hiérarchie célibataire ; des abus sont cités, tel le cas de Mgr Alexis, métropolite de Tallin et d'Estonie, dont le mariage fut annulé pour lui permettre de devenir évêque.

Certains prélats gravissent très rapidement les échelons de la hiérarchie. C'est le cas de Mgr Cyrille, archevêque de Viborg à trente et un ans, qui nous a reçu au séminaire de Leningrad, dont il est le supérieur. Particulièrement sensible aux problèmes *d'aggiornamento* auxquels doit faire face son Eglise, il a rappelé que le concile orthodoxe de 1917-1918, qui restaura le patriarcat de Moscou aboli par Pierre le Grand en 1721, s'est terminé pendant la guerre civile avant *d'avoir* pu voter un *certain nombre* de réformes, tel l'usage de la langue russe dans la liturgie.

« Quand j'ai étudié les documents de Vatican II, nous a-t-il dit, *cela m'a rappelé certaines de ces réformes. Aujourd'hui, deux tendances se font jour dans notre Eglise : celle qui veut perpétuer les traditions de la vieille école théologique de Saint-Pétersbourg et celle qui veut procéder à des innovations légitimes. »*

Certains chrétiens dissidents appartiennent à la première tendance. C'est ainsi que le Père Dimitri Doudko, relevé de ses fonctions comme curé de l'église Saint-Nicolas à Moscou pour avoir remplacé le sermon traditionnel par des entretiens sous forme de questions et de réponses, ne nous a pas caché qu'il n'est pas favorable au remplacement du vieux slavon par le russe dans la liturgie. En cela, il appartient, avec Soljenitsyne, au courant russophile, qui voit dans les traditions de l'Eglise orthodoxe un trésor de la culture et de l'âme russe qu'on ne saurait toucher. Bien qu'« hérétique » par rapport à l'orthodoxie marxiste, ce courant est favorisé par certains dirigeants du parti, ce qui peut expliquer certaines « anomalies » comme la sauvegarde et la restauration des vieilles églises dans les villes du nord du pays, le goût pour le folklore paysan, souvent d'origine religieuse, et tout récemment l'autorisation donnée au peintre Ilya Glazounov d'exposer officiellement à Moscou ses toiles, dont certaines sont à thème religieux.

Une Eglise riche ? Les apparences laissent rêveur. Les délégations étrangères — l'Eglise en reçoit cinq cents par an — sont traitées royalement, logées dans les meilleurs hôtels et comblées d'égards. Le banquet de quatre cents couverts offert à ses hôtes par le patriarcat pour le soixantième anniversaire de son rétablissement a été fourni au monastère de Zagorsk, à 75 kilomètres de la capitale, par le meilleur restaurateur de Moscou : la *maison Praga*, qui existait avant la révolution...

L'hospitalité russe est légendaire. Mais, s'agissant d'une Eglise considérée officiellement comme anachronique et parasitaire, on peut se demander d'où vient l'argent. Un tel étalage de richesse provoque deux réactions contraires. Les uns s'indignent devant des fastes qu'ils jugent comme un contre-témoignage. C'est le cas du Père Gleb Yakounine, prêtre dissident à qui le patriarcat a interdit l'exercice de *son sacerdoce* à *cause* des « lettres ouvertes » qu'il a envoyées au Conseil œcuménique des Eglises et au patriarche pour dénoncer les complicités de la hiérarchie avec le régime soviétique. Dans une lettre — qu'il nous a montrée — adressée au patriarche Dimitrios de Constantinople au nom du comité chrétien pour la défense des droits des croyants, qu'il a fondé en 1976, le Père Yakounine dénonce les célébrations de l'anniversaire du patriarcat en ces termes :

« Ces festivités somptueuses constituent un faux-témoignage, tout comme les autres congrès et réceptions auxquels sont conviés les chefs religieux du monde entier. Leur but est de convaincre le monde que l'Eglise russe se porte bien et d'évacuer toute possibilité de croire qu'elle n'est pas libre. »

Les autres, en revanche, et c'est le cas de beaucoup de fidèles, trouvent que rien n'est trop beau, ni trop riche, pour honorer Dieu, et que les fastes de l'Eglise compensent la grisaille de leur vie de tous les jours. D'ailleurs, la réponse à la question : d'où vient l'argent ? est simple. Il vient exclusivement des fidèles : quêtes, offrandes lors des sacrements, vente des cierges, l'Eglise détenant le monopole de la fabrication et de la vente.

Les églises assimilées aux cinémas

Et l'Eglise reçoit beaucoup d'argent. *« Ou bien les fidèles de l'Eglise sont très riches, ou bien elle est très riche en fidèles »*, faisait remarquer un observateur avisé. Un exemple : selon Boris Mikhaïlovitch Koublitzki, *starosta (marguillier) de l'église* Saint-Nicolas, à Léningrad, le budget de cette paroisse importante s'est élevé, pour l'année 1977, à plus d'un million de roubles (le rouble = 7,70 F au change officiel) — c'est-à-dire, plus de cinq fois *le budget annuel du conseil* permanent de l'épiscopat français ! Avec cette somme, due entièrement à la générosité des fidèles (30 000 personnes sont passées le jour de Pâques), il fallait entretenir 120 personnes, dont 6 prêtres, 3 diacres et 2 lecteurs.

Combien peut gagner un prêtre ? Entre 300 et 500 roubles par mois, et de 600 à 800 pour un évêque, alors que le salaire moyen d'un ouvrier est de 150 roubles et le SMIC à 60 roubles. En outre, le prêtre reçoit des avantages en nature. Mais, considéré comme un travailleur indépendant, il doit payer 48 % d'impôts sur son revenu ; à sa retraite, à soixante ans, il ne touche que 50 roubles par mois, plus un rouble par année d'activité. Qui plus est, les églises sont assimilées aux cinémas et autres lieux de spectacles, ce qui veut dire que l'électricité, par exemple, qui coûte normalement 4 kopeks par kilowatt, leur est facturée à 25 kopeks...

En somme, l'Eglise est relativement riche, mais elle ne sauraitrait disposer de son argent comme elle l'entend. D'abord, elle n'a pas le droit de faire la charité ou de créer des œuvres sociales, comme des hôpitaux, des *asiles de vieillards*, des *écoles*, car l'Etat socialiste est censé subvenir à tous les besoins. En revanche, elle doit verser une certaine somme chaque année, recueillie dans toutes les paroisses, au Fonds pour la paix, œuvre d'entraide gérée par l'Etat.

Ensuite, elle doit rendre des comptes précis au Comité d'Etat pour les affaires religieuses pour tout ce qu'elle dépense. Elle ne recevra pas l'autorisation de restaurer telle église de campagne qui tombe en ruine ou d'installer le chauffage dans telle autre, mais elle pourra recevoir les délégations étrangères avec éclat. Il en va de même pour les publications du patriarcat : le nombre et le tirage des livres, bibles et revues sont strictement limités, *selon un quota de papier alloué* chaque année par l'Etat aux confessions religieuses (de 2 à 3 000 tonnes).

Mais, à côté de l'Eglise mondaine, de l'*« épiscopat au caviar »*, selon la formule d'un de nos *interlocuteurs*, existe une autre Eglise, pauvre, priante, humble, populaire. A Kiev, nous avons visité deux monastères de femmes : celui de Pokrovsky avec cent dix moniales, et celui de Florovsky, le plus ancien couvent *d'Ukraine*, avec une centaine de religieuses qui suivent l'ancienne règle de Constantinople, inchangée depuis la fondation du couvent il y a huit cents ans : le lever est à 2 h. 30 du matin et les offices peuvent durer seize heures.

Nous sommes allés dans de petites paroisses, à Kiev et à Leningrad, mais surtout en Asie centrale, à Tachkent et à Kagan, près de Boukhara, où nous avons vu des prêtres dévoués, des jeunes qui assistent aux *offices et font* baptiser leurs enfants et où la quasi-totalité des personnes qui fréquentent les églises — même si la plupart sont des femmes — sont nées après la révolution.

Si cette Eglise-là est davantage une Eglise « confessante » et « célébrante » que militante, on ne saurait douter de la foi de chrétiens qui répondent à l'annonce du prêtre *« le Christ est ressuscité ! »* avec une conviction qui ferait honte aux chrétiens *« sécularisés »* des Eglises occidentales : *« Oui, il est vraiment ressuscité ! »*

ALAIN WOODROW.

Prochain article :

« LES CROYANTS NE FONT PAS DE POLITIQUE »

AMÉRIQUES

Argentine

Le général Videla reconnaît qu'il y a peut-être eu des « excès dans la répression »

Rome *(A.F.P.)*. — Le général Jorge Videla, chef de l'Etat argentin, a reconnu mardi 5 septembre à Rome, dans une interview à l'agence de presse italienne Ansa, qu'il y avait peut-être eu en Argentine des *« excès dans la répression »*. *Le chef de la junte*, qui était dans la capitale italienne à l'occasion de l'inauguration du pontificat du pape Jean Paul Ier, a affirmé que le processus de *« réorganisation nationale »* en cours visait au rétablissement d'une démocratie *« pleinement authentique, stable et moderne »*.

« Dans notre pays, il y a eu une véritable guerre. Dans cette guerre, qui n'a pas été une guerre classique, mais une guerre sale, confuse, des personnes ont disparu (...). Nous essayons en ce moment de vérifier si cela s'est réellement produit et prenons les mesures nécessaires », a déclaré le général Videla.

Le président argentin a ajouté que la situation avait toutefois changé maintenant et permettait de s'engager *« sur un nouveau chemin avec la participation de tous les secteurs de l'opinion »*.

« En argentine, l'activité des partis est suspendue avec la compréhension des partis eux-mêmes, a-t-il souligné. *Personne en ce moment n'est pressé d'aboutir à des élections, mais il est certain que la situation se normalise rapidement et que rapidement tous pourront recommencer à participer à la vie politique du pays. »*

Une campagne de cartes postales

Le Monde — comme de nombreux autres quotidiens et hebdomadaires parisiens — reçoit, depuis une quinzaine de jours, de nombreuses cartes postales venues d'Argentine. Au recto, sous le titre *« Argentine, toute la vérité »* des photographies d'enfants *portant le drapeau national* bleu et blanc, des vues de places publiques paisibles, de foules tranquilles ou d'hommes au travail. Au verso, à côté du nom et de l'adresse de l'expéditeur, écrits à la main, un court texte imprimé affirmant que *« la guerre est finie en Argentine »*. On peut y lire que *celle-ci fut « dure », « la subversion s'en est pris, avec sa violence absurde, à nos hommes de lettres, nos sportifs, nos artistes, nos savants »*, mais que maintenant règne la paix.

Ce déluge de correspondance n'est pas tout à fait spontané. La revue féminine argentine *Para ti*, a invité ses lectrices à envoyer ces cartes postales à des personnalités politiques (telles que MM. Carter, Callaghan ou Giscard d'Estaing) et à des journaux étrangers *(France-Soir, Le Monde, Le Point, l'Express, Paris-Match*, ainsi que *l'Unita* à Rome et *Cambio 16* à Madrid) pour redresser l'*« image déformée de l'Argentine »*. Pour cette opération les fiches de cuisine habituellement encartées dans *Para ti*, qui tire à cent dix mille exemplaires, ont été remplacées par ces cartes postales.

Nicaragua

Les États-Unis s'inquiètent des arrestations de dirigeants de l'opposition

M. Holding Caretr, porte-parole du Département d'Etat, a déclaré mardi 5 septembre, à Washington, que les Etats-Unis ressentaient *« une profonde inquiétude devant les pertes de vies humaines au Nicaragua et les informations rapportant de nombreuses arrestations parmi les leaders de l'opposition »*. Le gouvernement américain est favorable à *« une solution paisible et démocratique »* et rejette l'emploi de la violence et de la répression qui sont contraires à un tel objectif, a ajouté le porte-parole.

Selon les informations recueillies à Washington, c'est sur la suggestion des Etats-Unis que le Venezuela a renoncé il y a quelques jours à saisir le conseil de sécurité des Nations unies de la situation au Nicaragua, et a *porté* l'affaire devant l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). Le conseil permanent de l'O.E.A. devrait se réunir, jeudi 7 septembre, pour étudier le cas au Nicaragua et décider éventuellement la convocation d'une réunion du conseil des ministres de l'Organisation. Le président Somoza a accusé le Venezuela d'intervenir *« de façon éhontée »* dans les affaires intérieures de son pays et a évoqué la possibilité d'une rupture des relations diplomatiques.

Au Nicaragua, l'opposition estime que quatre cents à six cents personnes ont été arrêtées ces derniers jours. Le président Somoza, de son côté, a fait état d'environ cent trente arrestations.

La vie économique du pays est gravement désorganisée par la grève générale lancée il y a deux semaines par le Front élargi d'opposition. On admet de source officielle que les ressources provenant des impôts, mais aussi des redevances téléphoniques ou des quittances d'eau ont considérablement diminué.

La Croix-Rouge internationale a lancé, mardi à Genève, un appel pour réunir 445 000 dollars destinés à financer l'aide aux victimes récentes des affrontements. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Pérou

LES SYNDICATS DE MINEURS ET DE MÉTALLURGISTES DÉCIDENT DE POURSUIVRE LEUR GRÈVE

Lima *(A.F.P., A.P.)*. — La Fédération péruvienne des travailleurs des mines et de la métallurgie a décidé, mardi 5 septembre, de poursuivre le mouvement de *grève déclenché* il y a plus d'un mois, *« les autorités n'ayant pas satisfait les revendications »* des grévistes, a annoncé un *porte-parole de la Fédération*.

Se référant à de nombreuses informations faisant état d'une reprise massive du travail lundi, le porte-parole a admis que les mineurs de Toquepala, gisement cuprifère exploité au sud du pays par la compagnie nord-américaine Southern Pérou Copper, avaient cessé leur mouvement. En revanche, le porte-parole a nié que 86 % des travailleurs de la compagnie d'Etat Centromin aient repris le travail, comme l'avaient indiqué lundi des informations officielles.

Les mineurs en grève réclament des augmentations salariales et la réintégration de plusieurs de leurs camarades licenciés lors de précédentes grèves. Les négociations ont surtout achoppé sur ce dernier point.

Selon le quotidien gouvernemental *La Prensa* le couvre-feu a été imposé dans la région de la mine de fer de Marcona, la plus importante du pays, à 380 kilomètres au sud de Lima, à la suite d'affrontements lundi entre grévistes et non grévistes.

AFRIQUE

Sénégal

Le gouvernement s'efforce de pallier les conséquences de la sécheresse de l'an dernier

De notre correspondant

Dakar. — La précocité des pluies et leur régularité, des confins du lac Tchad à la presqu'île du Cap-Vert, laissent espérer que le Sahel va pouvoir enfin reverdir après une décennie de sécheresse.

Au Sénégal, les précipitations ont commencé au mois de juin en Casamance et dans l'est du pays, et à la mi-juillet toutes les régions avait déjà été bien arrosées, plus d'un mois plus tôt que l'année dernière. Si le phénomène se poursuit jusqu'au début d'octobre, ce qui paraît probable, les principales productions devraient atteindre de nouveau un niveau normal et donc satisfaire les besoins nationaux pour le mil et représenter 1 million de tonnes de graines en coques commercialisables pour l'arachide et plus de 45 000 tonnes de graines pour le coton.

Cependant, dans l'immédiat, les dirigeants sénégalais doivent pallier les conséquences préoccupantes de la sécheresse de l'an dernier. L'aide internationale en céréales s'est élevée à environ 200 000 tonnes et a permis de faire face aux besoins alimentaires les plus pressants. Mais le manque à gagner né du déficit arachidien a été de plus de 50 milliards de francs C.F.A. (1 franc C.F.A. vaut 0,02 FF) pour l'ensemble de l'économie sénégalaise et, en dépit de l'aide compensatoire du Stabex européen de l'ordre de 20 milliards de francs C.F.A., les répercussions de cette chute sont sensibles sur la balance des paiements et sur le budget de l'Etat.

L'Assemblée nationale a voté le mois dernier le relèvement d'un certain nombre de taxes destinées soit à freiner certaines importations de luxe (alcools, voitures de grosse cylindrée) ou concurrentes de la production industrielle locale, soit à doter le trésor public *de* ressources complémentaires. C'est ainsi que le prix de l'essence ordinaire a été porté de 93 à 100 F C.F.A. le litre et celui du super de 97 à 120 F. — P. B.

Rhodésie

Des nationalistes noirs modérés condamnent le massacre des survivants de la catastrophe aérienne du 3 septembre

Tandis que les forces armées rhodésiennes, auxquelles se sont joints de nombreux volontaires, poursuivent leurs opérations contre les guérilleros accusés d'avoir massacré les survivants de l'accident du Viscount d'Air Rhodesia (*le Monde* du 6 septembre) — dont Salisbury n'avait pas encore donné les causes le 6 septembre en fin de matinée — plusieurs dirigeants noirs du gouvernement transitoire multiracial de Salisbury ont démenti les affirmations de M. Joshua Nkomo, co-président du Front patriotique, selon lesquelles les maquisards de l'Union du peuple du Zimbabwe (ZAPU) auraient abattu le Viscount *« parce que celui-ci était utilisé par le gouvernement de Salisbury depuis quatre ou cinq mois pour le transport de troupes et de matériel militaire »*. M. Nkomo a nié une nouvelle fois que ses partisans aient tué au sol les survivants, se refusant à préciser comment l'avion avait été abattu.

Le révérend Sithole, l'un des trois membres de la coalition gouvernementale, s'est déclaré *« horrifié »* par tant de *« cruauté abjecte et de barbarie qui montrent*, selon lui, *que le prétendu Front patriotique a complètement perdu la direction des événements »*.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré mardi : *« Comme nous l'avons fait dans des occasions semblables, nous condamnons toujours ceux qui s'en prennent à la vie de personnes innocentes »*.

A Londres, le gouvernement britannique *« a déploré »* mardi *« l'horrible et tragique accident »* et a exprimé sa *« stupéfaction »* devant l'accroissement du nombre des victimes du conflit.

En République sud-africaine enfin, le Conseil sud-africain des Eglises, affilié au Conseil mondial (W.C.C.) et à ce titre fondamentalement opposé à la politique de discrimination raciale de Pretoria, a sévèrement condamné ce qu'il considère comme une *« tuerie bestiale »* par la voix de son secrétaire général, l'évêque anglican noir Tutu. — *(A.F.P., Reuter.)*

Côte-d'Ivoire

MORT DE M. JEAN-PAUL ALATA

Nous apprenons le décès de M. Jean-Paul Alata, survenu le 1er septembre à l'hôpital de Treichville (Côte-d'Ivoire). L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Adjame, dans la banlieue de la capitale ivoirienne.

[Français d'origine, né en 1924 à Brazzaville, Jean-Paul Alata avait été un des proches collaborateurs du président guinéen Sekou Touré. Il avait pris la nationalité guinéenne après la proclamation de l'indépendance à Conakry. Il était inspecteur général des affaires économiques et financières au moment de son arrestation, en janvier 1971, pour *« connivence avec les mercenaires lors du débarquement portugais du 22 novembre 1970 à Conakry »*.

Libéré en 1975 à l'occasion de la réconciliation entre Paris et Conakry, Jean-Paul Alata est l'auteur de *Prisons d'Afrique*, ouvrage où il relatait son expérience et qui fut interdit en France dès sa parution en 1976, sur ordre de M. Poniatowski, alors ministre de l'intérieur (*le Monde* daté 24-25 octobre 1976).]

AMÉRIQUES

Uruguay

La suppression de la démocratie met en danger l'existence même de mon pays

NOUS DÉCLARE M. WILSON FERREIRA ALDUNATE, DIRIGEANT CONSERVATEUR

L'Uruguay, naguère qualifié de « Suisse de l'Amérique latine », ploie sous le joug d'une des dictatures militaires les plus dures du sous-continent. Nous avons rencontré, dans son exil, le chef du parti conservateur (« blanco » ou « nacional »), M. Wilson Ferreira Aldunate, l'un des adversaires les plus résolus du régime instauré il y a plus de cinq ans. Quelques semaines après le coup d'Etat militaire de 1976 en Argentine, il avait, à Buenos-Aires, où il vivait réfugié, échappé, de façon quasi miraculeuse, à un attentat. En raison de la fermeté de ses positions, M. Wilson Ferreira est devenu l'homme politique le plus important de l'opposition civile uruguayenne, respecté de la droite modérée à la gauche (1).

« En un siècle, chez nous, l'Etat 'avait tué personne. La peine de ort n'existe pas. La dernière uerre civile remonte à 1904, la ernière guerre étrangère au siè-e dernier. Ces horreurs dont on ntendait parler à propos d'autres ays — la torture, la dictature, our nous, c'était une autre planète. On avait de la peine pour ux ! Des Allemands avaient tué eaucoup de juifs ? On disait : *Les Allemands, c'est différent...* »

» Il faut voir le Parlement à ontevideo. Il a coûté, en 1925, quivalent de 300 millions de dollars d'aujourd'hui. Tout en mar-e ! Cela représentait à peu près moitié de nos exportations alors. C'était un symbole, plus ûteux, toutes proportions gar-es, que les pyramides. C'est le onument que la classe moyenne uguayenne avait dédié au sys-me des valeurs nationales : le spect de la loi, l'égalité, la ga-ntie des droits individuels, des ertés politiques.

» Regardez une carte de notre ys. Au nord, à l'est, c'est le ésil, séparé de nous par une ne artificielle. A l'ouest, de utre côté du fleuve Uruguay, st l'Argentine ; entre elle et us, aucune distinction pos-le : même langue, même race, ême amour du football, des tan-s de Carlos Gardel, même goût ur le maté (2). Coincés entre deux géants, notre seule défi-tion nationale, c'était un cli-at spirituel, un ensemble de leurs consenties, un système litique à peu près unanime-ent accepté. Vous comprenez urquoi le coup d'Etat de 1973 plus grave pour nous que ne t, pour les Français, la perte l'Alsace et de la Lorraine. La ppression de notre seule base coexistence, la démocratie, et en danger l'existence du pays, définition même de l'Uruguay. n'avait pas le droit de faire la.

— *Comment « cela » a-t-il pu se produire, précisément dans ce pays-là ?*

— Traditionnellement, en Amé-que latine, les tyrannies se sont plantées au nord et les régimes liberté au sud. Si vous regar-z aujourd'hui la carte politique sous-continent, vous observez e c'est aujourd'hui l'inverse. urquoi ? On dit: « C'est une éaction contre l'apparition de mouvements terroristes. » Cela compté en Argentine, par emple. En Uruguay, c'est seu-ment lorsque les Tupamaros ont é entièrement détruits qu'a eu u le coup d'Etat. De juin 1973 aujourd'hui, il n'y a pas eu une e action subversive. Or le uvernement tue, enlève, empri-ne, torture.

» On dit : certains intérêts économiques ont suscité des régimes de force dans le « cône sud » pour éviter la montée de la gauche. Or en Uruguay, aux élections de 1971, la gauche a eu ses 18 % de voix, comme toujours ! Seulement, cette fois, les forces qui la composaient étaient unies dans le Front élargi [*Frente amplio*].

» La seule explication que je vois, c'est l'intervention de l'étranger. En 1974, Henry Kissinger, en substance, a déclaré à William Rogers, lorsque celui-ci a pris ses fonctions de secrétaire d'État adjoint pour les affaires inter-américaines : « Vous avez » bien mérité ce poste, car vous » avez été l'artisan de l'installa-» tion en Amérique latine d'un » système de gouvernements sta-» bles et de l'arrivée au pouvoir » d'interlocuteurs valables pour » les Etats-Unis. » C'est simple, pour l'Allemand Kissinger, l'Amérique latine est ni plus ni moins qu'un non-être : il n'en parle jamais dans ses livres. Il avait une doctrine : les Etats-Unis ne doivent appliquer leur force, dans un monde plus équilibré, que là où leurs intérêts fondamentaux sont en jeu. Du point de vue de Washington, c'est rationnel. Mais l'Amérique latine, cela existe en tant que tel et pas seulement en fonction des préoccupations stratégiques américaines !

La torture : une procédure administrative

— *Le régime militaire uruguayen n'a-t-il pas, cependant, ses caractéristiques particulières ?*

— La dictature uruguayenne ne tue pas, sauf dans le cas de Gutierrez Ruiz ou de Michelini (3). Au total, on est certain qu'il n'y a pas eu plus de cent morts depuis l'instauration du régime de force. Mais l'horreur uruguayenne, c'est l'application systématique de la torture. C'est devenu une procédure administrative ordinaire. Elle fait partie du cours normal de la justice. La mort survient comme une erreur technique dans l'application de la torture.

» Ils ont commencé par torturer les Tupamaros, puis des syndicalistes, puis certains militants politiques et des intellectuels. Puis ils ont détruit l'appareil du P.C. Puis ils s'en sont pris à toute la population, sans considération d'idéologie, par habitude. Au début, c'était pour le renseignement. Puis c'est devenu un châtiment : on sort les détenus pour les punir. Enfin, c'est devenu une forme d'intimidation pour la population. Aujourd'hui, on torture parce que l'on a torturé. La circonstance aggravante est que mon pays est un petit pays. Celui qui est torturé, ce n'est donc jamais un inconnu, c'est le fils de l'épicier du coin.

» On calcule que vingt-cinq mille Uruguayens ont été torturés. Si vous rapportez cela à la population française, cela ferait plus d'un demi-million de vos compatriotes victimes de ce genre de traitement. C'est un chiffre, ça ! Et je ne baptise « torture » que les formes les plus affreuses. Car, par exemple, un prisonnier sans cagoule, en Uruguay, on ne le conçoit pas. Or je ne compte pas la cagoule comme une forme de torture, bien que je sois sûr que c'en est une. »

— *Un autre drame de l'Uruguay vous préoccupe vivement : l'émigration massive.*

— L'Uruguay, c'était deux millions sept cent mille habitants au dernier recensement. C'est la population d'une ville, grande, mais pas énorme. Or si l'on extrapole les chiffres du pénultième recensement, même en tenant compte de notre taux d'accroissement très bas, le plus bas d'Amérique latine (1,2 % par an) on devrait arriver à 3,3 ou même 3,5 millions d'habitants. Cela veut dire que nous avons perdu au moins un demi-million d'habitants. Le gouvernement admet le chiffre de trois cent mille. C'est affreux !

— *Un demi-million d'émigrés, 25 000 torturés, et 5 000 à 6 000 prisonniers politiques, tout cela pourquoi ?*

— Vous devez vous dire : il y a un propos. Il doit bien y avoir, derrière tout cela, une conception. Ils disent : le rétablissement de l'ordre. Or, c'était fait. Alors, sans doute, une conception économique ? Leur objectif fondamental, c'était de mettre fin à l'inflation. (Ici Wilson Ferreira a un rire blessé.) Voici quelques chiffres officiels. En 1973 : 77,5 % ; en 1974 : 107,2 % ; en 1975 : 68 % ; en 1976 : 40 % ; en 1977 : 65 %. Cependant, le salaire réel représentait, à la fin de 1977, 60 % du salaire réel de 1962 ! La dette nationale, qui était — y compris celle du secteur privé — de 740 millions de dollars en 1973 est aujourd'hui de 1 700 millions de dollars.

» Avec cela, le pays se capitalise. La dette contractée par la dictature a servi à payer la répression : les dépenses de l'armée et de la police comptent pour plus de la moitié du budget. L'Uruguay, qui, naguère, avait un tas d'or, doit emprunter de l'argent pour payer ses dettes. Cela ne peut pas durer éternellement. Je le dis hautement : l'Uruguay est un emprunteur à haut risque !

Ce régime est stupide

— *De quels soutiens peut disposer un tel régime ?*

— Il n'a même pas essayé d'obtenir, comme au Chili ou en Argentine, la participation d'un secteur de la population. Il aurait pu. Il ne le veut pas. Tout fonctionne, en Uruguay, par ordre de la caserne. Tout fonctionne comme si nous étions occupés par une armée. Mais cette armée, c'est la nôtre ! Elle ne dispose du soutien d'aucune force politique. Même les secteurs économiques que le gouvernement a voulu favoriser sont aujourd'hui contre elle. Les gros agrariens eux-mêmes renâclent de devoir payer autant d'impôts pour financer la répression. Quant aux puissants de naguère, les militaires leur ont enlevé leur principale jouissance, qui est le sentiment de leur importance. Face à un sous-officier, aujourd'hui, ils ne sont plus rien, et ils le savent.

» Ce régime est stupide. L'armée uruguayenne, à la différence, par exemple, de l'armée brésilienne, n'avait aucune préparation pour l'exercice du pouvoir. Elle s'est donc entourée d'un petit groupe de serviteurs civils qui font les lois, les discours, les déclarations, les notes diplomatiques. Mais les gens intelligents ont refusé de collaborer. Il y a un Conseil d'Etat, de vingt-cinq membres, qui sert de pouvoir législatif. Aucun d'eux n'est connu ! La médiocrité des serviteurs du régime est terrible. En outre, ils ont peur.

» A force d'être stupides, ils finissent par prendre les autres pour des imbéciles ! Le directeur de l'information de la présidence, le général de brigade Cardoso, a récemment déclaré : « *Le public » n'a pas le droit de connaître » toute la vérité, même l'informa-» tion officielle, certifiée par le » gouvernement.* » Et ceci parce que « *le public n'a pas la faculté » d'interpréter correctement les » faits* ». Je sais : cela se fait partout. Mais au moins on ne le dit pas !

» Le gouvernement a fermé les journaux... du siècle dernier. On ne peut plus demander, à la Bibliothèque nationale, un journal publié après 1884, année où, paraît-il, a commencé la « *triste période politique du pays* ». On ne peut en consulter un sans aller d'abord à la police, qui vous délivre, si elle le veut, un document certifiant que vous êtes « *un homme dont l'idéologie est cohérente avec la doctrine officielle* », et que l'objet de votre investigation historique n'est pas dangereux (la police !). Les auteurs marxistes sont censurés. On raconte même, à Montevideo, qu'ils ont écarté un livre de la collection Skira consacré aux cubistes : « *Cuba, au feu !* ». Je ne suis pas certain que ça soit vrai, mais tout le monde le croit.

« Ils m'ont pris mon Sénat »

— *Comment sortir de cette situation ?*

— Dans les forces armées il y a une croissante insatisfaction. Des soldats ne peuvent pas être très heureux quand on les transforme en policiers. Mais je crains aussi une certaine tendance de la gauche à chercher toujours le bon général, le despote éclairé. Je n'ai jamais commis cette erreur. Bordaberry l'a commise (4). Il y avait, de son temps, un général très dur, très redouté, Cristi. Il l'a nommé commandant de la région de Montevideo. Un jour, je lui ai dit : tu ne crois pas que c'est dangereux. Il m'a répondu : « *Dans notre histoire il y a toujours eu le général du président, un homme qui avait sa confiance. Ce petit Cristi, il me mange dans la main.* » Oui, eh bien ! Cristi lui a mangé la main à ce crétin !

— *Pensez-vous que la politique du président Carter en faveur des droits de l'homme puisse avoir des effets positifs en Uruguay ?*

— C'est plus important qu'on ne le croit généralement. Ce n'est pas seulement parce que les Etats-Unis ont coupé l'aide militaire et certaines formes d'assistance financières, de toute façon très réduites. Le vrai problème est psychologique. Tout ce qui est militaire, chez nous, vient des Etats-Unis, depuis la coupe des uniformes jusqu'à l'idéologie. Tous les officiers ont été entraînés à Panama ou au Texas. Alors quand cet allié-là censure cette armée-là, c'est grave pour elle. Il ne faut donc pas avoir d'espérance excessive, mais pas trop simplifier non plus. Les Etats-Unis sont conscients du problème. Ils disent : en 2000, c'est-à-dire demain, l'Amérique latine sera une autre Chine à nos portes. Or, le Vietnam leur a montré qu'on ne peut pas dominer longuement une population hostile. Regardez le traité de Panama. Cela n'aurait pas été possible il y a dix ans. L'armée américaine sait qu'elle ne peut pas défendre le canal si la population est hostile. »

L'entretien a duré plus de cinq heures. M. Wilson Ferreira nous raccompagne en souriant : « Au Sénat, avant le coup d'Etat, je pouvais, si je le voulais, parler cinq jours de suite sans qu'on m'interrompe ! Ils m'ont pris mon Sénat. Alors, aujourd'hui, c'est vous qui avez dû m'écouter ! »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

---

(1) M. Wilson Ferreira Aldunate a été le candidat qui a obtenu le plus de voix lors de la dernière élection présidentielle, le 28 novembre 1971. Il devançait largement M. Juan Maria Bordaberry, le leader colorado. Mais, par une particularité de la loi électorale urugayenne (« ley de lema », sorte de système d'apparentements), M. Bordaberry a été déclaré élu.

(2) Boisson très commune dans la région du rio de La Plata, au Paraguay et au Brésil.

(3) Parlementaires uruguayens assassinés à Buenos-Aires, où ils étaient exilés, par des commandos à la solde du gouvernement de Montevideo.

(4) M. Bordaberry était président de la République lors du coup d'Etat militaire de 1973. Il n'a été écarté par les militaires qu'en 1976.

Le Monde

politique

La mort de M. Jean Kanapa

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., est mort, mardi 5 septembre, en début d'après-midi. Une délégation de son parti, conduite par M. Georges Marchais, s'est rendue immédiatement à la clinique de Saint-Cloud où était soigné M. Kanapa. Le secrétaire général du P.C.F. a adressé à l'épouse du dirigeant disparu un message dans lequel il écrit notamment : « Avec Jean, c'est un ami, un ami très proche que je perds. » *Un hommage sera rendu à M. Kanapa, vendredi 8 septembre, à partir de 10 heures, dans le hall de* l'Humanité. *Ses obsèques auront lieu le même jour, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise.*

Dans une déclaration, le comité central du P.C.F. estime que M. Jean Kanapa a apporté « une contribution éminente à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique et de la stratégie de lutte pour un socialisme aux couleurs de la France, définies par le vingt-deuxième congrès de notre parti ».

La Pravda *a annoncé, ce mercredi, sans commentaire, le décès de M. Jean Kanapa.*

«Les justes combats et les erreurs de la guerre froide»

« *Jean Kanapa avait suffisamment de qualités pour être l'un des dirigeants du P.C. les plus haïs de nos adversaires* », écrit, dans *l'Humanité* du 6 septembre, Pierre Durand. Si le responsable des questions internationales au P.C.F. a, il est vrai, souvent servi de cible, c'est surtout parce qu'il a incarné, pendant la guerre froide mais même au-delà, l'aveuglement des communistes français face à la répression qui s'exerçait en Union soviétique. Comme le dit pudiquement la biographie du quotidien communiste, il a pris sa part « *des justes combats et des erreurs des temps de la guerre froide* ».

Né le 2 décembre 1921, à Ezanville (Val-d'Oise), Jean Kanapa suit des études de philosophie. Agrégé, il participe à la vie intellectuelle du quartier Latin et fait notamment la connaissance de Simone de Beauvoir. Il enseigne un temps au lycée de Saint-Etienne.

En 1944, il adhère au parti communiste et en défend les thèses dans la presse. Rédacteur à *Ce soir* de 1948 à 1952, il collabore ensuite à *Regards* (1955-1958), puis prend la rédaction en chef de *la Nouvelle Critique*, avant de devenir, en 1959, responsable de l'édition française de *la Nouvelle Revue internationale*. Il séjourne à Prague, où il représente le P.C.F. au comité de rédaction de cette revue. De 1962 à 1967, il assure à Moscou la correspondance de *l'Humanité*.

Ces postes lui permettent d'acquérir une connaissance approfondie des relations entre les partis qui composent le mouvement communiste international. Aussi, à son retour de Moscou, entre-t-il comme permanent à la section de politique étrangère du comité central du P.C.F., instance au sein de laquelle il siège depuis 1959. En janvier 1973, il succède à la tête de cette section à Raymond Guyot.

En 1970, lorsque M. Georges Marchais prend la direction effective du P.C.F. en devenant secrétaire général adjoint, Jean Kanapa l'épaule vigoureusement et remplit durant plusieurs années les fonctions de directeur de cabinet. En mai 1975, il fait son entrée au bureau politique du parti.

Moustache « rétro », cigarette papier maïs aux lèvres, souvent renfrogné mais volontiers ironique dans la conversation, Jean Kanapa était quelque peu excédé par sa réputation de « stalinien ». Il avait en particulier été marqué par la polémique qui, en 1954, l'avait opposé à Jean-Paul Sartre et avait conduit le philosophe à écrire dans les *Temps modernes* : « *Il faut plus d'un Kanapa pour déshonorer un parti... Si je suis un flic, vous êtes des crétins... Et le seul crétin, c'est Kanapa.* »

Le journaliste communiste avait parlé en effet d'« intellectuel-flic » dans un article critiquant notamment Jean-Paul Sartre et il devait d'ailleurs se rétracter peu après. Ce n'est pas la seule fois que Jean Kanapa a été amené à réviser certains de ses propos. Lui qui niait l'existence des camps soviétiques et dénonçait la politique de Tito fit, en 1955, amende honorable en ce qui concerne le dirigeant yougoslave. Il fallut attendre décembre 1976 pour qu'il reconnaisse, lors d'une émission télévisée des Dossiers de l'écran, l'existence des procès truqués et de la répression, tout en précisant qu'à l'époque stalinienne les communistes français étaient d'une « *totale bonne foi* » et que, s'ils avaient su ce qui se passait, ils auraient « *hurlé leur indignation* ».

Jean Kanapa a toujours défendu jusqu'au bout les positions de son parti. En 1956, il défendait encore la politique de mise au pas des intellectuels menée en Union soviétique par Jdanov en expliquant que le « jdanovisme », « *ce n'est rien d'autre que l'esprit de parti dans les questions de la littérature, de l'art, de la culture, et cet esprit de parti, ah ! oui, nous le conserverons* ».

C'est lui encore qui, en 1976, lors du XXII[e] congrès du P.C.F., avait présenté le rapport de la commission des amendements au projet de document, bloquant le débat qui s'était instauré sur les questions de moralité. A l'inverse, c'est lui qui a défendu et illustré la prise de distance du P.C.F. par rapport au P.C. d'Union soviétique, qui s'est manifestée au cours des dernières années, et en particulier depuis l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, en août 1968. C'est lui aussi qui, en mai 1977, a présenté devant le comité central de son parti un rapport par lequel le P.C.F. se ralliait partiellement à la stratégie de dissuasion nucléaire.

Marqué par toutes ces péripéties, Jean Kanapa a néanmoins toujours placé la fidélité à son parti au-dessus de tout. En 1960, il confiait pourtant à Philippe Robrieux, qui le rapporte dans son livre *Notre génération communiste* : « *Il y a des opérations auxquelles je ne me prêterai plus.* »

Outre ses nombreux écrits politiques, Jean Kanapa est l'auteur de plusieurs romans : *le Procès du juge Nagel*, *Question personnelle* et *les Choucas*.

THIERRY PFISTER.

● *Le comité central du parti communiste italien* a envoyé un télégramme publié par *l'Unita* : « *Sommes profondément frappés par la disparition prématurée du camarade Kanapa*, déclare le télégramme du comité central du P.C.I. *Nous vous prions d'accepter nos condoléances les plus fraternelles pour le deuil grave qui frappe votre parti et de vous faire l'interprète auprès de sa compagne et de sa famille de notre douleur.* »

Le P.C.F. et l'Union soviétique

M. PAUL LAURENT : nous ne reculons pas devant l'autocritique.

Commentant la publication du livre *l'U.R.S.S. et nous*, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré, mardi 5 septembre, au micro d'Europe 1 : « *Nous ne reculons pas devant l'autocritique. Cela est nécessaire. On ne peut pas avancer sans regarder sa propre activité sur un plan critique. Nous le faisons, je crois, d'une façon sérieuse et profonde.* »

Au sujet des critiques formulées par les auteurs du livre à l'encontre de Maurice Thorez, qui s'était trompé en 1956 en ne révélant pas le rapport Khrouchtchev sur les crimes de Staline, M. Paul Laurent a dit :

« *Je pense qu'il y a eu un peu à l'époque un recul devant la réflexion nécessaire qu'impliquaient des événements aussi tragiques dont nous avions la révélation et que ce retard sur lequel nos camarades commencent une réflexion plus approfondie a sans doute été préjudiciable à notre propre réflexion politique.* »

A propos des dernières prises de position de M. Jean Elleinstein, il a estimé : « *Pendant la dernière période, il me semble qu'il a dit des choses profondément fausses. Nous le disons. Cela fait partie de la discussion. Nous disons aussi que le fait de répandre publiquement et avec abondance ces désaccords n'aide pas la cause du parti communiste. Cela n'empêche pas le débat interne et la discussion.* »

M. ELLEINSTEIN : il faut aussi étudier le passé du P.C.F.

M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, a évoqué mardi 5 septembre au micro de France-Inter la publication de l'ouvrage *l'U.R.S.S. et nous*, dont le contenu a été approuvé par le bureau politique du P.C.F. (*le Monde* du 5 septembre). « *La publication du communiqué du bureau politique est extrêmement importante*, a-t-il déclaré. *C'est une avancée sur la voix du XXII[e] congrès du P.C.F. Je me réjouis que cet ouvrage de recherche ouvre la voie à une discussion sérieuse sur les réalités soviétiques.* »

L'historien communiste a ajouté qu'en avril 1978 « *une erreur a été commise en refusant le débat public dans les colonnes de la presse communiste* ». « *Il y a évolution sur ces problèmes*, a-t-il ajouté, *puisqu'on invite tous les communistes à lire ce livre et à en discuter.* »

Interrogé sur le rôle de Maurice Thorez en 1956 lorsque le P.C.F. s'est montré réservé face au processus de déstalinisation, M. Elleinstein a déclaré : « *On ne peut pas rejeter sur le seul Maurice Thorez la responsabilité du retard. A mon sens, il faut aussi étudier le passé du P.C.F. et obtenir la réhabilitation des exclus comme Marty et Tillon, ou de dirigeants écartés comme Servin et Casanova, ou Garaudy, dans des conditions qu'il conviendrait de discuter. Si le P.C.F. veut s'engager dans la voie de l'eurocommunisme, il faut qu'il aille jusqu'au bout de sa démarche.* »

L'élargissement de la C.E.E.

LE P.S.U. RÉUNIT LES ORGANISATIONS AUTOGESTIONNAIRES

Le P.S.U. a décidé de réunir les « *organisations autogestionnaires* » de l'Europe des Neuf, de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, les 14 et 15 octobre à Paris pour examiner « *les conséquences pour les agriculteurs de l'élection du Parlement européen au suffrage universel et de l'élargissement de la C.E.E.* »

Le P.S.U. a précisé qu'il proposera au cours de cette rencontre « *des objectifs de lutte contre la spécialisation régionale et la colonisation touristique et militaire des régions vouées à l'abandon* ».

Cette décisoin a été prise à l'issue de la réunion de la commission nationale agricole du P.S.U. réunie dimanche 3 septembre à Dole (Jura).

Mme BRUTELLE-DUBA ancienne dirigeante socialiste SERA REÇUE A L'ÉLYSÉE

Le porte-parole de la présidence de la République a annoncé que Mme Janette Brutelle-Duba, présidente du club Louise-Michel, sera reçue le 7 septembre par M. Giscard d'Estaing.

Mme Brutelle-Duba, ancienne animatrice de la commission féminine de la S.F.I.O., membre du comité directeur du P.S. de 1969 à 1973, a fondé le club Louise-Michel, qui se réclame du socialisme humaniste, en 1963. Elle a rompu avec le P.S. — dont elle contestait le fonctionnement interne — en 1977, et s'est présentée comme candidate du P.S.D., Parti social-démocrate qu'anime M. Hintermann, aux élections législatives dans la deuxième circonscription de l'Aude, en mars 1978.

La mission de M. Robert Fabre

● *La minorité du Mouvement des radicaux de gauche* a déclaré, lundi 4 septembre : « *Robert Fabre a démontré sa double volonté de s'attaquer aux vrais problèmes et de dépasser, dans un souci de réalisme, l'esprit partisan et l'intérêt des clans (...). Il nous apparaît nécessaire, pour ce qui concerne le M.R.G., de rappeler l'approbation unanime du congrès de 1974, lors de la première rencontre entre le président Valéry Giscard d'Estaing et Robert Fabre. Il est évident aujourd'hui qu'en tirant le premier les leçons de l'échec de l'union de la gauche, Robert Fabre dérange le jeu politicien dont les Français viennent encore de démontrer, lors des élections partielles, qu'ils en étaient lassés.* »

● *M. Lionel Stoleru*, secrétaire d'État à l'emploi, a déclaré mardi 5 septembre, à Nice : « *L'acceptation de M. Robert Fabre correspond à l'attitude courageuse d'un homme qui refuse la politique du pire. S'il y a un problème qui n'est pas un problème de parti, mais qui constitue un sujet d'ouverture politique, c'est bien celui de l'emploi, sur lequel la France n'est pas coupée en deux. Il n'existe aucune solution simpliste et miraculeuse. Nous n'en attendons ni de M. Fabre, ni de nous-mêmes, sinon ça se saurait. Toutes les idées sont bonnes à prendre, d'où qu'elles viennent.* »

● *M. Pierre Bérégovoy*, membre du secrétariat du parti socialiste, note dans l'hebdomadaire *Agri-Sept*, du 8 septembre à propos du chômage : « *Le gouvernement s'en préoccupe, nous dit-on, et le séminaire de Rambouillet a fait et refait l'inventaire des recettes susceptibles de masquer la gravité du mal. Il ne peut pas aller très loin — avec ou sans Robert Fabre — parce que le redéploiement industriel, à l'origine de tous les licenciements, est voulu par Giscard d'Estaing et Barre pour restructurer le capitalisme français, afin de le placer dans le nouveau contexte international de réalisation des profits.* »

A la Télévision

LA DÉCLARATION GOUVERNEMENTALE DE M. BOULIN FERA JOUER LE DROIT DE RÉPONSE

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, devait exposer mercredi 6 septembre, à Antenne 2, les mesures prises le jour même par le conseil des ministres pour lutter contre le chômage. Cette déclaration gouvernementale devrait ouvrir un droit de réponse à l'opposition, selon la procédure envisagée par M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse du 14 juin.

C'est la première fois que cette procédure est mise en jeu. Les services du premier ministre ont apporté mardi les précisions suivantes à son sujet :

« *A la suite d'une communication du gouvernement et lorsque le Parlement ne délibère pas simultanément sur le ou les sujets traités par ladite communication, un temps d'antenne égal à la durée de celle-ci est ouvert aux formations politiques n'appartenant pas à la majorité et représentées à l'Assemblée par un groupe parlementaire.*

» *Ce temps d'antenne est programmé par la société dans le délai de quarante-huit heures suivant la communication du gouvernement et à la même heure que celle de la diffusion de cette communication.*

» *Il est réparti entre les formations politiques indiquées ci-dessus sous le contrôle du conseil d'administration de la société, proportionnellement à leur représentation à l'Assemblée nationale.*

» *Après cette réponse des formations n'appartenant pas à la majorité, un débat est organisé sous la responsabilité de la société, auquel seront invitées à participer toutes les formations politiques représentées par un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.*

» *Ces dispositions concernant l'organisation du droit de réponse seront prochainement inscrites dans les cahiers des charges des sociétés de programmes.* »

Le P.C. avait demandé la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire pour débattre de l'emploi.

M. Georges Marchais doit être reçu, à ce sujet, par M. Boulin, le 8 septembre, et M. Mitterrand devait exposer, le 6 septembre, à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) les perspectives du P.S. pour combattre le chômage.

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU P.R.

M. Soisson met en garde les giscardiens contre le "patriotisme du parti"

De notre envoyé spécial

Nice. — L'université politique d'été du parti républicain (qui se tient à Nice depuis le 2 septembre et dont les travaux prennent fin vendredi 8) aura permis une fois de plus de percevoir les nuances qui existent entre les appréciations que portent les principaux chefs de file giscardiens sur l'avenir de l'U.D.F.. L'appareil du parti s'attache essentiellement au renforcement et à la promotion du P.R. lui-même. C'est le cas notamment de M. Jacques Blanc, secrétaire général, qui se montre relativement discret sur l'Union pour la démocratie française et qui l'est encore dans la lettre qu'il a adressée mardi aux stagiaires de l'université d'été. M. Jean-Pierre Soisson, en revanche, est de ceux qui saisissent toutes les occasions de « resituer » le P.R. au sein de l'Union et de réaffirmer la vocation de celle-ci. Mardi, à Nice, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (qui fut d'ailleurs un des fondateurs de l'Union pour la démocratie française) a été plus clair encore que par le passé. Il a souligné que le destin de l'U.D.F. est de devenir en 1981 « ce que les Républicains indépendants ont été pour M. Giscard d'Estaing avant 1974 », c'est-à-dire, en fait, un parti du président. Pour faire bonne mesure, M. Soisson a sévèrement condamné le « patriotisme de parti », un patriotisme qui — il le sait — tente encore nombre de giscardiens, y compris dans la hiérarchie. N.-J. B.

M. Jean-Pierre Soisson a déclaré mardi après-midi 5 septembre : « *Défendre nos institutions, aider le président, moderniser notre économie : la voie pour le parti républicain et pour l'U.D.F. est toute tracée. Avec l'U.D.F., nous devons être cette grande force tranquille sur laquelle notre démocratie s'appuiera chaque jour davantage.*

» *Vous n'aurez pas d'état d'âme en construisant l'U.D.F. Car l'U.D.F. sera à Valéry Giscard d'Estaing en 1981 ce que les Républicains indépendants ont été pour lui avant 1974.* »

L'ancien secrétaire général du P.R. a ajouté : « *Comme secrétaire général, j'ai engagé le parti républicain dans l'U.D.F., ce n'était pas seulement par souci tactique de gagner les élections. Mais parce que je savais que, au-delà de celles-ci, se décidait la place respective des grandes formations politiques au cours des prochaines années.*

» *Ceux qui seraient tentés de donner une priorité à un quelconque patriotisme de parti se trompent sur le sens de l'évolution politique. Oui, vraiment, le courant nous porte vers l'unité et non vers la dispersion.* »

M. Soisson a encore affirmé : « *Les élections se sont jouées entre deux formations, l'U.D.F. et le P.S. (...). C'est à elles que s'identifieront ceux qui appartiennent aux couches montantes de la société actuelle : les cadres, les techniciens, les intellectuels, les hommes de communication (...). Entre elles se jouera, au centre de notre vie politique, le débat des prochaines années (...).*

» *Nous avons gagné les élections au centre. Et nous devons maintenant gouverner au centre.* »

L'élection du Pas-de-Calais

49,27 % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS POUR M. WILQUIN (P.S.)

A la suite d'une erreur de transmission émanant du bureau de vote de Groffliers, les résultats du premier tour de l'élection législative partielle de la quatrième circonscription du Pas-de-Calais (« le Monde » du 5 septembre) sont quelque peu modifiés.

Les chiffres définitifs sont les suivants :

— Inscrits, 64 763 ; votants, 52 207 ; suffrages exprimés, 51 549.

Ont obtenu :

— M. Claude Wilquin, député socialiste invalidé, 25 461 voix (49,27 % des suffrages exprimés) ;
— M. Léonce Deprez (U.D.F.), 15 455 (29,98 %) ;
— M. Christian Tuaillon (R.P.R.), 7 400 (14,35 %) ;
— Mme Alberte Monteux (P.C.F.), 3 293 (6,38 %).

Les scores précédemment attribués aux deux candidats qui restent seuls en présence pour le second tour étaient :

— M. Wilquin, 25 348 (49,16 %) ;
— M. Deprez, 15 510 (30,08 %).

A propos du déjeuner d'écrivains à l'Élysée

Terreur dans les écritoires

par MAURICE CLAVEL

Les écrivains suivants devaient participer au déjeuner offert jeudi 7 septembre par M. Giscard d'Estaing à l'Elysée (« le Monde » du 6 septembre) : MM. Maurice Clavel, Philippe Némo Georges Duby, Claude Lévi-Strauss, Bernard-Henri Lévy.

Je pourrais dire que je me rends à l'invitation de M. Giscard d'Estaing à l'instar de MM. Mitterrand et Marchais...

Je pourrais dire que, sans avoir consulté personne, j'ai été puissamment encouragé à m'y rendre par un ami actuellement détenu (1) pour un meurtre du style Brigades rouges...

Je pourrais dire que j'ai contre le gouvernement de M. Giscard d'Estaing plus de griefs que n'en a exprimés André Glucksmann, dont je lui ferai part avec la même vigueur que je m'adressais naguère à l'avant-dernier président de la République.

Je pourrais dire cela. Je le dis. Mais si je me bornais à ces arguments, ce serait « me couvrir à gauche », c'est-à-dire céder misérablement au terrorisme intellectuel d'une fraction politique que, sur ce point précis, j'ai constamment bravée. En fait — qu'on excuse ce rappel, — *je n'ai pas résisté à la* terreur nazie, à la terreur stalinienne, à l'intimidation de la gauche conventionnelle pour me laisser induire en lâcheté par les chuchotements chichiteux amplifiant dans Paris l'article d'un excellent camarade et m'incitant à me plier à la règle des apparences, des images de marque, des étiquettes, à la foire des vanités, sophistication et sophisme, à la bienséance révolutionnariste qui tient aujourd'hui le haut du pavé sans trop l'arracher...

Le réel est plus simple. Citoyen français, je me rends à l'invitation de mon président élu — pas par moi — pour discuter d'un thème dont la mondialité m'intéresse et dont la non-mondanité me rassure. L'auteur d'un ouvrage sur Socrate ne saurait évidemment jouer à l'expert, à l'homme qui sait, mais il compte s'instruire auprès des autres convives.

(1) A tort.

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DE 1958

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a célébré, mardi 5 septembre au ministère de la justice, le vingtième anniversaire des institutions de la V[e] République. Le ministre de la justice, en présence de certains des rédacteurs de ce texte, MM. Michel Debré, Jean Foyer, ancien ministre de la justice, François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, Raymond Janot et Michel Aurillac, a estimé que la Constitution de 1958 avait réussi à durer et à fonctionner « *grâce à sa force et à sa solidité* ».

M. Debré, garde des sceaux lors de la préparation du projet constitutionnel, a rappelé à cette occasion le « *très grand enthousiasme* » des participants à la rédaction du projet, « *humiliés devant le mauvais fonctionnement des institutions de la IV[e] République* ».

M. Luchaire a regretté que l'esprit du texte ait été modifié, notamment par le référendum de 1962 qui a institué l'élection du président de la République au suffrage universel. « *La Constitution de 1958*, a-t-il déclaré, *n'est pas celle d'aujourd'hui.* »

M. Foyer a estimé, en revanche, que la Constitution de 1958 était « *la plus démocratique que la France ait connue* ». « *Son mérite*, a-t-il ajouté, *a été, grâce notamment à la révision de 1962, de rendre le pouvoir au peuple.* »

L'ÉLECTION CANTONALE DE CAMBRIN (Pas-de-Calais) SE LIMITE A UN DUEL

(De notre correspondant.)

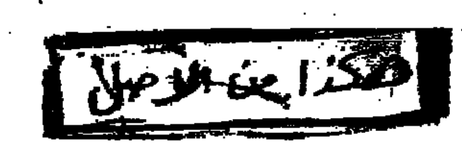
Lille. — Le 17 septembre prochain, une élection aura lieu dans le canton de Cambrin (Pas-de-Calais), afin de désigner un conseiller général pour remplacer M. Henri Lucas, député communiste, décédé le 30 juillet dernier, qui détenait le siège depuis 1973. Le scrutin se limitera à un duel au sein de la gauche puisque deux candidats seulement seront en présence.

Le parti communiste présentera Mme Angèle Chavatte, qui était la suppléante de M. Lucas et lui a succédé à l'Assemblée nationale ; le parti socialiste présentera M. Léon Copin, maire de Noyelle-lès-Vermelles.

Le R.P.R. et l'U.D.F. n'ont pas jugé utile de présenter un candidat dans ce canton qui sera d'ailleurs renouvelable en 1979.

La fédération communiste du Pas-de-Calais vient de demander au parti socialiste de retirer son candidat, car, déclare-t-elle, « *au nom de l'union et de la clarté, il faut déjouer le piège tendu par la droite (...). Sans aucun doute elle espère ainsi porter un nouveau coup à l'union de la gauche...* »

Il est fort peu vraisemblable que les socialistes acceptent de retirer M. Léon Copin. Ils font, en effet, valoir que le parti communiste est bien mal placé pour formuler cette requête, alors qu'il a opposé un candidat à M. Wilquin pour la législative dans la quatrième circonscription.



Le Monde

société

APRÈS LE DÉPOT D'UNE PLAINTE POUR SÉVICES SUR ENFANT DE MOINS DE QUINZE ANS

De nouveaux éléments pourraient intervenir dans le conflit qui oppose Terre des hommes-France à une famille ardennaise

Le dépôt, lundi 4 septembre, devant le procureur de la République de Charleville-Mézières, d'une plainte pour « sévices », voies de fait et violences sur enfants de moins de quinze ans », marque à tout le moins une nouvelle étape dans le conflit qui oppose depuis plus de deux mois l'Association Terre des hommes-France aux époux Branco. Ces derniers, comme on sait, s'étaient vu retirer, le 27 uin dernier, deux enfants l'association qui les leur avaient confiés, trois ans plus tôt.

Désavouée à trois reprises par la justice qui lui faisait obligation de rendre les enfants à leur foyer d'accueil — tout en ordonnant avant jugement d'adoption une expertise médicale et une enquête sociale — Terre des hommes-France a refusé d'obtempérer. Ses dirigeants se disent, en effet, dans l'« impossibilité morale » de remettre les deux enfants dans une famille où, assurent-ils, ils ont déjà subi « sévices et brutalités ». Le jeudi 31 août, une ordonnance de référé de la cour d'appel de Reims jugeait cependant « radicalement insuffisants » les documents présentés par l'association pour soutenir ses allégations.

Mais le surlendemain, les gendarmes de Recourt étaient saisis d'une plainte pour « sévices sur enfants de moins de quinze ans » déposée par M. Léonard, dirigeant ardennais de Terre des Hommes-France. Celui-ci s'appuie notamment sur les témoignages — consignés dans le rapport de gendarmerie — de Mme Maltin, sœur de Mme Branco, et de son mari, qui affirment avoir assisté à certaines violences exercées sur les deux petits Coréens. Cette plainte était complétée, lundi 4 septembre, par la constitution de partie civile de Mme Denise Colin, responsable des placements à Terre des hommes-France, agissant en sa qualité de tutrice légale des deux enfants (titre qui lui est contesté par les époux Branco). Mme Colin était aussitôt entendue pendant trois heures par Mme Bussière, juge d'instruction à Charleville, chargée du dossier, qui a également interrogé, mardi, M. et Mme Maltin.

Kim et Kim, gamins de Séoul

Qui croire ?

Voilà, dit-on d'abord, un couple d'ouvriers, honnêtes et méritants, des gens modestes ces Branco, qui, sans enfants, mais le cœur sur la main, recueillent deux gosses aux yeux bridés, arrachés au dénuement par l'action noble et généreuse d'une association humanitaire, Terre des hommes-France. Deux orphelins de Séoul, rescapés de la misère, qui trouvent gîte et amour dans le F 5 propret d'une ZUP ardennaise. Suivent trois années paisibles, jusqu'à ce jour de juin où Kim Sun Ja et Kim Sun Dong — devenus Magali et Joaquim — quittent l'école entre une dame et un monsieur venus au nom de l'association les enlever, sans ménagements ni explications, à l'affection des leurs. Un rapt, en fait...

Non, répond l'autre bord, un « retrait ». Regrettable peut-être, douloureux sûrement, mais nécessaire. En tout cas, « *dans le seul intérêt des enfants* ». Et s'esquisse, à demi-mots gênés, une autre histoire, triste. Un autre décor, déprimant. Guère d'affection et point de tendresse. On y parle de gamins prostrés sans rires ni joie. On y découvre des hématomes, des ecchymoses, bref des « bleus » plus qu'il n'en faudrait. Terre des hommes-France a repris les enfants. Un sauvetage, en somme...

Magali et Joaquim ont « disparu ». Ils sont ailleurs. Dieu sait où...

Mais, qui dit vrai ? Versions inconciliables : rose ou noire. Peut-on faire la part des choses et chercher la mesure entre un cocon douillet et le dressage à la trique, entre un gosse dorloté et un petit martyr, entre un papa-gâteau et un bourreau d'enfant ?

L'avion qui venait de Corée

L'histoire commence, et commence bien, un jour de septembre 1975. Ce matin-là débarquent à Roissy, en provenance de Séoul, Kim Sun Ja, qui n'a pas encore cinq ans, et son petit frère Kim Sun Dong, deux ans et demi. Un obscur Coréen, Chung Ha Boo, déniché là-bas par Terre des hommes-France, leur a servi d'éphémère tuteur, le temps pour que tout soit en règle et de signer un acte par lequel il renonce à tout droit sur eux en vue de leur adoption par les époux Branco. Officiellement, l'association n'a servi que de « courtier » et son nom n'apparaît nulle part. Mais c'est elle, bien sûr, qui — après enquête — a répondu favorablement aux Branco qui se proposaient d'adopter un petit étranger. Au dernier moment, ce n'est plus un, mais deux enfants qui se présentent : frère et sœur. Qu'importe ! les Branco sont à Roissy, heureux. Joaquim et Magali iront à Reims, où habite alors le couple, rejoindre un bébé de quelques mois, Ronald, recueilli depuis peu auprès d'une mère qui souhaitait l'abandonner. Les premiers rapports de l'antenne régionale de Terre des hommes-France chargée de suivre les enfants — surtout durant une période dite « probatoire » de six mois — soulignent leur bonne intégration : « *Ils semblent*, dit-on, *souriants, épanouis, détendus...* » Le 19 mai 1976, M. et Mme Branco reçoivent, très normalement, de l'association un certificat de « *placement définitif* ». Tout va bien...

Mais, six mois plus tard, sonne la première alarme. Les Branco sont alors à Sedan, et le directeur départemental de l'Action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) écrit à Terre des hommes-France pour l'informer de ses appréhensions : Joaquim et Magali ont fait l'objet d'un « signalement » de la part de l'institutrice et de la directrice de leur école : *toutes deux affirment avoir constaté, à plusieurs reprises, de nombreuses ecchymoses sur les enfants*, qui semblent, d'autre part, de plus en plus perturbés.

Interrogée, Mme Branco aurait alors expliqué que les deux gosses tombaient souvent et se battaient à l'occasion.

Vient cependant un autre signalement : hospitalisé à Charleville pour une crise convulsive, Joaquim a été observé notamment par le médecin-chef du service de pédiatrie, le docteur Ellchardus, qui a, lui aussi, constaté — et il en fera rapport — de « *très nombreux hématomes sur le dos des mains et au visage* ».

Voilà deux pièces — la lettre de la D.D.A.S.S. et le rapport du docteur — que les dirigeants de Terre des hommes-France jugeront amplement suffisantes pour entamer une procédure de « retrait ». L'affaire, pourtant, traînera dix-huit longs mois ! Des dissensions, puis une véritable crise au sein de l'association, divisée sur l'orientation et l'évolution générale du mouvement (voir encadré), n'ont certes pas simplifié les choses. Mais surtout, l'enquête effectuée au printemps 1977 par une assistante sociale, sur demande du parquet, vient soudain dissiper pour beaucoup les doutes, les ombres inquiétantes qui entouraient le couple Branco après de tels « signalements ».

Battraient-ils des gosses, « leurs gosses », ces gens simples, ce petit ménage qui a « *sacrifié un salaire — celui de l'épouse — un rythme et des habitudes de la vie tranquille pour préférer la charge de trois enfants* » ? Une maman parfaite ménagère, « *très propre, organisée, méthodique, discrète et réservée* ». Un papa lui-même « *de l'Assistance* », qui « *aime avant tout la vie de famille et les activités calmes : la pêche, le bricolage, le modelisme* ». *Oui, des « parents attentionnés » dont « le comportement à l'égard de Magali et Joaquin ne saurait être suspecté ou mis en cause...* »

Mais ces rumeurs qui, ça et là, font du « papa » un homme brutal, agressif, violent ? Ragots, dit-il, *cancans de quartier...* Oh ! il y a bien ce rapport de gendarmerie, favorable dans l'ensemble, qui note juste au passage que « *M. Branco Daniel est connu au fichier de la circonscription pour outrages par paroles à agents de la force publique en mai 1976* » Mais, diable ! les « forts en gueule » ne sont pas tous bourreaux d'enfants...

L'affaire est close, semble-t-on dire alors du côté de la justice au vu de tels rapports. Mais Terre des hommes-France n'entend pas en rester là. L'association, qui avait prévenu qu'elle ne se rangerait pas forcément aux conclusions de l'enquête sociale, écrit en décembre 1977 au procureur de Charleville qu'elle « *reste très inquiète sur l'évolution et l'adaptation des enfants* ». Elle fait en conséquence opposition à toute demande d'adoption que pourraient déposer les époux Branco. Soupçonnant sans doute les difficultés juridiques qui risqueraient de naître d'un « retrait » des deux enfants contre la volonté de leur famille d'accueil, Terre des hommes-France se fait reconnaître, le 7 mars 1978, une tutelle légale sur Magali et Joaquim par le tribunal d'instance d'Asnières (où est situé le siège du mouvement).

Investis de cette « autorité », M. René Marty, président de l'association, et Mme Denise Colin iront, quatre mois plus tard... chercher les deux petits Coréens à la sortie de l'école. Ce jour-là, assurent-ils, ils ont d'abord rencontré, à Charleville, un substitut du procureur et un juge des enfants qui, tous deux, leur auraient confirmé leurs droits. Ces droits que, bientôt, la justice — le même parquet... — leur déniera.

Guérilla juridique

Car ce 27 juin 1978, vers 15 heures, commence une guérilla juridique que rien encore n'est venu apaiser. Conseillés par leur avocat, Mᵉ Blocquaux, les Branco commencent par déposer, le 6 juillet, une requête en adoption plénière de ces deux enfants... qui ont été « enlevés ». Trois semaines plus tard, le tribunal de grande instance de Charleville, s'il estime nécessaire une expertise médicale et une nouvelle enquête sociale avant de se prononcer sur l'adoption, ordonne néanmoins à Terre des hommes-France de rendre, en attendant, les enfants aux Branco.

Le « retrait » de Magali et de Joaquim, explique le tribunal, est une « *véritable voie de fait* ». Rien n'autorisait l'association — quand bien même on lui reconnaîtrait la qualité de tuteur — à reprendre des enfants « *placés en vue d'adoption* ». Seule une renonciation volontaire des adoptants ou un jugement du tribunal peut interrompre, au regard de la loi de 1975, un tel placement considéré comme « définitif ». Pour le législateur il s'agissait, au lendemain d'affaires qui firent grand bruit, de « *protéger la famille d'accueil contre un repentir jugé tardif des parents par le sang ou du tuteur* ».

Un mois plus tard, Magali et Joaquim n'ont toujours pas regagné leur « foyer ». Forts du premier jugement, les Branco et leur conseil demandent au tribunal correctionnel de condamner les responsables de Terre des hommes-France pour « *détournement de mineurs et non représentation d'enfants* ». Ils le seront en effet après que le procureur de la République les eut, en outre, accusés d'avoir sciemment « *pipé les dés* » en se faisant reconnaître une tutelle par le tribunal d'Asnières sans lui préciser que les enfants avaient déjà un tuteur coréen et se trouvaient en « *placement défitif* ». Est-ce possible ? Il est plutôt vraisemblable que le juge d'Asnières, souvent saisi par Terre des hommes-France, a bien su que la « formalité » préparait un retrait. Et, après tout, photocopie de ce jugement de tutelle fut envoyée au parquet de Charleville, qui ne sembla, à l'époque, guère s'étonner...

La troisième manche, jouée le 31 août devant la cour d'appel de Reims, tournait une fois encore au désavantage de l'association, de nouveau mise en demeure de rendre les enfants.

Assurément, la position juridique des dirigeants de Terre des hommes-France est des plus fragiles. Faut-il, avec leur avocat — Mᵉ Rosenfeld, bâtonnier du barreau de Melun — ne voir là que faiblesse compréhensible de bénévoles pleins de bonnes intentions « *qui agissent avec leur cœur non avec leur code* » ? Il semble malheureusement qu'après plus de quinze ans d'existence et près de mille cinq cents « placements », l'association n'ait toujours pu définir et délimiter précisément ses droits sur les enfants qu'elle sauve et confie, en France, à des familles volontaires.

En fait, un simple protocole d'accord, fort ambigu, signé en juin 1976 avec la D.D.A.S.S. des Hauts-de-Seine, prévoit que « *Terr edes hommes-France assure la responsabilité des placements effectués à son initiative* », se doit donc de suivre la santé de l'enfant et de veiller aux éventuelles difficultés d'adaptation. Mais au-delà ? L'association, affirme quant à lui le tribunal correctionnel de Charleville, n'a d'autre possibilité d'action... « *que d'alerter les autorités judiciaires* ». N'apparaissant légalement nulle part entre le « tuteur coréen » et la famille d'accueil en France, sans véritable droit reconnu sur ces enfants, sinon de les « suivre », Terre des hommes-France n'est-elle donc, comme l'affirme un peu rudement l'avocat des époux Branco, qu'une sorte d'« *agence de voyage* » ?

Pour avoir cru et voulu être davantage, ses responsables se sont, un jour de juin, engagés, selon la loi, dans la « *voie de fait* ». Pour ne point s'en être repentis, les voilà accusés de « *détournement de mineur* » et sitôt condamnés. Soucieux d'une possible dégradation de l'image de marque de leur association — jusque-là toujours appréciée pour son action humanitaire, ceux de Terre des hommes-France voudraient bien aujourd'hui « sortir du guêpier ». Aussi fondent-ils désormais tous leurs espoirs dans le témoignage *in extremis* de cette proche parente des Branco qui prétend dire la vérité, « sa » vérité. Une vérité, en tout cas, qui rejoint la version, les craintes et les accusations de l'association.

A Paris, la détermination de ses responsables n'a pas fléchi : « *Personne*, vous dit-on, *n'osera jamais regarder en face ces deux gosses pour leur dire de retourner chez les Branco. Ce n'est pas humain.* »

A Charleville, Mᵉ Blocquaux est toujours décidé à réclamer de la justice qu'elle fasse exécuter ses propres jugements « *avec la plus grande énergie* ». Et, dans l'appartement tout propre de la ZUP ardennaise, les chambres, dit-on, sont prêtes, les lits sont faits pour le « retour ». Ronald attend frère et sœur...

Qui croire ?

DOMINIQUE POUCHIN.

Une association qui a connu des vicissitudes

En dix-huit années d'existence, Terre des hommes a connu bien des vicissitudes. Et, dans sa branche *française*, de dissensions en crise et de crise en scission, on a fini devant les tribunaux par se disputer une appellation que chacun estime jalousement contrôlée. Créée en 1960 par M. Edmond Kaiser, un Suisse idéaliste, visionnaire, aux élans volontiers lyriques, afin de venir au secours de l'enfance en détresse, la Fédération internationale Terre des hommes a d'abord vu partir... son propre fondateur qui, dès lors, n'a plus gardé à ses côtés que ses émules de Lausanne.

Mais quelques années plus tard, de sérieux tiraillements agitaient l'association en France. Deux courants antagonistes ont fini par s'opposer, tant sur l'orientation générale du mouvement et ses objectifs que sur la gestion de ses moyens et son fonctionnement.

Les uns, attachés à la vocation originelle de l'association et à l'esprit de son fondateur, entendent maintenir une priorité à l'action « immédiate et directe » en faveur de l'enfance du tiers-monde. Pour eux, « l'enfant en détresse est personnalisé et non noyé dans un ensemble qui laisse toujours le plus défavorisé à l'écart ». Partisans du « concret et du positif », d'une forme d'action qui peut apparaître comme plus « individuelle », ils se sont opposés à une évolution qui, « selon eux », n'est pas étrangère à une politisation abusive.

Les autres, au contraire, ont jugé qu'il fallait « *vivre avec son temps* » et évoluer « *en tirant les enseignements — positifs et négatifs — des expériences passées* ». Refusant un apolitisme de façade — tout en récusant des affiliations directement partisanes, — ils entendent favoriser une « prise de conscience » qui replace les drames de l'enfance du tiers-monde dans le cadre général du « développement ».

A la tête de l'Association en 1976, les premiers — partisans de l'action immédiate et directe — ont été, à la suite de conflits souvent exacerbés et parfois « personnels », mis en minorité au terme d'un congrès réuni en mai 1977. Ils ont alors quitté — avec, affirment-ils, 40 % des membres actifs — Terre des hommes-France. Mais dans la plupart des régions où ils étaient représentés, ces minoritaires ont préféré garder l'appellation Terre des hommes, en la faisant seulement suivre du nom de leur département. Un procès intenté un peu plus tard par Terre des hommes-France a cependant contraint les délégations de la région parisienne à changer de nom. Celles-ci sont désormais regroupées sous l'appellation Enfance et Partage. En province, toutefois, nombre de délégations conservent encore le nom d'origine et revendiquent — comme Enfance et Partage — la « paternité » du fondateur, dont ils veulent respecter l'héritage.

POLICE

Des syndicalistes policiers à l'Élysée le 12 septembre

(Suite de la première page.)

Les fonctionnaires chargés de la répression des actions violentes ne veulent plus que comme à Aléria, à Bastia, à Montredon ou bien encore à Orly, en mai dernier (deux C.R.S. avaient été tués vraisemblablement pas par des balles palestiniennes comme on l'a dit), des hommes soient tués sans autre raison que la raison d'État. Si le risque fait partie du métier, il doit toujours être mesurable et ne pas s'effacer derrière des impondérables politiques ou diplomatiques.

Les inspecteurs en colère souhaitaient que, compte tenu d'implications qui leur échappent totalement, toutes les garanties leur soient données quant aux conditions de leur intervention, surtout si cette dernière met en cause une puissance étrangère. En particulier, ils demandent l'élimination de la « *diplomatie du P-38* ». Ils observent, en effet, que, si une « *embuscade* » a pu leur être tendue rue du Général-Appert, ce fut en partie grâce à la passivité des autorités françaises qui firent la sourde oreille aux inquiétudes des policiers confrontés toute la journée à l'impressionnant arsenal des services de sécurité irakiens, préférant accorder crédit aux déclarations d'un ambassadeur qui lui-même ne se sépara jamais d'un énorme 11,43 glissé dans sa ceinture, chien armé. Un « diplomate » qui poussera le mensonge jusqu'à rejeter la responsabilité de la fusillade sur « *des hommes qui voulaient venir en aide au terroriste* » (*le Monde* du 2 août).

De nouvelles méthodes contre le terrorisme

Deuxième leçon : une révision des méthodes en matière de lutte antiterroriste s'impose. Les responsables des diverses polices françaises ont commencé à y réfléchir au cours d'une réunion de travail au début du mois d'août au ministère de l'intérieur. L'harmonisation des tâches entre les divers services civils et militaires chargés de ces missions au gré des circonstances n'est certes pas aisée. La Brigade anticommando (B.A.C.) de la préfecture de police a démontré les limites d'une unité non permanente. Pour couvrir les aspects modernes du terrorisme, il faudrait un service structuré, fonctionnant de manière continue, composé d'hommes recevant un entraînement de sport et de tir, ainsi que toutes les informations concernant les réseaux terroristes, leurs méthodes et leur psychologie. Devant l'ambassade d'Irak, ceux qui n'avaient pas d'eux-mêmes lu les journaux ignoraient l'existence des dissensions entre les mouvements palestiniens.

Il faudrait aussi des moyens : véhicules, protections, liaisons radio légères, armement adapté. L'an dernier, la B.A.C. a touché quelques exemplaires d'un nouveau fusil de précision... mais pas de cartouches. Sans la complaisance des militaires, ils demeureraient au râtelier. Les inspecteurs sont aussi dotés d'antiques gilets pare-balles qui les transforment en bibendums maladroits. Un tailleur parisien propose des costumes de protection pour 4 000 F, la police française a dédaigné l'offre, l'ambassade d'Irak l'avait acceptée...

Troisième leçon : la police réclame le « *droit à la dignité* ». Après la fusillade, nul dans les rangs n'a compris le long silence du gouvernement, tardivement rompu par une déclaration incolore. On ne s'est pas fait faute de rappeler que quelques jours plus tôt, dans la même situation, le gouvernement britannique s'était montré plus courageux. L'amertume a très vite débordé sur l'ensemble des griefs accumulés depuis longtemps : la police « *en a assez de servir de bouc émissaire ; assez d'être le contrefort d'une société qui lui demande de combattre la violence alors que dans sa mentalité chacun l'accepte, sauf quand c'est lui qui en fait les frais ; assez de constater que pendant toutes ces dernières années on a pu tendre à des criminels et à des proxénètes une main qu'on lui refusait...* ».

Les vieux conflits font vite ressortir les vieux démons. La mort de Jacques Capela a engendré une de ces réactions brutales et poujadistes dont la police a le secret depuis au moins une vingtaine d'années. De plus en plus souvent, à l'occasion d'un « coup dur », la base s'enflamme d'elle-même et sans mot d'ordre ni programme précis, se lance dans des actions aveugles qui prennent de court l'administration comme les syndicats, mais dont n'importe quel provocateur pourrait profiter. Qu'une réaction gouvernementale soit jugée tardive ou insuffisante, et des centaines de policiers descendent dans la rue, choisissant de marcher sur la place Beauvau ou sur l'Élysée. C'est là un jeu dangereux qui, faute d'une sérieuse reprise en main, risque de se généraliser, favorisé par la perte d'influence des syndicats qui assurait une « armature » intellectuelle et en quelque sorte politique à la police. Si les grands syndicats autonomes demeurent majoritaires, les tendances centrifuges se manifestent à l'égard des organisations traditionnelles. Révélateurs sont à cet égard les résultats des récentes élections aux commissions administratives paritaires des gradés et gardiens de la paix qui virent à peu près le tiers des 75 000 inscrits s'abstenir et les grands syndicats stagner, tandis que se renforçaient les courants qui, sous des étiquettes « *catégorielles* » ou « *indépendantes* » militent pour une police « *forte* » et « *respectée* ». Le sentiment d'incompréhension — *ou au mieux d'indifférence* — dans lequel beaucoup se croient tenus tant par l'opinion publique que par la magistrature et même par leur ministre de tutelle (dont les prédécesseurs se montraient certes plus compréhensifs) alimente ce courant qui pourrait à terme aboutir à recréer un ghetto ingouvernable.

Toute la diplomatie des dirigeants du Syndicat national autonome des policiers en civil a à peine suffi à canaliser, après la mort de l'inspecteur Capela, un mouvement qui sombrait déjà dans l'aventurisme, et le ministre de l'intérieur leur doit sans conteste une fière chandelle. Mais la prochaine fois ?

JAMES SARAZIN.

JUSTICE

La réforme des permissions de sortir des détenus

M. PEYREFITTE EST REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a été reçu ce mardi 5 septembre pendant quarante-cinq minutes, à l'Élysée, par le président de la République. Selon le ministre de la justice, l'entretien a notamment porté sur la préparation des textes qui seront discutés au cours de la prochaine session parlementaire et qui visent à réformer le régime des permissions de sortir des détenus. Interrogé sur la recrudescence apparente des délits commis par des prisonniers en permission, M. Peyrefitte a déclaré : « *Ce n'est pas parce que l'un d'entre eux, à l'occasion d'une permission de sortir, a fait usage d'une arme à feu, qu'il faut en conclure que tous les autres sont justiciables de mesures particulièrement répressives...* »

**

Après l'annonce des projets de réforme des permissions de sortir (*le Monde* du 1ᵉʳ septembre) et les plus récentes « bavures », la polémique sur le laxisme prêté par ses détracteurs au système a rebondi. On peut assigner à cette polémique ses limites en considérant qu'au cours de ces trois dernières années une dizaine de crimes ont été commis par des détenus permissionnaires pendant leur sortie ou après leur refus de réintégrer leurs prisons. Le 21 novembre 1975, Jean Zajac, condamné à dix ans de prison pour vol à main armée, poignardait une prostituée à Mulhouse. Le 10 décembre 1975 Michel Ghezaiel était abattu par la police à Valence alors qu'il retenait une vieille dame en otage. Il avait, la veille, blessé grièvement à Grenoble un chauffeur de taxi. Dans la nuit du 29 au 30 décembre 1975, quatre détenus de la prison-école d'Oermingen (Bas-Rhin) attaquaient des voyageurs du train Paris - Vintimille. Le 23 mai 1977, un brigadier de police est tué place Rio-de-Janeiro à Paris par un détenu Pierre Derycke. Le 23 août 1977, un permissionnaire en « cavale », André Liégaux blesse grièvement un gendarme avant d'être repris près de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne). Le 21 octobre 1977, André Pelloto est arrêté à Marseille après avoir violé et étranglé sa fillette.

Arrêté le 10 décembre 1977, Lucien de Los Rios avait, le 27 octobre, blessé un commissaire de police à Toulouse. Le 28 novembre 1977, après une fusillade à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), est identifié et arrêté un permissionnaire en fuite, François Belaïd. Le 30 janvier 1978, le gérant d'une boîte de nuit est tué au cours d'une rixe, à Amiens, par Alain Leclerc. Le 17 août, les policiers de Rennes arrêtent un détenu qui n'avait pas regagné le centre de détention de Mulhouse le 14 novembre 1977, après une permission de sortie obtenue dans des conditions régulières, Gérard Marchix, qui avait attaqué, le 28 juillet, une succursale du Crédit agricole à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine). Enfin, le 28 août, Jean-Michel Adnot et Marcel Le Menn blessent deux policiers boulevard Voltaire, à Paris, avant d'être arrêtés.

MÉDECINE

LE DÉSERT MÉDICAL DU TIERS-MONDE

En matière de dénuement médical, l'Afrique noire se place, assurément, en tête du tiers-monde. Certains pays, comme le Mali, tentent de remédier aux carences en mettant en place un « quadrillage » qui pourrait assurer aux populations rurales totalement démunies, les « soins de santé primaires » définis par l'Organisation mondiale de la santé (« le Monde du 6 septembre).

D'autres pays, en Amérique latine, envisagent d'adopter un système proche du modèle chinois des « médecins aux pieds nus ». C'est le cas de la Colombie.

II. — Un modèle chinois en Colombie

De notre envoyé spécial THIERRY MALINIAK

Bogota — En Colombie aussi, la santé fuit la campagne et les quartiers périphériques des grandes villes. Le pays compte un médecin pour 1 900 habitants, un taux relativement satisfaisant pour le tiers-monde. Le problème est donc moins l'insuffisance des effectifs médicaux que leur répartition. Les chiffres le prouvent. Ceux de l'Ascofame (Association colombienne des facultés de médecine), par exemple ; 90,8 % des médecins se trouvent dans les villes de plus de 20 000 habitants, qui regroupent à peine 37 % de la population du pays. Les 63 % restants de Colombiens doivent, donc, se contenter de moins de 10 % du corps médical national. Encore les médecins qui s'installent en milieu rural choisissent-ils, bien souvent, les zones où la population agricole dispose d'un pouvoir d'achat acceptable, comme dans les régions caféières par exemple.

Une étude publiée sous l'égide *de l'Ascofame (Diego Giraldo* Samper, *Migracion interna y salud en Colombie*, Bogota, 1976) analysait les inégalités dans ce domaine. Elle divisait le pays en trois régions, en fonction du degré de développement. Dans la première région, en 1970, le taux de fréquentation des hôpitaux était de 80 pour 1 000 habitants. Dans la troisième, il atteignait seulement 25 pour 1 000. Entre 1964 et 1970, l'écart n'avait d'ailleurs fait que se creuser, augmentant de 12 %.

A ces disparités régionales se superposent des disparités sociales. Dans les secteurs où les revenus sont les plus faibles (*moins de 18 000 pesos par an*, soit environ 2 250 F), 2,27 % des rémunérations sont consacrés à la santé. Dans les secteurs où les revenus sont plus élevés (120 000 pesos par an, soit 150 000 F), 3,75 %. Pour les premiers, les dépenses de santé représentent, en chiffres absolus, 255 pesos par personne et par an (30 F) et 6 461 pesos (810 F) pour les seconds, soit vingt-cinq fois plus. Faut-il ajouter que les deux tiers de la population colombienne appartiennent à la tranche des revenus les plus modestes ?

La spécialisation croissante des médecins ne fait que renforcer la distorsion entre la nature des soins dispensés et les besoins réels de la majeure partie de la population. Près de 40 % des médecins colombiens sont, aujourd'hui, spécialisés en chirurgie ou dans des disciplines dont l'utilité sociale est quasi nulle. Lors d'un *séminaire réuni en juin 1978* à Bogota, le corps médical lançait un cri d'alarme, et critiquait la disparition progressive des omnipraticiens et la multiplication anarchique des médecins spécialistes dans des *« disciplines liées à la possibilité d'exercice dans les grands centres urbains, avec une pratique essentiellement centrée sur l'hôpital, et les patients aux revenus élevés »*. Il reconnaissait aussi l'inadéquation de l'enseignement médical, caractérisé par *« un encadrement rigide de formation, avec une insistance particulière sur les institutions hospitalières de haute complexité, qui ne permettent pas à l'étudiant de faire face à la pathologie la plus courante »*. Comment oublier, pourtant, que la formation d'un médecin représente un investissement de quelque 800 000 pesos pour le pays ?

Face à cette situation, dont les responsables colombiens sont *conscients, un schéma nouveau a* été élaboré. *« Il ne faut pas hésiter à socialiser quelque peu la médecine. A mon sens, le modèle à suivre pour les pays en voie de développement, c'est celui que l'on applique systématiquement en Chine. »* Venant d'un responsable de la santé d'un pays socialiste, la remarque n'aurait guère de quoi surprendre, mais elle émane en l'occurrence d'un ex-ministre d'un pays libéral. Le docteur Haroldo Calvo s'en explique : *« Il est devenu évident que la structure médicale classique, en Colombie, n'a pu résoudre le problème de la santé en milieu rural. Soixante pour cent des cas de maladies à la campagne sont pourtant évitables, ou curables facilement et à peu de frais. Il s'agissait donc de mettre en place une structure légère de personnels rapidement formés, capables de faire face à ces cas simples, et capables aussi d'aiguiller les cas plus complexes vers un centre hospitalier. »*

Ministre de la santé de Colombie, de 1974 à 1976, M. Calvo fut chargé de lancer, à partir de 1975, un plan de médecine rurale qui répondait, *grosso modo*, à ces conceptions nouvelles. Le « médecin aux pieds nus » à la mode colombienne, ce fut la « promotora de salud » (promotrice de santé), *colonne vertébrale du* du nouveau système. *« C'est une fille jeune, de dix-huit à trente ans*, comme la décrit un responsable du ministère. *Elle est choisie en fonction du leadership naturel qu'elle paraît exercer dans sa communauté. Elle doit avoir terminé ses études primaires. Nous choisissons toujours des femmes, car, à la campagne, elles peuvent plus facilement pénétrer dans les foyers. Elles reçoivent un cycle de formation médicale de base de quatre mois, puis sont renvoyées à leur communauté d'origine, équipées d'une bicyclette pour les déplacements dans leur zone. »*

Leur mission ? Assurer les vaccinations de base, surveiller les grossesses et pratiquer les accouchements, soigner les petits accidents tels que les fractures et brûlures, détecter les maladies. Agir sur le milieu ambiant aussi, en faisant campagne pour l'installation de latrines dans les maisons, ou pour l'évacuation des ordures. Chaque « promotrice » est chargée de quelque deux cents familles, et reçoit une gratification mensuelle de 3 000 pesos (soit un peu plus de 400 F).

« L'idée est de mettre sur pied un système de type pyramidal, explique le docteur Himbad Gartner, qui est chargé au ministère de la santé de superviser le programme. *En soignant les cas les plus simples, qui sont aussi les plus nombreux, la promotrice fait office de filtre : elle ne dirigera sur l'hôpital local, qui constitue le maillon suivant de la chaîne, que les patients dont elle ne peut résoudre le problème. L'hôpital local procédera de la même manière vis-à-vis de l'hôpital régional, et celui-ci fera de même à l'égard de l'hôpital universitaire, qui, dans le futur, ne recevra en principe que les cas les plus difficiles. Il faut hiérarchiser les soins en fonction de leur complexité. »*

Le modèle chinois ferait-il déjà école aussi dans les pays capitalistes ? *« La médecine est sans doute le domaine où l'objectif est le plus évidemment uniforme, quel que soit le régime politique ou économique en vigueur*, affirme M. Gartner. *Pour autant, c'est aussi celui où il devrait être le plus facile de franchir les barrières d'ordre politique et de se limiter à une conception purement technique. C'est ce que nous entendons faire. »*

Les obstacles du chemin

Le projet de médecine rurale parviendra-t-il à bouleverser des structures sanitaires si fortement inadaptées ? Il ne représente pas la première tentative en ce sens. Dans les années 50 déjà, des expériences pilotes de formation de *« promotoras de salud »* avaient été tentées dans la région de Santo - Domingo (département d'Antioquia). Le projet, par la suite, avait été quelque peu oublié. Depuis 1975, il s'agit de le systématiser. Selon les chiffres officiels, quelque mille cinq cents promotrices de santé avaient été formées à la fin de 1977, et exerçaient dans une zone englobant un peu plus de trois millions d'habitants : soit un tiers des neuf millions qui, suivant les estimations du ministère, étaient en 1974 privés de toute couverture médicale.

Les rapports du ministère de la santé pèchent sans doute quelque peu par excès d'optimisme. Le problème de l'absence de ressources se pose de manière dramatique. Pour l'année en cours, le plan d'action rurale bénéficiera à peine de 8 % des ressources du ministère, auxquels il convient d'ajouter, toutefois, quelques *apports extérieurs*. Plus généralement, la part accordée à la santé dans les priorités nationales ne paraît guère s'accroître. Si, dans les discours officiels, on souligne l'augmentation des ressources octroyées à ce secteur, il ne s'agit là que de chiffres absolus, à prix courants. A prix constants, la réalité est tout autre : la dépense de l'Etat en matière de santé « per capita » a baissé de 6 % entre 1975 et 1976, et est restée stationnaire depuis. En 1974, la santé représentait 11,4 % du budget total de l'Etat contre 7,4 %, seulement, aujourd'hui.

En outre, l'installation en milieu rural d'un poste sanitaire couvrant une zone théorique de deux cents familles ne signifie évidemment pas que l'ensemble des habitants de la zone bénéficient *automatiquement d'une couverture réelle*. Les obstacles sont multiples. Ils vont de la méfiance vis-à-vis d'une promotrice de santé qui ne jouit guère de la même aura sacrée que le médecin à la barrière économique : si les soins sont gratuits dans les postes de santé, les médicaments ne le sont pas. Et, trop souvent pour les secteurs de plus bas revenus, les frais médicaux entraînent une diminution des dépenses alimentaires *souvent* proches, déjà, du minimum acceptable.

C'est que le problème de la santé en milieu rural est bien évidemment lié à la structure sociale. Ce n'est pas un hasard si la hiérarchie des causes de mortalité apparaît différente à la ville et à la campagne. Dans les quartiers aisés des centres urbains, les causes de mortalité s'apparentent progressivement à celles des pays développés, avec la lente augmentation des décès dus aux maladies cardiaques, au cancer ou aux accidents. Dans les campagnes, en revanche, on note toujours l'importance des maladies infectieuses et parasitaires dues aux difficiles conditions de vie et au milieu ambiant : suivant le dernier rapport adressé en juillet 1978 au Congrès par le ministre de la santé, M. Raul Orejuela, pour 35 % la population colombienne n'a pas accès à l'eau potable. En zone rurale le pourcentage atteint 51 %, bien qu'un certain progrès soit enregistré, puisqu'on en était encore à 58 % en 1974. Les trois quarts des habitations dans les campagnes ne disposent pas de système d'évacuation des excréments.

Le mouvement d'immigration urbaine est un nouveau défi pour les responsables de la politique de santé. *« On avait prévu l'accroissement de la population des villes pour ce qui est de l'eau, de l'électricité ou des téléphones. Mais personne n'avait songé à la santé »*, affirme, désabusé, un médecin d'un quartier populaire de Bogota. Si, en milieu rural, un effort — insuffisant peut-être, mais réel — a été entrepris dans les zones périphériques des centres urbains, rien de concret ne semble encore avoir été réalisé.

Le problème ne réside pas seulement dans l'insuffisance des ressources, mais aussi dans une mauvaise répartition. La crise des hôpitaux publics, devenue chronique en Colombie, est là pour le rappeler. Faut-il évoquer le cas de l'hôpital d'Etat de Bucaramanga, qui resta fermé pendant les années qui suivirent sa construction, faute de ressources ? Ou celui de l'hôpital de Pasto, qui commença à manquer de fonds une semaine après avoir été inauguré en grande pompe ? Quant au principal hôpital public de Bogota, celui de San-Juan-de-Dios, il est resté fermé pendant la majeure partie de 1977. Aujourd'hui, les médecins qui y travaillent considèrent que l'établissement fonctionne à peine à d'urgences vient seulement d'être rouvert après un an et demi de fermeture. C'était pourtant le seul qui pouvait assurer des soins gratuits aux personnes de faibles revenus, et il recevait auparavant environ 80 % des urgences de la capitale.

Au ministère de la santé, on rétorque qu'*« il faut en finir avec les centres hospitaliers géants dans les grandes villes. On ne peut exiger d'un hôpital à la technologie avancée, donc coûteuse, qu'il s'occupe de tous les cas, même les plus simples. De la même manière que l'on vise à hiérarchiser les techniciens de la santé en fonction de la complexité des soins, il faut aussi hiérarchiser les centres hospitaliers »*. L'argument n'est pas sans fondement, à long terme. Mais dans l'immédiat, il est difficile de justifier la mise en sommeil d'un établissement dans une zone insuffisamment équipée. Et, surtout, la crise des hôpitaux publics rejette vers les cliniques, où les soins sont fonction du pouvoir d'achat, une bonne partie de la population aux ressources modestes.

Cette carence publique est d'autant plus préoccupante que la malnutrition est plus grave dans les zones urbaines qu'en milieu rural. *« A la campagne*, explique un médecin de l'hôpital San-Juan-de-Dios, *le paysan disposait d'une « huerta », c'est-à-dire d'un lopin de terre pour ses propres cultures vivrières. Il était mal nourri, mais rarement sous-alimenté. A la ville, en revanche, le prix de la terre lui interdit de disposer d'un lopin. Et, s'il n'y a pas d'argent, il n'y a pas de nourriture. Que pouvons-nous faire, lorsque nous le recevons à l'hôpital, face à ce problème dont la véritable solution n'est pas d'ordre médical ? »*

Sans doute le gouvernement colombien est-il l'un des premiers du monde occidental à avoir admis un modèle de médecine rurale directement inspiré de la Chine des années 50. Mais les progrès, dans ce domaine, restent tributaires du développement général de la Colombie. Est-il possible de transformer radicalement la structure médicale d'un pays sans transformer aussi radicalement sa structure globale ? La question reste posée.

Prochain article :

UNE TENTE ET DES BICYCLETTES POUR LES AUXILIAIRES DE SANTÉ AU BANGLADESH

PAUVRETÉ, NATALITÉ, MORTALITÉ

Ce tableau concerne les vingt-six pays les plus pauvres du monde. Ces *derniers sont classés par ordre croissant de revenus.*

	REVENU annuel par habitant (dollars US)	POPULATION (en millions)	TAUX DE natalité (pour 1 000)	TAUX DE mortalité (pour 1 000)
1. Bouthan	70	1,2	44	20
2. Cambodge	70	8	47	19
3. Laos	70	3,5	45	23
4. Haute-Volta	90	6,4	48	26
5. Mali	90	5,9	50	26
6. Rwanda	90	4,5	51	22
7. Burundi	100	3,9	41	20
8. Ethiopie	100	29,4	43	18
9. Maldives	100	0,1	50	23
10. Somalie	100	3,4	47	22
11. Bangladesh	110	83,3	47	20
12. Birmanie	110	31,8	40	16
13. Népal	110	13,2	43	20
14. Tchad	120	4,2	44	24
15. Afghanistan	130	20	43	21
16. Guinée	130	4,7	47	23
17. Niger	130	4,9	52	26
18. Bénin	140	3,3	50	23
19. Pakistan	140	74,5	44	15
20. Inde	150	622,7	34	13
21. Malawi	150	5,3	48	24
22. Sri-Lanka	150	14,1	28	8
23. Timor	150	0,7	44	23
24. Zaïre	150	26,3	45	20
25. Haïti	180	5,3	36	16
26. Madagascar	200	7,9	50	21

Source : « Population Reference Bureau », Washington.

● *M. Jimmy Carter* a décidé, mardi 5 septembre, la création d'une commission présidentielle de vingt membres (seize nommés par le président et quatre par le Congrès) pour étudier les causes de la faim et de la malnutrition dans le monde et proposer des solutions. Cette commission devra remettre son rapport en juin 1980.

● *Le parquet du Havre* a décidé le mardi 5 septembre d'ouvrir une information à la suite du décès, lundi matin, à l'hôpital de Fécamp (Seine-Maritime), d'un garçon de treize ans. Celui-ci avait été hospitalisé, ainsi que plusieurs membres de sa famille, à la suite d'une intoxication provoquée par des moules (*le Monde* du 6 septembre).

DÉFENSE

● *L'agence Tass a sévèrement critiqué* la déclaration de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, sur la création d'unités mobiles chargées d'opérations en dehors du territoire métropolitain (*le Monde* du 5 septembre). *« Il s'agit*, déclare l'agence soviétique, *d'utiliser régulièrement l'envoi dans des points névralgiques de la planète d'unités militaires jouant le rôle d'« équipe de pompiers » pour sauver les positions des puissances occidentales. Les milieux de l'OTAN échafaudent depuis longtemps des plans de ce genre. »* Tass conclut : *« Il s'agit d'un corps expéditionnaire de l'OTAN destiné à mater les mouvements de libération nationale et à défendre les intérêts des monopoles occidentaux et des régimes réactionnaires en Afrique. »* — (A.F.P.)

A la demande du ministère de la santé et de la famille

Une vaste enquête sera menée sur les facteurs de risque en anesthésiologie

Le cinquième congrès européen d'anesthésiologie se tient à Paris, jusqu'au 9 septembre, sous la *présidence du professeur* Jean Lassner (Paris). Le thème principal du congrès est l'étude des variations hémodynamiques en anesthésie. A côté des aspects techniques, qui constituent l'essentiel des communications, les problèmes liés à la responsabilité des anesthésistes devant les risques d'accidents survenant au cours des interventions chirurgicales seront largement abordés.

Dans son allocution d'ouverture du congrès le minisre de la santé et de la famille, Mme Simone Veil, a marqué son souci d'étudier tout particulièrement la question des accidents liés à une intervention chirurgicale. Mme Simone Veil a annoncé deux mesures *importantes prises par son* administration : l'une est l'organisation d'une vaste enquête prospective sur les conditions d'apparition des accidents de l'anesthésie et leurs *principaux facteurs de risque*. Deux cent mille anesthésies seront ainsi analysées en profondeur au cours des six prochains mois. Les deux secteurs hospitaliers, public et privé, seront concernés par cette enquête. L'exploitation épidémiologique en sera confiée à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). D'autre part, un inventaire très complet des équipements utilisés doit être réalisé au cours de cette année par les Directions départementales à l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.), afin de vérifier en particulier la conformité de l'instrumentation et des locaux d'anesthésie avec les normes récentes de sécurité.

RELIGION

Mgr LEFEBVRE ANNONCE L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU SÉMINAIRE INTÉGRISTE PRÈS DE CASTELGANDOLFO

Ecône (*A.F.P.*). — Mgr Marcel Lefebvre va transférer dès la rentrée d'automne trente-sept de ses séminaristes à Albano, dans la campagne romaine, tout près de Castelgandolfo. Selon Mgr Lefebvre, le séminaire du Valais suisse est débordé par les demandes d'inscription. Le nouveau séminaire d'Albano, où les partisans de Mgr Lefebvre possèdent des bâtiments qui abritaient jusqu'ici des religieuses, y suppléera en partie.

« L'œuvre dont je suis l'instrument, a déclaré à ce sujet Mgr Lefebvre, *ne cesse de se développer, presque trop rapidement à mon gré. En l'espace de six ou sept ans, nous avons essaimé dans le monde entier. Nous comptons aujourd'hui environ trente fondations en Europe, en Amérique et ailleurs. Je n'ai qu'un désir : que le nouveau pape puisse un jour se servir de toutes ces installations, de notre œuvre tout entière, de chacun de nos prêtres ou religieuses, pour le bien de l'Eglise, dans l'unité retrouvée. »*

Un nouveau livre de Marcel Haedrich

LE MAL DE DIEU

Marcel Haedrich, auteur de Moïse créa Dieu *(éditions Laffont, 1970), vient de publier* Une enfance alsacienne ou le mal de Dieu *(éditions Pierre Belfond, 45 francs), dans lequel il propose une nouvelle interprétation de l'histoire d'Abraham. Essai pour renouveler l'approche du divin, l'auteur soutient que* « la foi n'est plus de croire mais de comprendre ». *Il s'agit notamment d'un parallélisme entre la révolution de notre temps et celle que nous apporte la Bible, et de retrouver Dieu dans ses nouvelles dimensions.* — H. F.

● *Un « Te Deum »* sera chanté à Notre-Dame de Paris le jeudi 7 septembre, à 11 heures, pour célébrer l'élection de Jean Paul Ier. Ce même jour, à 19 heures, une messe solennelle d'action de grâce sera concélébrée par le cardinal Marty et le nonce apostolique à Paris, Mgr Righi-Lambertini.

● RECTIFICATIFS. — *Le Messager de Saint-Antoine* est une revue officielle de la basilique de Saint-Antoine-de-Padoue et non le journal diocésain de Vittorio-Veneto, comme il a été écrit par erreur dans l'article sur les *« Illustrissimi »* du cardinal Luciani (*le Monde* du 29 août). C'est un magazine bimensuel édité en six langues dont le tirage total avoisine les 1,8 million d'exemplaires (1,5 million d'exemplaires pour les deux éditions italiennes), le reste se répartissant entre les éditions française, espagnole, portugaise et allemande.

● Dans notre article (*le Monde* du 6 septembre) relatant la mort de Mgr Nikodim, nous aurions dû imprimer : *« Il est vite remarqué pour ses talents par Mgr Dmitri, archevêque de Iaroslavl, et bientôt par le patriarche de Moscou, qui en fait son secrétaire. »*

PRESSE

Un nouvel hebdomadaire à Marseille

MIDI HEBDO MÉDITERRANÉE

De notre correspondant régional

Marseille. — Lancé avec l'aide de l'union départementale mutualiste des travailleurs (U.D.M.T.) des Bouches-du-Rhône, qui édit. déjà le mensuel de la fédération des mutuelles de travailleurs, *la Vie mutualiste* (sept cent mille exemplaires), un hebdomadaire régional d'informations générales, *Midi Hebdo Méditerranée*, doit paraître le 18 octobre à Marseille. De format tabloïd et imprimé en offset, il comprendra vingt-huit pages en moyenne, et sera diffusé dans les six départements de la région Provence - Alpes - Côte-d'Azur ainsi que dans l'Hérault, le Gard et la Corse.

Midi Hebdo Méditerranée semble assuré de paraître pendant plus d'un an, l'organisation mutualiste s'étant engagée à assurer cent quatre-vingt mille abonnements.

Le nouvel hebdo, qui paraîtra chaque mercredi, emploiera une équipe permanente de huit journalistes professionnels venant de divers horizons. Il se veut apolitique. Son rédacteur en chef, M. Gérard Jacquet, a participé en 1970 à l'élaboration de *Politique Hebdo* et a collaboré notamment à *l'Humanité-Dimanche*. — G. P.

[En dehors du magazine d'inspiration catholique « Semaine Provence » il n'existait pas, jusqu'ici, d'hebdomadaire régional d'informations générales, mais seulement un mensuel, « Objectif Sud » — appartenant à l'industriel marseillais Maurice Gevoyer, — qui a récemment fusionné avec un autre mensuel, « Provence Magazine », édité par la même société. « L'Express Méditerranée », l'un des deux mensuels régionaux lancés par le groupe Express, avait tenté en novembre 1970 de s'implanter sur les trois régions qui constituent le Sud-Est. N'ayant pas trouvé un marché publicitaire suffisant, il avait disparu en novembre 1973.]

MORT DE JEAN MASSON

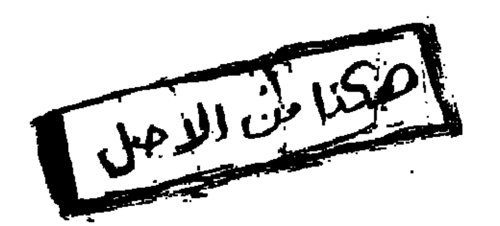
Le journaliste et cinéaste Jean Masson est mort récemment à Paris. Ses obsèques ont été célébrées à La Perrière (Orne), son *village natal*.

[Né le 5 septembre 1899, Jean Masson, après des études au lycée Charlemagne à Paris, puis à la faculté des lettres, débute dans le journalisme dans les années 1925 et, assure de grands reportages pour « le Journal » avant la guerre 1939-1945, il est rédacteur en chef de Radio-Luxembourg.

Sous le régime de Vichy, il figure parmi les journalistes accrédités à suivre le maréchal Pétain dans ses déplacements, pour le compte de la radio. Ce qui lui vaut, à la libération, une mesure d'interdiction de travailler à la Radiodiffusion française, sanction qui sera levée par un décret pris en septembre 1952.

Dès 1942, Jean Masson se retrouve à Alger où, après le débarquement allié, il dirige, sous l'égide du général Giraud, Radio-France pendant quelques mois jusqu'à l'arrivée à Alger du général de Gaulle. Attaché à l'état-major du général De Lattre de Tassigny, il participe à la campagne de la Ire armée française.

Après la libération, il fonde la Compagnie française de films, qu'il dirige jusqu'à sa retraite en 1972. Jean Masson était chevalier de la Légion d'honneur.]



CARNET

Naissances

— Antoine et Bernadette de BOYSSON, née Castagner, laissent à Bertrand et Béatrice la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Charlotte,

31 août 1978.
16, rue Wustenberg, Bordeaux.
Bagatelle, Talence.

Mariages

— Le professeur agrégé
Bernard JACOTOT,
médecin des hôpitaux,
et
Mlle Evelyne BERCK,
sont heureux d'annoncer leur mariage.

Celui-ci a été célébré dans l'intimité, le 1er septembre, à l'église de Viarmes (Val-d'Oise).

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Chantal SPICQ
et de
Fabrizio GENTILONI - SILVERJ
à New-York, le 25 juillet 1978.
305 East 40th Street,
New-York N.Y. 10016.

Décès

— Mme Léon ALADJEM,
Le docteur et Mme Alart,
Véronique Alart,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père et grand-père, survenu le 1er septembre 1978, dans sa soixante-douzième année.

L'inhumation a eu lieu le 5 septembre 1978, dans la plus stricte intimité.

9, résidence Foch,
Garches.

— M. et Mme André van der Beken,
M. le docteur et Mme Paul Paugst,
ses grands-parents,
M. le pasteur et Mme Jacques van der Beken, ses parents,
Bernard, Hélène et Mireille, ses frère et sœurs,
Laure Chapon, sa fiancée,
ainsi que le docteur P. van der Beken et Mme,
Les docteurs J. et J.-N. Van Steenkiste,
M. et Mme H. van der Beken,
M. et Mme J.-P. van der Beken,
Les docteurs R. et F. Burgat,
M. et Mme B. D'Oller, leurs enfants,
M. le professeur et Mme Lucien Chapon et leurs enfants,
Les familles Jeoffroy, parents et alliés,
annoncent avec une profonde tristesse le décès subit de
Michel VAN DER BEKEN,
à l'âge de dix-neuf ans, le 25 août 1978.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Lamelouze (Gard).

Il n'a pas été envoyé de faire-part.
Des dons peuvent être faits pour la recherche médicale (Centre Alexis-Vautrin, C.C.P. Nancy 49-88 Z « don pour la recherche »), 22, rue de Nabécor, 54000 Nancy.

— Les familles Charpentier, Lucas, Calas, Drouot et parents,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis CHARPENTIER,
née Raymonde Vacheron,
survenu à Paris, le 3 septembre 1978.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 septembre 1978, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à 8 h. 30.

Inhumation au cimetière de Sens (Yonne), dans la plus stricte intimité.

4, rue Léon-Delagrange,
75015 Paris.

— Mme Alfred Coche, son épouse,
M. et Mme Serge Coche,
M. et Mme Pierre Lethier,
ses enfants,
M. et Mme Marc Lethier,
Claire et Christophe,
M. et Mme Antoine Poiret,
Mlles Françoise et Anne Coche,
MM. Yves et Gérard Lethier,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Lucien Thomas, sa sœur,
Les familles Thomas, Roques, Douay, Desobry, Racamier, Palegry, Figière,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred COCHE,
directeur d'école honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier des Palmes académiques,
survenu le 3 septembre, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques suivies de l'inhumation dans le caveau de famille seront célébrées au Boulou (Pyrénées-Orientales), le vendredi 8 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue Ronsard,
(66) Le Boulou.
120, rue d'Assas, 75006 Paris.
6, place du 8-Mai-1945,
(78) Les Mureaux.

— Mme René Collin,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René COLLIN,
intendant militaire de 1re classe
des troupes de marine (colonel E.R.),
conseiller technique
de la Mutuelle nationale militaire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.,
croix du combattant,
médaille des évadés
(évadé de la forteresse de Colditz),
survenu le 4 septembre 1978, dans sa soixante-quatrième année, à Chelles.

Les obsèques seront célébrées le samedi 9 septembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Vaires-sur-Marne (77).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès de
M. Robert FAYE,
chevalier de la Légion d'honneur.

[Né le 17 février 1898 à Mâcon (Saône-et-Loire), Robert Faye était diplômé de la faculté des sciences économiques de Genève. Administrateur délégué aux établissements Pernod en 1932, il devient en 1940 P.-D. G. de la société Cinzano puis en 1957 de la Compagnie générale des produits Dubonnet - Cinzano - Byrrh. Depuis 1970 il était président d'honneur de cette société. Robert Faye était également depuis 1964 président du champagne Salon et président (en 1970) puis président d'honneur (en 1976) du champagne Besserat de Bellefon, ainsi qu'administrateur de la société Ricard.]

— A tous ceux qui l'ont connue, estimée, aimée,
l'O.P.E.J. fait connaître la mort de
Mme Sophie HORINSON,
décédée à Rueil - Malmaison, le 27 août 1978.

Denis LAMARE,
tombé en montagne à l'âge de vingt-trois ans, le 26 août 1978, a été inhumé à Sixt (Haute-Savoie).

En souvenir de lui, une célébration eucharistique aura lieu en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 11, rue Beaurepaire, à Colombes, le samedi 16 septembre, à 11 heures.

« Je mets mon espoir dans le Seigneur, je suis sûr de sa parole. »
(Ps. 129.)

M., Mme et Claire-Marie Lamare,
219, rue d'Estienne-d'Orves,
92700 Colombes.

— Mlles Parteau et leur famille ont la douleur d'annoncer le décès subit, à Paris, de
M. Jean PARTEAU,
ingénieur général
des ponts et chaussées (E.R.),
ancien élève
de l'Ecole polytechnique.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 6 septembre, à Clermont-Ferrand.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Albert-Malet,
75012 Paris.
49 bis, rue des Chanelles,
63100 Clermont-Ferrand.

— Mme Gilbert Rouger
a la douleur de faire part du décès de
M. Gilbert ROUGER,
professeur honoraire
du lycée Jacques-Decour,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 28 août 1978, à l'âge de soixante-quinze ans.

— Les docteurs Roger et Edith Cauvin,
M. et Mme Jack Schauving,
Mme le docteur et M. Jacques Bonnefond,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Emile SCHAUVING,
née Yvonne Liebert,
pieusement décédée le 5 septembre 1978.

Les obsèques seront célébrées le 8 septembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Betty Schmidt, née Reeb,
M. et Mme Dominique Schmidt,
M. et Mme Jean-Bernard Schmidt et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Schmidt,
M. et Mme Robert Schmidt et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Paul SCHMIDT,
avocat honoraire,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-père, et oncle,
enlevé à leur affection dimanche, le 3 septembre 1978, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Strasbourg, vendredi le 8 septembre 1978, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, avenue des Vosges,
67000 Strasbourg.

Anniversaires

— Pour le vingtième anniversaire de la mort du
docteur André TRÈVES.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
M. Nicolas GEORGIADES,
nous demandons une pieuse et affectueuse pensée à ceux qui l'ont connu à l'occasion de la messe qui sera célébrée à son intention.

Communications diverses

— Une exposition est organisée, à Lille, sur « la Déclaration universelle des droits de l'homme » à l'occasion de son trentième anniversaire, du 16 au 28 octobre prochain, sous la présidence d'honneur de M. Pierre Mauroy, député et maire de Lille. Les associations, groupements et personnes qui voudraient y prendre part sont invités à la réunion préparatoire qui aura lieu le lundi 11 septembre, à 18 h. 30, au 50, rue Dammartin, à Roubaix (Amis de la Maison de la paix).

Visites et conférences

JEUDI 7 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Oswald : « Scipion d'après Jules Romain ».

15 h., grille d'honneur du château, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Sceaux ».

15 h., grille esplanade, côté Seine, Mme Meyniel : « Les Invalides ».

15 h., devant l'église, Mme Puchal : « Saint-Sulpice et son quartier ».

15 h., 101, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « La Maison des Jésuites du temps du Père Lachaise » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 23, rue de Sévigné : « Souvenirs littéraires de Lamartine » (l'Art pour tous).

15 h., place Saint-Georges : « Chopin, George Sand, Talma, Marie Dorval à la Nouvelle Athènes » (Mme Hager).

15 h., métro Etienne-Marcel : « La cour des Miracles, la tour de Jean sans Peur, les Halles, Saint-Eustache » (A travers Paris).

15 h., devant Saint-Julien-le-Pauvre : « Souterrains gothiques du collège des Bernardins et ses alentours » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 45, métro Chambre-des-Députés, côté rue de Lille : « Le Palais-Bourbon, la salle des séances » (Mme Ferrand).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » (Paris et son histoire).

CONFERENCE. — 21 h., 147, avenue de Malakoff, M. F. Schwarz : « Art et symbole comparés entre l'Egypte, l'Inde et l'Amérique » (Nouvelle Acropole).

ANCIENS COMBATTANTS

A Bruxelles

RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Le IVe Rassemblement européen des anciens prisonniers de guerre aura lieu du 8 au 10 septembre à Bruxelles. Le forum, qui sera organisé à Forest national, réunira plusieurs dizaines de milliers d'anciens P.G. venant de France, d'Italie, d'Allemagne de l'Ouest, d'Autriche et de Belgique, ainsi que du Canada. Le premier ministre belge, M. Léo Tindemans, des représentants du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et de la Commission du Marché commun y prendront la parole.

● *L'Association républicaine des anciens combattants*, dans un communiqué, exprime sa déception après avoir eu connaissance du projet de budget 1979 des anciens combattants.

Selon l'ARAC, les mesures nouvelles sont « *dérisoires* », et rien n'est fait pour amorcer la solution des problèmes en suspens, notamment les pertes subies par les pensions et la retraite « *du fait (...) des injustices qui frappent les veuves, les ascendants, les orphelins, les petits pensionnés, dont les pensions sont infériorisées* ». Ce budget est « *en contradiction avec les engagements pris par les pouvoirs publics* », conclut l'ARAC.

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

DANS SON ENQUÊTE ANNUELLE

La Confédération syndicale des familles évalue à 11 % la hausse des fournitures

La Confédération syndicale des familles (C.S.F.) vient de dresser, comme chaque année à la veille de la rentrée scolaire, un tableau des dépenses des parents d'élèves. Elles sont en hausse cette année de 11 % en moyenne contre 9 % l'an dernier.

Mme Françoise Villiers, secrétaire confédérale, responsable du secteur éducation scolaire, a constaté au cours d'une conférence de presse, lundi 4 septembre, que l'aide de l'État ne cesse de se dégrader et que, notamment, la gratuité des manuels scolaires, prévue par la réforme Haby, n'était pas effective. Sur ce point, les estimations de la C.S.F. font ressortir que les manuels gratuits, mais allégés pour des raisons d'économie, sont devenus insuffisants. Il faut donc recourir à une documentation supplémentaire aux frais des parents. La qualité médiocre des ouvrages, qui doivent en principe durer quatre ans, les rend inutilisables après deux ou trois années. Les établissements font de plus en plus payer des amendes aux élèves qui détériorent ces manuels trop fragiles « offerts » par l'Etat.

La qualité n'est pas meilleure en ce qui concerne les fournitures scolaires en vente dans les magasins. « *Il faudrait interdire à certains fabricants de mettre sur le marché des cartables qu'on doit racheter tous les six mois* », estime Mme Villiers. Les cartables à bon marché ne tiennent pas le coup, mais les familles hésitent à des dépenses de plus de 100 F pour des articles plus solides. D'après les calculs de la C.S.F. le budget moyen pour une entrée en sixième, établi sur les fiches de frais remplies par les adhérents et les sondages des correspondants, s'élèvera cette année à 690,15 F. Les classes de seconde des lycées techniques battent les records avec une dépense moyenne de 1 666,15 F par élève. Ces dépenses d'équipement pèsent lourdement sur les budgets les plus modestes. Si l'on ajoute les transports, les cantines et les activités extra scolaires, les frais de rentrée représentent 42 % du revenu mensuel pour une famille de trois enfants et dont les ressources seraient de 4 737 F.

Moins de boursiers

Les dirigeants de la Confédération ont fait remarquer que la gratuité de l'enseignement était un leurre dans ces conditions et que les familles les plus défavorisées étaient aussi les plus touchées. « *La sanction économique — depuis cette année, les bourses ne sont plus accordées aux redoublants des lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.) — représente un puissant facteur de dissuasion pour les familles qui ne peuvent soutenir les frais d'une année supplémentaire* », a expliqué Mme Villiers. Il y aurait, cette année, 10 % de boursiers en moins dans le premier cycle, et, pour l'ensemble du second degré, la diminution serait de 6,78 %.

C. C.

La FEN chez M. Beullac

SATISFACTION ET RÉSERVES

« Si je vous disais que cette audience a levé toutes les difficultés, vous ne me croiriez pas », *a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), à l'issue d'une longue rencontre avec M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, mardi 5 septembre.* « Mais il y a des points positifs, *a-t-il ajouté, en relevant tout d'abord* « une affirmation plus claire, de la part du ministre, de la nécessité de mieux préparer les jeunes à un métier. Il semble plus net que le ministère veuille prendre mieux sa charge dans la préparation à la vie professionnelle et veuille développer les enseignements technologiques sous la responsabilité du service public. » *Les discussions continuent sur ce point et la FEN espère parvenir à un* « relevé de conclusions commun ». *Satisfaction également sur* « la volonté du ministre d'augmenter le rôle et la place du ministère de l'éducation, c'est-à-dire des enseignants, dans la formation continue des adultes, et de s'attaquer enfin à la formation permanente des personnels d'éducation enseignants ou non ».

La situation des maîtres auxiliaires

Les réserves de M. André Henry concernent la situation des personnels non titulaires « et surtout des maîtres auxiliaires de second degré. Il n'y a pas eu de transformation d'emplois en postes définitifs et les discussions traînent ». *La FEN a renouvelé ses protestations contre* « la concurrence anormale des Centres de formation d'apprentis (C.F.A.) gérés par le patronat à l'égard du service public de l'éducation nationale ».

Les effectifs trop chargés en maternelle, dans les classes d'enfants handicapés, le problème de l'équipement des établissements, le service social et la santé scolaire sont d'autres points négatifs aux yeux de la FEN, le plus grave étant, enfin, celui du budget 1979, un « budget de pénurie qui ne permettra aucunement au nouveau ministre de l'éducation de mener la moindre politique d'amélioration qualitative du service public ». *M. André Henry prévient que sur ce point les syndicats de la FEN mèneront* « des luttes dans les prochains mois ».

LES REVENDICATIONS DE LA C.G.T.

Dans une lettre adressée, le 1er septembre, à M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, la C.G.T. rappelle ses propositions « *tendant à enrayer le processus mettant chaque année des centaines de jeunes sans formation sur le marché du travail* ». La lettre, signée par M. André Allamy, rappelle sur ce point les revendications de la confédération : notamment « *la suppression de toutes les filières parascolaires (préapprentissage Royer, classe préparatoire préprofessionnelle de niveau (C.P.P.N.), classe préparatoire à l'apprentissage* » et la « *mise en route d'un plan d'urgence pour créer cent mille places dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP)* ».

La C.G.T. demande au ministre de prévoir des mesures pour accueillir dans les maternelles tous les enfants dès l'âge de deux ans et pour « *rapprocher les effectifs scolaires du maximum pédagogique, soit vingt-cinq élèves par classe* ». Plusieurs mesures d'ordre social sont aussi rappelées : gratuité de la pension et de la demi-pension et des activités périscolaires pour les enfants de chômeurs et gratuité complète des livres, des fournitures et des transports. L'ensemble des propositions avait été soumis à M. Beullac au cours d'une entrevue le 3 juillet. « *La rentrée est proche, et nous n'avons, à ce jour, aucune information nous permettant de croire à une prise en compte de nos propositions* », conclut le secrétaire de la C.G.T.

La « relance » de l'éducation physique et sportive

- ***Les syndicats protestent***
- ***M. Soisson invite les enseignants au dialogue***

Le « plan de relance » de l'éducation physique et sportive présenté le 31 août par M. Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (*le Monde* du 2 septembre), continue de susciter des réactions.

● Pour le Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (SNEEPS-FEN, qui regroupe les professeurs adjoints d'éducation physique), la quasi-totalité des mesures « *constituent un ensemble de dispositions antisociales qui caractérisent le refus de créer des postes budgétaires en nombre suffisant* ».

● Le Syndicat national des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs (S.N.I.J.S.L.) se réjouit que le ministre ait pu obtenir un supplément de crédit de 60 millions de francs, mais il estime que « *les mesures arrêtées, sans que les inspecteurs aient été ni consultés ni informés, sont prises à un moment qui en rend l'application extrêmement difficile voire inacceptable* ». Elles sont « *irréalistes car l'augmentation du nombre d'heures d'E.P.S. n'est pas assortie d'une augmentation des moyens correspondants* ». Elles sont « *en contradiction avec les prises de position gouvernementales* » puisque « *le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs impose des heures suplémentaires aux enseignants d'E.P.S. au lieu de créer des emplois pour les centaines d'étudiants qui ont été jugés aptes à enseigner en juillet et qui sont condamnés délibérément au chômage* ».

● Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) déclare dans un communiqué que « *l'obligation systématique et autoritaire de deux heures supplémentaires pour les professeurs d'éducation physique prépare des déplacements d'office pour les prochaines rentrées* ». Le S.G.E.N.-C.F.D.T. juge « *scandaleuse* » la décision de M. Soisson, qui répartit des heures d'enseignement au détriment des créations de postes de professeurs d'éducation physique.

● Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN) avait qualifié le plan de M. Soisson de « *relance de la pénurie* » (*le Monde* daté 3-4 septembre).

L'appel du ministre

Pour sa part, M. Jean-Pierre Soisson, au cours de son allocution à l'université d'été du P.R. à Nice, a lancé un appel aux enseignants : « *Au-delà de l'inquiétude et des interrogations de certains, je souhaite ouvrir un dialogue avec les organisations d'enseignants — et notamment avec la Fédération de l'éducation nationale — sur les éléments d'une politique sportive. L'éducation physique représente une dimension de l'éducation, l'une des plus importantes. Elle doit être précisée : je souhaite conduire une telle réflexion avec tous les intéressés. (...) La situation des professeurs adjoints d'éducation physique me paraît mériter une attention particulière. Je propose donc qu'un groupe de travail soit créé, auprès du directeur de l'éducation physique et des sports, pour examiner les propositions de revalorisation qui m'ont été présentées.* »

« *Pour les enfants, avec les enseignants, voilà le sens du plan de relance de l'éducation physique. Je souhaite qu'il soit débattu dans un climat de confiance* », a conclu le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

SPORTS

STRASBOURG EN TÊTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL

Un commando vingt fois invaincu

Vainqueur du Paris-Football-Club par 1 à 0, le Racing-Club de Strasbourg a disputé, mardi 5 septembre, au Parc des Princes, son vingtième match consécutif sans connaître la défaite en championnat de France de première division. Invaincus dans cette épreuve depuis le 11 février dernier, les Alsaciens occupent actuellement, après les neuf journées du championnat 1978-1979, la première place du classement avec trois points d'avance sur Bordeaux, Saint-Etienne et Metz.

Pour un club qui, depuis 1945, a changé sept fois de président et vingt-cinq fois d'entraîneur en trente-trois ans, qui ne compte à son palmarès que deux victoires en finale de la Coupe de France, en 1951 et en 1966, et qui opérait encore en deuxième division voici à peine plus d'un an, une telle continuité dans la réussite est un événement exceptionnel.

Après l'euphorie de l'accession et la qualification, dès la première année, parmi l'élite française, pour la coupe de l'Union européenne des associations de football (UEFA), grâce à une troisième place en championnat, la saison 1978-1979 devrait être celle de la confirmation et de la consolidation du travail entrepris depuis un an par Gilbert Gress, l'entraîneur strasbourgeois.

Doté des pleins pouvoirs dans le domaine technique et pour le recrutement grâce à l'amitié qui le lie depuis plus de vingt ans à M. André Bord, l'ancien ministre et actuel président général du club, Gilbert Gress, entend bien faire du Racing une équipe à son image.

A une époque où le footballeur professionnel français n'était pas très coté à l'exportation, ce petit Alsacien sec avait réussi par son sérieux et son travail à devenir durant quatre ans et demi une des vedettes de Stuttgart et du difficile championnat de la République fédérale d'Allemagne, au point d'être sollicité par le Bayern de Munich à l'apogée de sa gloire.

De par son caractère et conforté dans ses opinions par cet épisode marquant de sa carrière, il n'est pas étonnant que les termes de « *professionnel, abnégation, discipline, sacrifice* », qui reviennent souvent dans sa conversation, soient devenus les maîtres-mots de sa politique.

« *Un footballeur professionnel a des droits, mais aussi des devoirs* », estime-t-il. Dès lors, s'il a obtenu pour ses joueurs de meilleures conditions d'entraînement et de déplacement (hôtels de luxe et avions pour tous les matches à l'extérieur), il exige d'eux une disponibilité totale pour leur préparation physique et technique.

Un stade « européen » ?

De fait, la condition physique des joueurs alsaciens, leurs automatismes, leur solidarité sur le terrain et leur vivacité de manœuvre, rappellent ceux d'un véritable commando. « *Tout le monde doit être disponible pour l'attaque quand on est en possession du ballon*, estime Gilbert Gress, *mais tout le monde doit aussi défendre pour le récupérer. Je ne crois pas à la spécialisation absolue.* »

Ces principes, directement inspirés de ceux de l'Ajax d'Amsterdam du début des années 70, sont dans les faits plus nuancés. Si, sur terrain adverse, la manœuvre de repli s'effectue prestement, à peine le ballon perdu, les offensives prennent le plus souvent l'allure de raids menés avec vivacité par... deux ou trois joueurs.

Une telle réussite peut-elle faire du Racing-Club de Strasbourg un champion de France ? Partagé entre son souhait d'étoffer son effectif de treize professionnels, qui pourrait se révéler insuffisant en cas de blessure ou de... longue carrière européenne et ses craintes de nuire ainsi à l'homogénéité et à l'harmonie du groupe, Gilbert Gress continue dans l'immédiat de demander à ses joueurs d'opérer au « coup par coup » en ne pensant qu'au match suivant.

Dans ces conditions, ce sont les dirigeants qui font le plus de projets d'avenir. Le 18 août dernier, pour la venue de Metz, le Racing-Club de Strasbourg a battu ses records de spectateurs (33 318) et de recette (877 000 F). Depuis ce jour, et pour la première fois depuis plus de vingt ans, l'équipe alsacienne occupe seule la première place du classement en championnat de France. Ce mois-ci, le projet de construction de nouvelles tribunes confortables de quarante à quarante-cinq mille places, édifiées par tranches selon un plan de trois ans autour de l'actuel terrain de la Meinau, devrait être accepté par la municipalité. Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe, pourrait alors enfin devenir, selon le souhait de M. André Bord avec le soutien de la municipalité et du conseil général du Bas-Rhin qu'il préside, l'une des grandes capitales du football de la Communauté européenne.

GÉRARD ALBOUY.

PREMIÈRE DIVISION
(neuvième journée)

*Lille et Nîmes	1-1
Strasbourg b. *Paris F.C.	1-0
*Saint-Etienne b. Monaco	4-1
*Metz b. Reims	4-1
*Angers et Paris-St-Germain	2-2
*Bastia b. Nancy	5-1
*Nice b. Laval	2-1
*Marseille et Nantes	1-1
*Bordeaux b. Lyon	4-1
*Sochaux b. Valenciennes	3-0

Classement. — 1. Strasbourg, 15 ; 2 Bordeaux, Saint-Etienne, Metz, 12 ; 5. Bastia, Sochaux, Lille, Lyon, 10 ; 9. Valenciennes, Nîmes, Monaco, 9 ; 12. Nancy, Nantes, Paris-Saint-Germain, Angers, 8 ; 16. Marseille, 7 ; 17. Laval, Nice, Reims, 6 ; 20. Paris F.C., 5 points.

VOILE

LE IIe MICRO-CUP A DEAUVILLE

Créée l'an dernier et disputée à Lorient, la Micro-Cup est organisée, cette année, par le Yacht-Club de Deauville, où vingt et un petits voiliers habitables s'affrontent, cette semaine, dans cinq épreuves.

Cette compétition est ouverte à des bateaux de 5,50 mètres de long, abritant trois couchettes, aisément remorquables par une voiture moyenne et satisfaisant à certaines conditions de stabilité et de sécurité. L'an dernier, la plupart des coques en présence étaient des prototypes souvent conçus et réalisés par des amateurs. Depuis lors, plusieurs chantiers s'intéressent à cette nouvelle formule en plein essor et ils proposent des modèles de série conformes au règlement de la Coupe. La IIe Micro-Cup, qui se terminera samedi 9 septembre, oppose ainsi, dans la Manche, onze bateaux de série et dix prototypes.

A l'issue des deux premières épreuves courues par vent faible, la première place au classement général provisoire est occupée par le prototype *Nuits-Blanches*, dû à Jean-Louis Noir, et mené par Bernard Ancel. Il devance *Babalthazar* et *Petroleus-Baba*, deux « cap-baba » de série dessinés par Jean Berret. Parmi les trois épreuves restant à disputer figure une course de 25 milles qui, affectée du coefficient 2, pèsera lourdement dans le résultat final. — Y. A.

CULTURE

Panorama caraïbe

(Suite de la première page.)

Il fallait situer cette littérature dans un contexte plus vaste, dans le cadre de l'histoire des îles, dans son rapport avec la France, d'une part, et l'Afrique, de l'autre, mais aussi saisir son ambition et ses freins, ses contradictions et ses certitudes.

Jack Corzani a borné volontairement son examen à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Guyane, c'est-à-dire aux petites Antilles françaises, parce que ces îles partagent un destin commun, furent ensemble colonies, et sont ensemble départements. Haïti, par exemple, échappe à cette communauté, s'en évade dès 1803.

D'autre part, l'auteur laisse peu, dans son essai, paraître la production en langue *créole*, qui est, il est vrai, une littérature orale, appartenant à un langage contesté (2). Le *créole est tantôt perçu comme dévia*tion du français, parole du maître et des békés ; tantôt comme syntaxique*ment proche de l'africain : le dis*cours créole est, à la fois, aveu de domestication et recours aux racines *mythiques*.

Au départ de la littérature des îles, il y a une *aculturation évidente*, à laquelle la IIIe République seulement tentera d'apporter vaille que vaille des remèdes. Ceci explique le développement d'un très réel « bovarysme » créole, d'un provincialisme dommageable à l'identité *antillaise* et l'un autant que l'autre sont générateurs d'imitations plus ou moins gro*tesques de la littérature française*. Les Antillais qui comptent alors s'illustrent à Paris : c'est Léonard et ses *idylles, c'est l'académicien Campe*ron, c'est l'étonnant Privat d'Anglemont et sa connaissance du vrai *Paris*, c'est *Léon Hennique*, mort trop jeune. Puis les Grands Blancs, les békés, choisissent de chanter les « *isles heureuses* ». Ils sont les précurseurs du régionalisme, les fournisseurs d'un exotisme d'Epinal, et des personnages qui, bien que vivant dans les petites Antilles, témoignent *pour une incroyable solitude*. Quelques Noirs se joignent à eux. Ils mériteront, tel Eugène Agricole, d'être *nommés « nègres gréco-latins »*.

On ne comprendrait rien à ceci si l'on n'examinait quel est l'étrange peuple qui habite ces contrées. Les premiers habitants, les Caraïbes, ont été décimés, puis détruits. Le peuplement s'est fait par des colons auxquels, en 1680, Colbert, vidant les prisons et les hospices, envoya des *« filles à marier », — mais il s'est* fait aussi grâce à la Traite, officiellement reconnue, dès 1673, par *Louis XIV, lequel, dans la foulée, en* profita pour interdire les mariages entre races différentes. La Convention abolit l'esclavage. Le *Premier* Consul le remit en vigueur. La République de 48 l'interdit à nouveau. Le Second Empire fut, sur ce point, laxiste. Au milieu de tels avatars, une troisième race, l'indienne, vint s'adjoindre aux deux précédentes, accompagnée, d'ailleurs, de la transplantation plus ou moins obligée de coolies chinois. *C'est* dans ce mélange des sangs que se pose la question de l'identité antillaise.

En 1939, un jeune étudiant de la Martinique, Aimé Césaire, publia un poème qui devait connaître une destinée exceptionnelle : *le Cahier d'un retour au pays natal*. Césaire était ami de Senghor, et quasiment compatriote de Damas : la « négritude » était née. Mais ce qui, dans les petites Antilles, compta plus encore que le poème de Césaire, ce fut la revue qu'il fit paraître, avec sa femme Suzanne et son ami d'alors, René Ménil : *Tropiques*, revue capitale qui vient heureusement de nous être restituée (3). André Breton y publia son texte *Martinique, charmeuse de serpents*. Césaire y fit louange de Charles Péguy (*il ne faut pas l'oublier*) et de Lautréamont. René Ménil dégagea, d'une façon marxiste, les *lignes de force d'une littérature antillaise possible*. La revue parut d'avril 1941 à 1945.

L'histoire devait avoir raison de la « négritude », qui se révéla, à la *lumière des faits, insoutenable*. L'accession au pouvoir de divers partisans de la « négritude », comme *le docteur Duvalier, à Haïti, en 1957*, et ce qui devait s'ensuivre, montrèrent les faiblesses d'une idéologie *à la fois trop floue et trop exclusive*. La critique la plus radicale de la négritude fut le fait, par ses écrits *et par ses actes, de Frantz Fanon*. Mais il est vrai que Fanon abandonnait les Antilles, se voulait une fois *pour toutes Algérien*, critiquait et condamnait de loin, et dans les feux d'une action autrement brûlante. Il était facile, il est facile, après coup, d'accuser Césaire parce que Césaire a préconisé le « oui » au référendum de 1958. Il conviendrait peut-être de rassembler toutes les pièces du dossier et d'examiner l'état d'esprit de la population aussi bien que les promesses du nouveau pouvoir français. André Malraux, qui fit, à cette occasion, un voyage aux Antilles, dévoile fort bien — dans ses *Antimémoires* — les circonstances d'alors...

La double littérature des petites Antilles continua de se faire : d'un *côté, une production régionaliste* (parfois progressiste, il est vrai) due aux békés ou aux « nègres blanchis » ; *de l'autre, une littérature* « nègre » (suivant la définition de Roger Bastide : qui est d'origine africaine mais non purement Africain, voilà le nègre) qu'illustrèrent René Maran, avec *Batouala* (1921), Paul Niger, Michèle Lacrosil, avec *Cajou* (1961) et d'autres romans, Aimé Césaire, Edouard Glissant, Vincent Placoly, avec *l'Eau-de-mort guildive* (1973), et bien d'autres. A cette littérature nègre, il convient paradoxalement d'ajouter des Antillais d'adoption, comme ce fut jadis le cas pour Jean Galmot (*Un mort vivait parmi nous* date de 1922), et plus récemment pour Salvat Etchart, et pour André Schwartz-Bart dans le cycle qu'il écrivit en compagnie de sa femme Simone...

La départementalisation (après les tentatives d'Isaac et Allègre en 1892, et de Boisneuf en 1915) étant acquise en 1946, il *fallut* attendre les écrits d'Edouard Glissant et la création fugace et fugitive, en 1961, de l'éphémère Front *des Antilles-Guyane pour l'indépen*dance, afin de voir se substituer à la notion de négritude la notion d'an*tillanité, ou, si l'on préfère, d'assis*ter à l'approfondissement d'une conscience nationale propre aux anciennes *colonies françaises des îles*. Malheureusement, la fédération des Antilles ex-britanniques se rompit au *moment même où une idée de fédé*ration des Antilles françaises faisait son chemin. La littérature en subit violemment le *contre-coup*. L'amertume se fit jour. Édouard Glissant écrivit et publia *Malemort*, un roman de la déception, après les chants d'espoir qu'avaient *été la Lézarde et le Quatrième Siècle*. Aux Editions de Minuit, Jeanne Hyvrard accentua encore, dans ses livres, cette sensation d'abandon d'un peuple, ce qui rend presque insoutenable son roman de 1976 : *Mère la Mort*.

La départementalisation, avec son cortège *d'investissements incontrôlés* (qui ne se souvient de l'échec lamentable du projet de la base de Kourou ?), est ressentie par *les écrivains* des Caraïbes comme une colonisation *« parfaitement réussie »*. La so*ciété de consommation abusivement* et artificiellement introduite dans les îles sonne pour eux, *mais peut-être n'est-ce que provisoire !* le glas de cette quête qui traversa le régionalisme, la négritude et l'antillanité, et qui est une quête éperdue de l'*identité*. *L'Eau-de-mort guildive, Malemort, Mère la Mort*, pleurent ensemble cette dignité follement espérée, dont ils disent ensemble aujourd'hui l'effondrement.

HUBERT JUIN.

(2) On consultera l'ouvrage d'A. Valdman : *le Créole, structure, statut et origine*. Librairie Klincksieck, 404 pages. 170 F.

(3) La revue *Tropiques* vient de paraître en reprint dans sa totalité. Jean-Michel Place, éditeur, deux volumes.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

CES MYTHES QUI NOUS VIENNENT D'HOLLYWOOD

On n'en est pas encore au miracle américain. Si la fréquentation des spectateurs français a fait des progrès pendant le premier semestre, on enregistre une augmentation de 8,88 % seulement par rapport au premier semestre 1977 (et cela parce que le premier semestre 1978 a une semaine de plus que l'autre).

Ce sont deux films américains qui arrivent en tête des recettes de notre box-office pour la période qui va du 1er janvier au 22 août : « Rencontres du troisième type » et « la Fièvre du samedi soir ». L'année précédente avait vu le triomphe de « la Guerre des étoiles ». De là à dire ce qui est bon pour les Etats-Unis est bon pour la France, ce que le public aime là-bas fera fureur ici, il n'y a qu'un pas. Tout le monde le franchit.

Heureusement, personne ne sait jamais à l'avance — pas même les Américains — si les films vont marcher ou non. Autant John Travolta en rocker se vend bien, autant l'évocation des Beatles (« le Monde » du 25 août) ne paie pas. L'échec de « I Wanna Hold Your Hand », de Robert Zemeckis, en est un exemple de plus. Mais les Français aimeront peut-être. De même qu'ils n'aimeront peut-être pas « Grease », qui n'est pas à proprement parler un film disco ni un film d'action.

En fait, alors qu'aux Etats-Unis on attend le dernier Coppola, « Apocalypse now », on vit en France sur les vieilles retombées, à la fois de la science-fiction et des films-catastrophes, des comédies musicales et des mélodrames. « Swarm » (« l'Inévitable Catastrophe ») nous arrivera à l'automne, et le 13 septembre sort « Fédora », de Billy Wilder, que la critique française a généralement aimé à Cannes — deux films maltraités par la presse américaine.

C'est « Fédora » qui illustre sans doute le mieux les nostalgies européennes pour un cinéma que Hollywood a inventé, puis banni. Billy Wilder raconte ici l'accueil que l'Allemagne lui a réservé et les difficultés qu'il a pour travailler aujourd'hui aux Etats-Unis. Il ne faut pas se faire d'illusions. C'est vrai que seul le succès compte. Tant mieux s'il récompense Scorsese, Coppola, Lucas. — Cl. D.

Loin du Vietnam, près du rock

LES augures américains sont presque tous d'accord, les grands hebdomadaires comme *Time* et *Newsweek*, les revues spécialisées comme *Film Comment* de New-York, la bible du show business *Variety* : le public revient en masse dans les salles de cinéma, attiré par des films à succès qui ne sont pas seulement des films d'horreur ou des films-catastrophe genre *la Tour infernale* et *l'Exorciste*. Hollywood connaît ses plus grosses recettes depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il a repris goût au grand écran, sinon au très grand écran, stimulé par deux séries d'œuvres qui concourent parallèlement, au coude à coude, dans les courbes du box office : d'une part les superproductions interstellaires comme *la Guerre des étoiles* et *Rencontres du troisième type*, d'autre part ces comédies musicales d'un genre un peu particulier *la Fièvre du samedi soir* et *Grease*.

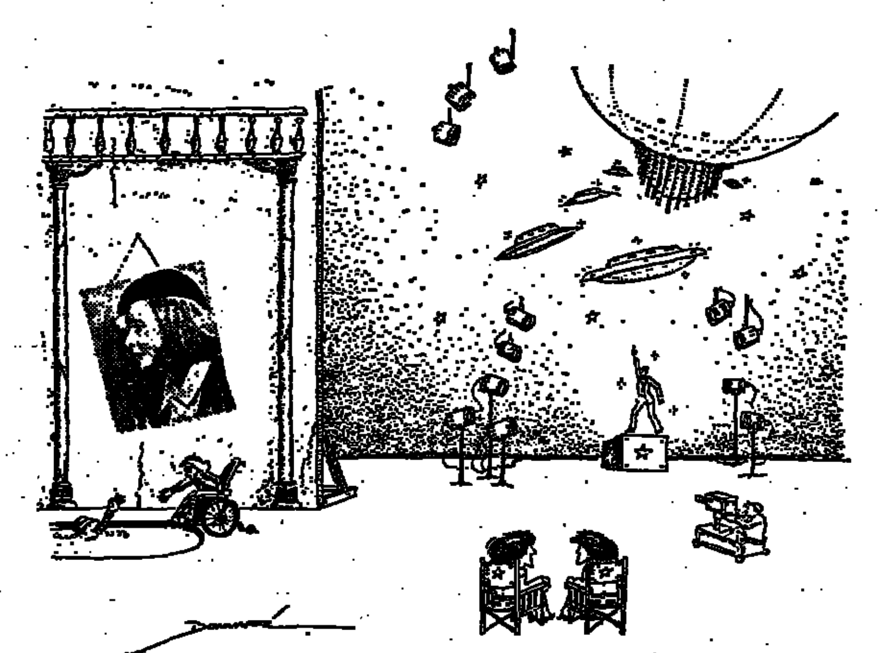
Curieusement les deux films de science-fiction (de quelque nom qu'on veuille les baptiser) sont bien des films d'auteur, des films voulus et signés par un metteur en scène (malgré l'énorme machinerie mise en jeu) ; les deux comédies musicales, essentiellement des films de producteur, du tandem Robert Stigwood et Allan Carr, les metteurs en scène apparaissant comme des exécutants susceptibles d'être mis à pied au moindre caprice de leurs patrons. John Avildsen, qui devait remporter plusieurs Oscars avec *Rocky*, fut ainsi renvoyé au début du tournage de *la Fièvre du samedi soir* et remplacé par le cinéaste britannique John Badham, moins connu. Randal Kleiser, trente ans, inconnu venu de la télévision, s'étonne encore d'avoir duré plus d'une semaine sur celui de *Grease*.

Le vieil Hollywood semble avoir retrouvé ses bonnes habitudes, sauf que le pouvoir n'appartient plus au studio, en l'occurrence Paramount, mais à des agents et impresarios comme l'Américain Allan Carr et l'Australien Robert Stigwood, qui dictent leurs conditions. Allan Carr représente le prestige, s'occupe de vedettes connues, il est aujourd'hui célèbre à Hollywood pour ses réceptions somptueuses. Robert Stigwood a percé dans le monde du disque à Londres dans les années 60, il produit à la scène, dans la capitale anglaise, l'opéra-rock *Jésus-Christ superstar* qui, transposé à l'écran, est un échec (1972). Carr et Stigwood unissent leurs finances pour lancer sur le marché américain un film mexicain sans qualité particulière, de René Cardona, qu'ils remontent entièrement et rebaptisent *Survivre*, pour en faire le superfilm d'horreur (une histoire de cannibalisme dans les Andes, entre les survivants d'un avion échoué). Bénéfice de l'opération : 13 millions de dollars pour une mise initiale de 500 000 dollars. Nous sommes en 1975-1976. A la même période, le rock-opéra *Tommy*, produit par Robert Stigwood, devient un film de Ken Russell et connaît le succès.

Robert Stigwood va envahir le cinéma et imposer au monde d'Hollywood des méthodes qui le surprennent et l'inquiètent, mais devant lesquelles il s'incline vu le résultat au box office. *La Fièvre du samedi soir* sort sur les écrans américains le 16 décembre 1977, catapulté par la vente d'un million de disques de la musique du film. Grâce à la radio et à la télévision, l'album devient tout de suite un best-seller, John Travolta fait le reste. Les recettes de disques atteignaient fin juillet 285 millions de dollars contre un peu plus de 100 millions de dollars pour le cinéma. Le disque commande *Grease* est en train de battre ces records.

Depuis longtemps déjà certaines grandes compagnies américaines ne sont plus que des annexes de marchands de musique : ainsi d'Universal par rapport à M.C.A. (Music Corporation of America), et en Angleterre du nouveau trust EMI qui traite d'égal à égal avec les Américains et avec les grands studios, qu'il représente parfois en Europe.

Dans un article incendiaire publié dans le numéro de juillet-août de *Film Comment*, Dave Marsh, membre du conseil de rédaction du magazine *Rolling Stones*, passe en revue tous les films rock apparus sur les écrans



ces derniers mois, la plupart encore inédits en France. Aucun ne l'a vraiment satisfait, ne lui a permis de retrouver ces « moments » typiques de l'esprit rock où « *vous vous moquez de tout, vous vous laisser aller, vous vivez sans frein, sans vous soucier une seconde des conséquences* ». Cet esprit qu'il croit discerner dans deux films de James Dean, *A l'est d'Eden* et *la Fureur de vivre*, aucun film sur le rock n'a jamais su le ressaisir.

S'il est sévère à l'égard de *The Last Waltz* de Martin Scorsese, s'il trouve quelques qualités à *I Wanna Hold Your Hand*, de Robert Zemeckis (produit par Steve Spielberg) qui sera montré à Deauville en même temps que *Grease*, il n'a que le mépris le plus radical pour ce dernier film, tiré d'une opérette rock à succès de Broadway : « *L'establishment*, écrit-il, *de Broadway haïssait le rock and roll — qui le privait de son hégémonie sur le goût populaire en lui volant son temps d'antenne.* » *La Fièvre du samedi soir* trouve grâce à ses yeux pour un certain côté documentaire sur le milieu populaire de Brooklyn que ne fréquentent pas toujours les clients de discothèques : le thème n'a pas été totalement aseptisé.

Deux films, pour ceux qui ont de la mémoire, peuvent nous aider à replacer dans sa juste perspective cette fièvre commerciale du rock, deux classiques, *Scorpio Rising* (tourné en 1960, montré en 1963), de Kenneth Anger, qui commente des images parfois osées de jeunes motards fanatisés en les montant en contrepoint avec une douzaine de chansons d'époque, surtout *You look like an angel*, chanté par Elvis Presley ; puis, en 1973, l'intoxication d'*American Graffiti*, de George Lucas, qui redit les mêmes choses, d'un point de vue plus bourgeois, mais en racontant une vraie histoire. Ce qu'on ne fera plus. L'attitude juste opposée, des morceaux de musique, de concert rock filmés bruts en quelque sorte, il faudra les chercher plus que dans *Woodstock* (1970) — documentaire musical sur un phénomène sociologique — dans *Monterey Pop* (1967), de D. A. Pennebaker, et aussi dans *Keep on Rockin* (1972) du même auteur, version abrégée de la version anglaise, *Sweet Toronto*, c'est-à-dire amputée, à la demande des intéressés, d'un extraordinaire moment avec John Lennon et Yoko Ono.

La caméra doit-elle se contenter d'être un observateur « objectif », comme l'a voulu Martin Scorsese dans *The Last Waltz*, allant jusqu'à « compléter » ce filmage d'un concert d'adieu du Band à San-Francisco avec des scènes tournées en studio à Hollywood ? Doit-elle de quelque manière participer à l'évènement comme ces fous, il n'y a pas d'autre terme, qui vivaient et tournaient avec D. A. Pennebaker au milieu de la foule des jeunes ? Ces films ont-ils un sens sans cette foule ? Deux séquences restent comme l'achèvement suprême de l'échange musique-cinéma — mais sommes-nous encore au royaume du rock, ou au-delà du rock ? — la longue incantation de musique indienne avec Ravi Shankar, identifié à son instrument dans *Monterey Pop*, la scène supprimée de *Sweet Toronto* où Yoko Ono suit lentement son mari John Lennon, se laisse emporter par la frénésie d'un rythme insidieux, de plus en plus lancinant, et commence à pousser des cris rauques, à tout détruire autour d'elle. Moments de possession, si le terme convient, d'incantation, montés comme de la musique, qui sont peut-être l'accomplissement, par deux Orientaux, Ravi Shankar et Yoko Ono, d'un voyage ailleurs.

Grease n'a évidemment aucune de ces ambitions. C'est d'abord du théâtre filmé dans la tradition de la comédie musicale américaine, sans les finesses, le tact, les recherches d'un Vincente Minnelli dans *Meet me in Saint Louis* (1944) ou d'un Rouben Mamoulian dans *Summer Holiday* (1947) pour citer les deux stylistes du genre. *Grease* surprend même par rapport à *la Fièvre du samedi soir* : ces collégiens et collégiennes, des lycéens dans leurs dix-sept ans, pour des raisons de distribution, d'aptitude à jouer, à chanter, à danser, sont déjà des adultes, voguent parfois vers la trentaine.

Qu'est-ce qui sauve le film, qui en fait même un triomphe ? Une aptitude rare des producteurs à sentir le goût de leur jeune public, à le faire trépigner sur les fauteuils, du moins en Amérique, grâce à la perfection croissante de la reproduction du son. Peu importe que musique, chants et danses soient enregistrés après coup, selon la tradition hollywoodienne, à l'opposé des films de Pennebaker, de *Woodstock* ou de *The Last Waltz*. Un couple sorti tout droit de l'*American Dream*, John Travolta et Olivia Newton-John, mène la danse. On ne raconte plus aucune histoire, on ne parle pas vraiment du rock, bien que théoriquement il s'agisse d'une comédie sur la nostalgie du rock des années 50. Randal Kleiser, avec l'aide de Patricia Birch pour la chorégraphie — elle avait déjà travaillé sur le spectacle à Broadway, — laisse chacun se défouler comme il le désire, et il aime beaucoup ses jeunes comédiens : « *Comme nous sommes à peu près du même âge, ils ne me demandent pas ce qu'ils doivent faire, ils me montrent ce qu'ils ont en tête... On ne leur a pas appris que le metteur en scène est sacré* », disait-il au moment du tournage.

« *C'est l'ère de l'homogénéisation culturelle* », commentait, doux-amer, David Ansen en juillet dernier dans *Newsweek*, « ... *la célébration dyonisienne des valeurs de la classe moyenne* ». Les vedettes du rock contestaient radicalement la société des années 60, début 70. Aujourd'hui, les canons se sont tus, le Vietnam est très loin : *Happy Days are back again* (« Les beaux jours sont de retour »), comme aiment chanter les démocrates aux conventions de leur parti. Hollywood retrouve toutes ses chances.

LOUIS MARCORELLES.

ENTRETIEN AVEC BILLY WILDER

Il faut que la mariée reste belle

UN jeune vieillard de soixante-douze ans, l'œil malicieux derrière ses lunettes rondes, coiffé d'un de ces chapeaux qu'on met pour aller à la pêche, a été l'invité d'honneur du Festival de Cannes 78 (*le Monde* du 2 juin 1978). C'est Billy Wilder, l'un des derniers — sinon le dernier — représentants du grand cinéma hollywoodien romanesque, du cinéma-spectacle avec vedettes prestigieuses ; c'est l'auteur de *Fédora*, film à énigmes et à tiroirs sur le suicide d'une star de soixante-huit ans qui avait gardé sa beauté grâce à la chirurgie esthétique.

Continuateur de Lubitsch (dont il fut scénariste à son arrivée aux Etats-Unis) dans la comédie américaine, à laquelle il a donné une causticité ravageuse, réalisateur de films noirs auxquels il a souvent apporté ses souvenirs de l'expressionnisme allemand, Billy Wilder, juif autrichien chassé par le nazisme, a enrichi le cinéma américain, depuis 1942, d'une vision du monde où l'ironie et la lucidité se sont exercées à l'égard des mythes sociaux et cinématographiques des Etats-Unis. Il a son univers et ses thèmes à l'intérieur de « genres » traditionnels. De même que « Spéciale première » (diffusé à la télévision le 5 septembre) reprenait la critique du journalisme à sensation âprement traité jadis dans le *Gouffre aux chimères*, *Fédora* reprend le thème de la star face au cruel vieillissement, qui donna lieu au cruel tableau de mœurs hollywoodiennes de *Sunset boulevard*. Et c'est William Holden, partenaire de Gloria Swanson dans ce dernier film, qui, aujourd'hui, dans *Fédora*, joue le rôle d'un producteur américain cherchant à percer le mystère de la mort d'une star « éternellement belle ».

Fédora, dont l'écriture du scénario, la mise en scène et la direction de « monstres sacrés » relèvent d'une perfection devenue anachronique dans le cinéma actuel, est un labyrinthe semé de fausses pistes. On y ouvre une succession de portes qui cachent d'étonnants secrets. Chaque œuvre de Billy Wilder est construite sur une machination. Ici la machination s'applique à la légende même de la star. Hildegarde Kneff et Marthe Keller sont magnifiquement dirigées dans un jeu troublant de masques et d'apparences truquées, combat de sphinx pour maintenir cette légende. Billy Wilder ne pratique pas le romanesque, le mélo au « second degré ». Il y croit et, sans pouvoir s'empêcher de plaisanter dans les entretiens, il a été ému et secrètement fier de l'accueil enthousiaste des cinéphiles et du public de Cannes.

« Au début du film, Fédora se jette sous un train comme Garbo dans Anna Karénine*. Garbo est-elle son modèle ?*

— La première fois que je l'ai vue, c'était sur le plateau où Lubitsch tournait *Ninotchka*. Elle a senti un étranger : elle a demandé qu'on place un paravent entre elle et moi. Par la suite, je l'ai assez bien connue. Je l'admire beaucoup ; elle a toujours fait de la course à pied. Fédora peut être Garbo, ou Marlène Dietrich ou Pola Negri. Pas une Américaine, en tout cas, mais une star née en Europe. D'ailleurs Hildegarde Kneff et Marthe Keller sont Européennes. Enfin, c'est une combinaison de caractères. J'aime les stars, j'aime avoir les meilleures des professionnelles. En Italie, on a fait des films avec des gens pris dans la rue. Un peu partout, aujourd'hui, on fait jouer des gens qui n'ont pas suffisamment de métier. Quand j'ai besoin de me faire couper les cheveux, je vais chez le coiffeur. Si je le faisais moi-même, je me couperais une oreille. Alors...

— Vous vous en prenez, dans Fédora*, au cinéma moderne : metteurs en scène barbus, caméra légère, réalisme.*

— Oui, parce qu'on a rejeté une manière de raconter des histoires avec des situations et des caractères un peu excessifs, des vedettes qui fascinent le public. On veut que cela n'existe plus. Pour moi, le cinéma doit être plus grand que la vie. Quand j'étais scénariste à la UFA, en 1929-1930, on m'a appris qu'un film doit toujours être une célébration, introduire les spectateurs dans un monde tout à fait différent de la réalité, qu'il s'agisse d'une comédie ou d'un drame. Cela a toujours été mon but. Le cinéma moderne n'apporte plus l'évasion. Il donne le cafard. Supposez un homme qui a eu des malheurs toute la journée. Il s'est coupé en se rasant, il a reçu un rappel d'impôts au courrier, en arrivant au bureau, il a été informé qu'on allait faire des compressions de personnel et qu'il allait se retrouver chômeur. Bon. Il rentre chez lui pour apprendre que sa fille se drogue et que son fils a causé la mort d'un homme dans un accident d'automobile. Alors, sa femme lui dit : « *Laissons la vaisselle et allons au cinéma ce soir, pour te changer les idées.* » Or, on joue *Despair*, de Fassbinder.

— Vous démontez dans Fédora *les manigances forcenées d'une star qui veut préserver son mythe. Et pourtant, à la fin, vous concluez que le maintien de ce mythe est nécessaire.*

— Bien sûr, puisque je crois à la nécessité de ce genre de cinéma. Dans les familles royales, la reine était belle et elle devait le rester pour que la monarchie continue. La star est un symbole comme la reine, et Fédora est une star qui se défend contre la vieillesse et l'oubli. Je suis allé beaucoup plus loin que la nouvelle de Thomas Tryon qui a servi de point de départ au scénario et où, par exemple, n'existait pas la mise en scène grandiose des funérailles de Fédora. La star peut être un être monstrueux, c'était déjà montré dans *Sunset boulevard*, mais toute sa vie doit être hors du commun pour que le règne se perpétue. Le personnage interprété par William Holden cherche à découvrir la vérité sur la mort de Fédora, et, quand il la découvre, il choisit de la taire. C'est un homme de cinéma ; il sait que la passion démesurée est nécessaire au métier de star, à la création d'une légende. Henry Fonda consacre la légende lorsqu'il apporte un oscar à Fédora, retirée dans son île, au moment où le spectateur commence à comprendre ce qui se cache derrière Marthe Keller en train de jouer à la star.

— Mais pourquoi ce film « hollywoodien » a-t-il été produit et tourné en Europe ?

— A Hollywood, ils ont peur des vieux comme moi, ceux de l'ancienne vague, qui ont eu trop de pouvoir. Mes contrats me donnaient le droit de contrôle sur mes films, jusqu'au montage final. Aujourd'hui, un film doit être un investissement sur des valeurs commerciales établies, les producteurs ne songent qu'au profit et se servent des metteurs en scène à leur gré. Un acteur comme Travolta a été lancé comme un produit, et, à cause de sa « valeur », il peut avoir le contrôle du montage. Hollywood ne voulait pas me donner d'argent. Certains de mes films précédents n'avaient pas « rapporté ». On a refusé mon scénario qu'on jugeait démodé. « On », je ne sais pas qui c'est. Autrefois, il y avait des gens à qui on pouvait parler, même Louis B. Mayer, qui était pourtant un homme terrible. Maintenant, nous sommes comme les chrétiens au milieu d'une arène. Nous nous tournons vers la loge de Néron, dont dépend notre sort, et la loge est toujours vide. C'est mon agent qui a eu l'idée de présenter le scénario à la Bavaria de Munich. Là-bas, on m'a reçu en grandes pompes. C'étaient comme si toutes les gloires de l'UFA d'avant Hitler rentraient au bercail : Murnau, Lang, Siodmak... Il est vrai que je suis le seul survivant ! Bref, on me considérait tout autrement qu'à Hollywood, mais c'était tout de même assez drôle. Un des messieurs qui me recevaient a dit : « *J'ai lu votre scénario. Il est très bien. Mais l'histoire se passe à Paris, en Grèce, à Hollywood. Pourquoi voulez-vous tourner cela à Munich ?* »

» Alors, je lui ai raconté l'histoire de Willie Sutton. C'était le plus grand voleur de banques en Amérique. Il a passé soixante ans de sa vie en prison. Chaque fois qu'il venait de purger une peine, il se précipitait pour dévaliser une banque et il se faisait de nouveau boucler. Un jour, un juge, étonné, lui a demandé : « *Mais enfin, pourquoi vous obstinez-vous à voler les banques ?* » Willie Sutton a répondu : « *Parce que c'est là que se trouve l'argent.* »

« *Voilà*, ai-je dit à mon interlocuteur, *pourquoi je suis revenu en Allemagne.* »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

L'histoire et l'espace de la France

Les nouvelles dimensions du patrimoine

IL y aura un siècle, l'an prochain, disparaissait une des grandes figures du dix-neuvième siècle, Eugène Viollet-le-Duc. Sa vision puissante du Moyen Age, ses travaux de restauration, sa pratique autoritaire, sa théorie élevée de l'architecture, ont exercé une action profonde sur le patrimoine français. Il n'est pas sûr qu'on l'ait toujours exactement apprécié. Il a mis sa marque sur un grand nombre de chefs-d'œuvre en péril : Vezelay, Notre-Dame de Paris..., mais de telle sorte qu'on est obligé de s'interroger *à la fois* sur ce que ses initiatives ont préservé et sur ce que son intransigeance doctrinaire a coûté. Il ne s'agit plus de discuter s'il a eu tort ou raison de « refaire » Pierrefonds ou Carcassonne, superbes décors romantiques, devenus indispensables ; mais, étant admis que ce ne sont plus là, depuis longtemps, des modèles, il faudrait clairement établir que nous nous formons aujourd'hui une tout autre idée du patrimoine. Quelle idée ?

Patrimoine, signaux de pierre, demeures des pères, héritage tour à tour prestigieux et encombrant, que la vie n'a jamais eu scrupule à malmener et dont l'éloquence muette est loin d'atteindre tout le monde. Question de mœurs. On est ici ni plus ni moins soucieux d'ordre, de commodité et de modernité que dans les autres pays, mais on dirait qu'il est particulièrement difficile aux Français de trouver, face aux éléments « existants » de marque ancienne, la relation juste et le bon usage. « L'histoire est inscrite dans les pierres », disait un grand ministre... *de Louis-Philippe.* Bien sûr, et avec quelle force ! Règnes, généalogies, pèlerinages, guerres et péripéties surgissent de ces *objets magiques : un château fort,* une abbaye, le *dos-d'âne* d'un pont du treizième siècle, les tours, les tombeaux. Conduits de « *monument* » en « *monument* », grâce au service créé par Guizot et animé par Viollet-le-Duc, les visiteurs en caravane ont l'occasion de réciter *l'histoire* de France. Mais pour nous qui nous intéressons maintenant au « contenu » de l'histoire, au vécu des générations, aux pratiques de la vie et de la mort, aux constantes et aux ruptures de l'expérience, au « non-événementiel » (pour garder ce terme plus ou moins heureux de l'école des *Annales),* n'est-il pas temps d'ajouter au récitatif historique la considération de *l'espace,* de saisir dans le patrimoine une organisation précise du sol, un *système de formes et de structures* qui surplombe la durée ? Bref, de la lire aussi selon la dimension première de la vie : *l'étendue* ou, pour être moderne, l'aménagement.

C'est là malheureusement qu'éclatent la supériorité à peu près générale de l'ancien, la faiblesse peu contestable des modernes. En un quart de siècle, toutes les villes, toutes les provinces, ont vu se multiplier à plaisir les implantations malencontreuses, les plans *fautifs,* les erreurs de proportion et l'oubli des assemblages, dans une mesure telle que les conseils pourraient *s'interroger longtemps sur* les *causes de* ce « mal français ».

Il durera tant qu'on ne voudra pas être sérieux et actualiser avec *simplicité* un *savoir tout* proche, celui qui s'exprime dans les programmes et les solutions de notre fonds « spatio-architectural » (qu'on nous passe ce terme) ; nous habitons les mêmes lieux, à l'intérieur des mêmes horizons. Le mérite, l'intérêt, l'utilité du patrimoine est de nous ouvrir les yeux sur ce qui est.

Mais, dira-t-on, vous êtes servis, vous observez partout un retour enthousiaste, un peu brouillon peut-être, pour le « joli coin » ancien, la vieille ville qu'on anime avec des festivals, les sites qu'on arrange à grands *frais... Des équipes bénévoles* débroussaillent les ruines féodales. La magie du passé s'exerce (*le Monde* du 26 août 1978). On vole *un peu partout* des *chapiteaux* romans et des statues gothiques. Votre patrimoine est apprécié. Est-ce si sûr ? On a concentré tout l'effort au siècle dernier *sur* l' « élite des monuments », en laissant le reste aux bons soins des municipalités et des particuliers, qui en ont fait le plus souvent ce que nous savons. L'intérêt actuel pour les petits éléments épars, les formes naïves, les structures pauvres, avec son accompagnement de brocante et de falsification, est un développement inverse, anodin, si l'on veut, révélateur en tout cas, mais rarement issu d'une conscience claire de la réalité provinciale que cette vogue exploite et liquide. Le problème reste entier. Les difficultés sont ailleurs.

Comme on paie une dette d'homme

Tous les pays d'Europe ont su tirer parti de leur diversité géographique et humaine. Le drame pour la France est qu'on peut se demander si l'originalité provinciale a *encore un sens, sauf* justement dans le domaine innocent et gentil du patrimoine. Les enquêtes officielles décrivent les *petites sociétés* du *Châtillonnais* ou de l'Aubrac, en s'attachant aux traits ethnographiques qui disparaissent. Mais y a-t-il encore place pour une appréhension plus directe des choses, ne versant ni dans l'archéologie qui isole, ni dans la « typologie » à la mode qui falsifie, ni dans le sentimentalisme des berceaux ? Pour prendre un exemple, on est *heureux de rencontrer* dans le *Quercy* de Pierre Grimal une belle et tranquille analyse de cette entité essentielle, mais imperméable au passant qu'est un *terroir* (1).

C'est le genre d'ouvrage qu'on n'écrit qu'une fois, comme on paie une dette d'homme. Un latiniste de la classe de Pierre Grimal pouvait faire scintiller le savoir au contact de tous les souvenirs. Il s'agit d'autre chose. *Pas d'érudition (on ne vous fait* même pas la charité d'une carte); mais des indications brèves, des vignettes. Une petite mise au point étymologique : Quercy ne vient pas de *quercus,* le chêne. Bon. Une page ironique sur l'occitan et les vraies configurations du « patois » ; une relation précise sur Uxellodunum, la cité cadurque assiégée et prise par César, qui se situe finalement au puy d'Issolud, le nom sonne en ce sens. Mais qu'est-ce que cela apporte ? *Eh bien ! justement. Ces* indications, comme tous les exposés plus ou moins obligés, la présentation de Jean XXII, par exemple, pape du quatorzième siècle, qui ne fit pas peu pour sa ville de Cahors, ne veulent être qu'un éclairage oblique sur les permanences. D'abord la terre, les réalités qui se découvrent dans les parties de pêche ou les visites attentives aux bergers des Causses — *troupeaux de brebis, non* de moutons — et aux « laboureurs » de la vallée du Lot, selon une alternance de haut pays et *de bas pays, qui est valable pour* beaucoup d'autres régions. Chose frappante, ce sens de l'environnement local n'est pas moins sensible chez un autre Cadurque, Jean Fourastié (2). Certes, on rencontre une cathédrale et quelques châteaux, mais, si l'on *ose dire, à leur place ; les* fourrés de Saint-Géry, les pêches en bac, les ex-voto des chaînes de Rocamadour, ont aussi la leur. Un chiffonnier indépendant, qui en savait long sur la vigne et les poissons, prend presque autant d'importance que le saint évêque Desiderius du temps de Dagobert. L'espace avec ses plis et ses apports humains compte plus que la durée. La province contient l'histoire.

Quelque chose semble avoir changé depuis peu : la relation des Français avec la diversité physique, la configuration inépuisablement variée de leur pays. Au temps de l'exode, de l'occupation, des refuges et des maquis, le Vercors, le Gévaudan, le Quercy, n'étaient plus des recoins pour touristes orginaux, mais des asiles. « *C'est alors qu'un peu partout* — écrit justement Pierre Grimal, — *les « villages aux chèvres » prouvèrent plus que jamais leur raison d'être.* » Pour les paysans qui se remirent à des pratiques d'économie *fermée,* n'étant plus au service des villes. Pour beaucoup d'autres aussi. Rappelons-nous.

C'est probablement de ces an*nées-là* que date la *redécouverte* involontaire mais durable des bourgs et des villages. Il en est resté quelque chose. Depuis vingt-cinq ans, l'expansion, l'industrialisation, l'urbanisation, ont fait accomplir au « parc bâti » un bond aussi vaste et perturbateur que le siècle passé tout entier. Tout le monde le voit, le sait. D'où la « crise de la ville », quand cesse l'illusion de sa bienfaisance, et *le retour égoïste des vacanciers* au village, qu'on s'étonne de trouver maltraité. Après la Révolution et l'Empire, on a saisi ce *qu'avait de précipité* et d'absurde la liquidation massive des églises et des châteaux ; de même il est devenu évident, après cet essor trop puissant et mal calculé, qu'on avait un peu vite jugé désuet et inadapté, éliminé ou défiguré les éléments les plus précieux du paysage urbain ou naturel. Un nouvel ajustement de la notion de patrimoine devient nécessaire.

Est patrimonial l'édifice, le complexe d'architecture, le tracé, qui, dans le cadre de nos vies, révèle et symbolise la lenteur de l'histoire, la longue durée. Faisant apparaître l'apport simple et concret des générations, cette intuition, et elle seule, a le pouvoir de compenser la sclérose et l'anémie de la civilisation industrielle. Ce n'est donc pas une *chasse supplémentaire d'objets* pittoresques ou amusants à offrir à la consommation sous la rubrique du tourisme et des loisirs. *Même si* cette dévolution est dans l'ordre des choses. C'est l'ensemble des repères inscrits dans le sol et dans les paysages, dont chacun saisit à sa manière la portée. A travers les recoupements multiples de l'expérience, les fabulations de l'enfance, les redécouvertes, le déplaisir des disparitions, ce qui se cristallise dans l'esprit et dans le cœur *compose le fonds grave et poétique* dont a besoin, sans trop le savoir, ou peut-être en le sachant, toute société. Et celle-ci plus qu'aucune autre, semble-t-il.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *Le Quercy,* de Pierre Grimal, éditions Arthaud, 1978 (*le Monde* du 31 mai).

(2) Jean Fourastié. *Quarante ans de recherche,* édition Dalloz : ce que Jean Fourastié doit au Quercy.

Correspondance

PETITE CUILLÈRE ET CATHÉDRALE

Un lecteur de Paris, qui désire conserver l'anonymat, nous adresse le texte suivant à propos de la qualité souvent contestable de certaines restaurations, bénévoles ou non, et à propos des limites quantitatives auxquelles risque de se heurter la conservation du patrimoine français :

La vie de nos monuments est parfois — comme celle de certain chef d'Etat — maintenue, à tout prix, au-delà des limites permises par la décence.

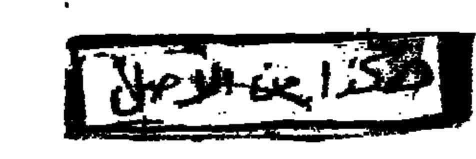
Les civilisations sont mortelles ; la nôtre se veut du troisième âge ; nous conservons — et mal — les reliques du passé à force d'onguents et de prothèses ; nous gelons un présent que nous contrôlons mal au profit d'un passé maquillé *outrageusement* pour faire croire — mais à qui — qu'il respire encore. Les monuments historiques participent *à cette revue du Châtelet* ; la pierre n'est plus bien souvent que du béton, l'histoire, du carton-pâte et le document *historique,* un roman de Michel Zévaco !

La France a fait ses choix financiers — sur lesquels elle pourrait naturellement revenir, — mais, quels qu'ils soient un jour, le passé est un gouffre dans lequel nous pourrions engloutir des crédits militaires.

En devenant ministre de la culture, Malraux avait sans doute choisi dans le passé : le Trianon et le Louvre contre toutes les petites églises de France qui crient misère... Mais à ce choix il avait ajouté une décision : la création de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, dont il voulut qu'il constituât les archives artistiques de la France ; le « cadastre artistique » de la culture remédiait aux outrages du temps, à la pénurie ou à la pingrerie de la finance en assurant la conservation non pas de trente mille monuments historiques, pâle reflet déformé *de ce que furent les cultures* des siècles passés, mais le l'ensemble du patrimoine, « *de la petite cuillère à la cathédrale* ». Conservation, oui, mais au-delà du béton et du pastiche, conservation de l'âme des choses, « musée imaginaire » d'un passé collectif, l'Inventaire allait sauver *de l'oubli ce qu'il n'était* pas décent, ce qu'il n'était plus honnête de faire survivre...

Près de *quinze ans* après, le même choix est offert ; par cette création d'une direction du patrimoine historique qui regroupe les monuments historiques, les fouilles archéologiques et l'Inventaire, l'Etat doit faire le choix qui correspond aux ambitions naturelles d'un pays de vieille civilisation : conserver en mémoire le passé sans anesthésier le présent — et l'architecture et l'urbanisme, — sans poursuivre l'ambition archaïque — *qui naquit presque avant* la photo et si longtemps avant l'ordinateur — d'une conservation strictement *matérielle qui n'est qu'un* gouffre financier, qu'une réussite esthétique douteuse, qu'une hérésie historique — qu'en est-il du document Notre-Dame de Paris, du document Saint-Front de Périgueux après Viollet-le-Duc, après Abadie ?

Par l'étude archéologique, artistique, historique, par la photographie, par l'analyse documentaire, qui seule permet le traitement de la multitude des informations, et par la photogrammétrie, qui permet d'archiver avec finesse et certitude la forme objective et les dimensions des édifices, la direction du patrimoine peut avoir les moyens de son ambition si elle admet que la sauvegarde de la culture passe avant tout par un « microfichage » intellectuel et que l'euthanasie est ici parfois une pitié légitime et un mal nécessaire pour sauver matériellement l'essentiel et préserver l'ensemble d'un patrimoine dévoré par le temps.



patrimoine

Un livre sur Mark Rothko

Un Watergate de l'art ?

QU'UN héritage soit souvent l'occasion de brouilles, de procès, voire d'escroqueries, rien de plus banal ; mais que le défunt soit l'un des plus célèbres peintres américains, Mark Rothko, et que le principal acteur de ce qui pourrait n'être qu'une farce dans le genre de Regnard soit la maison Marlborough, une des deux ou trois plus importantes galeries de peinture du monde, voilà que l'affaire prend une autre dimension.

C'est donc l' « affaire Rothko » qu'une journaliste américaine, Lee Seldes, a entrepris de raconter dans un livre touffu de près de quatre cents pages ; il est vrai que ce qu'elle appelle, peut-être un peu trop habilement, le Watergate du monde de l'art, n'est pas facile à résumer : sept années de bagarres juridiques — le suicide de Rothko date de février 1970, l'arrêt définitif de la cour d'appel de New-York donnant raison à la fille du peintre et condamnant la galerie Marlborough à près de 9,3 millions de dollars d'indemnités est de novembre 1977, — les méandres de la procédure américaine, le savant labyrinthe des affaires de Frank Lloyd, le patron de Malborough, égarent quelquefois le lecteur qui ne retrouve plus son chemin entre le Liechtenstein, les comptes à numéro en Suisse et les entrepôts de Toronto ou de New-York. Mais le voyage vaut la peine d'être fait, dans ce curieux « monde de l'art » qui ressemble singulièrement à celui des romans policiers.

Comme des ballots de café

Au départ, il y a encore des peintures, panneaux recouverts d'une pâte épaisse, immenses toiles roulées, près de huit cents au total, jalousement gardées à l'atelier ou dans un entrepôt par l'artiste solitaire qu'était devenu Rothko à la fin de sa vie. Mais très vite les peintures se mettent à ressembler aux ballots de café que les courtiers échangent à la bourse de commerce sans même en avoir respiré l'odeur, de simples « actifs », comme disent, sans doute par antiphrase, les spéculateurs. Dans les mois qui suivent la mort de Rothko, la galerie Marlborough achète, en effet, cent tableaux pour 1 800 000 dollars — dont 1 600 000 payables en douze ans sans intérêt — et obtient pour la même durée le dépôt des sept cents autres œuvres, avec une commission de 50 % sur les ventes à des particuliers, de 40 % sur celles conclues avec des marchands. Les exécuteurs testamentaires qui signent ce contrat si avantageux pour la galerie — dès 1970, des tableaux de Rothko sont vendus aux alentours de 100 000 dollars — sont aussi, pour deux d'entre eux au moins, des obligés du directeur de Malborough : l'un est peintre et l'autre devient, à la même époque, un salarié de la galerie : ceci explique cela !

En six mois, la fondation Rothko, héritière du peintre, a perdu tout contrôle sur l'œuvre, au profit d'une galerie ; en l'absence de prix minimum, celle-ci a la possibilité de vendre à des prix fixés par elle seule, avec les risques inhérents de collusion, de tromperie, de favoritisme, et d'escroquerie pure et simple — toutes choses « difficiles sinon impossibles à détecter » ainsi que le constate le juge dans sa décision. En termes d'argent, et c'est l'aspect essentiel de l'affaire, le livre explore les hypothèses — impossibles à vérifier — de ventes fictives entre sociétés du Liechtenstein, hommes de paille divers, derrière lesquels on croit deviner l'omniprésent et rarement visible Frank Lloyd : des tableaux changent apparemment de propriétaire, sans pourtant quitter un entrepôt new-yorkais, sinon pour de rapides voyages de dédouanement au Canada ! Tout cela est fort intéressant, mais ce n'est après tout qu'une variation artistique des scandales de la Garantie foncière et autre Reine Pédauque : les Français n'ont rien à apprendre de « M. Marlborough » en ce domaine...

Le plus important est ailleurs, et on peut regretter que Lee Seldes ne l'ait pas toujours dégagé avec une netteté suffisante : au-delà de l' « affaire Rothko », ce sont les conditions d'une carrière artistique aujourd'hui qui, dans ce cas concret, sont, pour la première fois, analysées. La thèse que Mme Raymonde Moulin consacra il y a quelques années au marché de la peinture moderne trouve ici une illustration qui l'actualise et la complète.

Pour s'occuper d'art aujourd'hui, la première règle est d'avoir compris quelques principes — rudimentaires — d'économie. Tout d'abord contrôler l'offre, créer la rareté, en ne « lâchant » que très progressivement des tableaux : toujours « exceptionnels ». Il faut aussi avoir fait un peu de « marketing » pour soutenir la demande solvable, celle des quelques dizaines d'amateurs fortunés, que le souci d'obtenir des déductions fiscales, le snobisme des dépenses ostentatoires et même, quelquefois, le goût de la peinture, poussent à « investir » dans ce secteur hautement spéculatif. Pour cela les tableaux ont besoin de respectabilité. Celle-ci ne s'acquiert plus auprès des rois mais, plus démocratiquement, dans les musées, grâce aux files d'attente des visiteurs — eux aussi pour une part en quête de respectabilité ? Et voilà comment, en 1971 et 1972, les Européens ont pu voir dans les musées de Zurich, Düsseldorf, Berlin, Rotterdam, Londres, Paris (Musée national d'art moderne) une exposition itinérante où, selon Lee Seldes, cinquante-sept tableaux sur les soixante-deux présentés sortaient des réserves de la galerie Marlborough et étaient donc à vendre. Bien entendu, frais d'assurances et de transports étaient à la charge des musées, généreux et naïfs philanthropes. Mais, après les expositions et les articles de journaux, le livre reste la consécration indispensable. Le critique Thomas Hess fut donc chargé de la biographie de Rothko. Où est le mal ?

Un « happy end » édifiant

Que Rothko ait voulu que la fondation qui recueillerait son héritage conserve et mette en valeur son œuvre, au lieu de la vendre — si mal — pour verser à quelques artistes des bourses paraît désormais presque établi. Mais le peintre a été le premier à commettre bien des imprudences, celle de ne pas préciser par écrit ses intentions, celle aussi de vendre, un an avant sa mort, à Marlborough, quelques œuvres dans des conditions qui pourraient laisser penser que lui aussi ne fut pas insensible au charme des comptes à numéro de la Suisse, amie des arts. La victoire finale de la fille de Rothko qui évince les amis de Marlborough de la fondation — dont elle prend le contrôle, — la restitution par la galerie de plus de sept cents œuvres, semblent composer un « happy end » édifiant : les tableaux vont peut-être pouvoir être exposés ensemble et sortir du circuit commercial ! Mais attendons : il faut quelque force d'âme pour démonétiser 30 millions de dollars.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

★ *The Legacy of Mark Rothko*, par Lee Seldes. Holt-Rinehart-Winston, New-York, 1978.

UN PEINTRE MAL ENTENDU

MARK ROTHKO occupe une place à part dans l'école expressionniste abstraite qui était apparue à New-York vers la fin des années 40. Comme tous à Manhattan, il peignait la scène urbaine américaine.

Le passage de ses peintures figuratives de stations de métro à ces grandes toiles où flottent deux ou trois rectangles aux contours évanescents sur un fond de peinture atmosphérique n'a jamais été élucidé. Rothko peignait de la chair à la Soutine et à la Rembrandt, et voici qu'il peint de l'air et de l'eau avec une couleur sans assises. Ses tableaux ne présentent plus d'images. Ils ne renvoient qu'à eux-mêmes et ne donnent à voir que de la couleur délicate, suave, sensuelle, dans un grand silence.

∴

Né à Dvinsk, en Russie, en 1903, (ses parents avaient émigré en 1913), Mark Rothko est au plus haut de sa renommée vers la fin des années 50. Son œuvre est un éblouissement pictural ; on le dit, cette fois, lié à Matisse et à Bonnard. C'est un cas dans l'école de New-York, où monte un art âpre, dur et mental.

On lui avait commandé, en 1958, une suite de tableaux pour décorer les salles du restaurant à la mode The Four Roses, dans le Seagram Building, le chef-d'œuvre d'architecture rationaliste de Mies Van Der Rohe qu'on venait d'inaugurer sur Park Avenue. Lorsque le peintre achève ses tableaux — très colorés, — il se déclare insatisfait. Il préfère renoncer à la commande et garder ses toiles. Scandale mondain. Mais l'art de Rothko avait déjà pris une direction nouvelle, bien loin des préoccupations de formes et de couleurs. Ce qu'il peint n'évoque pas quelque version abstraite de Luxe, calme et volupté, le chef-d'œuvre de Matisse, mais exprime (the subject of the artist) *des émotions fondamentales — le tragique, l'extase, le destin, la mort...*

Le soir, après une journée de travail, il arrive à Rothko de s'asseoir devant ses toiles pour une longue rêverie, comme devant un paysage intérieur. Son expérience de la peinture est religieuse. Selon lui, le lieu idéal pour présenter ses toiles est une chapelle (son vœu a été réalisé après sa mort, dans la chapelle œcuménique de Houston, Texas, construite par John et Dominique de Menil). Depuis 1961, date de sa rétrospective au Musée d'art moderne de New-York, Rothko s'abstient d'exposer.

∴

Le mysticisme de l'artiste avait, en effet, changé sa peinture. Elle était devenue plus sombre. Le noir envahissait les tableaux et ne devait pas cesser d'y dominer jusqu'à la fin. Les couleurs perdaient de leur sensualité. Les amateurs de Rothko s'interrogeaient, et lui refusait de jeter son œuvre en pâture sur les cimaises.

Rothko peignait sans relâche. Il ne montrait rien à personne, sinon à quelques rares proches. Il gardait tout, convaincu qu'on ne le comprenait pas. Ainsi, le jour de son suicide dans son atelier, un jour de février 1970, il laissait huit cents toiles environ.

C'est le moment où le marchand pénètre dans cet univers pour ramasser les fruits d'années de doute et d'incertitude.

JACQUES MICHEL.







une sélection





Le Dossier 51, de Michel Deville.

cinéma

L'EMPIRE DE LA PASSION
de Nagiso Oshima

Après la fête des corps, la transcendance des sentiments. Après les fleurs du plaisir, les racines de la fatalité amoureuse. Moins brillant que l'Empire des sens, *ce film lui est sans doute supérieur par la richesse de l'inspiration et la tranquille assurance de la mise en scène.*

LE DOSSIER 51
de Michel Deville

Le portrait d'un homme qui n'intervient jamais dans le récit, l'adaptation d'une suite de rapports administratifs, de fiches, de documents. Michel Deville a fait avec le livre de Gilles Perrault un film d'espionnage fascinant.

CRIS DE FEMMES
de Jules Dassin.

La rencontre d'une tragédienne appelée à jouer la Médée d'Euripide et d'une infanticide surnommée la « nouvelle Médée ». Tandis que le spectacle s'organise sous nos yeux, la tragédienne en arrive à s'identifier à la criminelle. Mise en scène puissante et généreuse de Jules Dassin. Véhémence et impudeur de Melina Mercouri. Désespoir et folie mystique — parfaitement maîtrisés — d'Ellen Burstyn.

MOLIÈRE
d'Ariane Mnouchkine

Curieux film, d'une structure très inhabituelle, constitué de quelques grands et longs « clous », quelques morceaux à effets (un carnaval, un théâtre qui vole au-dessus des campagnes, etc.), avec un accompagnement sonore hyper-violent, comme aux grands soirs de l'Olympia. Entre ces morceaux de résistance, des épisodes rapides d'une vie de Molière traitée comme une bande dessinée, à gros traits.

MÉLODIE POUR UN TUEUR
de James Toback

Le titre américain est Fingers et va mieux au film que cette étiquette pour commercial. Il s'agit bien d'un « policier », mais littéraire, dont le scénario (Toback) glisse sur des ellipses intéressantes. Sauf quand la violence explose, insoutenable.

ADIEU PHILIPPINE
de Jacques Rozier

La nouvelle vague avait bien de la chance de faire ce cinéma, elle ne s'ennuyait pas. Il faut courir écouter ce cha-cha-cha-là, et regarder ce début des années 60 pris sur le vif.

musique

PARIS-BERLIN
au Centre Georges-Pompidou

Résolument laissés de côté par la série « Passage du vingtième siècle », Busoni, Eisler, Gerhard, Milhaud, Honegger, Skolkotas, Weill, Hindemith, sortent de l'ombre à l'occasion de la rétrospective Paris-Berlin. C'est une petite sortie « pour voir » et qui n'engage à rien, illustration seulement d'une démarche esthétique, d'une époque révolue... Conçu dans cet esprit commémoratif, le premier concert, le 12 juillet, était assez sinistre ; sept autres sont prévus du 11 septembre au 29 octobre à 18 heures, dans les salles de l'exposition au cinquième étage du Centre Pompidou. On peut espérer que le plaisir de découvrir des œuvres et des compositeurs trop négligés l'emportera sur la curiosité malsaine qui entoure ces séances d'exhumation musicale.

L'ALSACE
à Niederbronn

« Renseignements et location » en alsacien, cela se dit « cordiale bienvenue », ainsi qu'il est écrit au bas du programme du troisième Festival de musique de Niederbronn-les-Bains, devant le numéro de téléphone de l'office du tourisme : 09-00-61... C'est que les Rencontres internationales d'expression artistique à dominante musicale sont un vrai festival alsacien : les solistes de l'Opéra du Rhin pour un concert lyrique le 7 septembre, l'ensemble instrumental La Follia de Mulhouse le 16, l'Octuor à vent de Strasbourg le 17, le Trio d'Alsace, le 23, l'Orchestre régional de Mulhouse le 24. Et si Mozart, Schubert, Beethoven ou Gounod ne sont que des Alsaciens d'adoption, on fera comme si on ne le savait pas.

MUSIQUE DE CHAMBRE
à Paris

L'intégrale des trios et quatuors vocaux de Haydn par le Lieder quartett (13 septembre), un programme Chopin hors des sentiers battus — Trio, Polonaise pour violon seul et piano *— par le trio Ravel (le 14 septembre), des sonates de Mozart et des lieder de Schubert, accompagnés au pianoforte (les 20 et 22 septembre) ; mais aussi des soirées plus classiques, et la participation de l'orchestre Bernard Thomas... le Festival de musique de chambre de Paris ménage adroitement le plaisir de la découverte et le confort des heureuses retrouvailles, sans oublier le charme des yeux : Saint-Louis-en-l'Ile, l'hôtel Carnavalet, l'église des Billettes, Saint-Germain-des-Prés.*

ET AUSSI : A l'Orangerie de Sceaux, hommage à la musique française, Franck, Fauré, Chausson (vendredi 8 septembre, à 20 h. 45) et *Musiciens de la cour de Bourgogne*, par l'Ensemble Guillaume de Machault, le lendemain, à 17 h. 30 (Tél. : 661-06-71, poste 96.) A la Sainte-Chapelle, l'Ensemble *Parnassus* avec *René Jacobs* réunit Telemann, Corelli, Dornel et Jean-Sébastien Bach, le lundi 11 septembre, à 20 h. 30 et le mardi 12, à 18 h. 30 et 20 h. 30. Soirée Mozart à Saint-Séverin, le jeudi 14 septembre, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par Alexandre Myrat. Festival de Saint-Lizier du 8 au 17 septembre : récital des jeunes grands interprètes internationaux (F. Lodéon, C. Katsaris, D. Varsano) et musique de chambre (Sextuor à cordes de Paris, Quatuor Amadeus). (Renseignements : (61) 66-16-22).

expositions

PARIS-BERLIN
au Centre Georges-Pompidou

1900-1933 : Berlin, plutôt que Paris, et c'est tellement mieux ainsi. On avait besoin qu'enfin soit déployé sur les bords de Seine le dossier épais de l'art allemand depuis les débuts de l'expressionnisme à l'une des époques les plus fécondes et désespérantes aussi de son histoire. Peinture, architecture, arts appliqués... De Kokoschka et Kirchner à Dada, d'Otto Dix et George Grosz au Bauhaus et à la Nouvelle Objectivité, violence, révolte, refus névrotique de la société bourgeoise, préoccupations sociales. Loin de l'ivresse plastique et de la joviale liberté des créateurs parisiens.

ALBERTO GIACOMETTI
chez Maeght
à Saint-Paul-de-Vence

Ce grand rassemblement de sculptures, de peintures et d'œuvres graphiques n'apporte sans doute pas grand-chose de plus à la connaissance de l'artiste. Mais c'est Giacometti le grand, toujours d'actualité avec son angoisse et sa nuit. De l'inédit cependant : les dessins qu'il a réalisés sur les murs de son atelier, de 1927 à sa mort, et qui ont été détachés.

SCULPTURE ROMANE DE TOULOUSE
au musée Chagall à Nice

Avec ses trois gros chantiers : la cathédrale Saint-Etienne, la basilique Saint-Sernin et le sanctuaire Notre-Dame-de-la-Daurade, Toulouse fut à la fin du onzième siècle et au cours du douzième un grand centre de sculpture. Les témoignages en sont malheureusement rares. Ce qu'il en reste, aujourd'hui conservé par le musée des Augustins, fait l'objet d'une belle exposition à Nice, où l'on peut suivre l'évolution du roman toulousain vers ce qu'on peut appeler une « renaissance ».

LA PEINTURE EN PROVENCE AU DIX-SEPTIEME SIÈCLE
au palais Longchamp
à Marseille

Une exposition peu banale. Elle est faite de deux cents ouvrages pratiquement inconnus, qui, il y a encore quelques années, étaient conservés dans des conditions lamentables. Aujourd'hui remis en état, ils révèlent des talents originaux, tels Michel Serre, Faudrant, Levieux, Pierre Puget, peintres qui se sont épanouis dans cette Provence du dix-septième siècle, carrefour d'apports nordiques et italiens.

DESSINS DE HANS HARTUNG
aux Sables-d'Olonne

L'aventure de l'abstraction lyrique retracée à travers la rétrospective des dessins d'un précurseur : les premières aquarelles et les premiers lavis informels d'Hartung datent de 1922, alors que le mouvement n'allait s'épanouir en France qu'après 1950. Une importante exposition montée par un musée de province dynamique, ouvert à l'art contemporain, et qui ne se contente pas d'une seule exposition par an.

L'ÉCOLE DE PONT-AVEN
au musée de Quimper

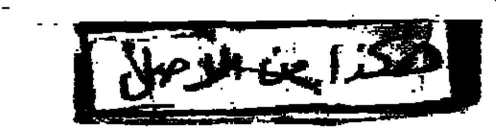
Ceux qui, autour de Gauguin, d'Emile Bernard et de Serusier se sont retrouvés, vers l'année 1890, à Pont-Aven ou au Pouldu : Maufra, Lacombe, Moret, Filiger, pour ne citer que les artistes les mieux représentés à l'exposition. Celle-ci constitue le premier bilan des œuvres apparentées à l'école célèbre conservées dans les collections publiques et privées de Bretagne. Après Quimper, elle ira à Rennes, puis à Nantes.

ET AUSSI, avant leur fermeture prochaine : *De Renoir à Matisse* (les chefs-d'œuvre français des musées soviétiques) et *Jules Romain*, au Grand Palais (l'histoire de Scipion en tapisserie et dessins) ; *Pierro della Francesca*, au Louvre (un dossier sur le portrait de Malatesta) ; *Abstraction création*, au Musée d'art moderne de la ville de Paris (la peinture abstraite des années 30) ; *Ipoustéguy*, à la Fondation des arts graphiques (le corps sculpté) ; *Dessins d'Alechinsky* (le pinceau en liberté sur papier d'un peintre), et *Lipchitz*, au Centre Georges-Pompidou (un sculpteur cubiste dans les collections nationales) ; *Accrochages d'été*, au Musée des arts décoratifs (tableaux connus, inconnus et méconnus du musée).

jazz

SUGAR BLUE
à Campagne-Première

Revenu de Saint-Tropez, l'harmoniciste chanteur Sugar Blue a enfin pu constituer une petite formation de Chicago Blues avec des musiciens rencontrés dans un studio : Vic Pitts à la batterie et Keith Gampot à la guitare. Cécile Savage, qui jouait jusqu'alors de la guitare en duo avec Sugar, s'est donc mise à la basse. Un vrai soutien rythmique régulier, voilà qui devrait permettre à l'harmonica diabolique du jeune New-Yorkais de donner toute sa mesure.



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - BERLIN. Rapports et contrastes, France-Allemagne, 1900-1933. Jusqu'au 6 novembre.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). Jusqu'au 16 octobre.

ALECHINSKY. Dessins. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 11 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 9 : Sculptures funéraires de Koffi-Mourouflé (Côte-d'Ivoire) - Gravure de Triki (Tunisie). Jusqu'au 25 septembre.

Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, 1917-1978. Jusqu'au 18 septembre.

SOUS LE SOLEIL AUTREMENT, l'énergie solaire. Jusqu'au 16 octobre.

B.P.I.

L'ART PREHISTORIQUE. Jusqu'au 11 septembre.

MUSEES

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre.) Jusqu'au 2 octobre.

HENRI RIVIERE (1864 - 1951). Aquarelles et gravures. — Petit Palais, quai Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 15 septembre.

PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures no 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. — Dessins du seizième et du dix-septième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). usqu'au 19 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée, 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

COROT VU PAR LES PEINTRES. De Corot à Foujita. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du 12e arrondissement, 130, avenue Daumesnil. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Du 8 septembre au 4 octobre.

ABSTRACTION-CREATION (1931-1936). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 17 septembre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 septembre.

PEINTRES DU QATAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er octobre.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du monochrome. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

L'HERBIER DE JEAN - JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14) Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

AFFICHES AMERICAINES 1945 - 1975. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 11 septembre.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-57-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 2 octobre.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. et sam. et dim. de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 novembre.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 29 octobre.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue-Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

LES FOLIES DU DIX-HUITIEME SIECLE A PARIS. — Château de Bagatelle, route de Sèvres-à-Neuilly, bois de Boulogne, tous les jours, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

ARCHITECTURES : Photographies de L. Baltz, P. Baron, A. Bellegule, J. Bonnemaison, P. Tosani, S. Turner. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 16 septembre.

JARDINS EN FRANCE - 1760-1820. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-58-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 24 septembre.

IPOUSTEGUY. Sculptures et dessins de 1957 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Prolongée jusqu'au 10 septembre.

CENT CINQUANTE ANS DE MODE (1828-1978). — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 octobre.

QUAND L'IRAN RECOIT PARIS. — Maison de l'IRAN, 65, avenue des Champs-Elysées (225-82-90). Jusqu'au 20 septembre.

EN REGION PARISIENNE

FONTAINEBLEAU - Fontanarosa. Rétrospective : 1912-1975. — Salle des fêtes du théâtre. Tous les jours, de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

SANNOIS - Tapisseries contemporaines (Arp, Bergman, Calder, Kandinsky, Le Corbusier, Riopelle, etc.). — Centre Cyrano-de-Bergerac, place du Général-Leclerc (981-81-56). Jusqu'au 15 octobre.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 29 juin a publié une liste des expositions d'été en province. En voici une sélection et quelques autres :

ALBI - T.A. Steinlein, dessins et peintures ; F. Aubrun, peintures. — Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (56-76-78). Jusqu'au 15 septembre.

ANCY-LE-FRANC (Yonne) - Les chemins de la création. — Château (52-26-27). Jusqu'au 17 septembre.

ANTIBES - César, rétrospective de l'œuvre sculpté. — Musée Picasso, Jusqu'au 31 octobre.

ARLES - François Morellet. — Cloître Saint-Trophine. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON - Cinquante années de lithographies aux ateliers Mourlot. — Grande Chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE - Cent vingt œuvres récemment acquises pour le futur musée d'art contemporain de Dunkerque. — Hôtel de ville (sauf mardi). Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Tissu et créations : la texture. — Espace lyonnais d'art contemporain. Eté.

Sculpture à la Part-Dieu : Agam, Arman, Calder, César, Miro, etc. Jusque fin septembre.

MARSEILLE. La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 septembre.

MENTON - La douzième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-87-14). Jusqu'au 17 septembre.

MONTAUBAN - Jean Hélion, rétrospective. — Musée (63-18-14). Jusqu'au 10 septembre.

NICE. Sculptures romanes de Toulouse. — Musée national, message biblique. Marc Chagall (80-11-45). Jusqu'au 13 novembre.

Gustav-Adolf Mossa et les symboles. — Galeries des Ponchettes. Jusqu'au 25 septembre.

QUIMPER - L'Ecole de Pont-Aven dans les collections publiques et privées de Bretagne. — Musée des beaux-arts. Jusqu'à la mi-octobre.

RENNES - « La grande récré ». Enseignes de Jean-Claude Silbermann. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 16 septembre.

LA ROCHELLE - Exposition « Le Siège de La Rochelle de 1627-1628 ». — L'Oratoire, salle municipale, ancienne église Sainte-Marguerite. Jusqu'au 15 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE - Hans Hartung. Rétrospective de l'œuvre sur papier : 1920-1975. — Jean-Pierre Pericaud. Peintures et dessins. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE - Alberto Giacometti. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-TROPEZ - D'un espace à l'autre, la fenêtre. — Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 18 septembre.

SENLIS - Devi Tuszynski. Miniatures. — Fondation Cziffra, auditorium F. Liszt. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

VALENCE - Le musée dans la rue, la rue dans le musée. — Jusqu'au 15 septembre.

VALREAS (Vaucluse). Mario Prassinos. — Château de Simiane. Jusqu'au 10 septembre.

VALLAURIS - Serge Poliakoff. Rétrospective. — Musée municipal (63-76-94). Jusqu'au 2 octobre.

Concerts

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi : les Quatre Saisons).

LUCERNAIRE - FORUM, 19 h. : R. Siegel, clavecin ; P. Gabard, violoncelle (Bach) ; 21 h. : J.-C. Dalzon, flûte ; A. Bartelloni, mezzo-soprano : P. Grapeloup-Saliceti, piano (Mozart, Fauré, Bach, Roussel, Ibert, Sciortino).

JEUDI 7 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 6 (Vivaldi, de Boismortier, Telemann) ; 21 h. : Voir le 6 (Telemann, Beyts, Ravel, Gaubert, Ibert, Sciortino).

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 6 ; 21 h. : Voir le 6 (Mozart, Alain, Baubet-Gony, Roussel, Gaubert, Ibert, Sciortino, Groblez).

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 6 (Vivaldi, de Boismortier, Telemann) ; 21 h. : Voir le 6 (programme du 7).

LA DEFENSE, 22 h. : Bassin Agam ; Jeux d'eaux (Gershwin, Ascione, Tchaikovsky, Orff).

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 6 ; 21 h. : Voir le 6.

LUNDI 11 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 6 (Vivaldi, de Boismortier, Telemann) ; 21 h. : Voir le 6 (programme du 7).

CENTRE POMPIDOU, 19 h. : Les solistes de l'ensemble Intercontemporain, avec R. Traxler, soprano, et A. Planès, piano (Eisler, Schöenberg).

MARDI 12 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 : Voir le 6 ; 21 h. : Voir le 6 (programme du 8).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : V. Borge, pianiste fantaisiste.

Festival estival de Paris

EGLISE SAINT-SEVERIN, le 6, 20 h. 30 : Michel Chapuis, orgue (Grigny, Marchand, Buxtehude, Bach).

RADIO-FRANCE, le 6, 20 h. 30 : Tevor Pinnock, clavecin (Bach) ; le 7 : Jos Van Immerseel, clavecin ; le 9 : Colin Tilney, clavecin (Couperin, Geoffroy, Bach, Froberger, Jacquet de la Guerre).

CONCIERGERIE, le 7, 18 h. 30 et 20 h. 30 : John Holloway, violon baroque ; John Toll, clavecin (Bach).

SALLE PLEYEL, le 8, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. L. Vis (Schubert, Liszt, Beethoven, Hasquenoph).

THEATRE DU RANELAGH, le 9, 18 h. 30 : Marie-Annick Nicolas, violon ; Elisabeth Rigollet, piano (Brahms, Isaye, Franck) ; le 10, 20 h. 30 : Musica Antiqua d'Amsterdam (Vivaldi, Telemann, Bach).

SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 ; le 12, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Parnassus, avec René Jacobs, haute-contre (de Boismortier, Telemann, Blow, Corelli, Dornel, Croft, Bach).

NOTRE-DAME, le 10, 17 h. 45 : Récital M. Drake (Cundick, Boyce, Bach, Widor, Weitz).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, le 12, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, et les solistes du Consort Orpheus (Vivaldi).

DANS LA REGION PARISIENNE

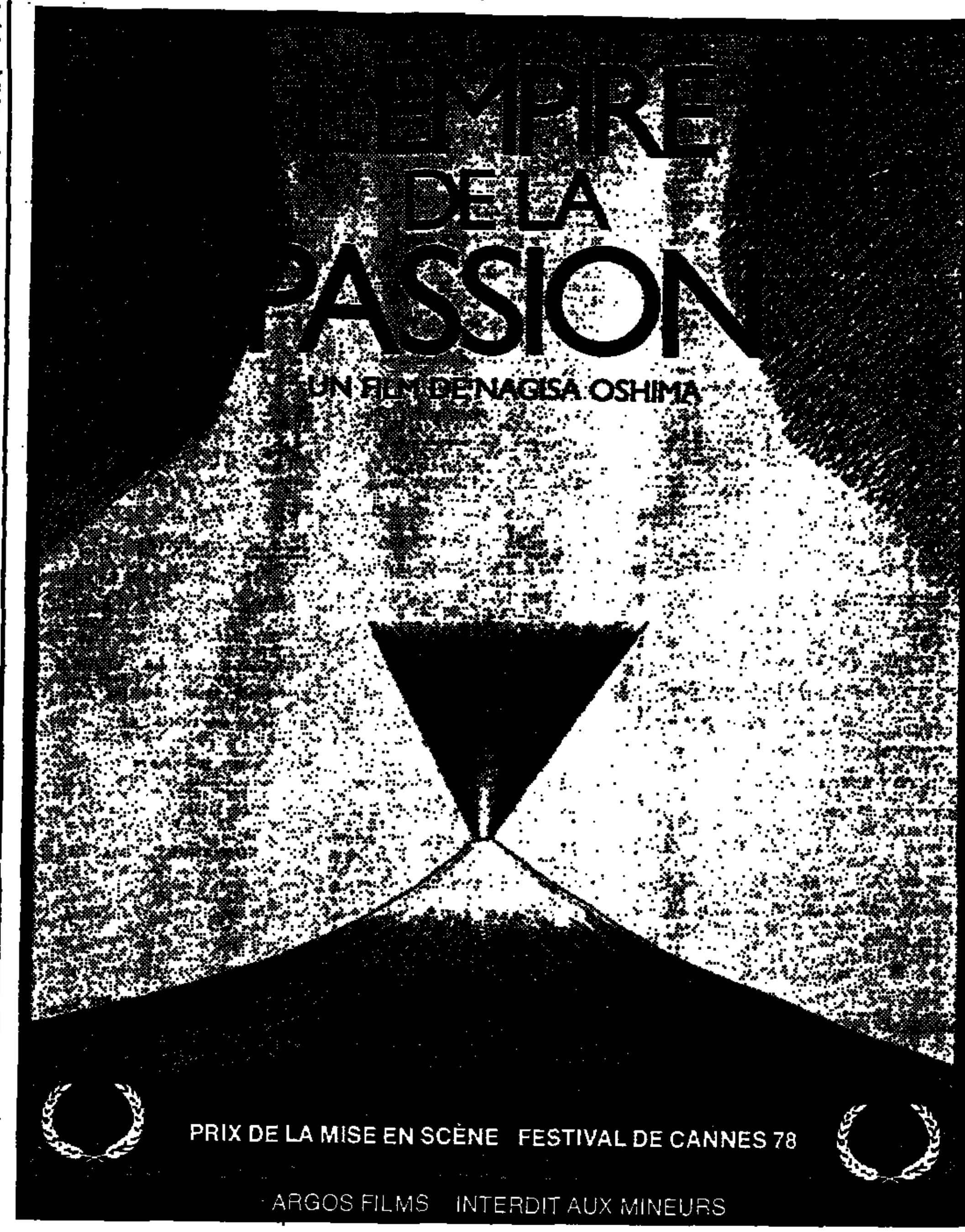
BIEVRES, complexe sportif, le 8, 20 h. 30 : Duo de guitares P. Maldonado - R. Aussel et M. Buchmann - G. Verba.

BRETEUIL, château, le 10, 18 h. : Grand Orchestre de la Police nationale (Rossini, Haëndel, Orff) ; 18 h. : S. Vigerie, piano (Bach, Chopin, Liszt, Debussy, Ravel).

EPIAIS-RHUS, église Saint-Didier, le 9, 21 h. : Ensemble instrumental Monteverdi (Torelli, Vivaldi, Telemann, Haydn).

ORSAY, faculté, le 6, 20 h. 30 : Ph. Jouanneau et A. Dumond, guitares (de Milan, Bach, Scarlatti).

SCEAUX, Orangerie du château, Xe Festival (661-06-71), le 8, 20 h. 45 : hommage à la musique française, avec H. Szering, violon, F. Doreau, piano, R. Salles, violoncelle, et le Quatuor Loewenguth (Frank, Fauré, Chausson) ; le 9, 17 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut (Les musiciens de la cour de Bourgogne) ; le 10, 17 h. 30 : Quatuor de clarinettes de Paris (Ibert, Haëndel, Arma, de Boismortier, Mozart, Nicolas).







Théâtres

AIRE LIBRE (322-70-78) (V., S.), 18 h. 30 : Faustino, Mime.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison (à partir du 12).
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D.), 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins (à partir du 8).
CARTOUCHERIE, à partir du 11, 21 h. 30 : Théâtre équestre.
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Batards.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. (à partir du 11) ; à 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire (J. Prévert).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir (à partir du 7).
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; 22 h. : J. Benguigui. — II, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Penelope ; 22 h. 15 : la Musica.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré (à partir du 9).
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. Sam. 17 h., Dim. 15 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. Sam. 18 h., Dim. 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
ORSAY (548-38-53), le 12, 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : la Cage aux folles.
PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : la Dernière Bande (à partir du 7).
PRESENT (203-02-55), V., S., 20 h. 30, Dim. 17 h. : la Tour de Nesle (dernière le 10).
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Patate.
THEATRE DE BRETAGNE (329-06-91), les 8 et 9, 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 21 h. : Je suis resté longtemps... ; 22 h. 30 : Monnaie, Camping, caravaning.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : S. Llado.
LES BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Hosanna.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 15 : Soli-Loques; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II : 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 15 : Théâtr'en poudre ; 22 h. : Fromage ou Dessert ?
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : l'Eau en poudre ; 23 h. : Grugru.
DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h. : les Etoiles.
FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. 15 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 22 h. 30 : Roméo et Georgette.
LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.), 21 h. : Vos gueules, on s' marre ; 22 h. : M. Vallier.
LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. 30 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils (dernières le 12).
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 15 : Ça sent le printemps.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : P. et M. Jolivet ; 22 h. : Poubelle girl.
THEATRE DES QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : la Goutte ; 21 h. 30 : En attendant l'autobus ; 22 h. 30 : Y'a qu'la que je suis bien.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 20 h. 45 : Ernesto Rondo ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II : 21 h. C. Ricard ; 22 h. 15 : A. Picchiarini ; V. et S., à 23 h. : M. Haumont et A. Giroux.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

15 h. : Jean Laffitte, dernier des corsaires ; 18 h. 30 : la Mandragore, de R. Oswald ; 20 h. 30 : Bus en folie, de J. Frawley ; 22 h. 30 : le Voyage fantastique, de R. Fleischer.

JEUDI 7 SEPTEMBRE

15 h. : les Trois Lanciers du Bengale, de H. Hathaway ; 18 h. 30 : Histoires extraordinaires, de R. Oswald et P. Wegener ; 20 h. 30 : La nuit où le monde explosa, de F. Sears ; 22 h. 30 : Hommage à R.-W. Fassbinder, film inédit.

BEAUBOURG (704-24-24)

En souvenir de Charles Boyer.

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

15 h. : l'Homme du large, de M. Lherbier ; 17 h. : Madame de..., de M. Ophüls ; 19 h. : Liliom, de F. Lang.

JEUDI 7 SEPTEMBRE

15 h. : les Boucaniers, de C. B. de Mille et A. Quinn ; 17 h. : Pieds nus dans le parc, de G. Sacks ; 19 h. : Comment voler un million de dollars, de W. Wyler.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., **) v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mar.).
ANNIE HALL (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A.) v.o. : Vidéostone, 6e.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CONTINENT FANTASTIQUE (Esp.) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CANDIDAT DU POIL (A.) v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) jusqu'à jeu. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CONVOI (A.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DAMIEN, LA MALEDICTION II (A., **) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) jusqu'à jeu. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) jusqu'à jeu. ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DRIVER (A., *) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), jusqu'à jeudi, Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Bosquet, 7e (551-44-11).
LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi. Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de vendredi : Athéna, 12e (343-07-48).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

Les films nouveaux

L'EMPIRE DE LA PASSION, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36), Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Balzac, 8e (359-52-70).

A PARTIR DE VENDREDI

CRIS DE FEMMES, film américain de Jules Dassin (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

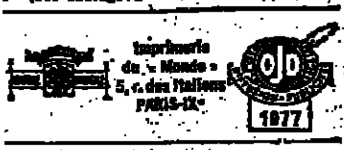
LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MERCREDI APRES-MIDI (A., v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MERDIER (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
MŒURS CACHÉES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (224-41-46) ; Gaumont-sud, 14e (331-51-16).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PORTRAIT D'ENFANCE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Parnassien, 14e (329-83-11), jusqu'au jeudi.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), jusqu'au jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TRIANGLE DE VENUS (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TROCADERO, CITRON BLEU (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les séances spéciales

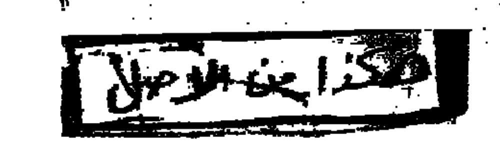
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Théâtre de la cité internationale, lun. 21 h.
LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) 19 h.
LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES DAMNES (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 23 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
ICI ET AILLEURS (Fr.) : Action République, 11e, 18 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PARIS VU PAR... (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
TROMPE-L'ŒIL (Fr.-Belg.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Cinéma

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), le Parnassien, 14e (329-83-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), h. sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CORSAIRE ROUGE (A., v.f.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), mer., sam.
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.f.) : Palais des glaces, 10e (607-49-93), ven., mar.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), matinée.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MAMA ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), jusqu'à jeu., à partir de ven : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), dim., mar.
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à partir de 18 h.
ROMEO ET JULIETTE (It.-Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), h. sp.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Palais des glaces, 10e (607-49-93), mer., lun.
UN ETE 42 (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Le Parnassien, 14e (329-83-11).
LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15), mer. : la Kermesse héroïque ; jeu. : Drôle de drame ; ven., mar. : Hôtel du Nord ; sam. : la Règle du jeu ; dim. : la Belle et la Bête ; lun. : la Grande Illusion.
LES OUBLIÉS DES GRANDS METTEURS EN SCENE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), mer., jeu. : Au revoir Charlie ; ven. : la Comtesse de Hongkong ; sam. : Un Américain bien tranquille ; dim. : Vivre libre ; lundi : Berlin-Express ; mar. : la Femme du Gange.
BERGMAN (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), mer. : la Source ; jeu. : Une leçon d'amour ; ven. : A travers le miroir ; sam. : Persona ; dim. : le Septième Sceau ; lundi : Sourires d'une nuit d'été ; mar. : la Honte.
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). — I : 12 h. 30 (sf dim) : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. Dehors, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : le Casanova de Fellini. — II : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), merc. : les Survivants de la fin du monde; jeu.: Capricorne one; ven.: Robert et Robert ; sam. : Cool ; dim., mar. (sf 21 h. 30) : les Yeux bandés.
MARILYN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 15 h. 15, 20 h. 15 : Marilyn ; 16 h. 15 : Niagara ; 18 h. 30 : la Rivière sans retour ; 22 h. : les Misfits.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 30 : Docteur Folamour ; 19 h. : Nos plus belles années ; 22 h. 30 : (V., S. + 24 h.) : Phantom of the Paradise.
H. BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), mer. : le Trésor de la Sierra-Madre ; jeu. : la Comtesse aux pieds nus ; ven. : les Anges aux figures sales ; sam. : les Passagers de la nuit ; dim. : Casablanca ; lundi : High Sierra ; lundi : La mort n'était pas au rendez-vous. — Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Echec à la Gestapo ; jeu. : Across the Pacific ; ven. : Une femme dangereuse ; sam. : le Faucon maltais ; dim. : le Port de l'angoisse ; lundi : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; mar. : Key Largo.
J. FORD (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50), merc., jeudi : la Route du tabac ; vend., sam. : le Convoi des braves ; dim., lundi, mardi : la Prisonnière du désert.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), merc., jeudi : Une femme sous influence ; vend. : le Groupe ; sam. : Janis Joplin ; dim. : Propriété interdite ; lundi : Blonde Vénus ; mardi : le Démon des femmes.
COMEDIE MUSICALE AMERICAINE (v. o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), merc., dim.: Broadway Mélodie ; jeudi, lundi : Entrons dans la danse ; vend., mardi : L'amiral mène la danse ; sam. : Roberta.
CARLOS SAURA (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), merc., dim. : la Cousine Angélique ; jeudi : Anna et les loups ; lundi, vend. : la Chasse ; mardi, sam. : le Jardin des délices.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60), merc., sam., mardi : les Vacances de M. Hulot; jeudi, dim. : Jour de fête ; vend., lundi : Mon oncle.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I, 13 h. 10 : Frankenstein Junior ; 15 h. : la Flûte enchantée ; 17 h. 30 : le Miroir ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Salo ; vend., sam., 23 h. 30 : The Song remains the Same. — II, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : Panique à Needle-Park ; 16 h. 20 : Qui a tué le chat ? ; 18 h. 15 : Cabaret ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Délivrance ; vend., sam., 24 h. : l'Ile du docteur Moreau.
CHATELET - VICTORIA (v. o.), 1er (508-94-14), I, 14 h. : Jour de fête ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 (vend., sam. + 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 15 : le Droit du plus fort. — II, 14 h. 10 (+ sam., 24 h.) : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 10 : Citizen Kane ; 20 h. 15 : Providence ; 22 h. (+ vend., 24 h.) : Aguirre, la colère de Dieu.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Satyricon ; 15 h. 55 : Mort à Venise ; 18 h. 10 : les Fraises sauvages ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; vend., sam., + 24 h. : Répulsion.

Région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (967-20-07) : Ils sont fous ces sorciers ; mar, 21 h. : les Mille et Une Nuits (v.o.).
CHAVILLE (926-51-96) : Ils sont fous ces sorciers ; Mer., 21 h. : Mort à Venise.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : le Convoi ; le Jeu de la mort (*)) ; Vivre et laisser mourir.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) (954-54-00) : Dossier 51 ; l'Ordre et la Sécurité du monde ; Vas-y maman ; le Jeu de la mort (*) ; Brigade mondaine.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-89-65) : le Triangle de Vénus (**) ; Peter Pan.
ELANCOURT, centre des 7-Mares (062-81-94) : Ils sont fous ces sorciers ; Barberousse ; les Aventures de Peter Pan.
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : le Convoi ; l'Espion aux pattes de velours ; Club YZ (474-94-45) : le Jeu de la mort (*) ; Exhibition (**) ; H.S. : Délivrance (**).
LE VESINET, Cinécal (976-39-17) : la Petite, D., L. Mar., 21 h. : The Last Waltz ; CAL (976-32 75), J., 21 h. : l'Homme qui aimait les femmes ; Médicis (966-18-15) : Robert et Robert ; Ils sont fous ces sorciers.
MANTES, Domino (092-04-05) : Dossier 51 ; Dieu merci, c'est vendredi ; Je suis timide, mais je me soigne.
MAULE, Etoiles (478-85-74) : Un été 42 ; l'Invasion des soucoupes volantes.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Convoi ; le Jeu de la mort (*) ; Brigade mondaine ; Dieu merci, c'est vendredi.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Raison d'Etat ; les Bidasses au pensionnat.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : Je suis timide, mais je me soigne ; Dossier 51 ; Royal (963-08-72) : Driver ; Hiroshima mon amour.
VELIZY, centre commercial (946-24-25) : le Convoi ; Je suis timide, mais je me soigne ; le sourire aux larmes ; les Mains dans les poches.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Mon premier amour ; Driver ; Dieu merci, c'est vendredi ; le Convoi ; les Mains dans les poches ; Je suis timide, mais je me soigne ; C2L (950-55-55) : la Sourire aux larmes ; Club (950-17-96) : les Vacances de M. Hulot ; Love Story ; Duelliste.

ESSONNE (91)

BOUSSY-ST-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Driver ; Je suis timide, mais je me soigne ; Ils sont fous ces sorciers ; Dieu merci, c'est vendredi.
BURES, ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Un candidat au poil ; le Jeu de la mort (*) ; Driver.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Vas-y maman ; Trocadéro, citron bleu, en matinée ; les Mains dans les poches, en soirée ; Mon premier amour ; le Jeu de la mort (*) ; Un candidat au poil.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : sam., dim. : Hôtel de la plage.
GRIGNY, France (906-49-96) : le Convoi ; Delicia (**).
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Rencontre du troisième type ; A la recherche de Mr Goodbar.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Pendez-moi haut et court ; Pas de printemps pour Marnie.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-38) : Damien, la malédiction II (*) jusqu'à jeu. ; à partir de ven. : Cris de femmes ; Trocadéro, citron bleu ; Driver ; le Convoi.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Sourire aux larmes ; Mon premier amour ; Un candidat au poil, jusqu'à jeu. ; à partir de ven. : Cris de femmes.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Ile sur le toit du monde ; Donald et Dingo au Far-West.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : les Survivants de la fin du monde.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Driver.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Je suis timide, mais je me soigne ; les Mains dans les poches. Studio (749-19-47) : l'Espion aux pattes de velours ; Delicia (**) ; les Guerriers de l'enfer.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Violette Nozière ; Adieu, je reste.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Robert et Robert ; les Risque-Tout ; The song remains the same.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Convoi ; les Mains dans les poches ; Dieu merci, c'est vendredi ; Trocadéro, citron bleu, en matinée ; Dossier 51, en soirée. — Prado : Brigade mondaine ; J., 21 h. : l'Ange et la Femme.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : les Nouveaux Monstres ; Rêve de singe.
BOBIGNY, Centre commercial (830-89-70) : l'Homme au pistolet d'or ; Ils sont fous ces sorciers ; Enquête à l'italienne.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : la Guerre des étoiles ; l'Invasion des soucoupes volantes.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Vas-y maman ; Mon premier amour ; Un candidat au poil.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Je suis timide, mais je me soigne ; le Convoi ; l'Ordre et la Sécurité du monde.
LE RAINCY, Casino (927-11-98), Brigade mondaine.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Damien, la malédiction II (*) ; Driver ; Je suis timide, mais je me soigne ; Dieu merci, c'est vendredi; le Convoi.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Dossier 51 ; le Jeu de la mort (*) ; Brigade mondaine ; Driver ; Je suis timide, mais je me soigne ; le Sourire aux larmes.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : la Femme libre ; Equus (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Vas-y maman ; Un candidat au poil ; les Mains dans les poches ; Mon premier amour ; Trocadéro, citron bleu, en matinée. A partir du 8 : Cris de femmes.
CHOISY-LE-ROI, CMAC (890-89-79) : Rêve de singe.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : Dieu merci, c'est vendredi ; Dossier 51 ; Brigade mondaine ; l'Ordre et la Sécurité du monde ; Je suis timide, mais je me soigne ; Damien, la malédiction II (*).
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Je suis timide, mais je me soigne ; le Triangle de Vénus (**) ; Driver.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : le Convoi.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Montagne ensorcelée ; Délicia (**) ; Un espion de trop.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Dieu merci, c'est vendredi ; Driver ; le Jeu de la mort (*) ; Je suis timide, mais je me soigne. — Port : le Sourire aux larmes.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Mélodie pour un tueur ; Je suis timide, mais je me soigne.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Jeu de la mort (*) ; Vas-y, maman ; Mon premier amour ; Un candidat au poil ; le Sourire aux larmes ; les Mains dans les poches.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : le Convoi ; Driver ; Orange mécanique (**).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Mains dans les poches ; le Convoi ; le Jeu de la mort (*) ; Dieu merci, c'est vendredi; La bête tue de sang-froid ; Damien, la malédiction II (*). — Gamma (981-00-03) : Vas-y, maman ; Je suis timide, mais je me soigne; Driver; Un candidat au poil.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Je suis timide, mais je me soigne ; l'Ordre et la Sécurité du monde ; Driver ; les Mains dans les poches.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Je suis timide, mais je me soigne ; Un candidat au poil (jusqu'à J.). A partir de V. : Dossier 51 ; le Convoi ; Vas-y, maman ; l'Ordre et la Sécurité du monde ; Brigade mondaine. — Marly : Dossier 51 (jusqu'à J.). A partir de V. : Cris de femmes.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Diabolo menthe.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Je suis timide, mais je me soigne ; l'Ordre et la Sécurité du monde ; Driver ; le Jeu de la mort (*) ; Damien, la malédiction II (*).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) à partir du 12, 20 h. 30 : Ginette Garcin.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam., 17 h. : Rip Off.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 22 h. : Michel Rivard.
OLYMPIA (742-25-49), le 6, 21 h. : Manu Di Bango ; à partir du 7 : Vinicius de Moraes, Tom Jobim, Miucha et Toquinho.

Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Le con t'es bon.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.

La danse

PALAIS DES ARTS (272-62-98 (D., L.), 20 h. 30 : Koi Aviv, chants et danses d'Israël.

Jazz, pop', rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. : Benny Waters.
GOLF DROUOT, 22 h., le 9 : Mistral, rock.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), les 8, 10, 11, 12, 20 h. 30 : Air ; 22 h. : Jacques Thollot, Daunik Lazro.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) : Synchro Music et Guests, jazz antillais.
THEATRE CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93), 20 h. 30 : Sugar Blues Band (jusqu'au 10) ; à partir du 11 : David Murray ; 22 h. 30 : Sugar Blue Solo ; 18 h. : Monama, afro-rock.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : Chemin blanc, country-music.





VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... DANS UN JARDIN

FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 0 h. Vue sur son agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.

DINERS

RIVE DROITE

MONSIEUR BŒUF 508-58-35 31, rue St-Denis. F/Dim., L. midi	J. 2 h. Dans cadre raffiné. Cuisine nouv. et anc., son « BŒUF ROSE » avec vins de propriété. Déj. d'aff. Din. Soup. TERRASSE COUVERTE.
CHEZ KATY 508-40-10 17, rue J.-J.-Rousseau, 1er T.l.jrs	Jusqu'à 22 h. 30. Spéc. Marocaines dans cadre typique : Pastilla 30, Méchoui 35, Tagines 25, Couscous 17 à 35. Ses pâtisseries. Menu 20 F.
ZIMMER T.l.jrs Place du Châtelet, 1er. 236-74-03	Jusq. 2 h. Cadre historique IIe Empire. Brasserie au rez-de-chaussée. Restaurant gastronomique 1er étage. Spéc. POISSONS ET VIANDES. Menu Champenois de classe 1/2 Champ., 95 F s.c. Salles pr banquets.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
TOKYO, 9, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs	387-19-04. J. 22 h. Spéc. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. 45-50 F.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-20 3. boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Dîners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
BOFINGER ARC. 87-82 5. rue de la Bastille T.l.jrs	Carré d'agneau. Spéc. de poissons. Plats d'été. Déj., Din., Soup. jusqu'à 1 h. Amer. Express. Diners Club. Ouvert tout l'été. Parking facile.
ROGISSART « ENTRECOTIER » 12, r. Colisée (ds la cour), 359-09-72	Salle accueillante, style club anglais. Service soigné. Pièce de bœuf, 19 F. Plat du jour, 25 F.
LE GUERLANDE 606-59-05 12. rue Caulaincourt, 18e.	Tous les jours. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée, un vivier de truites et d'écrevisses, environ 100 F.
KATOU 359-07-83 79, rue La Boétie, 8e. F./dim.	Jusq. 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africaines : Tiébou Dieuné, Bourakhé, Foufou, Maffé aux gombos et spéc. franç.
DOUCET EST 208-40-62 8, r. du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	Jusq. 24 h. Cadre nouveau au rez-de-chaussée : Brasserie, menu 25 F et Carte - Rest. gastronomiq. au premier - Spéc. du Chef - ses Poissons.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e. F./dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 22 F.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F./dim.	Jusq. 23 h. Entrée. Tourteau frais décortiqué 25, Salade foie gras 25, Grillades pièce d'agneau estragon 35 F. T'Bone Steak (400 g) 35 F.
LE SULLY DAUPHINE 553-25-47 85, avenue Foch, 16e. F./dim.	Jusqu'à 23 heures, dans le calme, sa salle panoramique sur le Bois. Ses spécialités sarladaises : confits foie gras, terrine. MENU 55 F.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusq. 23 h. 30. Nouv. cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 16 à 32, ses poissons et plats du jour - PARKING proche.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Park. ass. 227-64-24 - 227-61-50	Menu 76 F tt compris Déj d'affaires. Dîners. Carte. Terrasse d'été. Gaspacho andalou. Paella. Bouillabaisse. Rougets grillés. Filets de canetons aux cerises. Coupe de fraises Irouleguy. Accueil jusqu'à 23 h.
AUX CAPITOULS F/dim., sam. m. 10, r. Villeb.-Mareuil. 17e. 380-26-44	Jusqu'à 22 heures. Spécialités Toulousaines : Cassoulet au confit d'oie 34, Gésiers d'oie aux morilles 34. Cou de canard farci truffé. Grillades.
LE SOLEIL D'HAITI 606-48-63 32 bis, rue des Trois-Frères, 18e.	Jusq. 23 h. Nouveau à Paris. Spéc. Haïtiennes, consommé à la tortue, porc aubergine, PORT AU PRINCE, poulet créole, punch, Krémas.

RIVE GAUCHE

LA COCHONAILLE 21, rue de la Harpe, 5e. 663-96-81	Jusq. 23 h. 30 sem., 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe. Souper aux chandelles. Assiette de cochonnailles 16. Menus 35,40 et 41,40 s.c.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51. q. Grands-Augustins, 6e. F./dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90-125-148 F. Service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, barbue aux petits légumes Filets de sole « Françoise ». laperau sauté au vinaigre de Xérès.
AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande. 325-46-56. F./dim.	Sa carte auvergnate et gothique. Ses poissons, ses viandes. Salons de 15 à 30 couverts. Cellier jusqu'à 100 personnes. Parking Lagrange.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens vous sera servie une des meilleures choucroutes de Paris, et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année.
SHINTOKYO T.l.jrs 22. rue Delambre, 14e 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spéc. japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 45 F.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. T. l. jrs même le dim. jusqu'à 2 heures du matin. Air conditionné.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6. r. A.-Houssaye, 8e (Etoile). T.l.jrs	Rest. spect. de gde classe. V. Novsky et les Chœurs Russes Tziganes Zina, Igor et Anouchka. Noral Aklian. Orch. Pali Gesztros av. S. Voltys
L'OLYMPE 624-46-65 15, rue de la Grange-Batelière, 9e	Jusqu'à 4 h., Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation - Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.
MONSEIGNEUR 874-25-35 94, rue d'Amsterdam, 9e. T.l.jrs	Souper orchestre tzigane. Orchestre de danse de 21 h. à l'aube. Sa carte gastronomique ou son menu suggest. 160 F h. c. Réserv. dès 19 h.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, aut. Ouest, s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Dîners aux chandelles. Ses terrasses. Salons privés. Parc 2 ha. Piscine. Tennis. 27 ch. 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Meyer

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi - mardi. HUITRES, FRUITS DE MER. Crustacés, Rôtisserie.

DESSIRIER T.l.jrs 754-74-14
9, pl. Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

JULIEN Tous les soirs jusqu. 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

MERVEILLES DES MERS
292-20-14 CHARLOT Ier, 522-47-08
128 bis, boulevard de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres - Poissons

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres - Poissons - Vins de pays

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais. Poissons

NAVY CLUB 38, bd Hôpital, 13e 535-91-04 et 99-86.
De 19 h. à l'aube - MENU 53 F
Dîners - Soupers F/lun. (sf férié)

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque (10e)

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19.
Cadre élégant et confort. T.l.jrs.
De midi à 1 h. 15 mat. Grill. Poiss.
Banc d'huîtres.

BRASSERIE - TABAC PIGALLE
Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute
Bières Löwenbrau. Banc d'huîtres

LE CUJAS 033-01-10, 22, r. Cujas, Paris-5e
Sa formule complète à : **35 F**
Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille. Ris veau aux morilles
SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE
LA MAISON DES CHOUCROUTES
sa boutique de comestibles
39, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON
Le fameux restaurant des Halles
Fruits de mer. Grillades
6, rue Coquillière - CEN. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ
BANC D'HUITRES
POISSONS - GRILLADES
4, bd des Capucines - OPE. 47-45.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Chiens écrasés

Et si c'était une colle ? S'il n'y avait pas de réponse ? Si vraiment la question d'apparence si ordinaire — « Qu'est-ce que le fait divers ? » — ne comportait que pièges et moult virtualités d'atermoiements ? Possible, non ? Alors, avec un peu de gentillesse (disons beaucoup), l'indigence du débat des « Dossiers de l'écran » serait excusable. Après tout...

Pour répondre à l'attente des téléspectateurs sur un tel sujet, Joseph Pasteur avait pourtant réuni autour de lui une belle et bonne brochette de journalistes bien intentionnés. De bons élèves, vraiment, soucieux de faire avancer le débat. Mais baste ! Il arrive à tout le monde de « sécher ». Ce fut le cas. En beauté du reste. Car des anecdotes, il y en eut, et de savoureuses. La crucifixion du Christ, par exemple, l'un des faits divers notoires cité par Jean d'Ormesson, ancien directeur du Figaro, un rien provocateur, littérateur disert en visite parmi les « faits diversiers ».

Pour le reste, rien ne vint approfondir les deux constatations faites d'entrée de jeu : à savoir, primo, que le fait divers est « tout ce qui ne rentre pas dans les autres rubriques », et qu'il est, secundo, « un fait de société ». Sans doute cette dernière formule est-elle douce à entendre puisqu'on ne cessa de la répéter et de la retourner dans tous les sens.

Mais c'est aussi — soyons juste — que la seule « chance » pour une information d'échapper au ghetto des nouvelles sans statut est précisément d'aborder d'autres rivages et plus particulièrement ceux des faits dits de société. Un fait divers à prolongement ou résonance politique passe ainsi brusquement dans le domaine noble et gratifiant de l'information. Les exemples ne sont pas si rares.

Ces glissements incessants du fait divers d'un bout à l'autre de l'éventail des informations en font du reste une matière inquiétante, voire littéralement monstrueuse. Le fait divers, tantôt « fait de société », tantôt « chien écrasé », souffre en effet de ne pouvoir sans cesse s'abriter derrière une respectabilité à tout crin. Spéciale première, film de Billy Wilder, ne pouvait, à ce propos, pas mieux préfacer ce dossier.

LAURENT GREILSAMER.

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Les chemins de la renommée.

Arthur Conte évoque la vie du violoncelliste Pablo Casals.

19 h. 50, Loto : 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Le retour de Jean, N. Picton, réal. R. Guez.

Jean Campagnac, rapatrié sanitaire, tente vainement de se réadapter à la vie de famille dans le Paris occupé de 1943 qu'il ne reconnaît plus. C'est un véritable mélodrame pseudo-psychologique avec en toile de fond une vision de la Résistance digne du roman-photos.

22 h., Magazine médical : Indications (Médecins sans frontière), d'I. Barrère et E. Lalou.

Reportage sur le travail des « médecins sans frontière » qui ne se résume pas uniquement à des interventions rapides et ponctuelles, mais aussi à l'installation de dispensaires afin d'étudier la pathologie dans son milieu et de prévenir les épidémies. Ce reportage est également renforcé par de nombreux témoignages de réfugiés.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club (avec Michel Delpech, Gérard Lenorman, Dimitri...) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur (dernier épisode)

21 h. 35, Magazine : Question de temps (Monsieur l'enfant).

Comment aider l'enfant à s'épanouir dès les tout premiers instants : les nouvelles psychologies.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Mouvement des temps nouveaux ; 19 h. 10, *Feuilleton* : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Actualités régionales : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : L'ATLANTIDE, de G.-W. Pabst (1932), avec B. Helm, P. Blanchar, J. Angelo, Florelle, W. Sokoloff, M. Wieman, G. Tourreil, T. Tchaï (N. Rediffusion.)

Deux officiers français en mission au Hoggar sont attirés dans un royaume inconnu qui est peut-être l'Atlantide, et sur lequel règne une femme étrangement belle.

Récréation très germanique, par les décors et le style, du roman de Pierre Benoit. Avec Brigitte Helm, énigmatique et fascinante.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Musique et espace... Musique américaine : *opéras, performances, silences* (J. Cage, B. Ashley, J. La Barbara, M. Monk, Jill-Krayson) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : les expositions de l'été.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de Londres... Henry Wood promenade concerts, par le B.B.C. Symphony Orchestra, dir. P. Boulez ; « Concerto pour violon » (Berg) ; « Das Lied von der Erde » (Mahler) ; 22 h. 35, Sortilèges du flamenco ; 23 h. 5, France-Musique la nuit... Mémoires d'un grenier : le canotier (Debussy, Ravel) ; à 0 h. 5, Venus d'ailleurs (Riley, Reich).

JEUDI 7 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Docteur Caraïbes ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé (la décalcification) ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : La dernière aventure des Lapons ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 45, Les chemins de la renommée ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Julien, de Youri, d'après une nouvelle de M. Rey, avec D. Rivière, F. Giorgetti, G. Claisse, Y. Wecher, etc.

21 h. 20, Histoire : Naissance de la Ve République, de J. Poli.

Avec MM. Pierre Pflimlin, dernier président du conseil de la IVe République, ministre d'Etat en juin 1958 ; Antoine Pinay, président du conseil désigné mais non investi, ministre des finances en juin 1958 ; le général Massu, coprésident du Comité de salut public d'Alger de mai à octobre 1958 ; Michel Debré, garde des sceaux en juin 1958 ; Olivier Guichard et Pierre Lefranc, proches collaborateurs du général de Gaulle ; Pierre-Henri Teitgen, membre du comité consultatif constitutionnel en août 1958 ; Charles Merveilleux des Vignaux, secrétaire général de la présidence de la République de 1954 à 1959 ; Gaston Palewski, directeur de cabinet en 1946, ambassadeur en Italie en 1958 ; Roger Quilliot, membre de la S.F.I.O. ; François Mitterrand, garde des sceaux de 1956 à 1957, et Robert Ballanger, député communiste.

22 h., Journal.

22 h. 25, FILM : PIERROT LE FOU, de J.-L. Godard (1965), avec J.-P. Belmondo, A. Karina, D. Sanders, R. Devos, G. Galvani.

Ferdinand part sur les routes avec Marianne pour réaliser ses rêves. Mais Marianne est mêlée à des histoires de gangsters.

Intrigue-prétexte d'un roman série noire pour une leçon de cinéma en liberté, une réflexion sur l'amour-passion, le goût de l'absolu et la solitude.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : le célibat en milieu rural ; 16 h., Série : Moïse ; 16 h. 55, Sports : Championnats du monde de pelote basque ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le parti communiste ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm suisse : « le Refuge », de P. Stripp, réal. R. Gillioz. Avec A. Taindy, L. Ramu, J.-M. Bony.

Une vieille dame et un travesti sont les deux seuls habitants qui refusent de quitter leur immeuble voué à la démolition. Ces deux personnages, pour qui il n'y a pas de place dans notre société, se trouvent confrontés à des problèmes semblables qui les rapprochent.

22 h. 10, Chefs-d'œuvre en péril : L'artisanat d'art.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes ; 19 h. 10, Feuilleton : Le chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE, de L. Comencini (1969), avec L. Whiting, C. de Kunert, M.-G. Buccella, S. Berger, L. Stander, T. Aumont, C. Colosimo.

Fils de comédiens élevé par sa grand-mère, le jeune Giacomo Casanova devient abbé après des études à Padoue et découvre la haute société corrompue de Venise.

Admirable étude de mœurs où Comencini, moraliste, traite le thème majeur de son œuvre : l'enfance, l'innocence détruites par le monde des adultes.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales... Inde vivante : L'école de musique et de danse du Kalakshetra ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le jardin des sens ; à 8 h. 32, Pierre Leroux, précurseur du socialisme ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « Soleil oblique », de G. Bonheur ; 11 h. 2, 1878, année décisive : L'histoire du premier siècle phonographique (1958-1968) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Renaissance des orgues de France : à Vic-en-Bigorre ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Coup de vague » *Le vif du sujet* : le corps humain entre le sacré et la science ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Satie retrouvé par le disque ; 18 h. 30, Feuilleton : « Bivouac sur la Lune », de N. Mailer (redif.) ; 19 h. 25, Jules Verne : le roman policier ;

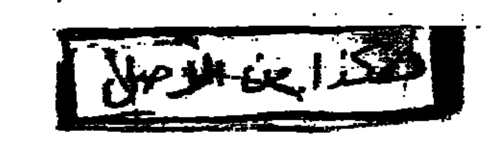
20 h., « la Neige et la Nuit », de L.-N. Andreiev ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : les expositions de l'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h., Interférences (et à 13 h. 15) ; 12 h. 40, Jazz classique ;

14 h., Divertimento : Gershwin, Rauber, Gottschalk ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : R. Strauss, Beethoven ; à 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... Jolivet et ses maîtres ; à 17 h., Postlude : Varèse, Gershwin, Russo ; 18 h. 2, Musiques magazine... Les musiques rock, pop, soul, et jazz ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival du Marais : Villanelles spirituelles (Guerrero) ; canons célèbres (Mozart, Haydn, Beethoven) ; madrigaux (de Lassus, Bianchieri, Lemblin, Senfl) ; Gure Henrik Alestixoak (Garat tar Holdo) ; trois andalouses de Garcia Lorca (Ama) ; poèmes (Duo Vite) ; livre de proverbes (A. Gonzales Acih), par la Chorale de Pampelune, dir. Luis Morondo ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... mémoires d'un grenier : papiers jaunis (Reicha) ; à 0 h. 5, Violon de caoutchouc (Bartok, Paganini).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

POUR SOCIETE FABRICATIONS METALLIQUES
DORDOGNE

DIRECTEUR D'USINE (200 P.)
ET SERVICES ADMINISTRATIFS

INGENIEUR + FORMATION GESTION
EXPERIENCE DE DIRECTION CONFIRMEE

Adr. curric. vitae et prétentions sous n° 11.167 à JRP 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

POUR SOCIETE FABRICATIONS METALLIQUES
DORDOGNE

a) 1 PROJETEUR CHEF DE GROUPE
(CONSTRUCTION INDUSTRIALISEE)

b) 1 AGENT DE MÉTHODES

c) 1 AGENT CONTROLE QUALITÉ

Adr. curric. vitae et prétentions sous n° 11.168 à JRP 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

POUR SOCIETE FABRICATIONS METALLIQUES
PARIS-15e

a) 1 CHARGÉ D'AFFAIRES
(DEVIS - CONTACTS CLIENTELE)
Formation technique - Anglais courant

Expérience confirmée

b) 1 DESSINATEUR
(PLANS DE PRESENTATION
NOTICES TECHNIQUES - CATALOGUES)
EXPERIENCE SOUHAITEE

Adr. curric. vitae et prétentions sous n° 11.169 à JRP 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.



LA SOCIETE
GUILLOUARD
A NANTES
(500 Personnes),

dans le cadre de son développement, recherche

1°) Pour son Département de produits d'entretien et lessiviels LUFRA *vendus aux professionnels*

Directeur Commercial

- Diplômé d'une école de commerce ou possédant une expérience confirmée des produits de grande consommation et du négoce
- Très bon organisateur, gestionnaire et négociateur, il devra définir, mettre en place et animer une politique d'expansion (objectif de croissance + 25% par an)
- Courts déplacements dans toute la France à prévoir. réf 8907

2°) Pour son Département de produits galvanisés, étamés et plastiques ALG.

Responsable du Développement Technique

- Ingénieur AM ou équivalent (expérience dans un service engineering appréciée)
- Créatif, dynamique et rigoureux, il assurera des missions de haut niveau : conception de nouvelles chaînes de production, participation à l'élaboration de plans d'usines, recherches d'augmentation de la productivité, etc... réf 8907bis

Adresser lettre de candidature manuscrite + CV détaillé + photo et prétentions en rappelant la référence du poste à

ORIAN 35 rue du Rocher 75008 Paris

JEUNE INGENIEUR A.M. ou EQUIV.

Située dans un créneau qui explose, l'Entreprise connaît une forte expansion. Son Directeur désire confier la responsabilité de la production (50 pers.) à un homme de Méthodes et d'Atelier, ayant 2 ou 3 ans d'expérience de préférence en électromécanique.
Réponse aux candidatures conformes avant le 20 septembre.
Adresser s/No 701, CV complet avec photo et salaire actuel au

Bretagne Sud

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES 56270 PLOEMEUR

SEARLE
recherche pour son
Centre International de Recherche Pharmaceutique récemment créé à Sophia Andipolis, 06560 Valbonne

LE RESPONSABLE DE SON UNITÉ DE TOXICOLOGIE

De formation vétérinaire (ou assimilé). Il aura une expérience de 2 à 5 ans en toxicologie expérimentale et la connaissance de l'anglais usuel.

Adresser C.V., prétentions, photo à P. DELORT, SEARLE, B.P. 23, 06560 VALBONNE.

---

jeune ingénieur fabrication

Ingénieur diplômé d'une grande école, vous avez une expérience professionnelle de quelques années acquise en fabrication, contrôle ou engineering.
Société de haute technicité, en pleine expansion, liée à un puissant groupe industriel français, nous vous proposons de valoriser votre expérience dans un secteur neuf aux larges possibilités d'évolution.
Après une période de formation à notre produit, vous serez chargé de suivre la qualité de nos fabrications et leur évolution.
Le poste - basé pour un an à Paris, puis à Lyon - implique des déplacements en France et à l'étranger, auprès de nos usines et fournisseurs.
Anglais souhaitable.

Social Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candidatures qui lui parviendront sous la référence 1131.

Importante Société de CONSTRUCTION MÉCANIQUE, filiale d'un puissant groupe industriel recherche pour l'une de ses importantes usines (1 600 personnes), située au CENTRE DE LA FRANCE

chef de fabrication

âgé au minimum de 35 ans, de formation technique supérieure (A.M., I.N.S.A., C.N.A.M. ou équivalent) et ayant acquis une solide expérience en mécanique générale dans une unité de Production. Le candidat retenu devra s'intégrer rapidement dans l'Etablissement pour lequel il sera responsable de la réalisation des programmes de fabrication, du maintien des normes de coût et de qualité, de l'organisation et du contrôle des moyens de production tant techniques qu'humains.
Ce poste évolutif ne pourra être confié qu'à un cadre de haut niveau, pouvant prouver une expérience réussie de la Gestion de la Production et de la Direction des hommes.
Connaissance de l'Anglais et de l'Italien souhaitée.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, sous la réf. 473 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Moyenne entreprise de construction électromécanique de précision, Basse-Normandie, 140 kilomètres de Paris recherche

CHEF DU PERSONNEL

responsable recrutement, gestion administrative du personnel, salaires, formation - sécurité. Liaison avec partenaires sociaux (comités entreprise, délégués personnel).

Ce poste conviendr. à candidat dynamique, pouvant justifier expérience gestion du personnel dans entreprise industrielle (métallurgie de préférence). Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous n° 42.392 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94 - VINCENNES.

---

cadre, chargé de recrutement - Orléans

Vous êtes persuadé (e) que l'épanouissement des hommes est un facteur essentiel à la réussite de l'entreprise, nous aussi ... Notre expansion régulière en témoigne et nous conduit à chercher un cadre chargé du recrutement. Vous avez 28 ans minimum (homme ou femme), une formation supérieure (psycho. industrielle, par exemple) et nécessairement une première expérience en entreprise dans un service du personnel ou chez un prestataire de services (conseils, intérim ...). Vous voulez mener intégralement vos recrutements d'ingénieurs commerciaux et de techniciens (depuis la demande jusqu'au conseil pour la décision). En équipe, vous participez aux travaux de recherche de nouvelles méthodes de recrutement pour mieux répondre aux style de notre société de services. Ce poste est à pourvoir à notre siège d'Orléans, après une période de formation préalable dans la région lyonnaise.
Ecrire à R. BEROUD, réf. 434 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

EURO-ADVERTISING – LYON
Première agence conseil en publicité hors Paris – 60 personnes – 72 MF de billing

responsable de budgets
(femme ou homme)

Si vous avez une expérience de trois ans minimum comme Chef de publicité en agence ou Chef de produits en entreprise pour des produits grand public et un diplôme d'études supérieures (HEC, ESSEC, ou équivalent), nous vous proposons de vous intégrer à notre équipe comme Responsable de budgets. Vous êtes avant tout le Conseil en marketing de nos clients, chargé de définir leur stratégie publicitaire. Votre réussite à ce poste vous conduit à des responsabilités plus importantes.
Ecrire à R. BEROUD, réf. 475 Lm.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON

LE CARBONE-LORRAINE

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE - SPÉCIALISÉ DANS LA FABRICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS AUX APPLICATIONS TRÈS DIVERSIFIÉES INDUSTRIE ÉLECTRIQUE, CHIMIQUE, MÉCANIQUE.

recherche pour son usine d'AMIENS

INGÉNIEUR CHIMISTE
PHYSICIEN OU CÉRAMISTE
CHEF D'UN SERVICE FOURS

Aura en charge des activités annexes (imprégnation, bakélite).

Les responsabilités techniques et humaines du poste nécessitent une expérience de 3 à 5 ans, si possible dans domaine similaire.

Connaissances en thermique et pyrométrie souhaitables.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence TM 123 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

BORDEAUX - OLÉAGINEUX

recherche
pour son huilerie en cours d'implantation à BORDEAUX-BASSENS

INGÉNIEUR ENTRETIEN
et
TRAVAUX NEUFS

Ayant quelques années d'expérience. Spécialisation Electricité Industrielle.

— Formation : AM, IDN, ICAM ou similaires.

— Connaissances : mécanique générale, électricité industrielle, chaufferie, manutentions mécaniques et pneumatiques.

Lieu de travail : BORDEAUX.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à DIRECTION BORDEAUX-OLEAGINEUX, 12, avenue George-V - 75008 PARIS.

---

directeur technique
filature textile

HAUTE NORMANDIE 150.000 F/an

Spécialistes de la filature type coton et du retordage, nous fabriquons des fils synthétiques (80 %) écrus et couleur et des fils de coton peigné (capacité totale : 5.600 tonnes/an, C.A. 118 M.F.).
Nous recherchons un ingénieur 35 ans minimum, ayant une formation textile supérieure, possédant une solide capacité de direction technique, si possible une expérience de direction technique textile.
Il aura la responsabilité de 700 personnes et sera secondé par un encadrement approprié.

ORES

Adresser un C.V. détaillé et une lettre motivée (+ photo) sous réf. 2706/A à ORES GROUPE BOSSARD 105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Les Filteries Dollfus Mieg & Cie

(CA 660 MF dont 52 % à l'étranger) recherchent pour leur département "ORGANISATION et INFORMATIQUE" (2 IBM 370/138 - 80 personnes)

chefs de projet

CONFIRMÉS ou DÉBUTANTS.

pour leur confier, après une période de formation si nécessaire, la responsabilité de concevoir, développer et réaliser de nouveaux systèmes informatiques de gestion (commerciale, production, administrative).
Ces postes sont situés à LILLE et à MULHOUSE et conviendraient à DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES, LICENCIÉS, ayant de bonnes connaissances en informatique, le goût des contacts humains et attirés par les problèmes d'organisation et de télégestion.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1580 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 PARIS.

---

emplois internationaux

ECCO T.T.
...ION INTERNATIONALE
recherche
MOYEN-ORIENT
LABORANTIN
...ÉCANIQUE DES SOLS
(...ssais de compactage).
... 746-09-01 ou 824-65-60, présenter 5, rue Drouot, ..., muni des certificats travail et diplômes.

TRADUCTEUR
ANGLAIS-FRANÇAIS
pour cabinet traduction
TORONTO - CANADA
...55, part. de l'angl. et du ... exper. indispens. de la ...tion. Candidat doit obtenir ... immigration. - Ecrire ..., « le Monde » Publicité, ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen - Orient, Amérique, Asie, Europe, DES EMPLOIS vous attend. Dem. le mensuel spécia. MONDEMPLOIS (Serv. M. 74), 14, rue Clauzel. — Paris (9e).

POUR PROCHE-ORIENT
ÉLECTRONICIENS
INGÉNIEURS ou B.T.S.
ayant l'expérience du matériel pour le dispatching et la distribution électrique.
ANGLAIS COURANT.
Envoyer C.V. détaillé à : A.T., 29, av. de Friedland, PARIS-8e.

CHEF D'AGENCE DE VOYAGES
GRANDE VILLE DE L'OUEST

Le candidat recherché, 28 ans minimum, dynamique, apte à l'animation et à l'encadrement, aura impérativement pratiqué avec succès les activités de BILLETERIE, VENTE DE FORFAITS et ORGANISATION DE VOYAGES.

De plus, un sens de l'animation, de la créativité, et une personnalité affirmée lui permettront de concevoir, de fabriquer et de négocier les produits aux meilleures conditions.

La langue anglaise serait souhaitable.

Ce Responsable disposera d'une large autonomie d'action à l'intérieur d'un budget, ce qui implique des qualités de gestionnaire.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prétentions à n° 6 168, P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui transmettra. — DISCRETION ABSOLUE.

Voir la suite des emplois régionaux en page 22

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

SPERRY UNIVAC

DIVISION MINI INFORMATIQUE DE GESTION

LE SUCCES CREE L EXPANSION...

Après nos cinq premiers mois d'activité sur le marché français nous engageons pour nos agences de

PARIS et de PROVINCE

INGENIEURS COMMERCIAUX

- expérience professionnelle 3 ans minimum dans la vente de petits systèmes de gestion à disques
- niveau universitaire ou école de commerce souhaité.

(réf. MIG 01)

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

chargés des relations commerciales avant/vente et du suivi technique des installations clients
- pratique langue anglaise courante
- expérience indispensable de 4 ans minimum
- diplôme d'ingénieur *(réf. MIG 03)*

INGENIEUR MANUFACTURING

- basé à Paris, responsable pour la France de la promotion et de la vente de matériel et logiciel spécialisés dans les applications de fabrication gestion de production et gestion de stock
- expérience «manufacturing» indispensable. *(réf. MIG 02)*

CHEF DE PROJET LOGICIEL

- responsable au siège pour la France de la promotion d'un «package» d'application : distribution et gestion comptable
- chargé des relations de développement avec le siège international de Londres
- pratique courante de la langue anglaise
- formation supérieure
- expérience indispensable de 4-5 ans dans la fonction *(réf. MIG 04)*

Rémunération élevée selon valeur - Evolution de carrière liée à la création de la division
Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

Ecrire SERVICE du PERSONNEL - réf. MIG
SPERRY UNIVAC - Division Mini Informatique de Gestion
3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX

Société Presse Champs-Elysées recherche

COMPTABLE CONFIRME(E)

Libre de suite, comptabilité génér. (C.C.M.C.), paye, déclaration sociale et fiscale, notions anglais.
Env. C.V. dét., prét. et photo à 764.028 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

POUR GROUPE INDUSTRIEL REGION PARISIENNE

recherche pour B.E.

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

diplômés, pour labo électronique générale très diversifiée.
Quelques années d'expérience souhaitée en puissance et/ou en circuits logiques.

INGÉNIEUR-ÉLECTROMÉCANICIEN

diplômé, expérimenté, intéressé par la fiabilité.

Lieu de travail : très proche banlieue Nord.

Adresser C.V., photo, prétent. à P.M. LABINAL, nº 100, 19, chemin du Lavoir, 93430 VILLETANEUSE.

BUREAU INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE PARIS(8e) recherche UN

ADJOINT AU SECRÉTAIRE TECHNIQUE

Le candidat devra avoir :
— Une très bonne connaissance de l'anglais ;
— Un diplôme d'études techniques ;
— 25 ans minimum.

Il sera chargé notamment de la documentation, de l'organisation et rapports de réunions techniques.

Adresser C.V. et prétentions à 77.051, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, PARIS (1er).

---

organisateur de haut niveau

Diriger la fonction
ORGANISATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION
d'un groupe d'entreprises liées à la distribution et aux services, à Paris (10000 salariés, CA = 2 MMF), c'est ce que nous proposons à cet organisateur.
Répondant au DAF mais membre de l'équipe dirigeante, il a comme *missions :*
- représenter la politique d'organisation du groupe et la faire passer dans les faits ;
- être l'homme du plan informatique établi à partir des besoins bien analysés des intéressés (les applications actuelles couvrent une bonne part de la gestion, mais des extensions notables peuvent être introduites par la décentralisation de la saisie et le travail en T.R.),
- faire travailler un sous-traitant important intervenant en "facilities management" et soumis à un contrat de progrès ;
- traiter enfin le quotidien.

Cet organisateur d'au moins 32 ans, ESCP, ESSEC, ECP ou équiv., a fait sa carrière d'abord dans la distribution, les services ou un groupe de PME ; en partie en Cabinet d'organisation ou en SSCI. C'est un homme d'idées, de synthèse... et un gros travailleur.
Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3434 LM.

directeur général - transports

Un groupe français de notoriété et d'implantation internationales dans les transports spécialisés cherche, pour animer et gérer la zone Sud-Est de la France, le D. G. de son affaire lyonnaise. A la tête d'une équipe compétente, il trace et met en œuvre la politique commerciale de l'entreprise qu'il structure et développe en pensant tarifs, CA et marge. Il participe à la définition de la politique générale du groupe, en comité de direction.
De formation supérieure, HEC, SUP de CO, ECP, etc., c'est un fort commercial connaissant bien les transports ; il peut être, aujourd'hui, dans une branche proche, à un poste de direction et estime pouvoir passer à l'échelon supérieur.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3430 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

offres premier emploi

SOCIÉTÉ DE LEASING DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
souhaitant compléter son équipe
offre un premier emploi à un

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE

Son rôle consistera à :
- Contribuer aux études de risque ;
- Mettre en place les contrats de location ;
- Assurer la permanence commerciale interne ;
- Assurer la coordination entre les fonctions commerciales et administratives.

Le candidat retenu devra posséder :
- Des qualités de méthode et de précision ;
- Il aura le goût des contacts.

Une formation du type Arts et Métiers serait appréciée.

Ce poste pourra évoluer vers une fonction commerciale active au sein d'une équipe jeune et dynamique (moyenne d'âge : 31 ans).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
CONCORDE FINANCE, 44, rue Pasquier, PARIS-8e.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour sa division :

— semi-conducteurs à Paris

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...



Ecrire avec C.V., photo
prét. de salaire, date
de disponibilité sous
référence SC 978/581
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél : (93) 20.01.01.

GROUPEMENT NATIONAL GROSSISTES

en matériel sanitaire et chauffage

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ayant autorité — dynamisme — contact humain
expérience en contrôle Gestion et Marketing

Pour candidature envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à Mme ROUGEOREILLE, 3, square Robiac, 75007 PARIS, qui transmettra.

GESTION COMMERCIALE

La Société OPTILAS à Evry (91) recherche pour sa direction commerciale un cadre adjoint, 30 ans minimum, excellent (e) gestionnaire, dynamique et motivé par le développement de l'entreprise. Formation : 2 années Ecole de Commerce ou équivalent. Parfaite connaissance de l'Anglais lu, écrit et parlé (niveau maîtrise). Expérience professionnelle : 5 ans minimum dans poste similaire. Voiture indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions s/réf. M 824 à
BAC PERSONNEL CONSEIL, 27, av. Pierre-Ier-de-Serbie — 75116 Paris.



COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche pour renforcer ses équipes de support technique

ingénieurs technico-commerciaux

Formation générale :
école d'ingénieur ou diplôme universitaire.
Expérience professionnelle :
bonne connaissance des systèmes d'exploitation des ordinateurs IBM ou CDC haut de gamme.
Fonctions :
au sein de la division réseaux de traitement informatique, ces ingénieurs sont destinés à assurer un support technique de haut niveau aux unités de vente.
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions à **CISI**, 35, boulevard Brune. 75014 Paris.

---

emplois régionaux

Société REGION TOURS rech.

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

POUR SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
30 ans environ, intelligent et travailleur pr situat. d'aven.
Ecr. nº 7.877, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M.J.C. - LYON recherche

3 ANIMATEURS

— 1 animateur global pr coordin. activités, organisat. et gest., accueil. CAPASE souhaité. Expérience indispensable.
— 1 animateur global à dominante audio-visuel. Compét. indispens. en vidéo, montage diapo, prise de son, régie. Expér. socio-cultur. souhait.
— 1 jeune animateur pour animation foyer, bar, soirées, sorties plein air. Complément formation assurée.

Env. C.V. + réf. + prét. + photo nº 764.025 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE RECHERCHE recrute pour son établissement de

NANTES

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

possédant bonne formation de base en physique, ainsi que dans le domaine des hyperfréquences, pour assumer responsabilité des recherches dans le domaine des micro-ondes appliquées à des problèmes de génie civil.

Expérience professionnelle appréciée. Poste stable. Horaire 5 X 8. Cantine. Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 75.525, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

CLINIQUE MUTUALISTE EUGENE-ANDRE
107, rue Trarieux, 69003 LYON.

demande

— AIDES SOIGNANTES diplômées;
— INFIRMIÈRES diplômées d'Etat;
— MANIPULATEURS (TRICES) radio;
— SURVEILLANT (E) radio;
— SURVEILLANTES service hospitalier.
● Salaire intéressant, 13e mois.
— PREPARATEUR EN PHARMACIE ayant B.P.
— CHEF SERVICES COMMUNS expérimentés, ayant connaissance dans divers corps de métiers : chaufferie, climatisation.
● Salaire intéressant, 13e mois.
— SECRETAIRE expérimentée, ordonnée, pratiquant les chiffres.

Envoyer C.V.

Mairie de CHALON-SUR-SAONE cherche

ÉDUCATEUR - ANIMATEUR

Pour secteur jeunes prioritairement, la personne fera partie d'une équipe de travailleurs sociaux d'un centre socio-culturel implanté dans une Z.U.P. de 10.000 habitants.
Présence de nombreux autres équipem. : Maison de l'enfance, Terrain d'aventure...
STATUT : fonctionnaire municipal, assimilé indice 316, assistant social 3e échelon, 3 mois d'essai à l'indice 300.
Envoyer C.V. à M. le Maire, 71100 CHALON-SUR-SAONE, avant le 20 septembre 1978.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE région Haute-Normandie rech.

COLLABORATEUR

ayant 2-3 ans d'expérience dans cabinet comptable.
Ecr. nº 7.884, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ville de Garches (Hts-de-Seine) recrute

UN DIRECTEUR DE CENTRE CULTUREL

Poste à pourvoir immédiatement
Adresser candidature avec C.V. et photo, à M. le MAIRE de GARCHES, 2, avenue du Maréchal-Leclerc, 92380 Garches

---

COMPAGNIE D'ASSURANCES I.A.R.D.
accueille à PARIS
dans le cadre de sa politique de développement

2 DÉBUTANTS

LICENCIES DROIT PRIVE, SCIENCES ECO ou E.S.C.

dégagés des O.M.
pour stage de formation d'environ 15 mois.
A l'issue de cette période les intéressés prendront, en qualité d'INSPECTEUR, la responsabilité du contrôle et de l'animation d'une vingtaine d'agents généraux dans le cadre d'une circonscription de province (4 à 5 départements).

Nous demandons : le goût et le sens du contact, un dynamisme certain, une grande autonomie dans l'organisation du travail.

Adresser lettre manuscrite C.V. détaillé, photo et prétent. sous référence 7111 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris qui transmettra.

Ville de Garches (Hts-de-Seine) recrute pour son CONSERVATOIRE MUNICIPAL de MUSIQUE

1 PROFESSEUR D'ALTO
1 PROFESSEUR DE PIANO
1 PROFESSEUR DE FLUTE TRAVERSIÈRE

Postes à pourvoir immédiatem.
Adresser candidature avec C.V. et prétentions, à M. Vieudoup, Directeur du Conservatoire, 2, avenue du Maréchal-Leclerc, 92380 Garches

---

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE situé PORTE-DE-MONTREUIL recherche

1) AT 3 - ÉLECTRONICIEN

Connaissant émission, réception, logique pour bureau d'études.

2) DESSINATEUR - PROJETEUR

Spécialiste électronique avec connaissances mécanique et circuits imprimés.
Ecrire avec C.V. et prétentions, nº 77.370, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. L.

TECHNICIEN (NE)

Niveau B.T.S., ayant au minimum 2 ans expér. en biochimie pour Laboratoire de recherche à Créteil. Envoyer C.V. et prét. à 764.026 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE rech.

JEUNE E.S.C.

pour ses services comptables et financiers.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 569, à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

SOCIETE ARGENTEUIL cherche

COMPTABLE

expér. pr assurer responsabilité comptabilité génér., 30 a. envir., niv. min. B.T.S. — Env. C.V., photos, prét., référ., à OREC, 80, bd Haussmann, PARIS (8e).

I. D. E.

Cherche sur bassin parisien des hommes de plus de 27 ans, possédant bonne culture générale, un fort désir de réussir et la volonté de prendre des responsabilités rapidem.

Parmi les cinq collaborateurs au moins un devra se dégager avant la fin de l'année et se voir confier la responsabilité d'une équipe.

Si vos qualités sont à la mesure de vos ambitions,

Si vous aimez les contacts à haut niveau,

Si vous appartenez à ceux qui comptent sur eux-mêmes,

Alors nous ferons tout pour vous aider à encore mieux réussir chez nous.

Téléph. pour prendre r.-vs avec M. HEBERT au 885-75-60, jeudi et vendredi, entre 9 h. et 19 h.

DIRECTEUR ADJOINT

Transit - Affrètements maritimes et routiers

100-120.000 F — Paris

Une société française spécialisée dans le transit et les transports internationaux (facturation 16 millions de francs) recherche un Directeur Adjoint. Sous l'autorité du Directeur Général, il coordonnera et animera l'action des différents services de la société (exploitation et comptabilité). Il surveillera particulièrement la trésorerie et les comptes clients. Il sera chargé du suivi des réclamations et litiges en vue de leur règlement. Il sera également responsable des problèmes d'assurances et de personnel (embauche - contrat de travail). Le candidat retenu, âgé d'au moins [illegible] ans, de formation ESC ou équivalent, possédera une dizaine d'années d'expérience professionnelle acquise dans le domaine du transit et de l'affrètement maritime. Il possédera de bonnes connaissances en douane. Il sera capable de lire et rédiger en allemand et en anglais. Ecrire sous référence 199/M à

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

HEC. SUP DE CO. ESSEC

Gestion, Finance, Informatique

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Groupe de 800 personnes
C.A. : 120 M
35 ans environ

Adresser C.V. à :
Agence S.R.M. 86 rue de Lille, 75007 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

MATRA

recherche pour sa Direction Production

INGENIEURS
Grandes Ecoles
(Sup' aéro — ESE — ENSI...)

— Il est chargé de coordonner la mise en fabrication série et le suivi — standard — coûts — délais — d'un programme de matériels aéronautiques.
— Ce poste conviendrait à un candidat ayant une expérience de l'ordre de 2 ans dans un domaine similaire.
— Une formation complémentaire en gestion (IAE) serait appréciée.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 368

MATRA R. KORFAN
B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE - 7 USINES (C.A. UN MILLIARD DE FRANCS) RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARIS

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

Poste important pouvant convenir à un candidat minim. 40 ans, ayant une solide formation juridique et une grande expérience des problèmes de personnel acquise en milieu industriel.

Il aura un rôle d'information et de conseil sur tous les aspects de la fonction « personnel » auprès des différents Directeurs d'Usines. Il sera chargé des études décidées par la Direction Générale.

Mise en place assurée par l'actuel titulaire du poste qui prend sa retraite.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION
180.000 F

Ecrire sous référence VO 130 CM

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap

---

sems

Société européenne de mini-informatique et systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEUR RESPONSABLE DES PRIX

FORMATION : Grandes Ecoles ou universitaires
EXPERIENCE : quelques années d'expérience dans l'informatique (minimum informatique souhaité).
FONCTION : détermination et gestion des prix de vente des matériels et logiciels.
Lieu de travail : LOUVECIENNES.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à SEMS, Service du Personnel, 36/38, rue de la Princesse 78340 LOUVECIENNES

IMPORTANT GROUPE D'ETUDES
recherche

DIRECTEUR HAUT NIVEAU pour sa filiale informatique

Il assurera la Direction de la société sur les PLANS TECHNIQUE ET COMMERCIAL et assurera des missions de conseil de haut niveau.
Profil et expérience :
INGENIEUR GRANDE ECOLE (X, MINES, PONTS, CENTRALE) 10 ans d'expérience minimum, expérience contrat clientèle SSCI appréciée.
Discrétion totale de la candidature assurée
Adresser CV et prétentions sous réf 4011 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS
en pleine expansion. recherche :

UN COLLABORATEUR
CADRE

Il assistera le Directeur du Service Livres, et assurera la Gestion du produit et les relations avec les services publicité, catalogue, stocks, etc.

Ce poste convient à un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans cette branche.
Sens commercial, organisation et méthodes.
Possibilité de carrière intéressante.

Lieu de travail : Paris.

Avantages sociaux.

Adresser lettre avec C.V. détaillé à nº 77.279 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LE PREMIER PRESTATAIRE MONDIAL de SERVICES INFORMATIQUES en TEMPS PARTAGÉ et en TÉLÉTRAITEMENT
recherche
pour renforcer son équipe de Conseil Analyse Programmation réalisant des logiciels "Clés en main", en temps partagé ou en Télétraitement par lots,

deux analystes

Analystes Programmeurs confirmés, ils assureront en liaison avec les Ingénieurs de Projet l'analyse organique des applications et en assumeront leur réalisation.

Pratique du FORTRAN et du temps partagé souhaitable. Formation complémentaire assurée. Ces postes nécessitent le goût du travail en équipe et des contacts en clientèle.

Les dossiers de candidatures
– sous référence 1554 M à préciser sur l'enveloppe –
seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche pour sa
direction études et développement

● pour prendre en charge la coordination technique d'une gamme de produits

ingénieur-électronicien
DE HAUT NIVEAU

maîtrisant l'électronique logique et analogique et ayant fait ses preuves dans la conduite de projets.

• ingénieurs électroniciens

débutants ou possédant 1 ou 2 années d'expérience dans le domaine des microprocesseurs.

• techniciens supérieurs AT3-ATP

pratique des microprocesseurs appréciée.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle et souhaitée à Mr BENOIT Direction du Personnel
ROCHE BIOELECTRONIQUE
16-18, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

2.500 personnes, C.A. 500 millions de francs
Fabrication et pose canalisations en béton
Engineering, fourniture d'usines de préfabrication produits en main - Champ d'activité international

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

a) *Pour son Département Etudes et Projets Paris*
PONTS et CHAUSSÉES - MINES - CENTRALE

b) *Pour son Département de l'Equipement et du Matériel de Paris*
ARTS ET MÉTIERS - E.N.S.I. - ÉLECTROTECHNIQUES GRENOBLE et TOULOUSE

Ces postes conviennent à des ingénieurs désireux d'évoluer vers d'autres fonctions (production, commercial, travaux) pour déboucher à terme sur responsabilités plus étendues en France ou à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et photo à Société des Tuyaux BONNA - B.P. 371-08 - 75365 PARIS cedex 08.

CIT ALCATEL

DÉPARTEMENT TRANSMISSION
recherche

INGÉNIEUR INFORMATIQUE
DÉBUTANT

(INSA, DEA, ou 3e cycle : INFORMATIQUE) pour participer au développement ou à l'adaptation de programmes scientifiques (FORTRAN) dans le domaine de la conception des circuits intégrés.
Ce candidat, en plus des connaissances approfondies en informatique, possédera de bonnes bases en électronique.

Adresser C.V. et prétentions à CIT ALCATEL, Département Transmission - Service Relations Humaines, 33, rue Emeriau, 75015 PARIS.

Pour renforcer son Service du Personnel

LATEMA

(Laboratoire Pharmaceutique situé à 92 - SURESNES)
recherche

DUT - Gestion du Personnel
(Débutant [e])

Tél. pour rendez-vous : 772-66-63, poste 272.

UN BIOCHIMISTE

Ayant expérience approfondie du laboratoire de biochimie clinique, notamment en ce qui concerne les méthodes et l'instrumentation automatique.

Il s'agit de renforcer l'équipe de vente d'une nouvelle ligne de produits et d'appareils hautement informatisés et destinés à l'analyse clinique.

Notre préférence ira à un candidat bien introduit auprès des chefs de laboratoires hospitaliers et privés et parlant parfaitement anglais.

Lieu de travail région parisienne avec déplacements en province.

UN ÉLECTRONICIEN

Ayant expérience dans le domaine de l'instrumentation de biochimie clinique à un niveau hautement automatisé et sous le contrôle d'un ordinateur.

Notre préférence ira à un candidat parfaitement bilingue anglais et susceptible de prendre en charge la responsabilité du service après-vente au niveau national.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous nº 44.374 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

---

banque

BANQUE INTERNATIONALE
en pleine expansion recherche

ANALYSTES DE CREDIT
expérimentés, classes IV ou V

CADRE CLASSE V ou VI
parfaitement trilingue français, anglais, allemand; ayant plusieurs années d'expérience bancaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous référence 4.280-M à I.C.A. qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GROUPE INFORMATIQUE INTERNATIONAL
proche banlieue Sud de Paris
recherche pour son département Calcul Scientif.
PLUSIEURS CANDIDATS DYNAMIQUES :

JEUNES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

DÉBUTANTS
OU QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE
pour études avancées de mécanique appliquée sur ordinateur
(NUCLÉAIRE, AÉROSPATIAL, GÉNIE CIVIL)
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
SILIC 270 - 94533 RUNGIS CEDEX.

PARIS

IMPORT. DISTRIBUTEUR MATERIEL ELECTR. offre situation intéressante et d'avenir à :

JEUNE CADRE
DIPLOME E.S.C. ou équivalent.

— et 2 ans au moins d'expérience exportation exigées.

Aura la responsabilité de :
— Développer service EXPORTATION récemment créé (4 personnes, 4 000 000 C.A.).

Visiter et étendre clientèle AFRIQUE et MOYEN-ORIENT (2 mois par an).
— Fixe 70 000 F + intéressement.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet sous référence 704 à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS, CEDEX 17.

INGENIEUR EXPERIMENTE

Nous sommes une importante société d'ingénierie nucléaire en fort développement.
Le responsable de l'un de nos départements chargé de la gestion d'une division d'Etudes de 300 personnes désire s'adjoindre un ingénieur, afin de mettre en place de nouvelles méthodes et moyens de management.
Cette mission couvre les domaines suivants : budget, planning, ordonnancement.
De formation grande école, le candidat retenu devra se prévaloir d'une expérience industrielle de 8 à 10 ans, ainsi que d'une pratique de l'informatique de gestion.
Ce poste est basé à Paris.

Les candidatures accompagnées d'un c.v. détaillé, seront adressées sous référence 1145 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Important Groupe de Services
recherche pour son siège social à PARIS

contrôleur de gestion

POUR SES FILIALES FRANCAISES
HEC ou ESSEC ou équivalent
1 à 2 ans d'expérience dans un poste similaire en entreprise.
Sa fonction nouvellement mise en place, nécessite, des qualités créatives et le sens des contacts humains.
Adresser lettre manuscrite C.V. détaillé et prétentions sous référence 2835 à I.C.M. 83, rue de Rennes - Paris 6è qui transmettra.

---

telesystemes

Importante société de services en téléinformatique recherche

INGENIEURS SYSTEMES débutants

ou ayant de un à deux ans d'expérience pour travail sur gros système type CII-HB gamme 66 ou CDC CYBER 73.

Envoyer C.V. et prétentions sous la réf. DSD/8801 à :

Madame MOMBAZET
TELESYSTEMES
115, rue du Bac 75007 PARIS

P. LICHAU

Important GROUPE ÉLECTRONIQUE PARIS
recherche pour région parisienne

EXPERT COMPTABLE
Débutant ou Niveau Expertise Comptable

Pour contrôle de gestion de ses filiales.
Langue étrangère souhaitée.

Env. C.V., photo et prétentions ss le nº 75.903 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).
Discrétion assurée.

SG2
Société Générale de Service et de Gestion

Pour développer son département informatique transport

recherche

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- Formation Grandes Ecoles ou Université.
- Ayant 5 ans d'expérience dans la branche.

Ecrire avec C.V., prétentions et disponibilité sous référence PHT 1/09/78

SG2 12, avenue Vion Whitcomb. 75016 Paris

bleu

offres d'emploi

ORGANISME NATIONAL DE PROMOTION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES recherche le

responsable des interventions en entreprises

Il sera chargé de l'animation d'une équipe de 6 à 8 consultants, pour des actions de redressement d'entreprises en difficulté et de reconversion de branches industrielles.
Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure, il aura exercé des responsabilités d'encadrement, de préférence dans une Société de Conseil.
Une expérience de consultant en PMI serait un atout supplémentaire.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1559 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 PARIS.

MATRA

recherche pour sa Division Recherche et Développement

INGENIEURS Grandes Ecoles

(Sup' aéro – Centrale – ENICA – ENSMA...)

– Pour faire de la conception de système au niveau avant-projet.
– Ces postes concernent des Ingénieurs débutants à 2 ans d'expérience aéronautique ayant une bonne compétence en propulsion et/ou pilotage et guidage automatique.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 369

MATRA R. KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

SECTEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE
recherche pour poste de

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

(Secrétariat des instances techniques professionnelles, relations et suivi des actions avec le Centre Technique de la branche, contacts avec les adhérents, représentation de la profession dans les instances techniques extérieures, mise en œuvre de la politique technique professionnelle...)

ingénieur

– expérience BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
– sens des contacts humains
– bonne expression écrite et orale

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions à Publicité Alain LITAS, sous réf. 6583/M, 27, av. de Lattre-de-Tassigny, 94220 CHARENTON.

Massiot Philips

MATERIEL MEDICAL
CENTRE D'ARGENTEUIL recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il participe au sein de l'équipe du service de l'électronique médicale, après une période de formation, à l'organisation et au suivi de la maintenance d'une ligne de produits.

Quelques déplacements de courtes durées sont à prévoir.

La connaissance de l'anglais est un outil nécessaire.

De nombreuses possibilités d'évolution existent pour un candidat de valeur.

Env. C.V. et prétent. au : Service du Personnel, 12, rue Ambroise-Croizat - 95100 ARGENTEUIL.

---

banque privée

PARIS 9ème
équipée d'un matériel CII – H.B. 66/20 P.
recherche

.ANALYSTES
.PROGRAMMEURS

Envoyer c.v., photo et prétentions nº 62.972, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TRANSITAIRE IMPORTANTE IMPLANTATION NATIONALE ET INTERNATIONALE GRAND GROUPE FRANÇAIS
recherche
EXCELLENTS

TECHNICO-COMMERCIAUX

5 ans d'expérience minimum en transit maritime. Basés à Paris-Rungis, ils auront pour mission de seconder le Directeur maritime pour les contacts clientèle à Paris et en province.
Mission à l'étranger possible.
Anglais nécessaire - Espagnol souhaité.

C.V., photo et prétentions à nº 4.181, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE
7ème ARDT
recherche

Analyste-Programmeur

3 ans d'expérience, bonnes connaissances GAP II, Cobol et CICS.
Connaissances souhaitées Assembleur I.B.M., évolution vers DLI.
Avantages sociaux - 13e mois - cantine
Adresser C.V. sous réf. 7772 à



31, Bd BONNE NOUVELLE 75082 PARIS CEDEX 02

Groupe de sociétés immobilières, PARIS, cherche un

cadre juridique

Niveau doctorat,
28 ans minimum,
ayant une première expérience des problèmes immobiliers.
Il sera le collaborateur direct du Responsable juridique et contentieux, et deviendra le véritable CONSEIL juridique du groupe : contentieux, assurances, baux commerciaux...

Veuillez écrire sous référence M 1570M, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

SOCIÉTÉ DE SERVICES
d'importance nationale (conseil, organisation, formation) élargit son équipe de

NÉGOCIATEURS

chargés de conclure et coordonner les interventions auprès des entreprises
— FORMATION SUPÉRIEURE (Ingénieur ou Commerce).
— PLUSIEURS ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE

Ecr. + C.V. + photo au no 7.863 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Paris - Organisme Professionnel recherche
JURISTE
ayant solide formation et expérience en FISCALITÉ
pour Service Assistance à ses adhérents
Ecrire: O.P.S. Réf. 52
99, rue de Richelieu 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE
RÉGION PARISIENNE
travaillant pour l'industrie automobile
recherche

CHEF DE SERVICE CONTROLE QUALITÉ

INGENIEUR A.M. ou EQUIVALENT
EXPERIENCE SOUHAITEE : METALLURGIE PLASTIQUE
Anglais indispensable

Adr. C.V. et prétent. sous nº 78.268 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra. 75040 Paris cedex 01, qui tr.

RESPONSABLE zone géographique

- Vous avez une expérience bancaire,
- Les affaires internationales vous intéressent,
- Diplômé de l'enseignement supérieur, vous souhaitez suivre les relations de correspondance bancaire à l'étranger.
- Vous voulez développer l'assistance commerciale et financière auprès de la clientèle,
- Vous parlez l'espagnol et comprenez le portugais

un ETABLISSEMENT FINANCIER vous propose un prolongement de carrière évolutif.

Adr. C.V., photo, salaire et prétent. Nº 78.703, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société région parisienne OUEST recherche pour support technique de son service commercial
TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN NIVEAU B.T.S.
Env. C.V. détaillé et prétent. no 9062, Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 Paris

---

GROUPE ASSURANCES Quartier Bourse recherche
1 ANALYSTE
2 PROGRAMMEURS
(COBOL - CICS)
Expérience min. 2 ans
Adr. C.V. à R. MAIK Chef du personnel 13, rue Vivienne, Paris-2e

---

ATTACHÉ COMMERCIAL
Société de services en gestion des ressources humaines rech. un excellent vendeur, praticien du contact en entreprise. Disposant d'une grande autonomie d'action, il est totalement responsable des produits qui lui sont confiés et de la rentabilité de son C.A. Ecr. avec C.V. et prét. M. BARDOUX ss réf. 3.001 Sepad 105 av. V.-Hugo Paris-16e.

IMPORTANTE SOCIETE accessoires automobiles NORD-EST PARIS recherche
JEUNE INGÉNIEUR
A.M. - INSA - ENSI ou ETACA
ayant déjà petite expérience dans domaine production, avec si poss. de bnes bases d'anglais, pour s'intégrer à une équipe d'ingénieurs technico-cciaux chargés d'organiser et de promouvoir la vente de produits industriels de grande série aux constructeurs automobiles.
Adr. C.V., photo et prétentions au Service du Personnel Sté CIBIE, 17, rue Henri-Gautier, 93 - BOBIGNY.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES
diplômé de l'Ecole supérieure de commerce
Sciences Po spécialisation économie

2 langues courantes :
— allemand obligatoire ;
— anglais, ou espagnol, ou italien en 2e langue.

Expér. (minim. 1 an) dans le domaine des études de marchés.

Réalisation entière d'une étude de marchés (conception d'un plan, contacts en France et à l'étranger) et rédaction de courrier.

Le candidat recherché devra avoir le sens des responsabilités

Adresser C.V., réf. et prétent. à C.F.C.E., 10, avenue d'Iéna, PARIS (16e).

DIRECTEUR FINANCIER de
SEFIMA
Constructeur - Promoteur
recherche
COLLABORATEUR
chargé du suivi juridique et financier des opérations de construction

— Formation juridique et financière (droit, IEP, SUP de CO) ;
— Age : 28 à 35 ans ;
— Expérience professionnelle appréciée, mais non indisp. ;
— Aptitude aux contacts, sens de la responsabilité nécess.

Adresser C.V. + lettre 146, bd Haussmann (8e)

Sté de trav. temporaire rech.
TECHNICO-COMMERCIAL
connaissant bien la profession, pouvant justifier et prouver ses résultats commercx antérieurs. Référ. exig. Salaire en rapport av. les performances. Adr. C.V. et photo (retournée) nº 62.925 PUBLICITE ROGER BLEY 101 r. Réaumur, 75002 Paris, q.t.

STE D'EDITION rech.
DELEGUEES temps partiel
pour nouveau réseau de vente PARIS et région parisienne. Bon. culture gale, tél. et voit. souhaités. Env. lettre manuscr. Mme de Sainte-Marie, 21, rue de la Bretonnerie, 75004 Paris.

Niveau PUBLIC RELATION pour situation grand standing. Ecrire référ. 376 M. M. Meunier, 149, rue St-Honoré, 75001 Paris

---

Ecole privée sous contrat recherche INGENIEUR Arts et Métiers pour enseignement dessin et techno. Tél. 222-83-60.

INSTITUT NATIONAL INTER-ENTREPRISES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES TOURISME/HOTELLERIE recrute pour ses centres de CHAMBERY et CHANTILLY
DEUX COLLABORATEURS
Niveau cadres supérieurs, Expérience professionnelle exigée dans secteur gestion d'entreprise.

Responsables conception programmes, encadrement pédagogique en rapport directement avec les entreprises.

Qualités d'adaptation, dynamisme, créativité, sens du concret. Pratique des responsabilités dans groupe appréciée et goût du travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à INFAC/TH-PSYCHOREC, 51, rue Jacques-Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne.

Laboratoire pharmaceutique Paris, recherche
PHARMACIEN
ayant expérience fabrications pour diriger plusieurs ateliers de production et divers services généraux.
Env. curriculum vitae et prétentions à :
HOMSY DELAFOSSE et ASSOCIES S.A. (J.H.)
11 bis, rue Scribe, 75009 Paris qui transmettra.

Importante sté internationale recherche
COLLABORATEURS COLLABORATRICES
25 ans min. Libres de suite. Dynamiques, ambitieux. Excellente présentation. Voiture souhaitée. Travail sur rendez-vous. Avantages sociaux, gains importants. Formation assurée. Situation d'avenir. Statut V.R.P.
Tél. ce jour 538-68-57 de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. à Melle LAVALLARD ou se prés. Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 35e étage, Paris-15e.

FRANCE AIR
recherche pour visite clientèle importants installateurs génie climatique de la région parisienne.
Ingénieur
ayant l'expérience des contacts commerciaux.
Envoyer curriculum vitae au 2, quai Voltaire, B.P. 71, 95872 BEZONS.

La Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France recherche pour ses services techniques :
1 ÉLECTRONICIEN A.T. 1
connaissant circuit logique pour entretien et dépannages des installations de péage. - Notions micro-processeur appréciées, permis tourisme exigé.
Affectation : SENLIS (OISE).
Adresser C.V., photo et prétentions à S.A.N.E.F., B. P. 44, 60304 SENLIS.

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEILS EN GESTION recherche pour son siège de PARIS
UNE ASSISTANTE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
pour le Directeur du département de formation du personnel

La candidate aura 23 ans minimum, excellente présentation, disponible, capable initiatives et responsabilités.
Parfaitement bilingue. Français, anglais, espagnol, portugais souhaité, ou toute langue européenne.
Adr. C.V. manuscr. en anglais, photo récente, à nº 77.328, Contesse Publicité, 20, aven. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL EQUIPEMENT proche banlieue Nord recherche
JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRO-TECHNICIENS
Grandes Ecoles pour SERVICES COMMERCIAUX
Anglais courant, seconde langue appréciée.
Déplacements pour négociations métropole et étranger.
Adr. C.V. détaillé à nº 77.187, Contesse Publicité, 20, aven. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

S.E.V. MARCHAL
recrute pour sa DIRECT. FINANCIERE
CADRE
De formation ESSEC - SUP de Co - SCIENCES PO ou ingénieur grande école + formation économique.
Pour : participer aux études de financement et à la réalisation des opérations financières du Groupe.

Ce poste implique :
— Une expérience de quelques années dans une direction financière de groupe ou dans le département crédit d'une banque.
— Des aptitudes aux contacts humains.
— Des capacités rédactionnelles
— La connaissance d'une langue étrangère Anglais ou allem. (espagnol apprécié).

Ecrire avec C.V. dét., photo et prét. à S.E.V. MARCHAL, Direction des Relations sociales, 56, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE à MASSY (91), recherche pour ses laboratoires d'Etudes
A.T. 3 - A.T.P. ÉLECTRONICIENS
Techniques, numériques et analogiques. Acquisition de données.
Ecr. avec C.V. et prétentions au Service du Personnel, B.P. nº 74, 91301 MASSY.

Cabinet Expertise comptable LE RAINCY (93) recrute, STAGIAIRES confirmées titulaires DECS ou COLLABORATEURS pour missions de contrôle, conseils, commissariat. Ecrire nº 22.195 P.A. SVP, 37, r. du Gal-Foy, 75008 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Pour tout problème financier : Consultez E.F.I.C. - 500-41-98, 15, rue Le Sueur. - 75016 Paris.

Petite sté brit. prosp. fabric. des planches à roul. Ventes : env. 750.000 liv. sterl./an. Un fort pourcent. product. vendu en Europe. a des prix réal. Marq. lead. ds sa gam. de prix. Conv. à une sté de fond. d'alum. ou de moulage plastiq. Actuel., ts les trva. sont ss-traités et les bénéfices n'ont donc jamais été poussés au maximum. Prière d'adr. les réponses à : Jackson Vayro and Co, 9 Alma Square, Scarborough, Yorskshire Angleterre. A l'attention de M. B. Leesing.

Pour vente ss. concur. d'un nouv. test set pr. hématologie, cherche sté ou représentant ayt contacts av. labo. d'hôpit. Offres sér. à Herrn Dr. Hoerner Wingertspfad 15 D-6900 Heidelberg/Kirchheim

Société d'édition cherche partenaires ou financiers pour coéditer mensuel sur l'audiovisuel. Tél. 007-31-95

Artiste peintre cartonnier cherche propriétaire amateur Arts poss. monastère, château pour fonder communauté Art, loi 1901 en fonctionnement. Ecr. : Mme M. MONTAGNE, Le Mas, 11370 LA FRANQUI

Entreprises en DIFFICULTE CONSULTEZ Alphassistance. Tél. - 836-97-60 - 836-95-07

IMPORTANT
rachetons toutes créances importantes et solvables sur l'étranger. — Ecrire à : LAUDA, 6, place Vendôme, Paris-1er, ou Téléphone : 260-82-87.

SOCIETE **D'AMÉNAG. RÉGIONAL** A **NEUILLY-SUR-SEINE**
ayt un 1er programme semestr. de 10.000.000 de F LOURDS à démarrer avec paiements offic. et réguliers mensuels recherche PARTENAIRE, H. ou F., pour gestion administrative, adjointe à direction générale. Apport ou potentiel de garantie bancaire : 400.000 FRANCS.
POSITION CADRE SUPERIEUR SALAIRE INTERESSANT
Sté SOTAR, S.A. en formation, 176-180, avenue de Gaulle 92200 Neuilly

---

Recherchons **ENSEIGNANTS** DE PROGRAMMATION - OU PUPITRE - COBOL - GAP - BASIC, 60.000 F par an. BAP, 22, rue de Douai, Paris-9e. Téléphone : 285-22-78.

HOPITAL PRIVE PARIS 300 lits - recherche **CHEF COMPTABLE** Expér. hospitalière souhaitée. Adr. C.V. avec prétentions nº 77.415 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

secrétaires

transac groupe CGE
leader de la péri-informatique française recherche,
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

• pour sa direction commerciale

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION
- esprit d'initiative, d'organisation et de méthode
- sens du contact et des relations
- grande autonomie appréciée.

UNE SECRETAIRE
pour assistance ingénieurs commerciaux France.
- Dynamique, organisée et sens commercial.

LIEU DE TRAVAIL : ETOILE.
Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à : Mademoiselle FOURNIER 25, Avenue de la Grande Armée PARIS 8ème.

COMPAGNIE D'ASSURANCES quartier Saint-Lazare recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
pour être collaboratrice directe du DIRECTEUR FINANCIER

La candidate devra posséder :
— Un bagage universitaire type licence Sciences éco ;
— Une connaissance de la sténo ;
— Une bonne présentation ;
— Une rédaction facile et de qualité.

Une expérience dans le domaine financier serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référ. 7.112 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

formation profession.

Si vous êtes :
BON EN DESSIN
CREATIF
ATTIRE PAR LE CUIR.
Devenez :
MODELISTE
Chaussure/Maroquinerie.
Formation rémunérée.
UN AN A PARIS.
A.F.P.I.C., 5, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 Paris. — 522-28-88.

information divers

Agrégé italien, poste Marseille, permuterait avec collègue Paris (ville), Nancy (ville). Ecrire, nº 7.817, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. demande

DIRECTEUR COMMERCIAL URGENT, 30 ans, s'installant Martinique, étud. ttes prop. de société pour offre de représentation. - Téléphone : 681-85-54.

demandes d'emploi

RESPONSABLE CENTRALE D'ACHATS
— Formation technicien supérieur navale.
— Ayant expérience travaux T.P. et maritime.
— Trilingue français, anglais, italien.
Cherche situation stable si possible à l'ETRANGER.
VIVETTA - La Gorghetta, 06720 LEVENS. - Tél. : (93) 91-72-55.

Diplômé Études Supérieures
— Homme 42 ans —
DOCTORAT SCIENCES ECO
- Anglais - Espagnol - Allemand courants ; Russe parlé.
- Connaissance appr. des pays de l'Est.
- Expérience gestion hôtellerie.

Etudie toutes propositions préférence banques, import - export. Libre rapidement.
Ecrire sous le nº T 007770 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

JEUNE CADRE (28 ans)
DROIT DES AFFAIRES - I.A.E.
ANGLAIS - ITALIEN
recherche
PATRON DYNAMIQUE
POUR CARRIÈRE INTERNATIONALE
Ecrire sous le nº 84.024 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

PSYCHO-PÉDAGOGUE
30 ans, parfait bilingue français-allemand, anglais courant, diplômé de l'Université de Liège.

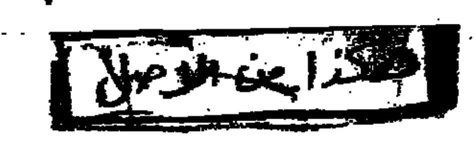
Expérience :
Enseignement, éducation jeunes délinquants, orientation scolaire et professionnelle.
Deux années d'expérience commerciale dans importante société internationale.

Cherche situation :
Enseignement-éducation, relations sociales, recrutement.
Paris ou banlieue.

Ecrire nº 3.008 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

JEUNE EXPORT MANAGER
Parf. bilingue franç.-allem. ayant beaucoup voyagé, grande expér. relat. humaines et négociations, souhaite mettre son expér. vécue à profit et se reconvertir secteur agence de voyage ou compagnie aérienne.

Prière env. votre offre ss nº 3.011 « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

BOUCICAUT Beau 4 PIECES Tout confort + chambre service. Parfait état. Prix 480.000 F. — 293-62-16.

MONTSOURIS 2/3 p. tr. calme s/jard. intérieur. Part. à part. 588-39-22 (h. rep.).

MONTPARNASSE
Bel immeuble standing GRAND APPT D'ANGLE LIBRE IMMEDIATEMENT DISTRIBUTION PARFAITE
BEAU 7 P. CUISINE, OFFICE; lingerie, 2 bains, chbre service 5e ETAGE ascenseur - **BALCONS**
Profession libérale autorisée PARKING À PROXIMITE
Prix étudié compte tenu surface et travaux
Serge KAYSER - 229-60-60

5e PROXIMITE FACULTES 4, RUE DE LA SORBONNE
STUDIOS 2 et 3 PIECES très grand confort
Ts les jrs, 14-18 h, ou 764-04-30.

MAUBERT Immeuble XVIIe Poutres
STUDIOS CARACTERE
Possib. duplex - 325-75-42.

CONVENTION Immeuble bourgeois
BEAU 2 P., entrée, cuis., w.-c. Possib. bains - 325-77-33.

7e BABYLONE, 120 m2, à moderniser, 5e ét., expos. SUD VUE S/JARDIN - 266-67-06

5e - GRAND STUDIO
Rez-de-jard. + cave voûtée dans imm. XVIe siècle, tt cft. A saisir. 400.000 F à débattre. 14 à 18 h., 28 bis, rue du CARDINAL-LEMOINE.

13e PETIT STUDIO 1974, gd cft, soleil, calme, 97.000 F + 3 % notaire - 535-56-92.

PONT MIRABEAU
Mise en vente de 12 petits studios, confort. 115.000 F à 120.000 F. Libres immédiatem.
IDEAL PLACEMENT
PROMOTIC - 322-11-68.

ECOLE MILITAIRE. Immeuble neuf, grand séjour, 2 chbres, calme, soleil - 705-24-10.

MONTMARTRE. Imm. ancien, 4e sans asc. Atelier DUPLEX, 55 m², livg + 1 ch., aménagem. except., terrasse, vue tt Paris, 430.000 F. T. 589-20-97, 254-19-75.

ILE ST-LOUIS. Appartement flottant, 200 m² caractère, cédé cause départ. Tél. 634-63-48.

6e. Dans imm. exceptionnellem. beau, duplex s/petite terrasse. SOLEIL, CALME - 544-66-36.

RUE MOUFFETARD
SAINT-MEDARD
Restauration de grande qualité.
DU 2 P. AU 5 PCES
VUES SUR RUE ET COUR OU COUR ET JARDIN.
PLUSIEURS DUPLEX.
755-98-57 ou 227-91-45.

CŒUR QUARTIER LATIN
Placem. 1er ordre, imm. style, 3 p., 235.000 F. Tél. 307-00-32.

Place ST-ANDRÉ-DES-ARTS
4e ét., ascenc. prévu. 125 m2. Gd balcon, séjour, 3 ch., bns, cuis. équipée. TEL. : 723-49-93.

ST-JACQUES. Appart. caractère, 85 m² et 130 m² environ, poutres, grand living, directem. pptaire. Tél. : 790-21-09.

MONTPARNASSE
BEL ATELIER-ARTISTE AVEC APPT. 206 M2.
Dernier étage, asc., balcon.
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

JARDIN-DES-PLANTES
Beau 2 pces, tt cft, bel imm. ravalé. Px à débattre. S/pl. JEUDI 7, de 13 h. à 19 h., 5, RUE NICOLAS-HOUEL.

Paris Rive droite

AV. TERNES SUPERBE 5 P. 130 m2
Bel imm. pierre de tail., ravalé. 800.000 F. — Tél. : 306-30-06.

INVESTISSEUR Sté vd rénovés
STUDIOS à partir de 74.000 F. Location et gestion assurées. Crédit 80 % possible. 256-26-01/02-64

XVIe 75 M2, 2 PCES, imm. anc. tt cft, travaux. 420.000 F. S/place le 7 (11-16 h), 3e étage : 4, SQUARE LA FONTAINE

BD MAGENTA. Près très bel imm., 2e ét., 3 p., cuis., cft, tél. 65 m². Px 240.000 F. 580-64-49.

MARAIS - SUR VERDURE
Très beau 6 pièces, gd conft. CHARME, SOLEIL - 154 m², Bon état, 2 chambres service. 850.000 F - EICHER, 359-99-69.

MOLITOR. Charmant 5 p., récent, 115 m², 9e étg., gd cft, parkg, 1.150.000 F. 727-88-96.

COURCELLES - 6-7 PIECES
Etg. élevé à moderniser, imm. pierre de taille - 266-67-06, JOUBERT & ANDRE.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
Soleil, calme, part. vd duplex 4-5 p., 5e ét., asc. possible. Ce jour, 36, r. du Colisée, 14 à 20 h.

RUE DU FG-ST-HONORE
Près rue Royale, sur cour, 45 m², confort, tél. - 359-60-84.

BOULEVARD VOLTAIRE
METRO REPUBLIQUE
Gd appt ancien, tout confort, standing. ETAT IMPECCABLE. TEL. : 903-03-18.

PLACE DES VOSGES
Immeuble XVIIIe siècle, classé. 3 P. + loggias, tt conft, calme. MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

APPT GD STANDING
AV. MALAKOFF
213 m2 - 2 chambres de service 574-44-41 ou 96-16

BASTILLE
DUPLEX refait à neuf :
LIVING + chambre, 215.000 F.
Dble liv. + 2 chbres, 280.000 F.
Living + 2 chbres + terrasse, 295.000 F.
Propriét. bureau 927-59-48
person. 322-06-89

RÉPUBLIQUE - VOLTAIRE
5/6 P. 180 m2. 4e ét. Tt conft. Idéal pour profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05

16e - EXELMANS
Beau STUDIO, 2 fenêtr. balc. Calme. Soleil. S. d'eau, wc. Gd bloc cuis. équipée, 6e étage, asc. Prix 148.000 F. - Crédit 80 %. Tél. : 720-89-18 - Poste 33

Région parisienne

MEUDON. Route des Gardes, 110 m², dble livg, 3 chambres, 2 bains, balcon, calme, verdure - 567-22-88.

NEUILLY/SABLONS - 6-7 P. 280 m², gd standing, très bon état, calme, soleil - Prix à débattre - 280-39-97.

ASNIERES, 200 m. gare, dans résidence grand standing, joli 2-3 p., état impeccable, calme, libre de suite, tél. UFFI - 261-88-27.

ELANCOURT (78), 25' Montparnasse, ds résid. calme, av. parc et pisc., 3 p., réc., loggia, 2 pkg, près écoles et commerc., 85.000 + 105.000. PIC, 050-61-01, p. 430.

APPARTEM. de CARACTERE
DUPLEX 140 m2
Plein Sud. Bel imm. XVIIIe.
VERSAILLES Saint-Louis
réception avec poutres, parquet Versailles, escalier original. 750.000 F. Exclusivité. Carrés-Saint-Louis. 950-48-99.

Province

LYON-2e. Part. vd appt 160 m², asc., ch. centr., Téléph. au (78) 58-59-03, de 12 h. à 16 h.

DEAUVILLES'MARINAS
STUDIO confort avec garage, DUPLEX, gd conft avec balcon. Emplacement bateau 12 m. Jolie vue - 500-54-80.

A VENDRE, plein centre ville, gd appartement situé au 2e étage d'un immeuble bourgeois, compr. salon, salle à manger avec cheminée, trois très gdes chambres, salle de bains, w.-c., cabinet de toilette, une chbre de bonne au 3e étage et grenier, un garage. Prix : 290.000 F, libre à la vente. 16 (49) 21-31-18.

appartements occupés

NOGENT-SUR-OISE
Particulier vend F4, 170.000 F, occupé pendant encore 2 ans. Excellent placement. Téléphone : (16-4) 455-45-86

locations non meublées Offre

Paris

15e BEAU 2 P. Imm. neuf. 1.400 T.C. Ce jr 13/19 h., 10-12, RUE FRANQUET.

MONCEAU 4 pièces, 130 m2. 5.950 F ch. comp. O.P.L.F. - 647-55-22

MONTPARNASSE
Exceptionnel - Jamais habité, grand séjour, bureau, 2 chbres, cuisine équipée, 2 bains, 2 terrasses, parking, 6.000 F + charges - 567-22-88.

MÉTRO SÉGUR
Immeuble pier. de t., standing, TRES BEAU 4-5 PIECES, parf. ét., tt conft, ch. central imm., asc., tél., tapis escal., calme, clair. 4.000 F c.c. Tél. 567-81-22.

Région parisienne

SAINT-GRATIEN, 12 KM Paris villa 7 p., jd. 500 m², ss-sol total, 4.200 F mens. 989-31-74.

DEFENSE - Vue panoramique 2 p., tt cft, cuisine équipée, bains, w.-c., balcon. 1.950 F NET - 604-51-98.

NEUILLY - 50 M. BOIS
Dans imm. P. de taille 1928, 260 m², exceptionnel 7 p., gd cft, 3 chbres, bur., s. à mang., salon dble, office, cuisine, 3 p. d'eau. Tél. Garage - Service, 10.000 F + ch. Téléph. matin SEGECO, 522-69-92.

VALLÉE DE CHEVREUSE
CHEVRY 2

Mais.	4 P.,	69 m2,	1.705	F.
Mais.	5 P.,	109 m2,	2.855	F.
Mais.	6 P.,	101 m2,	2.800	F.
Mais.	7 P.,	187 m2,	3.515	F.
Mais.	8 P.,	216 m2,	3.730	F.

CPH-IMMOBILIER
Agence de Chevry.
Tél. : 012-12-12

NEUILLY
à louer 2 pièces, 9, rue Bailly, 5e étage, imm. récent, tt cft. 2.000 F charges comprises.
1 studio, 24, rue des Graviers, tt cft. 1.500 F charges comprises. Tél. après 19 h. : 747-70-23.

locations non meublées Demande

Paris

EUR. 77-64 Importante Sté rech. ttes locations Paris, proche banlieue.

JEUNE COUPLE
ch. 2 p., cuis., tt cft, PARIS. Ecr. à 6.090, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etudes cherchent pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 40.000 maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. direct studio ou appt PARIS, villa Banl. Ouest - 265-67-77.

hôtels-partic.

VILLA MONTMORENCY
(PARIS XVIe)
280 m2 habitables sur 4 nivx, récept., gde cuis., 9 chbr., beau jardin. - Téléphone : 527-57-18.

demandes d'emploi

J.F., 31 a., maîtrise espagn., niv. BTS secrét. documental., conn. angl., 5 a. expér., ch. emploi stable et intéress. Paris, domaine Edition, Presse souh. Ecr. à 2.981, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 40 a., autodidacte, format. expér. technique, niv. ingén., parl. angl., arabe, franç., ch. emploi ds société travaillant en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Ecr. réf. à T 07.782 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 24 a., maîtrise économ. appliquée, études en Allemagne 1 semestre, stage direction financ. Renault 6 mois, tr. b. connaiss. allem., angl., ch. poste ds serv. financier banque ou gde entreprise. Etud. ttes propositions. Libre suite. Ecrire à no 07.781 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 19 a., BEPC et BEP débutante, ch. emploi sténodactylo correspondancière. WEISS G., 19, r. Lamartine, 94800 Villejuif.

DIRECTEUR COMMERCIAL
32 a. rompu à la création d'entr. aux négociat. intern. à ht niv., à la formation du personnel, ét. ttes prop. p. fonct. commerc. distrib. et export. ou représentation, animation d'organ. professionnelle, groupem., cabin. conseil. Nbx déplac. acceptés. Luet, BP 214, 75827 Paris cedex.

CADRE DE BANQUE
Classe VI, 33 a., 16 a. activité, étude et gestion crédits, relations commerc., exp. administ., rech. situat. active en province (excepté Nord et Est). Ecr. à 7.888, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

DOCUMENTALISTE
spécialisée (médecine, hygiène générale, toxicologie, environnement), cherche s'intégrer à équipe médicale ou para-médicale. Huit ans expér. comme responsable de service spécialisé - INTD 1970. Ecr. à 7.874, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

SECRETAIRE GENERALE
Excell. formt juridiq. et financ. (lic. + DES droit privé + inst. Droit des aff.), 18 a. exp. prof., angl., ch. situat. stable et intéressante. Libre de suite. Ecr. à 2.968, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE DIRECTION
46 ans, cadre, 25 ans expér. secrétariat, français, anglais, notions allemand, italien, ch. poste responsabil. T. 083-00-29.

ING. + ESSEC
J. H., 28 a., expér. contrôle gest. ds import. soc. intern., ch. pl. opérationnel et dynamique dans sect. finances, organisation et contr. de gest., si pos. rég. Paris Ec. no T 07755 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

ATTACHÉE CCIALE
plusieurs années expérience prestation de serv. et direction d'agence. Grande habitude contacts cciaux ht niveau, angl., allem., esp. courant. Lib. 1er sept., libre voyage, ch. situation avec responsabil. Ec. no T 07588 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

CADRE COMMERCIAL
35 ans, I.H.D.R.E.A., 1 an exp. à Tokyo ds promotion et commercialisation de produits alimentaires, bien introduit ds la distrib. japonaise ét. ttes prop. poste basé Tokyo (possib. dépl. en ASIE). Anglais courant, not. japonais. T. 247-42-40, apr. 15 h.

JEUNE CADRE expérimenté rech. Sté de promotion immobilière en expansion pour assister son chef de programme dans toutes les différentes étapes d'une opération. Ecrire no 449 BLACK, 16, avenue du Château 94300 VINCENNES

J.H., 27 ans, maîtrise droit, anglais, espagnol, connaissance cinéma, expér. de la voile, gde disponibilité, ét. ttes prop. Tél. 366-19-04 soir ou 46-99-26-79

Japonaise parlant français, cherche emploi dans tourisme culturel. Ecrire Mme Naumann, 78 bis, avenue de la République, 91230 MONTGERON

J.F. 21 ans DUT TC anglais-italien-allemand, cherche POSTE INTERESSANT service information ou commercial. Tél. : 830-79-10

INGÉNIEUR CONSEIL EN ORGANISATION
50 ans, accepte toute proposition
— Gestion économique et financière d'entreprises ;
— Direction d'usine.
Parle anglais.
Ecr. no 3.009, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE DACTYLO
J. fem. 38 a., expér. serv. apr.-vte, facturation, rech. p. stable. Lib. ste. Préf. Boulogne, 15e, 16e. Ecr. no T 7.762 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE SUPÉRIEUR
50 a., TECHNICO ou TECHN.-COMMERCIAL, ch. situat. dans branches : mécan. génie civil, génie chimique ou textile artificiel, à l'ETRANGER de préf., langue allemande, not. anglais. Ecr. no T 7.761 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE DIRECTION GÉNÉRALE
39 a., excel. référ., tr. expérim., habituée contacts ht niv., rech. POSTE A RESPONSABILITE. Ecr. no T 7.603 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DAME veuve, 60 ans, retraitée Educat. nat., bne santé, permis cond., ch. place dame compagnie, milieu : prof. libérale ou assimilée. Départements préférés : 35 et limitrophes. Ecr. no 7.819, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 31 ans, lic. psycho, bibliot., document., bne rédact., dactylo débutante, cherche place stable. Ecr. no 7.348, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

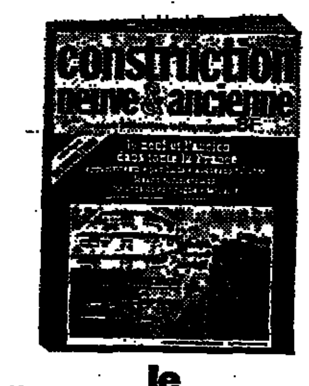
Cadre supér., 39 a., direct. Obs. Economique, respons. de publication et gestion équipe 20 pers., rech. poste de direction service Econom. ou Financier entreprise publ. ou privée rég. Ouest préf. Ecr. no 7.867, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

59 ans, attaché commercial, gde expér., possib. direction bonne société, recherche poste stable. Ecrire à M. DENOUN M., 44, av. Félix-Faure, Paris 15e.

Femme 56 ans, CHEF du PERSONNEL et de la PAYE, libre de suite, rech. situation. Tél. 328-68-36

Jeune paysagiste diplômé BEPA horticulture, espace vert, examinera ttes offres d'emploi pour la Métropole ou Outre-Mer. Epouse possédant même diplôme, apte à réaliser des plans d'aménagement de jardin. Accepterait travail à temps partiel. Ecrire à no T 07.705 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Immobilier (information)



le "super catalogue" des annonces immobilières
chaque mois
plus de 500 pages d'annonces
en vente
chez votre marchand de journaux

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 250 F. - 266-52-04.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 2 pces, PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire. Tél. 873-23-55

Achète Appt 16e arr. 50 à 80 m2 environ avec travaux dans bel immeuble ancien. - 647-98-39.

Rech. appts 2 à 5 pces, PARIS, préfère rive gauche avec ou sans travx, urgent, paiement cpt chez notaire. Tél. 873-20-67

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

294, rue de BELLEVILLE
Du STUDIO au 4-5 P.
Imm. de qualité de 30 appts
Livrables octobre 1978
PRIX MOYENS 4.800 F le M2
Renseign. sur place samedi, dimanche et lundi après-midi, ou Sté DAURY, 24, rue Laffitte - 9e Tél. 523-15-62 ou 15-72

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit immeuble de GRAND STANDING, DU STUDIO AU 7 PIECES, SUR JARDINS.
Visite de notre appart. décoré, ts les jours, 10-12 h., 14-18 h. 30, 117, BD BINEAU, ou renseignements : 624-39-49.

bureaux

Achetons bureaux 90 à 150 m2 environ
Paris ou proche banlieue
- si possible dans construction récente de bon standing.
USINES MERGER
B.P. 42 - 67823 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 39-17-30
Télex 870703 MERGER STRBG

10, RUE DE LA PAIX
Bureaux luxueusement aménagés 230 m2
COCHELIN. - 359-12-96

AV. V.-HUGO proche ETOILE
155 m2, excellent état. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

1 à 20 BUREAUX tous quartiers
Locations sans pas-de-porte
AG. MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

INVESTISSEUR DOIT ACHETER
AVANT LE 31-12-1978
IMM. DE BUREAUX
VIDE OU OCCUPE.
K.F.R. - 260-67-53

immeubles

Rue DAUTANCOURT
Imm. de rapport, rez-de-ch. commercial 13 appts, 2 et 4 p. dont 3 libres. Rapport 187.000 F. 3.000.000 F. Tél. 720-51-41

Achète comptant IMMEUBLES LIBRES ou OCCUPES Tél. 878-95-86

RUE LEPIC
pierre de t. 1.200 m. R. + 6 Prix 2.750.000 F. - 500-54-08

A VENDRE IMPORTANT GROUPE D'IMMEUBLES banlieue Nord. Rapport élevé.
VION 150, Champs-Elysées, Paris-8e - 359-10-60

fonds de commerce

AIX-EN-PROVENCE
Part. à part. A saisir, plein centre, boutiq. 35 m2, ts comm. agencement neuf 500 F mens. + reprise travaux à débattre. Tél. (42) 82-24-81.

NEUILLY. Bail à céder sur avenue face métro, 80 m2 + 40 m2 sous-sol, tout commerce, sauf restaurant. - Téléphone 747-47-68.

AGENCE IMMOBILIERE DE LA PLAINE
S.A.R.L. au capital de 20.000 F Châtellerault (Vienne), résidence Le Camus, avenue Pierre-Abelin Tél. (16-49) 21-31-18
Emplacement exceptionnel, plein centre de la ville, à vendre un Café-Hôtel-Restaurant une étoile avec licence IV, exploité dans un immeuble en bon état, comprenant : salle de restaurant, salle de café av. terrasse, salon de réception, une pièce privée, cuisine aménagée, huit chambres sur deux étages, w.-c. et salle de bains. Grenier et cave aménagée. Bail commercial renouvelé en 1976. Excellente affaire à recommander. C.A. prouvé. Prix du fonds : 1.000.000 F.
Dans centre ville, à vendre un fond de commerce de laines avec possibilité adjoindre autre activité ou d'en changer. Ledit fonds exploité dans un immeuble en parfait état. Prix du fonds : 120.000,00 F. Possibilité d'acheter le fonds et l'immeuble pour le prix total de 400.000,00 F.

ALPES STATION DE SKI CAB. IMMOB. (FNAIM) 1er ordre. Prix : 1.100.000 F. HAVAS 1221, B.P. 297 38044 GRENOBLE CEDEX

forêts

A VENDRE à la limite du Poitou et de la Touraine, une forêt de 42 ha de résineux, 17 ans et chênes. Px 13.000,00 F l'hectare. - Tél. (16-49) 21-31-18

locaux commerciaux

MALAKOFF Pied METRO
SUR TERRAIN 2.400 M2
ATELIERS, DEPOT, BUREAUX
2.200 m2, accès camions.
1.800.000 F. - NEVEU : 743-96-96

propriétés

DORDOGNE. Affaire à saisir : maison à restaurer (ruines) 210 m2 sol, 8 km. Bergerac, tr. beau site, calme, eau, électric., terrain 5.000 m2. Prix 155.000 F. P. Espis, La Roque St-Nexans, Téléphone : (16-53) 58-34-12.

GAILLON, 45 min. par autor. Ouest, 3.000 m2 clos de murs, BELLE MAISON ANC. rénovée, séj. 50 m2, 3/4 chbres, 2 S. de B., cuis. + nombr. dépendanc. PRIX : 550.000 F. D. BOURGEOIS : 522-62-14.

78 - LE VESINET
Propriété sur les « PELOUSES » PARC DE 2.500 M2 en cours de rénovation, 450 m2 habitables + annexes. A AMENAGER OU CLES EN MAIN A R H. Tél. : 723-69-81.

15 KM. EST DE ROUEN
Propr. 6 Pces, 300 m2 bâtim., 2.600 m2 terr., 370.000 F, poss. 1.300 m2 terr. à bâtir 70 F/m2, poss. grange colomb. s/1.300 m2, 140.000 F. Le tout seul tenant, poss. 1 ha 70 herbage à 100 m, 45.000 F l'ha. Ecr. Calver, 31, r. Arts-Réunis. — 76100 ROUEN.

A vendre, région Mormant (77), calme, mais. briarde restaurée, séj. 36 m2 av. cheminée, 2 chb., cuis. av. cheminée, S. d'eau, wc, chauff. centr., ptres apparent., grenier aménageab., grange de 45 m2 av. grenier aménageab., petite dépend., terrain clos de 1.800 m2 av. puits et nombrx arbr. fruit. Prix : 350.000 F. Tél., après 19 h. : 409-93-28.

125 km. Paris, dégagem. p. A 4, mais. 5 P., cuis., bns, PARF. ETAT, moquettes neuves, jardin CLOS, garage : 160.000 F avec petit comptant. 888-25-52.

URGENT - PRÈS ANET
90 KM. PARIS-OUEST
Superbe demeure récente, style fermette, 240 m² habitab., gd séj. rustiq., 5 chbres, cuis., s. bs, s. jeux, tt cft, s/2 650 m² de jard. clos. Px sacrif. 579.000.

PRÈS ANET
80 KM. PARIS-OUEST
Dans petit village résidentiel, fermette de caractère restaurée avec goût, avec 1 étage, 2 gds liv., 5 ch., cuis., sanit., garage, cave, sur 1.000 m² de joli jardin d'agrément, clos de murs. Prix 630.000 F à débattre. AGENCE LA VALENTINOISE, 28260 ANET. Tél. (37) 64-97-15.

MAISONS-LAFFITTE
BELLE PROPRIETE 10 pièces principales, confort, parfait état, dépendances. Parc 1.400 m². Téléph. 885-78-68, heures bur.

TOURS : sortie autoroute A 10. Vend habitat. et dép. 300 m² + 75 ares terres et arbres. + parking 40 voit. Conviendrait petite ind. ou dépôt. 400 000 F.

VOUVRAY, comm. pêche : 2 parcelles prairie bord rivière et route 26 ares chac. 6 F le m. CHAMPION, hôtel Quatre-Vents, 72200 La Flèche (16) 43-94-00-61.

terrains

ORNE Vend beau terrain 5.000 m2 av. grange à aménager. Tél. 380-52-51.

VAR - BARJOLS
village provençal, magnifiques terrains viabilisés, seul ou avec villa, soleil, depuis 20.000 F + crédit vente. Sur place, dimanche après-midi, T. (94) 26-30-71, ou écrire P. Michel, 108, rue du Cdt-Rolland. — 13008 Marseille.

villas

PONTOISE MAISON 9 PIECES
2 bns, 180 m2 habit. + ss-sol, terrasse (1962). - Beau jardin 2.000 m2. 800.000 F. T. 464-10-43.

LE VESINET Proche R.E.R.
Belle maison familiale Récept. 60 m2, 5 chambres, 3 bains. Pav. gardien. Jardin arborisé 1.400 m2. IMMOB. OUEST - 976-18-18

VESINET Résidentiel Verdure - Charmante VILLA bon état. - Réception, 2 ch., cuis., bns, jd. 475.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

78 Dans petit bourg 32 km Paris
Très belle VILLA neuve luxueusement agencée. Terrain 2.000 m2 - Vue imprenable s/coteaux du Vexin. - 7 PCES. Garage 3 voitures. - Libre à la vente. - Prix à débattre. UFFI - 261-88-27

SAINT-CLOUD. Villa gd stdg : 6 P., gd s.-sol, terrain 845 m2. Livraison octobre 1978. Tél. 918-59-45, 13 h. 30 - 17 h. 30.

Limite ENGHIEN, près lac : villa, séj. 50 m2 + 4 ch., 4 bns, sous-sol total, jardin. - 989-31-74.

FOURQUEUX, limite de
ST-GERMAIN-EN-LAYE
5-6 pces, rustique, 2 bns, cuis. équip., constr. parf. neuve. Ter. 680 m², résid., forêt. 895.000 F, frais notaire compris. 954-68-88.

pavillons

1.706 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

VALLÉE DE CHEVREUSE
CHEVRY 2
MAISON 5 pces, 158 m², jamais habitée, séjour, salle à manger, 3 chambres, 2 bains, garage, jardin 780 m².
CPH **Tél. : 012-12-12**
CPH IMMOBILIER
Agence de Chevry

ETANG-LA-VILLE, réc., 5-6 P., s.-sol total, gar., terr. 400 m2 : 550.000 F. Téléphone : 027-57-40.

maisons de campagne

Part. vd mais. anc. 2 étages, 3 pces, cuis., gar., cave, village Var, 20 km. mer, 120.000 F. Ecr. no 7848 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Grande mais. ancienne, habitée, à rénover, à vdre par propriét., nombr. dépend. 5.600 m2 terrain bien situé, cultivable, eau, élect. 10 KM DE MARSEILLE T. (16-42) 03-02-69 soir jusq. 21 h.

HAUTES-ALPES PRES GAP ET STATIONS DE SKI
Jolie fermette à restaurer sur 3.000 m2 prairie. Prix 160.000 F. Splend. terrain à bâtir 4.120 m2 eau, électricité, égout, téléphone. Prix : 98.000 F (+ T.V.A.) Tél. jeudi CATRY (91) 54-92-93 jours suivants heures repas : (91) 65-15-87

domaines

A VENDRE : PROVENCE-VAR DOMAINE environ 75 hectares, le tout ou en partie longé par rivière 4 km, barrage collinaire, 1 hectare, château d'eau 160 m3 comprenant 2 MAS avec 2 piscines, meublés et super équipés. Vendu par propriét. Tél. soir (Belgique) : 010/414-668 R. GAILLARD, 113, r. Malibran, 1050 BRUXELLES

manoirs

SARTHE. Part. Manoir XVIe 20 ha, rivière, douves ULM, 19, rue du Dr-Arnaudet 92190 MEUDON. Tél. : 027-12-90 - 325-72-87

PRES MANTES
50 km. de Paris environ :
TRÈS BEAU MANOIR
grand salon, 5 chbr., 3 sanit., luxueuses dépendances, 3 boxes, parc de 6.000 m2 : 1.300.000 F. Téléphone : 727-84-24.

fermettes

PERIGORD NOIR : Fermette pierre, tr. b. état, 3 gdes Pces, grenier aménageable, eau, El., dches, tél., belle grange pierre aménageab., ter. 4.800 m2, nbrx fruitiers. Prix 230.000 F. Ecrire Juillard, Agence du Vignal, Ste-Alvère. Tél. : (53) 61-70-04.

viagers

Propr. vd mais. anc. près de Loche, en viager, entr., S., S. à M., cuis. équ., 3 chbr., gar., cave, cour, jard. non attenant. Prix 120.000 F + 600 F mens. Téléphone : 16-43 29-74-55.

RUE LA FAYETTE, beau 5 P. + chambre service + cave, OCCUPE, 250.000 F comptant + 7.125 F rente. Tél. : 325-66-64.

Vendez rapidement : Conseil, expertise, indexation, gratuit. Discrétion. — Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 355-61-58.

NICE Résidentiel - Appart.-villa (sur 2 têtes) Dern. étage occupé, 3 p., 75 m2. Terrasse circulaire 78 m2 envir. Vue fériq. Bouquet. 100.000 F, rente 2.500 F. Sevia, 35, r. Pastorelli, NICE - 16 (93) 88-24-90.

l'agenda du Monde

Animaux

Particulier vend chiots L.O.F. SPRINGER-SPANIEL vac. tatoués, parents extra-chasse M. CLAIR, Le Monceau, 77930 Perthes-en-Gâtinais. Tél. : 438-12-18.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. TRU. 00-75.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET. ACHAT-ECHANGE BIJOUX-ANTIQUITE, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-82.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

Bijoux « sur mesure » moins chers chez Joaillier-Fabricant. Transformations - Réparations. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Métro Vavin, Raspail. 320-88-03.

DIAMANT
PLACEMENT. Vente directe, Conseils, Garanties. EURAMEX, 31, Champs-Elysées, Paris. Tél. : 359-91-71.

Cours

M., 37 a., Germaniste diplômé, expér. enseignement, donnerait cours allemand adultes. Ecr. no 7.866 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cours d'anglais tous niveaux offert par professeur américain expérimenté, audiovisuel, agréé formation prof. (Paris). Ecr. no T 007774 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Instruments de musique

Cause départ, vds piano KBORD année 1895. Cadre métallique, palissandre. 5.500 F. T. 726-80-86.

PIANOS neufs depuis 6.800 F. Occasion 3.500 F, Daudé, 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m². ATELIER ILLOUZ, Métro Convention. T. 842-42-62.

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10.000 m² moquette, qualités variées laine et synthétique. 757-19-19.

Psychologie

Entretien d'aide psychologique, psychothérapie. Tél. : 333-21-72.

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE
Le développement du moi, immortalité, le réveil, la 4e voix, etc., tout en continuant sa vie habituelle, sans rien abandonner, ni rompre. Tél. : 857-80-24.

Fourrure

FOURRURES OCCASION DEPOT - VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état. 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Home d'enfants

INTERNAT SCOLAIRE MIXTE Primaire - Secondaire. Ambiance familiale à 1 heure de Paris. Château de Bellevue, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin. Tél. (41) 92-51-42.

Rencontres

SOLITAIRES
qui redoutez la bêtise autant que la vulgarité et qui souhaitez communiquer, sortir, voyager, vous lier ou vous marier en des conditions optimales d'entente.
Cabinet RUCKEBUSCH
32 ans d'expérience
nous vous recevrons sur rendez-vous et vous faciliterons avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres selon vos aspirations.
cfc
à PARIS 8è
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE 59
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42

Ne restez plus seuls. Venez nous rejoindre. Nous sommes un groupe d'amis ayant des « goûts communs » artistiques, touristiques sportifs. Colette Lesure. Tél. : 548-95-16.

Yachting

Vends bateaux LASER neufs et occasions. Prix intéressant. Tél. 655-34-37.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Nombreux camping-cars Occasions
Toutes marques disponibles
Liste contre 5 F en timbres
SODIS - B.P. 26
77104 Meaux cedex

Loue Amélie-les-Bains, 66110, F 2 neuf à partir du 1-10-78, 4 personnes. Prix spécial hiver. Ecr. Monasson Jacques, 4, rue Jules-Renard, 54190 Villerupt.

TENNIS ROYAL COURT
Location tennis couvert reste quelques heures saison 78-79, mercredi école pour enfants. Tous renseignem. au 631-09-58.

équipement

TRANSPORTS

ENTRE TEL-AVIV ET NEW-YORK

Une troisième classe dans les avions d'El Al

La compagnie israélienne El Al créera, à compter du 1er novembre prochain, une troisième classe — dite classe vacances. — à bord des Boeing-747 qui desservent la ligne Tel-Aviv-New-York.

Les dix passagers de la classe luxe occuperont le pont supérieur des Boeing-747. Quarante-sept sièges seront, d'autre part, réservés à l'avant de l'appareil aux passagers de la première classe. Quatre cent vingt-huit sièges seront occupés par les passagers de la classe vacances, qui remplacera la classe économique. Selon la formule choisie, les clients d'El Al paieront l'aller et retour Tel-Aviv-New-York, 2 000, 1 200 ou 499 dollars.

Selon M. Mordehai Ben-Ari, président d'El Al, ce système « très haute densité » (T.H.D.) — le Boeing-747 sera équipé de quatre cent quatre-vingt-cinq sièges au lieu de quatre cent vingt-cinq sur un vol ordinaire — « doit sensiblement augmenter la productivité des avions et représente la meilleure riposte à la concurrence des compagnies charter ».

Jusqu'à maintenant, la réaction des transporteurs réguliers a été de « casser » les prix pour résister à cette offensive. Pour le président d'El Al, « une baisse des tarifs économiquement saine ne peut être obtenue que par *une réduction des coûts et donc* par une diminution des normes de services et de confort ». *D'où son idée de « denailler » les Boeing-747 et de créer une « classe vacances » sans prestations à bord.*

Le président d'El Al souhaiterait étendre à la ligne Paris-Tel-Aviv cette formule, dont l'homme d'affaires britannique Freddie Laker s'est inspiré avec la mise en service d'un « train du ciel » entre Londres et New-York. « Ce serait, d'après M Ben-Ari, un bon moyen de développer le trafic. » *Des discussions sont en cours à ce sujet avec Air France.*

CORRESPONDANCE

La desserte aérienne de Strasbourg

Un de nos lecteurs, M. Jean Feidt, de Toul, nous écrit à propos d'un article sur la desserte aérienne internationale de Strasbourg, paru dans le Monde *du 23 août :*

Les gouvernements des Etats membres se sont réservé le soin de fixer définitivement le siège des institutions des Communautés européennes. Dans l'optique actuelle, Strasbourg doit rester l'un des trois sièges provisoires — dénommés lieux de travail — où le Parlement européen exerce ses activités. Les deux autres villes concernées sont Luxembourg et Bruxelles.

En l'état actuel des choses, il n'est pas envisagé de décision définitive dans un avenir rapproché à propos du siège des institutions des Communautés européennes. Il est, en outre, difficile d'imaginer quelles solutions proposera à cette question le Parlement européen qui sera élu au suffrage universel direct en juin 1979.

L'amélioration de la desserte aérienne internationale de Strasbourg vise tout au plus à améliorer les chances de Strasbourg mais ne préjuge en rien de la décision finale.

● *Reprise des vols d'Air Canada.* — Air Canada, qui était paralysée depuis le 25 août par la grève de ses techniciens, a repris le lundi 4 septembre ses vols intérieurs et internationaux. Une entente de principe est intervenue dans la journée entre la direction de la société d'Etat et les grévistes. Ces derniers ont obtenu une hausse de salaires de 6 % et le renouvellement de leur contrat de travail. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

APRÈS CINQ MOIS D'INCERTITUDES

La nouvelle organisation du ministère est mise en place

Après cinq mois de préparatifs houleux et indécis, le décret organisant l'administration du nouveau ministère de l'environnement et du cadre de vie confié à M. Michel d'Ornano devait être soumis au conseil des ministres de ce mercredi 6 septembre. Le texte correspond à ce qui avait été esquissé en août.

En premier lieu, le délégué à l'architecture est « *responsable des mesures d'incitation à la création et à la recherche architecturales* » et suit les travaux des missions interministérielles pour la qualité des constructions publiques et au logement. Il a autorité sur deux services :

● *La direction de l'architecture* élabore et met en œuvre la politique de qualité architecturale. Elle est « *responsable de l'aide architecturale et de la sensibilisation du public* » ; elle applique la législation sur les secteurs sauvegardés (loi du 4 août 1962) : elle « *veille à la prise en compte des préoccupations de qualité architecturale lors de l'établissement des documents d'urbanisme et de l'instruction des autorisations de construire* ». L'organisation de la profession d'architecte et l'enseignement (unités pédagogiques) dépendent de cette direction.

● *La direction de l'habitat* (ancienne direction de la construction) réglemente le financement de la construction et gère les crédits d'aide à la construction et les procédures d'aide personnalisée au logement. Elle est responsable de la politique technique de l'habitat, de l'amélioration de l'habitat existant, des économies d'énergie.

D'autre part, une importante *direction de l'urbanisme et des paysages* a pour mission de « *protéger, de mettre en valeur et d'aménager l'espace urbain, ainsi que les sites et les paysages naturels et urbains* ».

Cette direction hérite des attributions de l'ex-Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU) comme les règles d'occupation des sols (schémas d'aménagement, documents d'urbanisme), les actions d'aménagement foncier et d'urbanisme opérationnel, ainsi que l'expropriation, et l'aménagement des espaces publics (zones piétonnes, espaces verts, plans de circulation). Mais elle est aussi chargée d'appliquer la législation sur les sites naturels et urbains (loi de 1930) et de procéder au classement et à l'inscription des monuments historiques, ainsi qu'à la protection de leurs abords (loi de 1913), et de réglementer l'affichage et la publicité extérieure. Ces dernières attributions étaient jusqu'à présent du ressort de la direction de l'architecture. Le classement et l'inscription des monuments historiques peuvent *toutefois être décidés aussi par le* ministre de la culture, qui gère par ailleurs les crédits d'entretien des monuments et conserve les services administratifs correspondants dans la nouvelle direction du patrimoine (*le Monde* du 9 août).

Enfin, les services de l'environnement restent à peu près en l'état, si ce n'est quelques amputations.

Le délégué à la qualité de la vie institué en mars dernier anime notamment « *les actions d'innovation d'expérimentation ou d'expertise se rapportant à l'environnement ou au cadre de vie* » et exerce une sorte d'inspection des services. La délégation doit définir le contenu des études d'impact. Elle assure le secrétariat du haut comité de l'environnement.

Elle n'est plus chargée ni de la protection des sites naturels, ni de la création d'espaces verts, ni des parcs naturels régionaux.

La direction de la protection de la nature (faune et flore, parcs nationaux et régionaux, réserves naturelles, chasse, pêche, hydrobiologie) et la direction de la prévention des pollutions et des nuisances (eau, air, bruit, déchets, installations classées, contrôle des produits chimiques des déversements en mer, etc.) gardent leurs attributions.

La direction des affaires économiques et internationales suit *la conjoncture du bâtiment* et des travaux publics, réglemente les marchés, favorise l'action des entreprises françaises à l'étranger. Enfin, les services d'intendance sont regroupés : direction du personnel, direction de l'administration générale, mission des études et de la recherche, service de l'information, responsable aussi des relations avec les associations.

Plusieurs nominations devaient être approuvées par le conseil des ministres. M. Jean-Michel Bloch-Lainé, directeur de la construction, devait être nommé délégué à l'architecture et à la construction et M. Joseph Belmont, architecte des bâtiments civils et palais nationaux, directeur de l'architecture (*le Monde* du 1er septembre). Le directeur de l'habitat serait M. Mercadal, directeur à la société centrale immobilière de la caisse des dépôts (S.C.I.C.). M. Pierre Mayet occuperait le poste de directeur du personnel, mais son successeur à la direction de l'urbanisme et des paysages n'a pas été désigné. L'actuel directeur de l'architecture, M. Jean-Philippe Lachenaud, vient d'être nommé président de l'Agence foncière et technique de la région parisienne.

Une horlogerie dans les mains de l'arbitre...

L'efficacité de la nouvelle organisation administrative sera jugée à son action quotidienne. La qualité des hommes du terrain, architectes, ingénieurs, administrateurs, leurs relations avec les élus, les groupes de pression, les citoyens, seront déterminantes. Mais rien ne pourra réussir sans la clarté d'intentions et la *fermeté politique du — ou des —* ministres, qui conduiront le navire.

Les objectifs généraux tracés par le président de la République sont nets. Il a exprimé sa volonté que l'on se soucie, dès la genèse des projets, de qualité de l'environnement et de qualité architecturale. Il a souhaité plus de cohérence dans l'action des administrations qui ont une influence sur la construction des villes et l'aménagement des campagnes, du littoral et de la montagne. Il a demandé solennellement aux architectes de contribuer à définir l' « *art urbain de la fin du siècle* ».

Bien que le ministère de l'environnement ait été « inventé » par son prédécesseur, on peut dire que le président de la République veut attacher son nom à une politique de qualité du cadre de vie et qu'il n'a pas manqué une occasion de le manifester. *La création,* en avril dernier, d'un « grand ministère » de l'environnement et du cadre de vie est l'un de ces signes.

En réunissant des services trop jeunes, ceux de l'environnement, ou un peu fragiles, comme la direction de l'architecture, à des « machines » plus rodées et mieux outillées issues de l'ex-ministère de l'équipement, a-t-on réussi une nouvelle alliance prometteuse ou un pâté d'alouette empoisonné ? Ceux qu'intéresse — parfois depuis de longues années — l'aménagement plus harmonieux des villes et des campagnes n'ont pas manqué de s'en inquiéter depuis la formation du gouvernement.

⁂

Les objectifs annoncés sont nets : éviter la dispersion et les doubles emplois nés de l'existence d'administrations parallèles pour les sites, les espaces verts, les quartiers anciens ; prendre en compte l'idée de protection dès l'élaboration des documents d'urbanisme et « mettre fin à l'opposition entre aménageurs et protecteurs » ; assurer la qualité *architecturale des constructions* publiques et privées.

L'organisation administrative imaginée est plus délicate à analyser. L'annonce de la disparition de la direction de l'architecture avait fait lever de vives protestations, d'ailleurs parfaitement prévisibles. On ne touche pas impunément aux symboles, même s'ils sont parfois en trompe-l'œil. On a voulu décourager la cabale en conservant une direction de l'architecture. Privée des monuments historiques, de la protection des sites et des abords, celle-ci traitera essentiellement l'architecture contemporaine et l'enseignement. Ce qui est déjà bien.

Le petit service de la création architecturale introduit il y a une dizaine d'années devient une direction à part entière. L'architecture contemporaine acquiert droit de cité dans l'administration. On verra à l'usage si elle a les moyens d'exercer une action réelle, et on examinera la nature de ses relations avec le délégué qui est, en fait, une sorte de directeur général de l'architecture et de la construction. Jusqu'ici, les timides promotions d'une architecture contemporaine de qualité avaient souvent été tentées grâce au droit de regard du ministère de *la culture sur les sites et les abords* des monuments. La direction de l'architecture devra se donner d'autres *moyens* d'intervention. La création des conseils d'architecture prévus par la loi du 3 janvier 1977 devrait en être un..., à condition qu'elle soit maintenant nettement encouragée et financée.

⁂

On a cru faire plaisir aux architectes en nommant l'un des leurs à la tête de cette nouvelle direction. Voilà qu'ils se rebiffent à nouveau — en tout cas leur conseil de l'ordre — et craignent que ce confrère ne soit « juge et partie ». A voir rouge à tout bout de champ, à crier « au loup », chaque matin, les porte-parole de la profession ne risquent-ils pas de lasser leurs interlocuteurs, et même l'opinion qui n'est pas encore prête à leur délivrer des certificats de bonne conduite et des labels de qualité pour leur œuvre collective des trente dernières années ?

A vouloir être à la fois autonome et omniprésente, à refuser d'admettre que la multiplication des architectes dans les services de l'ex-équipement est une bonne chose, la profession semble se retirer sur son Olympe. On a pourtant connu presque autant d'ar*chitectes bétonneurs, démolisseurs et mégalomanes que d'ingénieurs.* Les torts sont partagés. Qui a signé les grandes ZUP, suivi ou lancé la mode aujourd'hui décriée de l'urbanisme souterrain ou vertical si ce ne sont des architectes qui étaient, quoi qu'ils *en disent, en situation de faire* entendre leurs voix face aux techniciens et aux financiers ?

Le débat n'est pas entre les architectes et les autres, les bons et les méchants. Le débat philosophique, le choix de société, se placent entre la protection des paysages urbains et ruraux, l'aménagement « doux » et les transformations abusives et brutales de l'environnement. C'est dans ce domaine que le nouvel organigramme du ministère fait lever des inquiétudes plus sérieuses.

Au nom de la « cohérence » administrative, les fonctionnaires chargés de l'aménagement foncier et urbain et du droit des sols vont être rapprochés de ceux qui appliquent les lois de 1913 sur les monuments historiques et de 1930 sur les sites. Au lieu d'une « vaine confrontation », on veut promouvoir un « dialogue constructif », éviter les blocages et les complexités inutiles. L'intention est louable et la greffe peut réussir à condition que la politique du ministre soit claire et fermement appliquée quotidiennement.

Mais l'expérience récente a montré que les progrès réalisés dans la création d'un cadre de vie harmonieux, les revirements spectaculaires de la politique urbaine avaient eu bien souvent pour origine discrète l'action ingrate, le « non » têtu des fonctionnaires armés des lois de 1913 et de 1930.

La nécessité du « dialogue » est d'ailleurs reconnue par M. d'Ornano puisqu'il prévoit de maintenir l'indépendance, dans les départements, des architectes des bâtiments de France vis-à-vis des directeurs de l'équipement. On comprend donc mal que cette dialectique n'existe plus à l'échelon central, d'autant que le ministre souhaite rendre lui-même les inévitables arbitrages et ne pas laisser ce soin à ses directeurs.

⁂

La pratique dira qui l'emporte, au coup par coup, mais le débat n'y gagnera pas en clarté. On a trop facilement cru qu'il s'agissait de rivalités de services. Il n'en est rien. Le conflit éclate parce que s'affrontent deux logiques différentes. Le souci de qualité est mieux pris en compte par les aménageurs si d'autres peuvent faire usage de leur droit de veto.

Tout dépendra finalement de la politique voulue par le ministre et de sa fermeté quotidienne dans les affaires concrètes. Aura-t-il la volonté, par exemple, d'empêcher réellement *les constructions en bord de mer ou en haute montagne ?* Osera-t-il « casser » des plans d'urbanisme trop généreux pour les bâtisseurs ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 171

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV					■				
V			■		■				
VI		■							
VII						■	■		
VIII								■	■
IX	■						■		
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Font fuir des hôtes indésirables. — II. Ne tardera pas à passer. — III. Peut se rapporter au sujet. — IV. D'un verbe ambulatoire ; N'est pas bien gai. — V. Pronom ; Pas nécessairement large. — VI. Traité comme un merlan. — VII. Etre à plat ; Préposition. — VIII. De pures vacheries ! — IX. Lumière depuis longtemps éteinte ; Terme musical. — X. Chef d'Etat ; Ne se déplace pas sans bruit. — XI. Souvent frappé d'interdit ; Risque un œil.

VERTICALEMENT

1. Travail demandé à un chinois ; vieux mot. — 2. Aurait donc besoin d'être renseigné ; Diminue de hauteur. — 3. Fit preuve d'attachement ; Paraît avoir eu de très vagues notions sur la valeur des denrées alimentaires. — 4. Qu'on ne pourra pas enfoncer. — 5. En faïence ; Un endroit idéal pour saucissonner. — 6. Mis en fabrication ; Anneau. — 7. Fait tache d'huile ; Durée d'une révolution. — 8. Pronom ; Se jette dans la Dordogne ; Met ses occupants dans de beaux draps. — 9. Mesurées ; On ne met, en général, aucun empressement à la rendre.

Solution du problème n° 2 170

Horizontalement

I. Uppercut. — II. Nuit ; An. — III. Ill ; Ancre. — IV. Jalousie. — V. As ; Is. — VI. Mage ; Géné. — VII. Bue ; Ana. — VIII. In ; Pleurs. — IX. Sec. — X. Te ; Néo ; Ru. — XI. Essoucher.

Verticalement

1. Unijambiste. — 2. Pula ; Aunées. — 3. Pillage. — 4. Et ; Osé ; No. — 5. Au ; Alleu. — 6. Consigne ; Oc. — 7. Ciseaux. — 8. Taré ; Ré. — 9. Ne ; Penseur.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 6 septembre 1978 :

● UN DECRET

— Modifiant et complétant le décret n° 69-825 du 28 août 1969 modifié portant déconcentration et unification des organismes consultatifs en matière d'opérations immobilières, d'architecture et d'espaces protégés ainsi que certains articles du code du domaine de l'Etat.

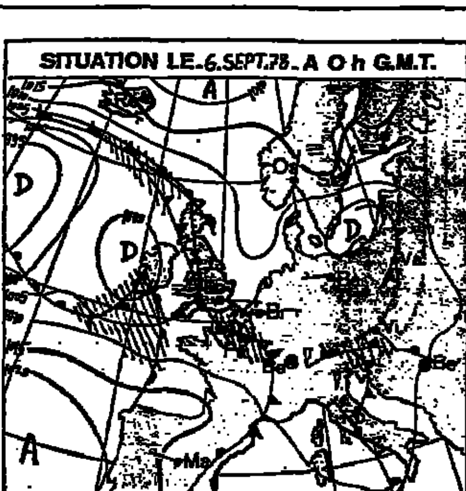
● UN AVIS

— Aux importateurs de certains produits originaires de pays en voie de développement.

Retraites

● *Les femmes âgées de soixante-trois ans* en 1978 et justifiant de trente-sept années et demie d'assurance peuvent bénéficier d'une retraite calculée sur la base de 50 % de leur salaire de référence, indique la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés. Cet organisme précise que si les demandes sont présentées à ce titre avant le 1er octobre prochain, le rappel pourra être payé à dater du 1er janvier 1978. Toutefois, le point de départ de la pension ne pourra en aucun cas être antérieur au premier jour du mois suivant le soixante-troisième anniversaire.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 6.SEPT.78. A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 07/09/78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 6 septembre à 0 heure et le jeudi 7 septembre à 24 heures :

Dans la zone dépressionnaire axée de Terre-Neuve au sud de la Baltique, une profonde dépression centrée sur l'Atlantique se développera vers les îles Britanniques et la mer du Nord. La France restera sous l'influence du courant perturbé de secteur ouest dirigé par ces basses pressions.

Jeudi 7 septembre, des nuages abondants donneront des pluies ou des averses dans la plupart des régions. Des éclaircies assez belles pourront avoir lieu sur le Midi méditerranéen, où un mistral modéré s'établira ; ailleurs, elles seront plus rares et généralement de courte durée. Les pluies, parfois abondantes, seront accompagnées d'un renforcement sensible des vents de secteur ouest. Ceux-ci atteindront temporairement la tempête sur la Manche et le golfe de Gascogne, mais de fortes rafales sont également à craindre dans l'intérieur du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 24 et 15 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 15 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 20 et 15 ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 24 et 15 ; Marseille, 25 et 17 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 21 et 13 ; Nice, 20 et 17 ; Paris-Le Bourget, 24 et 15 ; Pau, 22 et 15 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 22 et 13 ; Strasbourg, 21 et 14 ; Tours, 22 et 14 ; Toulouse, 23 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 15 et 9 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 19 et 11 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 18 et 7 ; Genève, 22 et 14 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 19 et 14 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 14 et 10 ; New-York, 27 et 20 ; Palma-de-Majorque, 31 et 16 ; Rome, 26 et 19 ; Stockholm, 16 et 9.

Le Monde

économie

SOCIAL

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un programme d'action limité en faveur de l'emploi

Le conseil des ministres devait entériner ce mercredi 6 septembre le programme d'action de lutte contre le chômage préparé par M. Boulin, ministre du travail, qui devait commenter les décisions gouvernementales le soir même à Antenne 2. Trois idées fondamentales expliquent la relative minceur du programme adopté : la priorité est donnée aux investissements créateurs d'emplois; une réduction importante de la durée du travail est rejetée dans la mesure où le gouvernement estime qu'une telle politique aggraverait les charges des entreprises (en revanche, une série de propositions seront présentées aux partenaires sociaux pour aménager le temps de travail); aucune décision immédiate ne sera prise dans la mesure où l'Etat entend rappeler que la priorité doit être accordée à la politique contractuelle, quitte à ce que le gouvernement accélère les discussions en promettant des incitations ou exonérations diverses.

Le programme d'action du ministre du travail devrait porter sur les six thèmes suivants : tout d'abord la mise en place d'un fonds de conversion qui regrouperait les diverses aides en partie déjà existantes (3 milliards de francs) qui sont accordées par l'Etat pour faciliter la création d'emplois dans les bassins régionaux les plus pénalisés par la crise. Le deuxième volet consisterait à lancer des expériences de créations d'emplois qui permettraient de satisfaire en partie, au niveau local, les besoins dits d'utilité collective. Une dotation financière d'environ 100 millions de francs serait prévue à cet effet. Le troisième volet porterait sur la préparation de décisions gouvernementales en vue de faciliter la création d'emplois régionaux et d'améliorer le fonctionnement de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : deux rapporteurs devraient être désignés et remettre rapidement leurs suggestions à M. Robert Boulin.

La quatrième orientation définie par le conseil des ministres a pour objectif d'améliorer l'insertion des jeunes, des femmes, des travailleurs qualifiés et des cadres âgés sur le marché du travail par un renforcement de l'apprentissage et des stages de formation.

Le cinquième thème d'intervention du ministère du travail porte sur la concertation entre l'Etat et les partenaires sociaux. Il s'agit de modifier les divers régimes d'indemnisation du chômage afin de réduire les inégalités actuelles entre les chômeurs et afin d'inciter ces derniers à reprendre un emploi grâce, éventuellement, à une indemnité complémentaire si le salaire proposé est inférieur aux rémunérations antérieures

Le dernier thème, sans doute le plus important mais aussi le plus ambigu, porte sur l'aménagement du temps de travail. Le ministre devrait proposer aux syndicats et au patronat de négocier rapidement une série de mesures : une relance du travail à temps partiel, la pénalisation des heures supplémentaires, la réduction de la durée maximale du travail, la création d'une cinquième demi-équipe, une faible diminution des équivalences pour les salariés qui sont présents cinquante à soixante heures dans les entreprises pour un travail rémunéré à quarante heures environ, et, enfin, l'allégement des horaires pour les ouvriers qui occupent des postes pénibles.

LA FÉDÉRATION DU P.C. PREND ACTE DE LA MISSION DE M. CHADEAU SUR LA SITUATION DANS LA LOIRE

La fédération de la Loire du P.C. « prend acte » de la mission d'information sur l'emploi confiée à M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire. *« C'est la preuve que notre action et nos explications commencent à gêner sérieusement les représentants locaux du gouvernement »*, indique dans une déclaration récemment rendue publique M. Marc Bruyère, secrétaire de la fédération.

« Nous voudrions rappeler qu'en 1964 M. Olivier Guichard, alors délégué général, était déjà venu dans le département ; qu'ensuite, en août 1969 et en novembre 1973, ce fut M. Jérôme Monod, toujours délégué général et que, enfin, à la demande de M. Durafour, déjà en janvier 1976, c'est M. Essig qui survolait la région stéphanoise et avait fait de nombreuses promesses qui ne se sont jamais réalisées », écrit M. Bruyère.

« Les salariés de Villard-Doron, Just A. Coudre, J.-B. Martin, Crane, Lewinger, Giron, A.R.C.T., Creusot-Loire - Saint-Etienne, Marrel Rive de Gier, Heurtier, Gauchon, A.C.M. Faure, S.F.D., Dervaux, Pacaudif, S.G.E., Cogefom, Lingerie Mail, France Elastique, Maco-Meudon, Gege, Union Rubanière, Dumas Filvert — pour ne citer que quelques-unes des entreprises qui actuellement licencient totalement ou partiellement — ne se contenteront pas d'un « Monsieur Mission Loire ». Ils attendent des mesures concrètes susceptibles de créer des emplois dans la Loire afin de permettre que l'élémentaire droit au travail inscrit dans la Constitution soit respecté », précise la fédération du P.C.

La C.F.D.T. sceptique

De son côté, l'union départementale C.F.D.T. de la Loire se déclare *« surprise de voir aujourd'hui MM. Neuwirth et Durafour crier au feu en reprenant ce qu'elle disait depuis longtemps »*. Le communiqué de l'union ajoute : *« Il est vrai que la gravité de la situation leur impose impérativement de mettre un terme à leur immobilisme. Nous entendons, pour notre part, donner des réponses syndicales au problème de l'emploi, des solutions remettant en cause la logique actuelle, qui est celle d'une recherche de profit maximum par les capitalistes. »* La C.F.D.T. entend proposer, en conséquence, son propre plan de survie et de développement du département de la Loire.

Reprise des discussions sur l'indemnisation du chômage

Les représentants des organisations syndicales de salariés et du patronat devaient reprendre, mercredi 6 septembre, la négociation sur l'indemnisation complémentaire du chômage gérée par l'Unedic. Les discussions doivent entrer dans le vif du sujet puisque, désormais, chacun dispose d'un rapport d'une quarantaine de pages qui évalue le coût des différentes modifications qu'ont suggérées avant les congés payés les syndicats et le C.N.P.F.

La proposition de la C.F.D.T., qui revient à fixer l'allocation d'aide publique à 50 % du SMIC (31 F par jour au lieu de 16,50 F) et à porter l'indemnisation totale du chômage (publique et complémentaire) à 60 % du salaire (90 % pour les faibles rémunérations provoquerait un accroissement des dépenses d'environ 7 milliards de francs. Celle de F.O., qui souhaite la prise en charge par l'Etat d'une partie des prestations versées aux préretraités et aux licenciés pour cause économique, coûterait 3 milliards. Une autre hypothèse consisterait à maintenir l'allocation supplémentaire d'attente à 90 % et à fixer les indemnisations normales des chômeurs à 60 % au lieu de 35 % ; le coût de cette mesure (1,3 milliard) pourrait être en partie compensé par un relèvement substantiel des allocations publiques financées par l'Etat (24 F par jour au lieu de 16,50 F), ce qui représenterait une charge pour les pouvoirs publics de 1 milliard 200 millions et une économie pour l'Unedic de 900 millions de francs.

Celle-ci étant insuffisante pour revaloriser les indemnisations dites normales, une autre solution, présentée sous des formes diverses par le C.N.P.F. et par la C.F.T.C. reviendrait à rendre l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire) dégressive (90% au départ puis 80, 70 et 60 %), ce qui, selon les multiples formules possibles, réduirait les dépenses de 300 à 700 millions de francs.

Au C.N.P.F. et dans certaines organisations syndicales, on souhaite que les discussions aboutissent rapidement, dans la mesure où le conseil d'administration de l'Unedic devrait, le 27 septembre, se prononcer sur le financement de cette institution qui, sans modification du système actuel, sera largement déficitaire en 1979.

● *L'emploi dans le transport routier.* — Dans un communiqué, l'Union fédérale route de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. affirme que la disparition des conditions de travail scandaleuses que subissent les travailleurs du transport routier serait de nature à entraîner la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Dans le seul secteur du transport routier public de marchandises, qui emploie environ 200 000 personnes, le retour aux 40 heures hebdomadaires de travail se traduirait par 30 000 emplois nouveaux. Dans le transport routier interurbain de voyageurs, qui occupe environ 35 000 personnes, c'est plus de 5 000 emplois qui seraient créés par l'application des mêmes dispositions.

● *Assouplissements d'horaires pour la rentrée scolaire.* — Le C.N.P.F. recommande aux chefs d'entreprise d'accorder des assouplissements d'horaires le vendredi 15 septembre (jour de la rentrée scolaire) pour permettre aux mères de famille qui le désirent d'emmener leurs très jeunes enfants à l'école.

CONJONCTURE

La reprise qui va se produire en France risque de tourner court en 1979

estime l'O.C.D.E.

La croissance économique en France devrait être légèrement supérieure à 3 % en 1978, estime l'O.C.D.E. dans son analyse de la conjoncture par pays : c'est un résultat sensiblement équivalent à celui de 1977. Les experts de l'O.C.D.E. prévoient — contrairement à ceux de l'INSEE (1) — une certaine accélération de l'activité au second semestre de cette année, le rythme de croissance — exprimé en terme de produit intérieur brut — devant atteindre 3,75 % durant cette période. « Mais, en l'absence de stimulant nouveau, le taux d'expansion devrait plafonner au premier semestre 1979 », *ajoute l'O.C.D.E., qui précise :* « Un tel taux de croissance ne semble pas susceptible d'entraîner un accroissement de l'emploi, et le taux de chômage pourrait continuer d'augmenter, pour atteindre 5,5 % *[de la population active]* au premier semestre 1979 *[contre 4,8 % actuellement]*. »

● INVESTISSEMENTS. — L'O.C.D.E. *estime probable un redressement des investissements privés au second semestre : + 3,25 % en rythme annuel, contre + 0,50 % au premier semestre. Globalement, pour l'ensemble de l'année 1978, la croissance des investissements serait de 0,75 %, contre une baisse de 0,6 % en 1977.*

● CONSOMMATION. — *La demande des ménages devrait s'accélérer au second semestre (là encore, les experts de l'O.C.D.E. font une prévision différente de celle des experts de l'INSEE) : + 3,75 %, contre + 3,50 % au premier semestre, et + 2,8 % au deuxième semestre 1977. Globalement, la consommation des ménages progresserait de 3,50 % en 1978, contre 2,50 % en 1977.*

[Ces prévisions ont été établies bien avant que ne soient connus les calculs de la progression des salaires horaires ouvriers au deuxième trimestre, progression qui a été extrêmement forte : + 5 %.]

● EXPORTATIONS. — *La progression des ventes à l'étranger, qui s'était déjà ralentie au premier semestre (+ 6,5 % en rythme annuel, contre + 9,1 % au second semestre 1977), marquerait une nouvelle et légère décélération (+ 5,75 % au deuxième semestre 1978). Globalement, le taux de croissance des exportations serait de 7 % pour l'ensemble de 1978, soit une progression équivalente à celle enregistrée en 1977.*

Pour ce qui concerne les prix, l'O.C.D.E. note : « Dans l'hypothèse où l'on n'assisterait pas au développement d'un processus d'anticipations inflationnistes, la hausse des prix à la consommation passerait — en terme annuel, par rapport à la période précédente — de 8,75 % au premier semestre de 1978 à 12,50 % au second semestre. Pour l'ensemble de l'année, elle serait de l'ordre de 10 %, et en glissement *[de janvier à décembre]* elle pourrait dépasser 11 %. On devrait assister à un léger ralentissement au premier semestre 1979. »

(1) *Le Monde* du 22 juillet 1978.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Flotte, petit drapeau...

(Suite de la première page.)

L'excédent a été de 41 milliards de francs (soit une amélioration de 19 milliards de francs par rapport à 1976). Le taux de couverture s'établit à près de 120 %, en progression de huit points sur celui de l'année précédente et de dix points sur le taux moyen observé durant la période 1970-1973.

C'est ainsi qu'on a vendu 17 % de plus de produits sidérurgiques aux Etats-Unis, malgré la crise qui avive la concurrence entre les producteurs. Nous avons exporté 20 % de plus d'automobiles (et même 23 % de plus vers les pays de la C.E.E.). Quant aux biens de consommation, leurs ventes à l'étranger ont progressé de 22 %. Enfin, les biens d'équipement, pour lesquels l'effort le plus considérable reste à faire, ont vu leur taux d'exportation augmenter tout de même de 14 %. Ces performances sur toute la gamme industrielle sont de bon augure.

Nos nouveaux clients

Il convient toutefois de tempérer l'optimisme en regardant de plus près les destinataires de ces exportations. Sauf pour l'automobile et pour l'acier, c'est surtout vers les pays non industriels que nous avons développé nos ventes de façon spectaculaire. Elles sont passées de 30 milliards de francs en 1973 à 80 milliards de francs en 1977 pour les seuls produits industriels (ne tenant donc pas compte des services liés aux exportations de marchandises). « *C'est dire*, écrivait très justement M. J.-P. Dubarry (1), *l'impossibilité manifeste d'adopter à l'égard des pays dits « à bas salaires » une politique de limitation généralisée des importations : la masse de nos ventes sur laquelle pourraient s'appliquer des mesures de rétorsion est près de cinq fois plus importante que celle de nos achats.* »

Si la France continue donc à tenir une place honorable comme quatrième exportateur mondial, elle doit toujours surveiller son déficit vis-à-vis des pays industriels : Allemagne, bien sûr, parce qu'il s'agit de son premier fournisseur et de son premier client, mais aussi Italie, Grande-Bretagne et surtout Espagne. Avec ce dernier pays, le taux de couverture de nos importations par nos exportations est deux fois moindre qu'avant la crise.

Quant aux secteurs, celui de l'agro-alimentaire doit toujours retenir l'attention. Au début des années 70, nous enregistrions sur ce chapitre des excédents confortables, et le VII[e] Plan prévoyait pour 1980 un excédent supérieur à 14 milliards de francs. Mais l'année 1977 a été lamentable, le taux de couverture descendant de 98,6 % en 1976 à 86,5 %. L'année 1978 sera heureusement meilleure. En juillet, les échanges agro-alimentaires étaient presque équilibrés, ce qui n'était pas le cas en juin. Selon notre ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, notre solde commercial devrait atteindre cette année entre 2 milliards et 4 milliards de francs d'excédent, loin toutefois des objectifs envisagés.

Certaines causes de ces difficultés ne dépendent pas de notre volonté (nos partenaires traditionnels approchent de l'autosuffisance, une sécheresse exceptionnelle a sévi en 1976, les « montants compensatoires » ont minimisé la valeur de certaines de nos exportations, les cours des denrées tropicales restent élevés), mais d'autres tiennent à l'inadaptation croissante de nos productions aux besoins du marché.

Le gouvernement se préoccupe de cet état de choses, mais nous sommes loin de nous présenter avec l'efficacité des Néerlandais sur les marchés extérieurs (2). Nos unités de production sont trop petites par rapport à un système de distribution très concentré à l'étranger ; nous ne savons pas bien remédier à l'irrégularité de nos productions ; nos produits ne sont pas toujours de bonne qualité et nous manquons, dans les pays où nous vendons, de spécialistes de l'exportation agro-alimentaire.

Si les Néerlandais nous en remontrent depuis longtemps sur ce chapitre, les Allemands s'y sont mis à leur tour, et leurs ventes vers la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, ont augmenté considérablement en 1977 et en 1978, permettant même l'implantation de firmes dans ces pays.

Les leçons de l'Allemagne et du Japon

La République fédérale est au reste devenue championne toutes catégories de l'exportation, dépassant maintenant les Etats-Unis et le Japon. On a souligné maintes fois les raisons de ce dynamisme : efficacité des structures commerciales, orientation historique vers les marchés extérieurs, spécialisation (54 % des produits exportés sont des biens d'équipement).

Il faudrait insister plus sur la rentabilité du système productif du pays. Une comparaison avec la France (3) permet de tirer certains enseignements. Il faut noter la très forte productivité du capital fixe en Allemagne fédérale — alors que la productivité du travail est du même ordre dans les deux pays. Elle peut avoir pour origine : une meilleure organisation de la production et des techniques mises en œuvre permettant, par exemple, des « économies d'échelle » importantes ; des prix relatifs du capital fixe plus bas en Allemagne qu'en France ; une diversification des branches vers des produits plus sophistiqués pour la fabrication desquels une moindre intensité capitalistique est requise (orientation, par exemple, dans les biens d'équipement, dans la construction de machines).

Autre vedette de l'exportation : le Japon. Son secret ? On a insisté beaucoup sur la force des sociétés de commerce, l'imbrication banques-entreprises, etc. Plus subtilement, Gérard Lafay écrivait (4) : « *L'économie japonaise n'est pas très spécialisée, mais elle est en permanence capable d'être bien spécialisée... Autant il est utile d'insister sur l'effort d'investissement, qui est à la base de toute compétitivité structurelle, autant il serait dangereux de préconiser une accumulation « autocentrée » accordant une priorité exclusive aux seuls biens d'investissement...* »

La règle d'or est l'adaptation aux contraintes de la demande extérieure. Ce qui veut dire deux choses : développer des réseaux d'information et de commercialisation en longue période ; maîtriser les technologies de pointe qui peuvent imposer des normes de production au reste du monde.

La France a renforcé ses atouts sur le front extérieur. C'est même le plus beau titre de gloire du gouvernement. Il faudrait que cet exploit se prolonge au-delà des circonstances dont nous avons parlé et de l'existence d'un premier ministre qui a fait de la tenue du franc et de l'équilibre des finances extérieures sa « ligne bleue des Vosges ». Tout se tient. La seule manière honnête de desserrer les contraintes intérieures de la politique économique, c'est d'être « assuré » aux frontières. Mais il est bien évident que la chasse aux déficits ne peut être une fin en soi.

PIERRE DROUIN.

(1) Chronique SEDEIS du 1[er] août 1978, 44, rue François-I[er], Paris-8[e].
(2) Lire l'article de Jacqueline Grapin dans « le Monde de l'économie » du 23 mai 1978.
(3) « Efficacité et rentabilité des systèmes productifs en République fédérale d'Allemagne et en France » (INSEE), cité dans le rapport Bataille du Conseil économique et social, *Journal officiel* du 19 juillet 1968.
(4) *Economie et statistique*, juillet-août 1978.

● *La Banque mondiale* a annoncé le 5 septembre le lancement d'un emprunt de 250 millions de francs suisses sur le marché suisse des capitaux.

Assuré par un consortium dirigé par la Banque de crédit suisse, l'Union de banque suisse et la Société suisse de banque, l'emprunt porte un intérêt de 4 % et est remboursable en 1988.

AÉRONAUTIQUE

Les discussions continuent entre les Britanniques et leurs partenaires européens pour trouver un compromis sur l'avenir du programme Airbus

Londres *(A.F.P.)*. — D'intenses négociations ont lieu actuellement dans les coulisses du Salon aéronautique de Farnborough — qui s'est ouvert le lundi 4 septembre en Grande-Bretagne — *pour tenter de faire sortir* de l'impasse les projets de coopération entre le Royaume-Uni et ses partenaires européens pour la construction des Airbus.

La situation apparaît complètement bloquée après la double décision britannique annoncée la semaine dernière : d'une part, l'autorisation donnée à British Aerospace d'entrer dans le consortium franco-allemand Airbus Industrie ; et, d'autre part, l'accord donné à British Airways pour l'achat de dix-neuf moyen-courriers Boeing-757 dotés de moteurs Rolls-Royce.

Cette double option a été jugée inacceptable par le gouvernement français, qui considère que la Grande-Bretagne essaie de « *jouer sur les deux tableaux* » : faire des profits en coopérant avec l'Europe et acheter des avions américains. La France considère que l'entrée des Britanniques dans le consortium Airbus Industrie est conditionnée par l'achat de l'Airbus *européen* par la compagnie aérienne British Airways. En revanche, le gouvernement ouest-allemand a accueilli plus favorablement et sans réserves la disposition de la Grande-Bretagne à entrer dans le consortium européen.

Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, estime-t-on dans les milieux informés de Bonn, va probablement tenter, lors du sommet franco-allemand, le 14 septembre à Aix-la-Chapelle, de convaincre les Français de la *nécessité* d'accepter malgré tout la Grande-Bretagne dans le programme Airbus (à raison de 20 % du coût).

C'est pourquoi, dit-on de bonne source à Londres, les discussions continuent pour aboutir à un compromis qui permettrait de mettre fin à un blocage de la situation. Du reste, le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a adressé une lettre au président Giscard d'Estaing pour l'informer de la position britannique. Le contenu de cette lettre n'a pas été divulgué.

Toujours de bonne source, on pense que la solution pourrait être trouvée dans une formulation plus précise des « intentions » de British Airways. La compagnie aérienne britannique s'est jusqu'à présent bornée à indiquer qu'elle estimait que l'Airbus A-310 serait l'avion le plus apte à satisfaire d'éventuels besoins en avions gros porteurs. Mais elle n'a pas précisé ce que pourraient être ses besoins, et à quelle date ils pourraient la conduire à passer des *commandes*.

British Airways, d'autre part, fait valoir que le Boeing-757 et le A-310 ne sont pas réellement concurrents et peuvent coexister au sein d'une même flotte pour répondre à des utilisations différentes.

Dans cette perspective, on reparle de l'éventualité d'installer sur des versions de l'Airbus des réacteurs RB-211 Rolls-Royce — à la place des réacteurs actuels de conception franco-américaine — pour amener la compagnie British Airways à commander des A-310 dans l'avenir. En réalité, cette solution serait onéreuse (environ 210 millions de francs pour modifier le réacteur RB-211). De surcroît, l'Airbus est adapté à des lignes requérant des gros porteurs pour lesquelles la compagnie britannique dispose déjà d'avions Tristar, dont le remplacement ne paraît pas nécessaire dans l'immédiat.

Reste enfin à savoir si un compromis serait acceptable pour les gouvernements. *Mais*, affirme-t-on de bonne source, les obstacles politiques sont moins grands qu'il y paraît au premier abord.

AFFAIRES

LES ACTIONNAIRES DÉCIDERONT JEUDI DE L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DE COUZAN

L'assemblée générale extraordinaire que tiendront, jeudi 7 septembre à Lyon, les actionnaires de la Société générale des eaux minérales de Couzan, décidera de la poursuite ou non de l'activité de l'entreprise qui exploite, à Sail-sous-Couzan (Loire), la source Couzan-Brault. Comme Badoit, à Saint-Galmier, dont elle est une filiale, Couzan-Brault est associée à la Société anonyme des eaux minérales d'Evian, qui détient plus de 50 % des actions et en assure la gestion. Or, depuis 1970, les bilans de Couzan-Brault ont été régulièrement déficitaires. La perte atteignait 474 000 F pour l'exercice 1977. L'actif étant tombé en dessous du quart du capital, les actionnaires devront donc, selon la loi, soit procéder à un apport de nouveaux capitaux, soit prononcer la dissolution anticipée de la Société. Celle-ci emploie actuellement vingt et une personnes. Si la liquidation est décidée et qu'aucun acquéreur ne se manifeste, trois salariés pourraient bénéficer de la préretraite et les dix-huit autres mutés à la *source Badoit de Saint-Galmier* où vient d'être créée une nouvelle ligne d'embouteillage. — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3315	4,3410	— 50	— 10	— 100	— 55	— 285	— 215
$ can.	3,8455	3,8555	— 65	— 15	— 115	— 60	— 315	— 235
Yen (100).	2,2800	2,2870	+ 100	+ 140	+ 190	+ 235	+ 545	+ 620
D.M.	2,1885	2,1950	+ 60	+ 90	+ 125	+ 160	+ 430	+ 490
Florin ...	2,0170	2,4151	+ 35	+ 70	+ 65	+ 100	+ 160	+ 210
F. B. (100)	13,8850	13,9245	— 140	+ 120	— 210	+ 70	— 490	— 130
F. S.	2,6865	2,7015	+ 160	+ 200	+ 305	+ 350	+ 910	+ 980
L. (1 000).	5,2129	5,2251	— 270	— 210	— 540	— 450	—1495	—1335
£	8,4130	8,4330	— 34	— 255	— 650	— 540	—1835	—1680

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 1/4	3 5/8	3 9/16	3 15/16
$ E.-U. ...	24 9/16	24 15/16	7 15/16	8 15/16	8 5/16	8 11/16	9	9 3/8
Florin ...	5	5 1/2	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 5/8	5 7/8	6 3/8
F B. (100)	5 1/4	6 1/4	7 3/8	8 1/8	7 1/2	8 1/4	8	8 3/4
F. S.	3/16	9/16	5/16	11/16	3/8	3/15	7/8	1 1/4
L. (1 000).	15	18	12 1/4	13 1/4	12 1/2	13 1/2	13 1/4	14
£	15	18	13 1/4	13 7/8	11 1/2	12	12 1/8	12 5/8
Fr. franç..	8 5/16	8 11/16	8 1/2	9	8 11/16	9 3/16	9 3/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Dans le train de relance décidé à Tokyo (13 milliards de dollars), rien n'est prévu pour stimuler la consommation

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement japonais vient d'arrêter une série de mesures de stimulation de l'économie d'un montant de 13 milliards de dollars (56 milliards de francs) qui seront présentées le 18 septembre à la session extraordinaire de la Diète (1). Ce nouveau train de mesures vise à faire dépendre la croissance plus de la demande intérieure que des exportations, qui, elles, s'essoufflent. Ces mesures confirment, soulignent les autorités, la détermination du gouvernement Fukuda de tenir l'engagement, réaffirmé au sommet de Bonn, de parvenir à un taux *de croissance* de 7 % au cours de l'année fiscale 1978 (avril 1978 - mars 1979).

Le tiers (4,31 milliards de dollars) des nouvelles dépenses seront consacrés à la construction de logements. Une tranche importante (4,7 milliards de dollars) sera affectée à la construction de routes et au développement de l'infrastructure portuaire. De plus, 1,3 milliard de dollars servira à la construction d'écoles, d'hôpitaux et de terrains de sport. Selon l'agence de planification, ces dépenses, qui « *intéressent de nombreux secteurs industriels* », devraient contribuer à augmenter de 1,2 % le produit national du Japon.

Ces dépenses sont très inférieures à ce qui avait été demandé par les milieux d'affaires et le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) — qui réclamaient 4 trillions de yens (environ 20 milliards de dollars). Quel sera leur effet sur l'économie ? Comment seront-elles financées ?

C'est en raison d'une vigoureuse opposition du ministère des finances que le premier ministre n'a pu présenter un programme de dépenses d'un montant supérieur. Le déficit budgétaire japonais est déjà financé à plus de 30 % par l'émission d'obligations, et le gouvernement ne pouvait se permettre de nouveaux emprunts. D'autant moins que le marché financier est déjà saturé et montre des signes évidents de stagnation : en juillet et août, *50 milliards de yens d'obligations* d'Etat (250 millions de dollars) n'ont pas trouvé d'acquéreur.

Aussi les nouvelles dépenses sont-elles financées pour plus de la moitié sur des fonds ne provenant pas du gouvernement central : certains travaux publics seront, par exemple, à la charge des communautés locales, la construction des logements sera en partie financée par des prêts bancaires, etc. Du côté gouvernemental, des fonds seront pris sur la réserve de 200 milliards de yens (1 milliard de dollars) destinée aux travaux publics. D'autres seront repris sur les frais de fonctionnement des ministères...

Pour éviter de nouveaux emprunts, le gouvernement Fukuda a dû, *on le voit*, racler les fonds de tiroirs. On peut se demander, dans ces conditions, à quel stratagème il devra recourir s'il s'avère que son « train » de mesures de stimulation ne provoque pas les effets escomptés. Hypothèse qu'on ne doit pas écarter. C'est d'ailleurs l'avis du ministre du commerce et de l'industrie, M. Komoto, qui estime que le gouvernement devra prendre de nouvelles mesures en raison des effets déflationnistes de la hausse du yen.

Ce qui rend la plupart des économistes sceptiques sur la portée de ce train de mesures, c'est qu'il ne contient aucun allégement fiscal qui aurait pu entraîner une reprise de la consommation des ménages. La seule certitude est qu'une nouvelle fois le gouvernement Fukuda ne se montre pas disposé à stimuler la consommation intérieure, qui a diminué malgré la hausse du yen. L'abaissement des prix (en yens) des produits importés profite, en effet, aux intermédiaires et non aux consommateurs (*le Monde* du 16 août). Une diminution des impôts sera demandée à la Diète par l'opposition lors de la prochaine session parlementaire, mais vraisemblablement sans succès, le gouvernement disposant d'une majorité suffisante pour la repousser. Les salariés japonais sont, une fois encore, les grands sacrifiés de la politique économique du gouvernement.

PHILIPPE PONS.

(1) *Voir le Monde du 1er septembre 1978.*

R.F.A. : tassement du chômage et ralentissement de la hausse des prix

Le nombre de chômeurs complets en Allemagne *fédérale* a augmenté en août de 0,2 % (1 700), se situant à 924 000 personnes. Le taux de chômage par rapport à la population active est pratiquement resté inchangé, à 4 %. Au mois d'août 1977, ce taux était de 4,3 %, soit 39 500 chômeurs de plus qu'en août 1978.

Le nombre des chômeurs partiels a baissé pour sa part de 19,5 % (30 100), revenant à 124 500 personnes. Enfin, les offres d'emploi s'élevaient à 269 300 à la fin du mois dernier, en hausse de 1 % (2 700) par rapport à la fin juillet.

Le chômage pourrait redescendre cette année, en moyenne annuelle, en dessous du seuil du million, a estimé le président de l'Office fédéral du travail, M. Josef Stingl. Après la légère augmentation, « normale » pour cette période de l'année, le chômage devrait de nouveau baisser en septembre et octobre. Pour les huit premiers mois de cette année, le nombre de chômeurs s'est élevé à 1 032 000 en moyenne, contre 1 058 000 au cours de la même période de 1977.

Cependant, la hausse des prix s'est encore ralentie le mois dernier. Selon l'Office fédéral des statistiques, l'indice du coût de la vie s'est inscrit en août en hausse de 2,4 % seulement par rapport à août 1977. La hausse annuelle des prix a retrouvé le rythme observé en juin. Le plus bas enregistré depuis 1970. En juillet dernier, l'indice avait enregistré une hausse — en taux annuel — de 2,6 %.

Selon le GATT

LES GRANDS PAYS DOIVENT S'ENGAGER A RÉTABLIR LA STABILITÉ DES PRIX

Genève *(A.F.P.)*. — Les experts du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) soulignent, dans leur étude annuelle, la nécessité de lutter contre l'inflation afin de résorber le chômage et de résoudre la crise monétaire. « *Les pays industriels ne peuvent*, soulignent-ils, *se rapprocher de la croissance, d'un meilleur emploi, d'une balance des paiements tolérable, ainsi que de taux de change plus stables, qu'en ramenant leurs taux d'inflation aux niveaux d'avant le milieu des années 60.* » Dans ce but, « *il est particulièrement important que les Etats-Unis prennent la tête du mouvement* ».

Pour le GATT, la faiblesse « *frappante* » des investissements des sociétés « *ne peut s'expliquer que par les incertitudes et les distorsions engendrées par l'inflation. Si les gouvernements des grands pays s'engageaient de façon crédible à rétablir la stabilité des prix dans les quelques années à venir, par paliers réguliers annoncés à l'avance, il serait difficile que l'incertitude économique ne s'atténue pas, ce qui aurait pour effet d'accroître l'investissement des entreprises* ».

Selon l'étude, la production mondiale a augmenté de 4 % en 1977, contre 7 % en 1976. Dans les pays industrialisés, elle n'a augmenté que de 3,5 %, contre 7,5 % en 1976. Les échanges internationaux ont, quant à eux, représenté 1 120 milliards de dollars en 1977, soit une hausse de *13 %* en valeur, à peu près la même qu'en 1976. En volume, une fois défalquée les hausses des prix, la hausse est estimée à 4 %.

IRLANDE

● *L'Irlande pourrait décider* d'ici la fin de 1978 de détacher sa monnaie de la livre sterling afin de participer à part entière au nouveau système monétaire européen envisagé au sommet de Brême. « *Je crois que les Irlandais participeront au nouveau système et il est probable qu'ils le feront même sans la Grande-Bretagne* », a déclaré, le 4 septembre, lors d'une visite officielle en République d'Irlande, M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne. Toutefois les autorités de Dublin espèrent que Londres acceptera de participer, ce qui leur permettrait d'éviter de prendre la décision politiquement délicate de détacher leur monnaie du sterling. — *(A.F.P.)*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 SEPTEMBRE

La baisse se ralentit

Assez sévère en début de semaine, la baisse des cours s'est très sensiblement ralentie mardi en cours de séance à la Bourse de Paris. De fait, encore assez lourdes à l'ouverture, les valeurs françaises, du moins un certain nombre d'entre elles, ont peu à peu regagné du terrain et, en clôture, l'indicateur instantané ne s'établissait plus qu'à quelques dixièmes en dessous de son niveau précédent.

Quelques points de fermeté ont même fait leur réapparition à la cote, notamment aux pétroles, où l'avance d'Aquitaine, de la Française des pétroles et de sa filiale, la Française de raffinage, a retenu l'attention.

Une fois encore, les organismes de placement sont arrivés à la rescousse. Mais ils n'ont pas eu à intervenir massivement, quelques achats suffisant à soutenir un marché toujours peu actif.

Autour de la corbeille, l'atmosphère était encore assez sereine. Mais, visiblement, le vent d'optimisme, qui avait soufflé ces deux derniers mois, est retombé. La relance du débat prix-salaires, les problèmes du chômage, le renchérissement du loyer de l'argent à court terme, constituent autant de facteurs de préoccupation, qui font l'objet des conversations. Désormais de plain-pied dans les réalités économiques et sociales de la rentrée, la Bourse commence à faire ses comptes.

Nouvelle hausse de l'or, le lingot atteignant à 29 395 francs (+ 60 francs) son plus haut niveau depuis avril 1974. Le napoléon a peu varié, s'échangeant à 260,90 francs contre 261,80 francs.

Tendance étroitement irrégulière aux valeurs étrangères.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Française Pétroles, c. 58	1 p. 4	2 80
— certificats, c. 29	1 p. 4	.. ..

LONDRES

Le marché s'est montré irrégulier à l'ouverture, après son vif redressement de la veille. Progression des mines d'or, en liaison avec celles du métal.

Or (ouverture) (dollars) 211 75 contre 208 45

VALEURS	CLOTURE 5 9	COURS 5 9
Beecham	708 .	713 ...
British Petroleum	896 ..	894 ...
Courtaulds	116 ...	116 ...
De Beers	461 ...	454 ...
Imperial Chemical	401 ...	402 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	232 ...	239 ...
Shell	574 ..	575 ...
Vickers	198 ...	198
War Loan 3 1/2 %	31 3 8	31 3 8
*West Driefontein	34 1 4	35 1 2
*Western Holdings	29 3/8	29 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NORSK HYDRO. — Le chiffre d'affaires provisoire de l'exercice 1977-1978, calculé brut, frais de transports et d'assurances compris, s'élève à 6 837 millions de couronnes norvégiennes contre 5 336 millions, en augmentation de 1 501 millions. Le résultat d'exportation du groupe, après amortissements de 508 millions de couronnes contre 281 millions, passe de 482 millions de couronnes à 682 millions. Ces augmentations sont dues essentiellement à l'accroissement de la production d'hydrocarbures en mer du Nord, du fait du démarrage des livraisons de gaz en provenance de Frigg et d'Ekofisk.

Les activités traditionnelles de la société dans le domaine de l'énergie, des engrais, de l'aluminium, du magnésium et du P.V.C. se sont maintenues à peu près au même niveau que l'an passé.

Le bénéfice ordinaire avant impôts et prélèvements est de 241 millions de couronnes contre 247 millions et le dividende reste fixé à 12 % du capital nominal de 80 couronnes par action, soit 9,60 couronnes (7,97 F).

S.F.I.M. — Le chiffre d'affaires hors taxes de la société pour les huit premiers mois de 1978 atteint 206,6 millions de francs (+ 13,5 %), le carnet de commandes se monte à 360 millions de francs (+ 44 %) et le résultat brut du compte d'exploitation au 30 juin 1978 s'élève à 17,3 millions de francs (+ 15 %).

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Une nouvelle hausse a été enregistrée mardi à Wall Street, après le chômage du Labor Day lundi. L'indice Dow Jones a gagné 7,28 points à 888,61, avec 32 millions de titres traités contre 35 millions.

Les titres les plus favorisés ont été ceux de l'informatique, notamment I.B.M., et ceux des compagnies aériennes.

Les milieux financiers tablent sur un plafonnement des taux d'intérêt après le relèvement de la semaine dernière.

VALEURS	COURS 1 9	COURS 5 9
Alcoa	45 1 2	46 ...
A.T.T.	60 3 8	60 1 2
Boeing	73 1 2	73 3 4
Chase Manhattan Bank	33 3 4	33 7 8
Du Pont de Nemours	125 1 2	128 1 4
Eastman Kodak	63 1 2	64 1 8
Exxon	49 7 8	50 7 8
Ford	44 3 8	44 3 4
General Electric	54 ..	53 3 4
General Foods	32 7 8	33
General Motors	62 1 4	62 7 8
Goodyear	17 1 8	17 1 8
I.B.M.	293 1 2	299 1 2
I.T.T.	32 5 8	33 1 4
Kennecott	24 3 8	25 .
Mobil Oil	66	66 1 8
Pfizer	35 1 8	35 1 8
Schlumberger	89 1 8	90 1 4
Texaco	24 5 8	25 1 8
U.A.L. Inc.	43 ..	44 7 8
Union Carbide	40 5 8	41 3 8
U.S. Steel	25 1 8	26 1 4
Westinghouse	22 7 8	22 5 8
Xerox	58 1/4	58 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	4 sept.	5 sept.
Valeurs françaises	143,5	143,6
Valeurs étrangères	106	106,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	82,4	81,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 9	6 9
1 dollar (en yens)	189 90	189 90

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 5 Septembre - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 septembre 1978 a été tiré à 562 149.

La préparation du conseil européen de Luxembourg

Paris veut un accord monétaire à Neuf aussi « hardi » que possible

Contrairement à l'habitude, M. Clappier accompagnera la semaine prochaine M. Valéry Giscard d'Estaing dans son voyage à Aix-la-Chapelle, où il doit rencontrer, les 14 et 15 de ce mois, le chancelier Schmidt (dans le cadre des consultations franco-allemandes régulières). D'ici-là, le gouverneur de la Banque de France aura participé à la réunion du comité des gouverneurs des pays de la C.E.E., qui se tiendra (le mardi 12) à Bâle. A la suite de ces entretiens d'ordre politique et technique, aura lieu à Luxembourg le premier conseil de la rentrée des ministres de l'économie et des finances des Neuf. Le premier ministre, M. Raymond Barre, suit de près cette affaire qu'il considère, lui aussi, de première importance.

Selon le calendrier qui avait été décidé à Brême (sommet européen des 6 et 7 juillet dernier), les experts de la Communauté (comité monétaire et comité des gouverneurs) présenteront un schéma détaillé (dont l'esquisse de soixante-dix pages existe déjà) à la fin du mois d'octobre pour permettre au conseil des ministres des Neuf d'en discuter sérieusement avant la tenue du prochain conseil européen des chefs d'État et de gouvernement des Neuf, prévu à Bruxelles les 4 et 5 décembre.

Cependant, on commence à se demander si la négociation pourra avoir lieu selon une procédure aussi simple. Deux préoccupations apparemment contradictoires animent les dirigeants de la politique française. La première est que les circonstances commandent absolument qu'un accord aussi « hardi » que possible soit conclu entre les Neuf dans le domaine monétaire. Sans un minimum de stabilité des changes, pense-t-on, il est vain d'attendre une reprise des investissements et partant un niveau d'activité satisfaisant. On est par ailleurs convaincu que la crise du dollar est si profonde qu'elle échappe à tout contrôle, surtout lorsque les États-Unis sont gouvernés par un pouvoir aussi discuté que celui du président Carter. Pour préserver autant qu'il est possible l' « acquis » européen des conséquences du chaos monétaire, pas d'autre espoir que de créer, au moins sur le continent, une zone organisée des échanges. Le deuxième souci est évidemment de ne pas répéter la malheureuse expérience du passé, la France étant deux fois entrée dans le « serpent » pour en sortir deux fois.

Pas de changement institutionnel dans l'immédiat

C'est pourquoi on veut créer un processus évolutif, ce qui à la fois complique et simplifie les choses. Dans ces conditions, il est probable que c'est plutôt le conseil européen du mois de décembre qui tranchera lui-même les principales questions techniques que les rapports d'experts se contenteront de présenter (avec un éventail de solutions possibles). Ne faudra-t-il pas repousser au premier semestre de 1979 (pendant lequel la France présidera le conseil des ministres européen...) la décision finale ? Dans cette hypothèse avancée avec plus ou moins de malice par certains, le nouveau système monétaire européen (S.M.E.) verrait le jour à la veille des premières élections européennes au suffrage universel.

A supposer même que le calendrier initial soit tenu, il ne faudrait pas s'attendre à la mise en place, dès le 1er janvier de l'année prochaine, d'un dispositif de nature à changer substantiellement l'actuelle physionomie des marchés des changes européens. Selon les propres termes du communiqué de Brême, les pays qui ne font pas actuellement partie du « serpent » (c'est-à-dire dans la Communauté : la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Irlande) pourront adopter des marges de fluctuations plus larges. Il est difficile de citer des chiffres mais on peut imaginer que l'écart maximal autorisé puisse atteindre 4 % au lieu de 2,25 %. (Les fluctuations actuellement enregistrées à Paris, Londres et Milan sont inférieures à ces 4 %.) De même, aucun changement institutionnel n'interviendra dans l'immédiat. C'est seulement dans un délai de deux ans que devrait être créé le « Fonds monétaire européen » qui, rappelons-le, devra faire l'objet premièrement d'une décision à l'unanimité des Neuf (Grande-Bretagne comprise par conséquent) et deuxièmement d'une ratification parlementaire dans chacun des pays membres.

On voudrait cependant à Paris que les décisions d'ordre politique concernant l'organisation et le rôle de ce Fonds soient prises avant l'ouverture de la période transitoire, ce qui sera difficile car on redoute que les Britanniques utilisent, sans jamais aller jusqu'à opposer leur veto, tous les arguments de procédure possibles pour retarder la négociation et en réduire la portée (en revanche, on pense que l'Italie, si le programme à long terme du gouvernement Andreotti est voté, pourrait rapidement adhérer).

Au terme de l' « annexe » du communiqué de Brême, les pays membres devraient déposer 20 % de leurs actuelles réserves d'or et de dollars auprès du Fonds et recevoir en contrepartie un montant équivalent d'E.C.U. (European Account Unit), monnaie de compte qui sera égale à l'actuelle « monnaie de compte européenne » calculée par référence aux neuf monnaies (le DM étant affecté d'un coefficient de 27,3 %, le Franc français de 19,5 %, la livre sterling de 17,5 %...). A la date du mardi 5 septembre, l'unité de compte européenne valait 5,61786 francs. Les jusqu'auboutistes de la souveraineté nationale parleront peut-être à cette occasion d'une « aliénation » du patrimoine, mais remarquons qu'il s'agira seulement d'une opération comptable qui peut être faite demain matin dans le cadre de l'actuel FECOM (à travers lequel les pays du « serpent » règlent à très court terme, leurs opérations de crédit). Par ce biais, on ne créera aucune « réserve » supplémentaire. Les vingt-cinq milliards de dollars dont on a parlé au moment de la conférence de Brême représentent la somme totale de crédits que le Fonds monétaire européen pourrait octroyer en contrepartie des dépôts effectués en monnaie nationale (le maximum réel serait tout au plus de la moitié puisqu'il est exclu que tout le monde soit simultanément débiteur). On insiste à Paris pour que les conditions d'octroi soient très « strictes » (le franc se porte bien actuellement...).

Une banque centrale des banques centrales

Mais le président de la République française et son premier ministre ne veulent pas en rester là. Ils veulent aller au-delà d'une simple coopération élargie sur le mode de celle qui existe déjà dans le cadre de la C.E.E. (aide à court et à moyen terme). M. Giscard d'Estaing et son premier ministre estiment souhaitable que l'on décide dès maintenant de conférer au futur Fonds monétaire européen certains pouvoirs d'intervention sur le marché afin d'en faire l'amorce d'une Banque centrale des banques centrales européennes. C'est là un point qui ne manquera sans doute pas de soulever des discussions entre les partis de la majorité. Comme pour essayer de désamorcer par avance le débat, on déclare dans l'entourage du premier ministre : *« la véritable perte de souveraineté, c'est lorsque le franc est en chute libre ».* C'est là, en effet, le fonds de la question, mais les controverses les plus dures portent souvent plus sur la forme que sur le fonds.

PAUL FABRA.

M. Edmond Maire répond à M. Séguy sur son appel à l'unité

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., devait répondre mercredi après-midi 6 septembre à M. Georges Séguy dans son discours de rentrée sociale à la Mutualité, à Paris. Sans refuser une rencontre avec les cégétistes, le leader de la C.F.D.T. devait publiquement s'interroger une nouvelle fois sur le degré d'autonomie de la C.G.T. et sur ses conceptions de l'action. Tout en soulignant que la C.G.T. adoptait certains thèmes revendicatifs chers à son organisation, M. Edmond Maire devait à la fois insister sur le caractère indispensable de l'unité d'action et sur la nécessité de la définir à égalité en collant aux réalités.

Après s'être longuement expliqué sur la politique de « recentrage » de la C.F.D.T. et avoir dressé un bilan en demi-teinte des négociations engagées, M. Maire devait vivement critiquer la politique libérale du gouvernement, sans épargner une gauche qui s'enlise, selon lui, dans les querelles. Il devait enfin rappeler les revendications de son organisation, notamment sur le SMIC à 2 400 F, les conditions de travail et la retraite à soixante ans.

La veille, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., avait prononcé, lui aussi, son discours de rentrée devant douze mille militants rassemblés au Pavillon de Paris, à La Villette. Les gradins étaient combles autant que les travées. Au parterre, une foule bariolée, où dominait le bleu jeannette, était assise à même le sol. Beaucoup de cheveux longs, quelques barbes incultes : la C.G.T. rajeunit. Avec un peu de retard, elle aurait même tendance à se mettre à la mode de mai 68.

Lumière crue des projecteurs. A la tribune, pleine à craquer, elle aussi, une brigade de syndicalistes sérieux, quelques dames, plus nombreuses qu'autrefois. Quant à M. Séguy — en costume d'été, chemise pétrole, le teint fleuri comme un vacancier de l'Atlantique, — il a l'air d'une vedette du « show-biz » entre une floraison de micros et les diffuseurs de la « sono ». Pour parfaire l'impression, les pancartes publicitaires de Coca-Cola alternent sur les flancs de l'immense salle avec les calicots des usines occupées : *« Tannons français pour travailler. »*

Pour le reste, un public parfaitement calme, qui applaudit toutefois chaleureusement et tape du pied dès que le « cher Georges » enfle un peu la voix. Un public, aussi, qui rira bien fort lorsque le secrétaire général de la C.G.T. dénoncera en suçant ses mots les *« giscarderies les plus raffinées »* ou l'*« opération Robert Fabre ».*

Cette intervention de M. Séguy aura été dominée, surtout, par ses prises de position assez sévères à l'égard de l'Union soviétique à l'occasion du dixième anniversaire des événements de Tchécoslovaquie, et par un appel à l'unité d'action avec la C.F.D.T.

M. Georges Séguy avait notamment déclaré qu'à l'heure du chômage, du laminage du pouvoir d'achat, *« les regards des travailleurs se tournent naturellement vers les deux organisations syndicales les plus représentatives ».* Il avait poursuivi : *« Nous avons le devoir de ne pas les décevoir et de ruiner dans le camp gouvernemental tout espoir de tirer avantage de zizanies syndicales, au moment où tout nous commande l'unité d'action. »*

Il avait précisé : *« Si, comme nous le souhaitons, l'esprit de responsabilité et la volonté de donner à l'action syndicale sa pleine efficacité l'emportent sur des considérations particulières — dont on peut prendre le temps de discuter sans animosité — la C.G.T. et la C.F.D.T. pourront se rencontrer très prochainement pour discuter d'une initiative d'action commune contre le chômage et pour examiner comment, au niveau des branches professionnelles et des entreprises, leurs organisations respectives conjugueront leurs efforts vers la revendication d'objectifs revendicatifs communs. »*

Quels sont ces objectifs ? M. Séguy cite les salaires — à commencer par les plus bas, — les conditions de travail et les droits syndicaux.

Enfin, à propos du renforcement nécessaire de la C.G.T., M. Séguy ne dissimule pas le fait que les effectifs de la centrale *« n'ont pas progressé à la mesure des objectifs que nous nous étions fixés ».* Il évoque à ce sujet *« la complexité de la situation que nous avons traversée depuis septembre 1977 et la répression qui s'est abattue sur nos militants ».*

RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR

Le dollar s'est raffermi sur les places européennes le mercredi 6 septembre, s'établissant à Francfort à 1,9850 DM contre 1,97 DM mardi et 1,96 DM lundi. A Zurich, il a repassé la barre de 1,60 F.S., remontant en deux jours de 1,58 F.S. à 1,63 F.S. Aucune raison particulière n'a été avancée pour expliquer ce raffermissement, si ce n'est une réaction technique après la rechute récente.

A Paris, le dollar valait 4,3450 F contre 4,3150 F. Un léger glissement du franc vis-à-vis des monnaies fortes du « serpent » a été relevé, notamment contre le DM, qui a valu un moment jusqu'à 2,1950 F pour revenir un peu plus bas.

MORT DE L'ACTRICE GABY BRUYÈRE

Gaby Bruyère est morte à Cannes le jeudi 31 août, à la suite d'une longue maladie. Elle était âgée de cinquante-quatre ans. La nouvelle de son décès n'a été rendue publique que le 5 septembre.

[Née en 1924, Gaby Bruyère avait débuté au théâtre, à Marseille, sous le pseudonyme de Gaby Dauray, et était venue à Paris en 1947 pour tourner, avec Georges Guetary, *les Aventures de Casanova.* Elle avait joué dans une dizaine de pièces, parmi lesquelles *Descendez, on vous demande, l'École des contribuables, Au petit bonheur, le Rayon des jouets, Liberté provisoire,* et dans de nombreux films : *les Casse-pieds, les Dents longues, Quand tu tues-tu ?* etc.

Elle avait en outre écrit plusieurs pièces (*les Cavaleurs, Ange pur*), dont la dernière, *la Maison de Zaza,* avait été jouée il y a deux ans sur les grands boulevards, et était l'auteur de plusieurs scénarios.

Gaby Bruyère avait longtemps habité à Los Angeles, où elle avait été la vedette d'un feuilleton de télévision. Mariée à l'industriel Gaston Vandamme, elle a retracé sa vie dans les *Mémoires d'une starlette.*]

LES HOLD-UP AU CLUB MÉDITERRANÉE

L'auteur du hold-up commis le 1er septembre au centre du Club Méditerranée les Boucaniers, à la Martinique (*le Monde* daté 3-4 septembre), a été arrêté mardi 5 septembre. Il s'agit d'un jeune Parisien, arrivé depuis peu dans l'île, David Florent, fakir de son état sous le nom d'Ulric Ugueld. Le montant du hold-up s'élevait à 57 400 F.

D'autre part, Alain Engel, l'un des trois auteurs présumés du hold-up commis au Club Méditerranée de Corfou, le 16 juillet 1977, qui un mort, M. Jean-Maurice Pacimbono, employé, doit être jugé dans les jours à venir en Grèce. Arrêté en Espagne, il vient d'être extradé. — (A.F.P.)

LE BARON EMPAIN EXPOSERA JEUDI SES PROJETS

Le baron Édouard-Jean Empain, qui avait quitté la France il y a cinq mois, après avoir abandonné la direction de son groupe industriel et financier à l'un de ses plus proches collaborateurs, M. René Engen, est arrivé à Paris le mardi 5 septembre, dans la soirée. Il devrait tenir une conférence de presse, jeudi 7 septembre, et, à cette occasion, ferait connaître ses projet concernant l'avenir de son « empire » (« le Monde » du 6 septembre).

Dans une interview à paraître dans l'hebdomadaire « V.S.D. », le baron Empain déclare à propos de son retour : « Que cela plaise ou non, je vais reprendre ma place à Paris. Et je sais déjà que mon retour ne fera pas que des heureux... »

RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré au retour du baron Empain (« le Monde » du 6 septembre), nous avons indiqué par erreur que ce dernier était vice-président du C.N.P.F. Le baron est simplement membre du conseil exécutif de l'organisation patronale.

Nomination à Télédiffusion de France

M. GOULEY REPREND LA RESPONSABILITÉ DES RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Bernard Gouley, qui a quitté son poste de directeur général de FR 3 - Paris-Normandie-Centre le 30 août (*le Monde* du 31 août), revient à T.D.F. (Télédiffusion de France) occuper les fonctions qui étaient les siennes avant la fin du mois d'octobre 1977. Bien que la note de service précisant sa nouvelle nomination et les fonctions exactes qu'il remplira ne soit pas encore parue, M. Bernard Gouley reprend déjà pour T.D.F. la responsabilité des relations extérieures et il assistera M. Jean Autin, président de cette société, dans la charge qui lui a été confiée de présider l'U.E.R. (Union européenne de radiodiffusion).

Cette mutation répond aux souhaits exprimés par M. Bernard Gouley à la suite de la nomination de M. Jean-Marie Cavada au poste de directeur adjoint à FR 3, responsable des informations nationales sur FR 3 et aussi de l'ensemble des bureaux régionaux d'informations Paris-Ile-de-France. Bien qu'en accord avec l'esprit de cette réorganisation, M. Gouley ne désirait pas être contraint de céder une part de ses prérogatives.

Le rachat du groupe Terrin par M. Fournier

DERNIER VOTE DU PERSONNEL : 1 161 NON, 34 OUI

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le personnel des quatre sociétés du groupe Terrin, concernées par un éventuel rachat par l'industriel havrais, M. Gilbert Fournier, s'est prononcé, le mercredi matin 6 septembre, à bulletin secret, à une très large majorité, contre les propositions de celui-ci : 1 161 non contre 34 oui.

On ne voit pas, à la veille du délai de grâce de huit jours accordé le 31 août par les syndics du règlement judiciaire quel élément nouveau pourrait empêcher la liquidation du groupe Terrin. L'entourage de M. Gilbert Fournier, P.-D. G. des Ateliers et chantiers du Havre, avait laissé entendre, mardi, que la situation était sans issue, sauf si les entrevues que devait avoir, mercredi matin à Paris, M. Fournier avec certains hauts fonctionnaires du ministère de l'économie et des finances ainsi qu'avec les financiers qui lui avaient promis leur concours apportaient une solution *in extremis.* — J. C.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Debu-Bridel,* ancien sénateur, président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès, a précisé mardi 5 septembre, qu'il n'avait pas été informé de la réunion d'un conseil national du mouvement (*le Monde* du 5 septembre). Il *« blâme absolument toute tentative de rapprochement avec les dirigeants du R.P.R. auxquels, après leur attitude lors du vote sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, il est impossible de faire confiance pour la défense de l'indépendance nationale ».*

● *M. Leclerc envisage de passer un contrat avec une compagnie pétrolière hollandaise.* — M. Édouard Leclerc a annoncé, le 4 septembre, à Brest, son intention de *« vendre l'essence le moins cher possible en s'approvisionnant là où les cours du carburant sont les plus intéressants ».* Il envisage *« de passer un contrat avec une compagnie hollandaise pour louer deux ou trois pétroliers afin de faire face aux besoins d'approvisionnement et acheter l'essence là où les prix sont les plus bas ».* Selon M. Leclerc, les pompistes libres peuvent adhérer, s'ils le désirent, aux centres Leclerc à condition qu'ils en acceptent *« le contrat moral et les pratiques »* (limites des marges bénéficiaires notamment).

De son côté, M. Bernasconi, président de la C.N.S.C.R.A. (Chambre syndicale des constructeurs et réparateurs automobiles) a déclaré, au cours d'une conférence de presse, le 5 septembre, que la limite supportable des rabais pouvait se situer entre 6 et 8 centimes pour l'essence ordinaire et entre 7 et 8 centimes pour le super (nos dernières éditions du 6 septembre).

● *La Légion en Corse : un démenti des autorités militaires.* — Le général Bernard Philiponnat, commandant la 55e division militaire territoriale, vient de réfuter les récentes déclarations d'un mouvement autonomiste corse selon lesquelles il y avait actuellement une dizaine de légionnaires déserteurs dans l'île. Le général Philiponnat a précisé que *« les quatorze légionnaires déserteurs cités par le communiqué des autonomistes avaient déserté il y a plus de deux mois à partir de départements du continent et de la Corse ».* Il a ajouté que *« plus de la moitié de ces déserteurs ont été arrêtés, tandis que la plupart des autres légionnaires non retrouvés ont déserté à partir de départements du continent ».*

● *M. Raymond Leroy, le pâtissier de Florange* (Moselle) qui avait, le 24 août vers 23 heures, mortellement blessé un jeune cambrioleur (*le Monde* du 26 août), a été remis en liberté, sur décision de Mlle Michèle Luga, juge d'instruction à Thionville. Après avoir tiré à deux reprises sur les jeunes cambrioleurs, il avait été le 26 août inculpé de *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* (*le Monde* des 27-28 août), et écroué à la prison de Metz.

● *Me Christiane Giletti, ancien avocat de Jacques Mesrine* a été entendue mardi matin 5 septembre par les policiers de la brigade de répression du banditisme. Me Giletti a confirmé qu'elle avait rencontré Jacques Mesrine quelque temps après son évasion le 8 mai dernier de la prison de la Santé (*le Monde* du 5 septembre). *« Jacques Mesrine m'a envoyé un mot au palais de Justice à la fin du mois de juin,* a déclaré Me Giletti. *Mon client m'a fixé rendez-vous dans la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare. Cet entretien n'a duré que dix minutes. Mesrine s'est excusé de m'avoir causé autant d'ennuis lors de son évasion. »* Me Giletti, qui vient d'abandonner la profession d'avocat a pu quitter le Quai des Orfèvres une fois sa déposition terminée.

A B C D E F G

